D. Castagnier

f. 16.-

LIBRARY OF PRINCETON
* DEC 20 1901 *
THEOLOGICAL SEMINARY.

RARE
Division SCB
Section A8142
No.

: Sabran fabre femme le gentilhomme
grouillé travailler [illegible] de plus
leur ans ensemble agée de 25 ans
fille de feu Alexandre Fabre fustain
et de Susanne Chastillon.

1239

PARAPHRASE SVR LES ACTES DES SAINTS APOSTRES.

Amyraut.

PREMIERE PARTIE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE ORATOIRE

A SAVMVR,
Par IEAN LESNIER, Imprimeur & Libraire, Au Livre d'Or.

M. DC. LIII.

PARAPHRASE
SUR
LES ACTES
DES SAINTS
APOSTRES.

TREMIERE PARTIE.

AVX LECTEVRS.

DE toutes les hiſtoires du monde, la plus belle ſans doute, & la plus vtile, eſt celle de la venuë de Jeſus Chriſt, comme les Euangeliſtes nous l'ont décrite, chacun dans le liure qu'il en a fait. Car quant aux autres écriuains qui en peuuent auoir parlé, ſi ce qu'ils en diſent n'eſt puiſé de la Parole de Dieu, toutes leurs narrations ne peuuent eſtre ſinon incertaines ou fabuleuſes. Après cela, il n'y a rien à comparer à l'hiſtoire de la naiſſance de l'Egliſe, telle que Saint Luc la nous rapporte dans ce merueilleux recit des Actes des Saints Apoſtres. Tellement que ſi nous ſommes

touchés de quelque desir de connoistre les choses grandes & importantes à nostre salut, qui sont arriuées au temps passé, nostre principale estude doit estre de bien entendre les liures où ces deux histoires sont contenuës, & mesmes de les bien expliquer aux autres, si Dieu nous en a donné la faculté. Je ne me vante pas d'estre du nombre de ceux qui s'y peuuent employer fort vtilement, & sçay assés quelle y est ou la mediocrité, ou mesme la petitesse de mes forces. Mais neantmoins i'aduoüe que le succés qu'il a pleu à Dieu me donner en quelques ouurages de cette sorte iusqu'à maintenant, me donne du courage à l'entreprendre. C'est donc mon dessein de trauailler sur la premiere, s'il plaist à Dieu me continuer l'vsage de la vie & de la saté. Car encore que la Paraphrase sur S. Jean, que i'ay mise en lumiere il y a desja quelque temps, en contienne vne partie, il s'en faut beaucoup pourtant

que tout n'y ſoit expliqué. Ce diuin hiſtorien n'ayant recueilli que les propos & les circonſtances des actions & des paſſions de Chriſt, que les autres Euangeliſtes auoyent omiſes, il faut auoir recours à S. Matthieu, à S. Marc, & à S. Luc, pour donner vn corps entier à cette narration. Je me propoſe donc, moyennant la grace de Dieu, de les ioindre tous trois enſemble, & de les reueſtir d'vne Paraphraſe tiſſuë de meſme fil, & qui repreſentera ce qu'ils racontent, tout d'vne ſuite continuelle, & comme d'vn meſme crayon. En attendant ie vous preſente la ſeconde, & ſuis marry que vous ne l'aués euë pluſtoſt. Il y a desja enuiron vn an que la copie en eſtoit preſte; mais quelques autres ouurages que l'Imprimeur auoit ſous ſa Preſſe, ont aſſés ſouuent retardé, & meſmes quelques fois tout à fait interrompu celuy-cy. Il aura paru aſſés toſt

s'il peut seruir à l'edification des bonnes ames, & apporter quelque éclaircissement à la Verité de nostre Seigneur. Ie vous en laisse le iugement, esperant que vous le donnerés sans preiugés & sans passion, comme de ma part ie n'y en ay point apporté d'autre, que d'entendre & de rapporter fidellement l'intention du S. Esprit. Et il se peut bien faire que ie m'y suis mespris en quelques endroits par infirmité : mais au moins ie puis proteſter, & ma conscience m'en rend témoignage, que ie n'ay point eu d'autre but que d'y expliquer la Verité, & que la profession mesme de la Religion que ie suy, ne seroit pas capable de me la faire déguiser, ny de m'induire à rien establir à son preiudice. Ie ne mets point icy d'autre Aduertissement ny d'autre Preface, parce que i'ay déja mis au iour tant de pieces de cette nature, que ie ne me puis imaginer que vous igno-

riés ma methode, ny les raisons que i'en puis auoir. I'y ay employé, comme ailleurs, la version de Louuain, & si ie l'ay corrigée en quelques endroits, comme il a esté necessaire, ie l'ay aussi quelques fois preferée aux autres Versions qui paroissent plus elabourées & plus polies, parce qu'elle m'a semblé meilleure, & que la Verité le doit emporter sur toutes autres considerations. Ailleurs ie ne l'ay ny suiuie ny corrigée, parce que s'il s'y trouue quelque difference entre le texte & ma Paraphrase, c'est en chose de peu d'importance, & qui ne vous doit pas arrester. S'il y a quelque endroit qui vous arreste, ce seront les fautes de l'Impression, qui ont esté comme ineuitables quand quelques affaires necessaires m'ont obligé d'estre absent. Vous trouuerés les principales corrigées dans l'Errata qui a esté fait pour chaque partie de ce labeur, & supporterés, s'il vous plaist,

equitablement celles qui auront eſté oubliées. Dieu vueille que le ſoin que vous aués de voſtre ſalut, correſponde au deſir qu'il m'a donné d'y contribuer quelque choſe. Adieu.

PARAPHRASE SVR LE SECOND LIVRE DE S. LVC, INTITVLE LES ACTES DES SAINTS APOSTRES.

CHAPITRE I.

DIEV m'ayant inſpiré d'écrire deux volumes de la manifeſtation du Meſſie, & des principaux fruits de ſon aduenement, i'en ay desja compoſé le premier de telle façon, tres-excellent Theophile, qu'apres auoir repris cette hiſtoire dés ſes commencemens, & raconté les plus notables

vſ. 1. I'ay parlé par cy deuant ô Theophile, de toutes les choſes que Ieſus s'eſt mis à faire & enſeigner.

circonſtances de l'incarnation de Ieſus Chriſt, & de ſes plus ieunes ans, ie me ſuis eſtendu bien au long en la deduction de toutes les choſes leſquelles il a voulu, tant executer luy meſme en toutes ſortes d'actions pleines de merueille, que propoſer parmy le peuple des Iuifs en ſes diuins enſeignemens. Tellement qu'ayant fort exactement rapporté tout ce qui a dependu des fonctions de ſa charge depuis ſon bapteſme iuſques à ſa mort, & pourſuiui le cours de ma narration par le recit de ſa reſurrection glorieuſe & des apparitions par leſquelles ſes diſciples en ont eſté certifiés, i'en ay arreſté le fil à cette memorable iourneé en laquelle il fut enleué par miracle, & receu là haut dans les Cieux. Ce qui ſe fit apres que ſelon la ſapience du S. Eſprit dont il eſtoit

v. 2 *Iuſques au iour qu'il fut receu en haut, apres qu'il eut donné mandement aux Apoſtres par le S. Eſprit, leſquels il auoit eſleus.*

rempli, il eut donné diuers commandemens à ſes Apoſtres, qu'il auoit eſleus d'entre les autres hommes pour cette charge, & qu'à cette occaſion il auoit gratifiés d'auantages fort particuliers. Car il eſt bien vray que pour rendre ſa reſurrection parfaictement authentique, de ſorte que perſonne d'entre les Iuifs ne la peuſt nier, il n'auoit pas refuſé de ſe faire voir à pluſieurs autres, & qu'il eſtoit apparu à plus de cinq cens freres à vne fois. Mais neantmoins, parce qu'il auoit choiſi ceux là pour en témoigner à tout le monde, ce fut auſſi à eux particulierement qu'il eut le ſoin de ſe preſenter viuant apres la paſſion de ſa mort, & de les aſſeurer que c'eſtoit luy meſme par diuerſes preuues irrefragables, qui ne leur en laiſſerent pas la moindre doute

Vſ. 3. Auſquels auſſi apres auoir ſouffert, il ſe démonſtra ſoy-meſme viuant auec pluſieurs approbations, eſtant veu par quarante iours, & parlant du Royaume de Dieu.

dans l'eſprit. Car ils le virent pluſieurs fois de leurs propres yeux par l'eſpace de quarante iours, ils conuerſerent auec luy ſi familierement qu'ils prirent leurs repas enſemble, ils examinerent iuſques aux cicatrices de ſes playes, ils l'ouïrent parlant des choſes qui concernoient le S. Euangile, & le Royaume de Dieu pour lequel il eſtoit venu. Si bien que de tous les ſens qui peuuent donner aux hommes la certitude de quelque choſe, il n'y en eut pas vn qui ne leur teſtifiaſt pleinement la verité de celle là. C'eſt pourquoy, ſachant qu'il n'y auoit aucun d'entr'eux qui n'en fuſt tres-viuement & tres-profondement perſuadé, & qu'il n'eſtoit pas beſoin qu'il demeuraſt dauantage au monde pour les en acertener, il les conuoqua tous enſemble en cette der-

Vſ 4. Et mangeant auec eux, leur commanda qu'ils ne ſe partiſſent point de Ieruſalẽ, mais qu'ils attendiſſent la promeſſe du Pere laquelle, dit-il,

niere iournée de ſon ſejour icy bas, & leur commanda qu'ils ne partiſſent point de la ville de Ieruſalem pendant quelques iours, & qu'ils y attendiſſent l'execution de la promeſſe qu'il leur auoit faite de la part du Pere celeſte, & laquelle, diſoit il, vous aués ouïe de moy. En effect, non ſeulement il leur auoit promis de leur enuoyer de par ſon Pere cet Eſprit conſolateur & de Verité qui leur deuoit annoncer les choſes celeſtes, & les rendre capables de les épandre par tout l'Vniuers, mais il leur auoit meſmes ramené dans la memoire les paroles qu'ils auoient ouïes de la bouche de Iean Baptiſte, lors qu'il comparoit ſon Bapteſme, auec les dons que deuoit communiquer celuy dont il eſtoit precurſeur. Car Iean Baptiſte, diſoit Ieſus, a baptiſé d'eau ceux

vous aués ouy par ma bouche.

℣ 5. *Car Iean a baptizé d'eau, mais vous ſerés baptiſez du S. Eſprit, dans peu de iours.*

qui ſont venus à luy pour eſtre de ſes diſciples, & quoy qu'il fuſt plus que Prophete, ſi eſt-ce que n'eſtant qu'homme ſeulement, il ne pouuoit faire dauantage que de leur communiquer quelque ſigne exterieur & corporel de la grace de Dieu enuers eux. Mais il ne ſe paſſera pas encore beaucoup de iours que vous n'experimentiés quant à vous quelle eſt la puiſſance & la dignité de voſtre Maiſtre, en ce qu'il vous baptiſera, & vous reueſtira magnifiquement des dons & des graces du S. Eſprit. Comme donques ils eſtoyent ainſi aſſemblés, & noſtre Seigneur leur tenant ces diuins propos, par leſquels il les eſleuoit à de glorieuſes eſperances, il leur arriua ce qui arriue ordinairement à l'eſprit humain. C'eſt que d'vn coſté ils en anticiperent l'accompliſſement par le

Vſ 6. Eux donc eſtans aſſemblés l'interrogerent, diſans : Seigneur, reſtabliras tu en ce temps cy le Royaume à Iſrael?

deſir & par la penſeé, & que de l'autre ils ne manquerent pas de les interpreter ſelon les opinions & les preiugés dont ils eſtoient preuenus. Car les Prophetes auoyent promis que le Meſſie ſeroit vn grand Roy, & qu'à l'heure de ſon apparition le regne, & la ſeigneurie, & la grandeur des royaumes qui ſont ſous tous les cieux, ſeroit donnée au peuple des Saints du Souuerain: de ſorte que de ce peuple là le royaume ſeroit eternel, & que toutes les ſeigneuries du monde luy ſeruiroient, & luy rendroient obeiſſance. Ce que les Iuifs auoyent entendu non ſeulement d'vn royaume temporel, tel qu'eſtoyent ceux qu'eux & leurs anceſtres auoyent veus dãs l'Orient, mais auſſi de leur nation, qu'ils eſperoyent deuoir par ce moyen dominer ſur toute la terre. Et bien que noſtre Sei-

gneur eust dit & fait assés de choses en la presence de ses disciples pour les desabuser de ces foles imaginations, s'ils y eussent eu l'entendement assés attentif & assés ouuert, si est-ce qu'ils s'y estoyent tellement laissés emporter, que mesmes apres sa mort & sa resurrection ils ne s'en pouuoyent encore desfaire. Pource donc que pendant le temps de sa conuersation auec eux il leur auoit donné la liberté de l'interroger sur ce qui se presentoit, ils s'approcherent de luy, & quelcun d'entr'eux prenant la parole pour eux tous, ils luy parlerent en ces termes. Seigneur, (car c'estoit ainsi qu'ils le nommoyent ordinairement) nous voyons accompli tout ce que tu nous as cy deuant predit de la souffrance de ta Croix, & de ta resurrection d'entre les morts, ce qui nous

donne vne certaine aſſeurance que tu ne manqueras pas d'executer toutes les autres choſes que nous auons ouïes de toy. Ainſi, nous attendrons auec vne pleine certitude de confiance l'accompliſſement de ta promeſſe touchãt l'enuoy du S. Eſprit, & pour cet effect nous ne manquerons pas de nous tenir au lieu que tu nous ordonnes. Mais tu ſçais mieux que nous ce que les Prophetes ont predit de la gloire de ton apparition, & ce que noſtre nation attend de la manifeſtation de ton regne. Sera-ce donc en ce temps là de l'enuoy de l'Eſprit Conſolateur, que tu reſtabliras le royaume d'Iſrael, & qu'au lieu de cette miſerable ſeruitude en laquelle eſt maintenant le peuple de Dieu, tu luy dõneras matiere de conſolation, d exultation, & de triomphe? Car quelle conſolation

nous peut eſtre ſenſible tandis que nous nous voyons aſſeruis à nos ennemis, ou qu'eſt-ce qui nous peut eſtre glorieux en particulier, ſi noſtre nation demeure comme elle eſt en la puiſſance des incirconcis & des infidelles ? Le Seigneur Ieſus, pendant tout le temps de ſon économie icy bas, auoit pratiqué cette methode enuers ſes diſciples, de leur diſpenſer la connoiſſance des myſteres du royaume des cieux, & particulierement des choſes qui eſtoyent encore enueloppées dans l'obſcurité de l'auenir, ſelon la petite portée de leur intelligence. Parce que comme à des yeux foibles il faut vne lumiere vn peu ſombre, au lieu qu'vne veuë bien vigoureuſe peut en quelque ſorte ſoûtenir la ſplendeur meſme du Soleil, il vouloit proportionner ſes enſeignemens

Verſ 7. *Et il leur dit : Ce n'eſt point à vous de cognoiſtre les temps ou les ſaiſons, que le Pere a miſes en ſa propre puiſſance.*

à la debilité de leurs entendemens, iuſques à ce que par l'enuoy de ſon Eſprit il les euſt rendus capables des plus ſublimes connoiſſances. Quand donc le temps ne permettoit pas encore qu'il les deliuraſt tout à fait de ces erreurs populaires dont ils auoyent l'eſprit ébloui, il les diſſimuloit en eux doucement, & pouruoyoit ſeulement par ſes bonnes inſtructions, à ce que pour le regard du ſalut, ces erreurs ne leur fuſſent pas dommageables. Et lors qu'ils luy demandoyent quelque choſe à quoy il ne iugeoit pas à propos de ſatisfaire directement, il vſoit bien à la verité de cette condeſcendance de les ſupporter, mais il auoit accouſtumé de les renuoyer à ſon Pere. Ainſi, quand ils l'interrogerent du iour du dernier iugement, il leur dit qu'il n'y

auoit que le Pere qui le ſceuſt: ainſi, quand les enfans de Zebedée requirent de luy qu'il les plaçaſt l'vn à ſa droite, & l'autre à ſa gauche en ſon royaume, il leur reſpondit que ce n'eſtoit pas à luy de donner ces degrés là, mais ſeulement au Pere celeſte. Non qu'il ne ſceuſt fort bien ce qu'il auoit & à faire & à reſpondre ſur ces queſtions; mais il faiſoit comme vn qui agit en qualité d'Ambaſſadeur, & qui reigle ſes reſponſes & ſes actions, non ſur les connoiſſances particulieres qu'il peut auoir de ſon chef, mais ſur les inſtructions qui luy ont eſté données par le Prince. Tellement que ſon Pere ne luy ayant point donné d'ordre de ſatisfaire ſur ces choſes, ny de les diſtribuer ou reueler, il s'y gouuernoit comme s'il n'en auoit ny le pouuoir

ny la connoiſſance. Parce donc que les diſciples n'auoyent pas encore plus d'illumination qu'auparauant, il vſa de la meſme diſpenſation en cette occurrence, ſi ce n'eſt qu'il reprima leur curioſité vn peu plus preciſément qu'il ne faiſoit ordinairement. Car il leur reſpondit en ces termes. Ne vous mettés point en peine des choſes qui ne vous appartiennent pas. Ce n'eſt pas à vous à ſçauoir les temps & les momens auſquels Dieu doit executer ce que ſes Prophetes ont predit. Cõme il n'y a que luy qui ait la puiſſance de l'accomplir, auſſi s'eſt-il reſerué la connoiſſance des ſaiſons auſquelles il doit mettre la main à l'œuure. Ce ſont choſes que les hommes ne peuuent ſauoir ſinon par les euenemens: contentés vous donques quant à

vous d'attendre qu'ils viennent en euidence. Quel que doiue eſtre le regne dont vous eſperés l'eſtabliſſement, en quelque temps que ce ſoit que le Pere celeſte le vous manifeſte, ce que ie vous dis doit ſuffire pour mettre voſtre eſprit en repos, & pour le remplir de ioye & de conſolation quand vous en aurés la iouïſſance. C'eſt que quoy qu'il en ſoit le S. Eſprit deſcendra des cieux ſur vous, & que vous receurés la communication de ſa vertu & de ſes dons, qui vous rendront des inſtrumens puiſſans de l'auancement de ma gloire. Il n'y a maintenant que vous & quelques autres de mes Diſciples, qui croyent que ie ſuis veritablement reſſuſcité, en quoy i'ay fidellement obſerué ce que ie vous auois promis auant mon depart, qu'à mon

Verſ. 8. *Mais vous receurés la vertu du S. Eſprit ve nãt ſur vous & me ſerez teſmoins tãt en Ieruſalem, qu'en toute Iudee & Samarie, & iuſques au bout de la terre.*

retour ie ne me manifeſterois qu'à vous ſeulement, & non point au monde. Mais deſormais il faut que cette verité s'épande par tout; & dautant que vous l'aués veuë de vos yeux, & que par ce moyen vous en eſtes pleinement perſuadés, & que c'eſt vne condition abſolument neceſſaire à quiconque veut dépoſer de la verité d'vn fait, qu'il en ſoit témoin oculaire, vous ſerés les témoins, tant de ma vie precedente, & de la ſouffrance de ma mort, que principalement de ce qu'apres auoir eſté giſant dãs le ſepulchre trois iours, vous m'aués pluſieurs fois contemplé viuant, en conuerſant familierement auec moy; & toutes les nations croiront à voſtre témoignage. Car vous publierés cela premieremẽt en Ieruſalem & dans toute la Iudeé entre ceux de ma nation, parce que c'eſt

à eux qu'il faut que la Parole de Dieu ſoit premierement annonceé, & que les Prophetes ont addreſſé l'eſperance du ſalut. De là vous paſſerés en Samarie, & dans tout ſon territoire: parce qu'outre quelque eſpece de communion, ſoit de ſang, ſoit de creance, que les Samaritains ont auec les Iuifs, & qu'ils attendent le Meſſie auſſi bien qu'eux, ils ont veu quelques vnes de mes œuures, & ont ouï parler de ma paſſion: ce qui leur donne quelque preparation à receuoir la doctrine de ma reſurrection d'entre les morts. Cela fait, vous ne ferés plus de diſtinction entre les diuers peuples du monde, & tout autant que s'eſtend le rond de la terre habitable, la parole de voſtre predication ſemera au long & au large la connoiſſance de mon Nom. Comme le Seigneur Ieſus

Vers. 9. *Et quand il*

eut

eut acheué ces propos, à la verité deſquels rendront témoignage les faits & geſtes de ſes Apoſtres, que ie me propoſe d'écrire en ce ſecond volume icy, il arriua deuant leurs yeux vne choſe émerueillable. Car au lieu qu'il touchoit auparauant des pieds à terre en parlant à eux, il fut eſleué en l'air en leur preſence; & eux le regardans attentiuement, vne nuée ſe coula doucement ſous luy, comme pour luy ſeruir de ſupport, & l'enleuant ainſi de degré en degré vers les cieux, elle l'emporta enfin ſi haut qu'ils le perdirent de veuë. Henoc auoit eſté enleué au ciel, pour y eſleuer les cœurs & les eſperances des hommes de ces ſiecles là; mais il ne nous eſt point rapporté comment, parce que ſous cette Diſpenſation l'on ignoroit entierement quel eſt le moyen par lequel nous auons

eut dit ces choſes, il fut eſleué, vne nuée le ſoutenant l'eſta de deuant leurs yeux.

entrée aux lieux celeſtes. Car cette ancienne Ecriture a eſté compoſeé auec tant de ſoin, que non ſeulement on doit exactement obſeruer tout ce qu'elle dit, mais meſmes ce qu'elle ne dit point, & faire reflexion ſur les raiſons de ſon ſilence. Elie le Prophete y fut enleué pareillement, pour monſtrer aux Iſraëlites que c'eſtoit là haut au ciel, & non en la terre de Canaan, qu'ils deuoyent chercher leur felicité: mais il nous eſt rapporté que ce fut dãs vn chariot de feu, parce que ſous la Diſpenſation de la Loy, ce peu de connoiſſance qu'on auoit du moyen de noſtre ſalut, eſtoit enuironné de frayeur, & de diuerſes ardeurs, inquietudes, & agitations, que la nature de la reuelation donnoit à la conſcience. Mais quant à Ieſus, la façon dont il y a eſté enleué

ſous la Diſpenſation des derniers temps, n'a pas ſeulement donné aux hommes l'enſeignement d'y aſpirer, & l'aſſeurance d'y eſtre receus, elle leur a encore repreſenté que deſormais le chemin y eſt tout vni, & qu'auec la reuelation diſtincte du moyen de noſtre redemption, eſt venuë l'admirable tranquillité, & l'inenarable paix qui accompagne nos eſperances. La nouueauté de ce ſpectacle ayant raui les diſciples en vne grande admiration, ils tenoient les yeux fichés vers le ciel, attendans ſi Ieſus, qui depuis ſa reſurrection auoit diuerſes fois diſparu de deuant eux, & puis neantmoins eſtoit reuenu, ne retourneroit point encore cette fois du lieu où ils l'auoyent veu emporter par la nuée. Car encore qu'ils euſſent deu reconnoiſtre que ny la dig-

Verſ. 10. *Et comme ils le regardoyent aller au ciel, voicy deux hommes ſe preſenterent deuant eux, en veſtemens blancs.*

nité de ſa perſonne, ny la nature de ſa charge, ny le deſſein qu'il auoit formé d'accomplir noſtre ſalut, ne permettoit pas qu'il demeuraſt plus long-temps entre les hommes, eſloigné du ſein de ſon pere, hors de la gloire de ſon ſanctuaire, & dans le champ de ſes ſouffrances & de ſes combats, & que d'ailleurs noſtre Seigneur les euſt aſſés ſouuent aduertis qu'il ſe deuoit retirer là haut, pour y prendre poſſeſſion de ſon regne; leur ame pourtant eſtoit ſi tardiue à comprendre ce qu'il leur diſoit, & le deſir qu'ils auoyent de demeurer toûjours auec luy eſtoit ſi grand, qu'ils ne pouuoient ſe perſuader qu'il ne fuſt pour s'en reuenir encore. Dieu donques, afin de ne les tenir pas long temps en ſuſpens, y pourueut incontinent d'vne façon tres-conuenable. Car aucun

homme mortel n'eſtant capable ny de calmer l'émotion de leurs eſprits, ny de leur faire perdre ſi prontement l'attente du retour de leur bon maiſtre, à peine eſtoit il paruenu dans les hautes regions de l'air, s'en allant toûjours contremont, pour paſſer au trauers des ſpheres celeſtes, qu'il ſe preſenta deuant les Apoſtres deux Anges en figure humaine, habillés de veſtemens blancs, marque ordinaire de la pureté de leur nature, & de la dignité de leur condition. Et alors, ſans autre retardement, pour leur donner à entendre qu'encore qu'il ſemblaſt qu'ils ne ſe fuſſent iamais veus les vns les autres, ſi eſt-ce que les diſciples ne leur eſtoient pas inconnus, ils les appellerent par le nõm du lieu de leur naiſſance & de leur habitation, & leur parlérent en cette ſorte. Hommes

Vers. 11. *Leſquels auſſi dirent: Homme Galileens, Pour quoy vous arreſtez-vous regardans au ciel? Ceſtuy Ieſus, qui a eſté eſleué en haut d'auec vous au ciel, viendra ainſi que vous l'auez veu aller au ciel.*

Galileens, que faites vous icy maintenant, & pourquoy vous y arreſtés vous, regardans, comme vous faites, attentiuement vers le ciel, comme ſi celuy que vous y aués veu monter en deuoit incontinent redeſcendre ? Celuy que vous aués taſché d'y ſuiure de vos yeux, ce Ieſus (car nous le cõnoiſſons auſſi, & ſcauõs d'ou il vient & où il va) lequel a eſté tranſporté d'auec vous en haut au ciel, en doit reuenir à la verité, mais ce ne ſera pas ſi toſt que vous deuiés demeurer icy, & vous y arreſter pour l'y attendre. Son retour eſt differé pour aſſés longtemps, & quand il reuiendra ce ne ſera pas à l'improuiſte, & ſans auoir apperceu comment, ainſi qu'il a fait diuerſes fois, quand depuis ſa reſurrection il s'eſt trouué au milieu de vous. Il n'en deſcendra que viſiblement, &

ayant ſous les pieds les nuées, comme ç'a eſté viſiblement qu'il y eſt monté quand vous l'aués nagueres contemplé montant au ciel ſur le nuage qui le ſouſtenoit. Partant allés attendre ailleurs l'execution de ce qu'il vous a promis, & vous conſolés de ſon abſence par cette eſperance. Ces paroles, prononcées auec l'autorité que la majeſté de leurs viſages, & l'éclat de leurs habillemens donnoit à ces perſonnages, ayant oſté aux Apoſtres toute eſperance de reuoir leur maiſtre ſi prontement, ils deſcendirent de la montagne des Oliuiers, d'où s'eſtoit faite l'aſcenſion du Seigneur, & s'en retournerent en la ville de Ieruſalem, leur reſtant encore aſſés de temps pour faire aiſement ce voyage. Car la montagne des Oliuiers fait vne partie de cette contreé à laquelle la bour-

Verſ. 12. *Adonc ils s'en retournerent en Ieruſalem, de la montagne qu'on appelle des Oliues, qui eſt pres de Ieruſalem, le chemin d'un Sabat.*

gade de Bethanie a donné le nom, & qui n'eſt, comme chacun ſçait, diſtante de Ieruſalem que de quinze petites ſtades. Tellement qu'ils n'auoyent à faire ſinon autant de chemin que ſelon les conſtitutions des Iuifs il eſtoit permis d'en faire au iour du Sabbat, c'eſt à dire, enuiron deux mille pas, qui font ſeulemẽt vne lieuë Françoiſe.

Verſ. 13. *Et quand ils furent entrés ils monterent en vne haute chambre, où demeuroient Pierre & Iean, Iaques & André, Philippe & Thomas, Barthelemy & Mathieu, Iaques d'Alphée, & Simon Zelotes, & Iude de Iaques.*

Entrés qu'ils furent dans la ville, ils ſe retirerent au lieu où ils auoient demeuré enſemble depuis la mort & la reſurrection de Chriſt. Car aucun d'eux n'ayant de maiſon en Ieruſalem, & le bas des logemens eſtant, comme le plus commode, reſerué aux proprietaires, ils auoyent pris vne chambre haute, où ils habitoient enſemble, ſans doute beaucoup à l'eſtroit. Mais ny l'affection qu'ils ſe portoient, & la commune attente en laquelle

ils eſtoient de ce qui deuoit aduenir, ne leur permettoit pas de ſe ſeparer, ny leur condition, & l'eſtat de leurs affaires ne ſouffroit pas qu'ils ſe miſſent plus au large. Ils monterent donc en cette chambre, & s'y recueillirent tous, à ſçauoir Pierre & Iacques, Iean & André, Philippe & Thomas, Barthelemy & Matthieu, Iacques fils d'Alphée, & Simon ſurnommé Zelotes, & Iude frere de Iacques, leſquels i'ay desja nommés ailleurs, mais dont ie repete icy les noms, tant parce que ie commence vne hiſtoire toute nouuelle, que d'autant qu'ayant eſté eſpars par la terreur qu'ils eurent de la mort de Chriſt, il eſt beſoin de faire icy mention que ſa bonté les auoit ralliés enſemble. Tous ceux là donques non ſeulement demeuroyent en meſme logis, mais enco-

Verſ. 14. *Tous ceux cy perſeueroyent d'vn accord en orai-*

ſon auec les femmes & Marie mere de Ieſus, & auec ſes freres d'iceluy.

re vacquoyent enſemble d'vne commune affection, & auec vne ſinguliere aſſiduité, & vne grande perſeuerance, à l'exercice de la priere & de l'oraiſon, pour demander à Dieu la cõmunication des biens que Ieſus leur auoit promis, & la deliurance des maux & de la perſecution dont ils eſtoient menacés par leurs aduerſaires. A quoy ils eſtoyent aſſiſtés de la pieté des femmes qui auoyent ſuiui le Seigneur pendant ſa vie, & qui ſe trouuerent à ſa mort, comme auſſi de celle de Marie mere de Ieſus, que ie nomme à part des autres à cauſe de ſa dignité, & en fin de celle des freres, c'eſt à dire, des proches parens du Seigneur, comme eſtoyent Iacques, qu'on appelloit le Petit, & Ioſes, & l'autre Simon. Car comme ils ſauoient bien que la priere eſt le moyen par l'entre-

miſe duquel Dieu veut que ſes bienfaits viennent à nous, & que c'eſt vn exercice auquel il faut eſtre aſſidu, comme leur bon maiſtre leur en auoit donné l'exemple, auſſi n'ignoroyent ils pas que quand pluſieurs perſonnes fidelles y concourent enſemble auec ardeur, il en eſt beaucoup plus agreable à Dieu, & d'vne incomparablement plus grande efficace. Et icy faut-il qu'auant toute autre narration, ie rapporte l'épreuue qu'ils en firent incontinent en vne choſe ſingulierement importante. Chriſt pendant le temps de ſa predication auoit choiſi douze diſciples particuliers, & les auoit deſtinés à l'Apoſtolat, en leur promettant qu'ils ſeroyent aſſis ſur douze trônes, iugeans les douze lignées d'Iſrael. En quoy l'on ne peut pas douter qu'entre autres raiſons, il

Verſ. 15. *En ces iours là Pierre ſe leua au milieu des freres (or là eſtoit vne compagnie enuiron de ſix vingts perſonnes) & dit:*

n'ait eu égard à procurer l'accompliſſement de ce qui auoit eſté repreſenté par les figures de l'ancienne Economie. Car l'Iſrael ſelon la chair ayant eſté le type du peuple qui deuoit eſtre l'Iſrael ſelon l'Eſprit ; comme celuy-là tiroit ſon origine de douze Patriarches, dont toute la nation conſideroit la memoire auec vne ſinguliere veneration, celuy-cy deuoit tirer ſon eſtre ſpirituel de douze Miniſtres de Ieſus Chriſt, en qui les Chreſtiens reſpectaſſent le caractere de ſon Enuoy, iuſqu'à la conſommation des ſiecles. Ce nombre donc eſtant diminué d'vn par la reuolte de Iudas, & ce deſſein du Seigneur Ieſus demeurant ainſi defectueux en cet égard, Dieu mit au cœur de ſes diſciples de pourueoir à cet inconuenié̃t, en rempliſſant la place que Iudas auoit aban-

donnée. Tellement que fort peu de iours apres l'aſcenſion de noſtre Seigneur, & meſmes auant l'enuoy du S. Eſprit en la terre, afin que quand il deſcendroit, celuy que Dieu auroit choiſi pour cet Apoſtolat vaquant, en peuſt eſtre participant, Pierre, à qui la faueur de ſon maiſtre, & le reſpect de ſes compagnons auoit deferé la prerogatiue de parler le premier en leur congregation, ſe leua du milieu d'eux, & tint ce propos à toute l'Egliſe qui ſe trouuoit alors en leur preſence. Car cette multitude merueilleuſe de Chreſtiens que vous voyés maintenant épanduë en l'Vniuers, eſt venuë de ſi petis commencemens, qu'à l'heure toute leur aſſembleé n'eſtoit compoſeé que d'enuiron ſix vingts perſonnes ſeulement. Ce que le Seigneur auoit predit quand il dit que d'vne choſe

qui ne paſſoit pas en groſſeur vn grain de ſemence de mouſtarde, viendroit vn arbre ſi grand que les oiſeaux des cieux feroient leurs nids en ſes branches. Hommes freres, dit-il adonc, chacun de vous ſçait quel ſcandale donnent les apoſtaſies, & principalement quand elles ſe commettent par ceux qui ont quelque charge en l'Egliſe de Dieu. De ſorte que qui ne regarderoit point plus haut à la diuine Prouidence, qui a toûjours de tres-bonnes raiſons de les permettre, celle qui eſt arriueé depuis quelque temps entre nous, ſeroit capable de donner beaucoup d'eſtonnement à vos eſprits. Mais comme les choſes leſquelles nous auons preueuës ne nous doiuent point ſurprendre, celles qui nous ont eſté predites ne nous doiuent point ſcandaliſer. Dieu ayant eu

Vers. 16. *Hommes freres, il faut que ceſte Eſcriture ſoit accomplie. que le S. Eſprit auoit predicte par la bouche de Dauid touchant Iudas, qui a eſté guide de ceux qui ont pris Ieſus.*

de bonnes raiſons de les ordonner, & ſes Prophetes les nous ayant reueleés par ſon inſtinct, deſormais l'euenement en eſt tout à fait ineuitable. Il falloit donc neceſſaire que nous viſſions accomplir cette partie de l'Ecriture en laquelle le Saint Eſprit, qui ſe ſeruoit de la bouche & de la plume de Dauid, auoit predit ce qui concernoit Iudas, qui a fait, comme vous ſçaués, complot auec les ennemis de Ieſus pour le leur liurer, & qui a ſerui de guide & de conducteur à ceux qui furent enuoyés pour ſe ſaiſir de ſa perſonne. En effect l'euenement a parfaitement bien correſpondu à la Prophetie. Car il eſtoit de noſtre nombre, & quand on recitoit les noms des douze diſciples du Seigneur, on ne manquoit pas de mettre le ſien dans le conte, parce qu'il auoit receu ſa part de ce

Verſ. 17. *Car il eſtoit du nembre auec nous, & auoit receu l'eſtat de ceſte adminiſtration.*

glorieux ministere auquel nous auons esté destinés. Mais il a abandonné sa vocation, & s'est par cette desertion rendu indigne de cette charge. Or personne n'ignore en Ierusalem, ny quel a esté le succés de son entrepriſe, ny quel a esté le loyer de sa trahison. Il s'estoit en quelque sorte attendu que nostre Seigneur, qui s'estoit tant de fois déueloppé des embuſches de ses ennemis, se tireroit encore de leurs mains cette fois là, & que cependant l'argent qu'il auoit receu des principaux Sacrificateurs, luy demeureroit pour son salaire. Mais quand il veid que Iesus auoit esté cõdamné à mort, & que l'execution s'en deuoit ensuiure, il fut saisi de l'horreur du crime qu'il auoit commis, & du iugement de Dieu qu'il voyoit pendre sur sa teste. Il alla donc pour rendre l'argent

Vers 18. *Icelui donc s'est acquis vn champ du loyer de mes chanceté, & s'estant pendu, s'est crené par le milieu & toutes ses entrailles ont esté espandues.*

gent qu'il auoit pris, & les principaux Sacrificateurs ne l'ayant pas voulu receuoir, outré de deſeſpoir il le ietta dans le Temple, & agité qu'il eſtoit horriblement par les frayeurs de ſa conſcience, il fit la fin que vous ſçaués tous. Ainſi tout le ſalaire qu'il a eu de ſa meſchanceté, tout ce qui luy eſt demeuré pour loyer de cet épouuantable crime, c'eſt que de ſon argent que les Sacrificateurs n'ont pas voulu mettre au treſor ſacré, on a acquis vn miſerable champ, qui ne peut ſeruir à rien qu'à des vſages mortuaires : & quant à luy, s'eſtant luy meſme precipité contre ſon attente en ſe pendant, par vn iuſte iugement de Dieu il s'eſt en tombant ouuert le ventre par le milieu ; de ſorte que l'on a veu toutes ſes entrailles répanduës. Et ce qui eſt le comble de l'horreur

Verſ. 19. *Ce qui a eſté cognu de tous*

le habitans de Ierusalem: tellement que ce champ là a esté appellé en leur propre langage Haceldama, c'est à dire, le chãp du sang.

de sa cõdamnation, cõme son crime a esté tout à fait extraordinaire & public, l'infamie de sa trahison est vniuerselle & perdurable. Car ce que ie vous dis de sa fin, a esté connu de tous les habitans de la ville de Ierusalem, & quoy qu'ils ayent eu part au peché qui s'est commis en la crucifixion de Christ, si est-ce que pour témoigner en quelle execration doit estre la memoire de cette action, la Prouidence de Dieu a voulu qu'ils ayent donné à ce champ là vn nom de diffame & de flestrissure eternelle. Car ils l'ont nommé en leur propre langue, Aceldama, ce qui se traduit en la nostre, *Le champ du sang*, parce qu'il auoit esté acheté des deniers prouenus de la trahison & de la vendition du sang innocent, comme Iudas mesme le leur confessa dans la détresse inimagi-

nable de son ame. En cela doc que de l'argent appartenant à ce malheureux, on a acquis vn champ qui ne sert de rien aux viuans ny pour la culture n'y pour l'habitation, a esté ponctuellement accompli ce qui est écrit au liure des Pseaumes, *Que sa demeure soit deserte, & qu'il n'y ait aucun qui y habite.* Car il est bien vray que dans le Pseaume soixante neufiéme, d'où ces paroles sont tireés, Dauid semble parler de ses ennemis. Mais il se represente là en qualité de type de nostre Seigneur, en qui ont deu estre accomplis effectiuement tous les notables accidens dont ceux qui sont arriués à ce Prophete autrefois n'estoyent seulement que des ombres. Et qui lira ce Pseaume attentiuement, y trouuera des expressions, comme quand le Psalmiste dit, *Qu'on l'a repeu de fiel &*

Vs. 26. Car il est escrit au liure des Pseaumes: Leur habitation soit deserte, & qu'il n'y ait nul qui y habite.

abreuué de vinaigre, qui ne peuuent auoir de verité hiſtorique ſinon dãs les circonſtances de la crucifixion de Chriſt. Et eſt bien vray encore que dans ce Pſeaume cette ſentence eſt expliquée en termes pluriels. Mais ce qui cõuient en quelque ſorte à tous les ennemis de noſtre Sauueur, a deu eſtre verifié d'vne façon particuliere en celuy qui a eſté le plus ſignalé d'entr'eux, & qui a ſerui de portenſeigne à la cruauté des autres. Quant à ce qu'il a laiſſé ſa charge, & que cette bréche a deu eſtre reparée par le remplacement d'vn autre en ſon lieu, ces paroles du meſme Dauid, *Qu'vn autre prenne ſon adminiſtration*, en contiennent vne prediction manifeſte. Vray eſt qu'il ſemble qu'elles ayent eſté premierement prononcées à l'occaſion de Doëg, qui s'eſtoit monſtré en-

nemy de Dauid à toute outrance. Mais outre cette raiſon generale des types & de l'accompliſſement qu'ils doiuent auoir en des euenemens plus reels leſquels ils ont repreſentés, il y a cecy de particulier en cette occurrence. C'eſt que Doëg eſtoit prépoſé comme Intendant ſur tous les troupeaux du Roy, ce qui ſe rapporte parfaitement bien à la Charge de l'Apoſtolat en la conduite de l'Egliſe. Encore n'eſt il pas arriué ſans la Prouidence de Dieu, que ce que Dauid auoit appellé de ce nom de *Charge*, les interpretes Grecs l'ont tourné par le mot *d'Epiſcopat*, comme ſi le S. Eſprit nous auoit voulu declarer que cela ne regardoit pas tant l'adminiſtration de Doëg, que la condition de celuy à qui Chriſt auoit donné rang entre les Princes des Eueſques. Afin donc que

Pſ. 21. Il faut dire

que d'entre ces hommes qui ſe ſont aſſemblez auec nous, tout le temps que le Seigneur Ieſus eſt allé & venu entre nous.

comme Iudas a par ſa meſchanceté donné l'accompliſſement à cette prediction, en ce qu'il a laiſſé ſa place vacquante par ſa deſertion & par ſa mort, nous le luy donnions auſſi quant à nous par le reſpect que nous deuons à l'inſtitution du Seigneur, en pouruoyãt à ce que quelcun ſoit eſtabli au lieu de cet apoſtat, il faut que nous regardions entre nous qui ſont les ſujets leſquels en peuuent eſtre capables. Car il eſt beſoin que ceux d'entre leſquels il ſera choiſi, ayent toutes les qualités qui ſe rencontrent en ceux au college deſquels il doit eſtre aſſocié, afin que deuant eſtre égal à eux en charge & en autorité, il ne leur ſoit point inferieur dans toutes les conditions qui l'accompagnent. Voyons donc qui ſont ceux d'entre les diſciples, qui nous ont aſſiduellement fre-

quentés en tout le temps auquel noſtre Seigneur Ieſus eſt allé & venu entre nous, & qui par conſequent ayent veu tant ce qui eſtoit des autres parties de ſa vie, que principalement ce qui a concerné les fonctions de la Commiſſion qu'il a exercée icy bas. Non pas qu'il ſoit neceſſaire qu'ils ayent vne exacte connoiſſance de ſa conuerſation tout à fait priuée, ny de la vie qu'il a menée auant que de ſe produire en public. Car il y a peu de gens qui ſe puiſſent vãter de cela, le Seigneur Ieſus ayant veſcu pendant tout ce temps là ſans éclat, comme les perſonnes du populaire les plus retirées. Mais bien faut-il qu'ils l'ayent connu depuis le temps auquel il fut baptiſé par Iean, & qu'il entra par ce moyẽ dans l'exercice de ſa charge, iuſques au iour qu'il a eſté eſleué

℣ 22. Commençant dés le bapteſme de Iean, iuſques au iour qu'il a eſté enleué d'auec nous, que quelqu'vn d'entr'eux ſoit eſmeu auec nous de ſa reſurrection.

de deuant nos yeux, & emporté dans les lieux celeſtes. C'eſt de ceux là qu'il y doit auoir quelcun qui ſoit auec nous témoin de ſa vie & de ſa ſouffrance, & nommément de ſa reſurrection, afin que ſur noſtre dépoſition toute la terre en ſoit aſſeurée. Ce propos ayant paru non tant proceder de la bouche de S. Pierre & de tous ſes compagnons, que de l'inſpiration de Dieu meſme, il n'y eut pas vn de la compagnie qui n'y acquieſçaſt entierement. Ayant donc ietté les yeux ſur tous les diſciples, ils en trouuerent deux en qui ſe rencontrerent toutes les conditions qu'ils y requeroyent, leſquels ils preſenterent là deuant l'aſſemblée, pour en faire ce que le Seigneur ordonneroit. Et de ces deux là l'vn eſtoit Ioſeph, que les Iuifs appelloyent autrement Barſabas,

Verſ. 23. *Lors i's en eſtablirent deux, Ioſeph appellé Barſabas, (qui eſtoit ſurnommé Iuſte) & Matthias.*

comme ſi vous diſiés, *Fils de ſerment*, parce qu'il eſtoit homme veritable, & fidele en ce qu'il auoit promis. D'où vient que les Romains meſmes l'auoyent auſſi ſurnommé Iuſte, dautãt que la verité en paroles, & la fidelité en promeſſes, eſt le fondement de la iuſtice, & la premiere partie de l'integrité. L'autre s'appelloit Matthias, ou autrement Mathatias (car de ces deux noms le premier eſt ſeulement abregé de l'autre) dans la conuerſation duquel il n'y auoit rien à redire, quoy qu'il n'euſt pas l'auantage de cette haute reputation : ſeulement auoit-il vn nom qui ſembloit de bon preſage, parce qu'il ſignifie, *Don de l'Eternel.* Or eſt-ce bien certes vne choſe abſolument neceſſaire, qu'en eſtabliſſant vn homme dans vne charge Eccleſiaſtique, on le conſacre

Vſ 24. *Et en priant dirent : Toy, Seigneur qui cognois les cœurs de tous, monſtre*

lequel de ces deux tu as eſleu.

à Dieu par prieres, & que par ce moyen l'on obtienne de ſa grace les dons neceſſaires pour l'exercer. Quand donc les Apoſtres n'euſſẽt voulu faire de l vn de ces deux perſonnages ſinon vn Euangeliſte ſeulement, ou meſmes qu'vn ſimple Miniſtre ordinaire de la Parole, ils n'euſſent pas manqué de prier ſolennellement en cette occurrence; comme en effect ils l'ont toûjours ainſi pratiqué. Mais icy la charge dont il eſtoit queſtion eſtant ſi glorieuſe & ſi eminente, qu'ils n'auoyent pas la puiſſance de la conferer, & que pour auoir, comme elle deuoit, vne autorité ſouueraine, il falloit qu'elle vint immediatement de Dieu, ils eſtoiẽt obligés de recourir à luy d'vne façon extraordinaire, à ce qu'il luy pleuſt declarer luy meſme lequel des deux il auoit choiſi. Si la choſe

euſt dépendu d'eux, ils euſſent examiné les dons de ces perſonnages, & peſé les témoignages que les autres diſciples leur rendoyent, & mis en conſideration les autres choſes que la prudence leur euſt ſuggerées, & enfin, apres l'inuocation du Nom de Dieu, ils euſſent preferé l'vn à l'autre à la pluralité des voix. Et là où ces voyes ordinaires peuuent auoir lieu, il n'eſt ny de l'inſtitution de Dieu, ny de l'inclination des hommes ſages, d'auoir recours à d'autres moyens. Mais les onze ſachans tres-bien que comme Ieſus Chriſt les auoit immediatement eſtablis en cette dignité d'Apoſtres, la vocation du douziéme deuoit auſſi venir immediatement de luy, ils eſtimerent que le ſort eſtant toûjours gouuerné par la Prouidence diuine, elle y preſideroit encore en cette occa-

sion si importante auec vn soin tout particulier, principalement s'ils y interuenoyent par des prieres ardentes, & dignes d'vne si grande & si solennelle action. Car quant à demander des oracles des cieux, où des apparitions extraordinaires de nostre Sauueur, ils ne s'y sentoyent pas autorisés, parce qu'ils n'en auoyent point de promesses. Ioignans donc leurs cœurs ensemble, & suiuans d'vn mesme zele & d'vne mesme affection la parole de l'vn d'eux, ils prierent en cette sorte. Seigneur Eternel, Createur du Ciel & de la Terre, & Pere de nostre Seigneur Iesus Christ, comme c'est toy qui és l'auteur de l'ordre de ton Eglise, & qui luy veux donner vne forme toute nouuelle en cet accomplissement des temps, aussi est-ce toy qui en dispenses les charges,

& qui diſtribuës les dons leſquels nous ſont neceſſaires pour les exercer dignement. Tu connois donc ſeul parfaitement ceux qui ſont propres pour en faire les fonctions ; puis que c'eſt par ta ſeule bonté qu'ils en ſont rendus capables. Sur tout eſt-ce toi ſeul qui ſondes les reins des hommes, & qui vois iuſques au fond dans les plus profonds replis des cachettes de leurs cœurs. Toy donc, Seigneur Eternel, és le ſeul iuge competent, & le ſeul ſuffiſant témoin de la ſincerité des intentions des hommes, & de cette inuiolable conſtance, & de cette ineuitable fidelité, qui eſt neceſſaire à celuy que tu veux honorer de l'Apoſtolat. Voicy deux de tes diſciples, Seigneur, que ſi la choſe eſtoit en noſtre diſpoſition, nous en iugerions tous deux dignes, au-

tant que le peut permettre l'infirmité de la Chair. Mais le pouuoir que ton Fils nous a donné ne s'estend pas iusques là que de conferer vne Charge souueraine en ton Eglise, & nos entendemens ne sont pas assés perçans pour voir dans l'esprit de ces deux tiens seruiteurs lequel d'eux est le plus propre pour s'en acquitter à ta grande gloire. Preside donc, Seigneur, par vne Prouidence tres-speciale sur le moyen que tu nous as mis au cœur d'employer pour en sçauoir ta volonté, & dans la declaration que tu nous en feras presentement, fay nous voir lequel c'est que tu as esleu par ton ordõnance eternelle. Afin que ton seruiteur y estant ainsi installé par toy mesme, Seigneur Eternel, Createur des Cieux & de la Terre, & Pere de nostre Seigneur Iesus

Vers. 25 *Afin qu'il prẽne la part de ce ministere & office d'Apostolat, de laquelle Iudas s'est departi pour*

Chriſt, il prenne ſa part de ce Miniſtere de l'Apoſtolat lequel tu nous as commis, & qu'il y rẽpliſſe la place que Iudas a delaiſſée, pour s'en aller en vn lieu qui luy cõuient beaucoup mieux, & dõt il s'eſt rendu plus digne par la meſchanceté de ſes actes. L'ordre ſelon lequel les Apoſtres auoyent colloqué ces deux perſonnages, & qui eſt celuy auquel auſſi ie les ay nommés, monſtre que Ioſeph ſembloit auoir quelques prerogatiues dont ils auoyent fait conſideration en les comparant. Et quoy qu'ils remiſſent abſolument l'affaire au iugement de Dieu, & qu'ils fuſſent parfaitement bien diſpoſés à ſuiure ſa volonté comme il la manifeſteroit, il eſt pourtant malaiſé qu'en telles occaſions l'eſprit de l'homme ne porte ſes affections, & auec ſes affections ſes prejugés, du

s'en aller en ſon lieu.

vſ 26. Adonc ils ietterent le ſort d'iceux, & le ſort cheut ſur Matthias, & il fut mis au nombre des onze Apoſtres.

coſté du ſujet où ſe trouuent ces auantages. Mais Dieu qui n'a point d'égard à ce que les hommes eſtiment eſtre conſiderable à leurs yeux, & qui bien ſouuent, pour monſtrer la ſouueraine liberté dans laquelle il eſt de diſtribuer ſes graces à ſa volonté, prefere le moindre au plus grand, & le moins noble au plus illuſtre, en determina tout autrement que ces pretendus auantages n'en pouuoyent faire preiuger. Car quand les Apoſtres eurent prononcé cette priere auec la ferueur de zele que l'occaſion requeroit, ils prirent deux vaiſſeaux propres à cela, comme ſont, par exemple, les vrnes, dont on ſe ſeruoit ordinairement à cet vſage, & mirent dans l'vn deux billets, dans leſquels eſtoyent marqués les noms de *Ioſeph* & de *Matthias*, & dans l'autre

tre ils en mirent auſſi deux, dont l'vn portoit écrit, *Apoſtre*, & l'autre auoit eſté laiſſé blanc. Puis ayant remué ces deux vaiſſeaux à la maniere accouſtumée, ils tirerent premierement vn billet de chacun, qu'ils mirent enſemble, & puis encore vn autre, qu'ils ioignirent pareillement ; & quand ils les eurent deſpliés, le billet où le nom d'Apoſtre eſtoit écrit ſe trouua ioint à celuy de Matthias, le ſort, par la Prouidence de Dieu, luy ayant eſté fauorable. Ce que les diſciples ayant veu, ils y acquieſcerent auec reſpect, & de là en auant ils reconnurent Matthias pour tel que Dieu l'auoit ordonné, tellement que d'vn commun conſentement d'eux tous il fut dés lors aggregé pour tenir vn douziéme lieu au College des onze Apoſtres.

CHAP. II.

Verſ 1. *Et quand le iour de la Pẽtecoſte fut venu.*

R Dieu ne tarda pas beaucoup, qu'il ne ratifiaſt cette ſienne declaration par de merueilleux euenemens, dans leſquels il ne mit point de diſtinction entre ce nouuel Apoſtre & les autres onze. Car à peine cela s'eſtoit-il ainſi paſſé, que iuſtement à la fin du temps qu'on nomme la Pentecoſte, qui dure pendant ſept ſemaines, & qui ſe termine à la Feſte qui porte particulierement ce nom, les douze eſtoyent enſemble en vn meſme lieu, où ils auoient accouſtumé de conuoquer leur College, & où en attendant l'execution de la promeſſe de leur Maiſtre, ils vacquoyent d'vne meſ-

me affection à leurs exercices de pieté. Comme donc ils eſtoyent en ce bon eſtat, auquel les hommes ſont agreables à Dieu plus qu'en aucun autre, il accomplit en eux ſa promeſſe, laquelle ils auoient ouïe de la bouche de ſon Fils, & cela d'vne façon en laquelle il parut de combien la Prophetie des Anciens cedoit à leur Apoſtolat, & de combien la Loy eſtoit inferieure à l'Euangile. Car il eſt bien vray que la Loy fut publiée ſur la Montagne cinquãte iours apres la celebration de la premiere Paſque en Egypte, comme l'Euangile commença d'eſtre preſché cinquante iours apres l'immolation & la reſurrection du vray Agneau Paſchal, qui eſt noſtre Seigneur Ieſus Chriſt; mais les autres circonſtances qui ſe rencontrent en ces choſes ſont directement oppoſées.

Vers. 2. *Lors ſoudainement il ſe fit vn ſon du ciel, comme d'vn vẽt qui ſouffle en vehemence, lequel remplit toute la maiſon ou ils eſtoyent aſſis.*

La Loy eſt le miniſtere de la lettre, que Dieu n'auoit grauée ſinon ſur des plaques de pierre, au lieu qu'en cette iournée Dieu communiqua l'Eſprit, qui engraue ſes loix dans les cœurs. Si autour de la Montagne il s'entendit autrefois des voix, c'eſtoit des éclats de tõnerre, & des bruits de tremblement, qui rempliſſoyent de frayeur l'eſprit de ceux qui les oyoyent, en quoy l'on voyoit vn caractere de la nature de la Diſpenſation, qui imprimoit la terreur dans les eſprits, & qui engendroit à ſeruitude : au lieu qu'en cette iournée il s'ouït ſeulement vn ſon du ciel, qui ne portoit autre preſage ſinon que la predication de l'Euangile s'entendroit par tout, & quelle ſeroit reconnuë comme vne choſe diuine & celeſte. Ce bruit des tonnerres & des trèmblemens, qui ſe faiſoit

en la region elementaire, & qui a accouſtumé de ſe produire en partie des vapeurs qui ſortent de la terre, en partie de l'impreſſion des cauſes de la Nature, auec quelque particuliere conduite de la Prouidence, qui s'y deſployoit, eſtoit vn embleme de l'effect que deuoit produire la rencontre des émotions des paſſions & des affections des hommes, auec la doctrine de la Loy, qui n'eſtoit qu'vn renouuellement de celle de la Nature, & auec la vertu de l'Eſprit de ſeruitude, qui l'accompagnoit en la pluſpart. Au lieu qu'icy ce ſon qui venoit du ciel, comme eſt celuy que fait vn vent qui ſouffle auec beaucoup de vehemence, ne ſignifioit rien ſinon la merueilleuſe abondance de la Grace diuine & celeſte, dont les Apoſtres premierement, & puis apres l'Egliſe Chreſtienne, iuſqu'à

la consommation des siecles, deuoyent receuoir l'inspiration. Enfin ce tintamarre des tremblemens & des tonnerres, qui accompagnoit la publication de la Loy, ne s'entendit pas plus loin que ne portoit l'estenduë de la congregation du peuple, qui estoit assemblé pour l'écouter : au lieu que ce son venant du ciel ne se fit pas seulement oüir dans la chambre où les Apostres estoient assemblés, mais il remplit toute la maison, tant en haut comme en bas, & dans tous les appartemens dont elle estoit composée ; ce qui contenoit vn augure indubitable que la predication de l'Euangile resonneroit par tout l'Vniuers. De plus, quand l'Esprit saisissoit les Prophetes autrefois, c'estoit seulement par vne application interieure de son efficace, qui mettoit

Vers. 3. *Et leur apparurent des langues de partirs comme de feu, & se posa sur vn chacun d'eux.*

dans leur imagination les idées de quelques choſes qu'ils ne voyoyent point auparauant : au lieu que les inſpirations internes que les Apoſtres receurent ce meſme iour de la Pentecoſte, furent accompagnées de ſignes exterieurs, qui portoyent des marques tres-euidentes des qualités extraordinaires de l'Eſprit que Dieu leur dõnoit. Car les Prophetes, bien qu'ils fuſſent inſpirés de l'Eſprit de Dieu, ne parloient pourtant qu'vne langue, parce qu'ils n'auoyent à enſeigner qu'vne ſeule nation, & ſi quelcun d'eux eſt ſorti hors des bornes de la Iudée, le peuple auquel il a eſté enuoyé auoit quelque intelligence du langage Hebreu. Mais à l'heure de cette execution de la Promeſſe du Seigneur, il apparut aux Apoſtres des formes de langues diuiſées deça delà ſur chacun

d'eux qui ſignifioyent la faculté que Dieu leur communiquoit à tous indifferemment, de parler toutes ſortes de langages, ſelon qu'il ſeroit neceſſaire qu'ils preſchaſſent l'Euangile à diuerſes nations. Et bien que l'Eſprit de Prophetie donnaſt de belles illuminations à ceux qui en eſtoyent ſaiſis, ſi eſt-ce qu'en ce temps là, qui eſtoit le temps des ombres, il reſtoit toûjours beaucoup d'imperfection dans leurs connoiſſances,& beaucoup d'obſcurité dans leurs reuelations. Mais quant aux Apoſtres,ces langues qui leur apparurent, eſtans flamboyantes comme ſi elles euſſent eſté de feu, elles leur preſagerent que leurs inſpirations ſeroyent admirablement belles & lumineuſes, & qu'elles rempliroyent leurs entendemens d'vne merueilleuſe clarté. Adjouſtés à cela encore que quelles

que fuſſent les illuminatiõs de l'Eſprit de Prophetie, leur efficace eſtoit preſque toute bornée dans l'eſtẽduë de l'eſprit de ceux qui les receuoyent, & qu à cauſe de la condition des temps, & de la foibleſſe de cette Diſpẽſatiõ, elles produiſoient peu d'effect à éclairer & à ſanctifier le reſte du peuple. Mais dautant qu outre la clarté, le feu à cela de particulier, qu'il eſt actif & penetrant, & qu'il purifie à merueilles, en ſeparant toutes les ſubſtances eſtranges des corps auſquels il s'eſt attaché, ces langues qui paroiſſoyent comme de feu, donnerent cet aduertiſſement aux Apoſtres, que leur predication ſeroit efficace, qu'elle penetreroit dans les entendemens des hommes, & qu'elle repurgeroit leurs affections des corruptions du peché. En fin, l'Eſprit qui ſe communiquoit aux Prophetes, les ſaiſiſſoit vn icy, &

l'autre là, vn en vn temps, & l'autre en vn autre, & ceux meſmes qui le receuoyent, ne le poſſedoyent pas toûjours, parce que ſes inſpirations eſtoyent ordinairement paſſageres, & ne fixoyent pas l'entendement des Prophetes, pour eſtre arreſtés long-temps ſur vn ſeul & meſme obiet, mais voloyent de lieu en lieu, & d'vne matiere ſur l'autre, à peu prés comme cette lumiere du ſoleil qui ſe reflechiſt de deſſus la glace des miroirs, & qui pour ſi peu qu'on les remuë, voltige ſur les choſes oppoſites auec vne incomparable rapidité. Au lieu que comme cet Eſprit lequel fut donné aux Apoſtres, les trouua conuoqués & aſſis en vn meſme lieu, en vn eſtat tranquille & repoſé à merueilles, auſſi ſe communiqua-t-il à tous également en vn meſme temps, & en faiſant aſſeoir & repo-

ſer ces langues de feu ſur chacun d'eux, il leur donna aſſés à entendre que les graces qu'il leur conferoit, ſeroyent conſtantes, vniformes, toûjours ſemblables à elles meſmes, toûjours preſentes à leurs eſprits, afin de les rendre capables de fournir aux fonctions de leur miniſtere, en toute rencontre de choſes, & en toute occaſion de temps. Ils receurent donc eux tous également le S. Eſprit en telle abondance, qu'en comparaiſon des Prophetes l'on peut dire qu'ils en eſtoient tout à fait remplis; ce qui parut incõtinent en des effects émerueillables. Car eſtans, cõme ils eſtoyent, perſonnes de naiſſance populaire, & dont on n'auoit point eu de ſoin extraordinaire en leur education, de ſorte qu'ils n'auoyent point de connoiſſance d'autre langue que de celle qu'ils auoyent ſuccée auec

Verſ. 4. *Et tous furent remplis du S. Eſprit, & commencerent à parler eſtranges langages, ainſi que le S. Eſprit leur donnoit à parler.*

le lait, ils commencerent incontinent à s'expliquer en toutes ſortes de langages eſtranges & inuſités dans la Iudée, ſelon que l'Eſprit ouuroit la bouche tantoſt à l'vn tantoſt à l'autre, & les portoit à parler par ſes inſpirations. La principale cauſe pour laquelle Dieu auoit diſpenſé les choſes de telle ſorte, que l'enuoy du S. Eſprit écheut au iour de la Pentecoſte, c'eſt qu'il ſe faiſoit en Ieruſalẽ vn merueilleux concours de Iuifs, qui d'entre toutes les nations où ils eſtoyent diſperſés, venoyent à cette ſolennité. Car d'vn coſté il vouloit à cette premiere fois preſenter à ſes Apoſtres vne belle & riche occaſion d'employer leurs dons, & de l'autre, il procuroit que par ce moyen grande quantité de témoins peuſſent dépoſer de la verité du miracle, & en porter la renommée aux

Verſ. 5. *Or y auoit-il des Iuifs ſe iournans en Ieruſalem, hommes craignans Dieu, de toute nation qui eſt ſous le ciel.*

lieux de leur diſperſion. Il y auoit donc alors en Ieruſalem, outre les habitans ordinaires de la ville, vne incroyable multitude d'autres Iuifs, que le zele du ſeruice de Dieu y auoit attirés d'entre toutes les Nations du monde, pour auoir part aux Feſtes de cette ſaiſon, & que la deuotion auoit accouſtumé d'y retenir vn temps aſſés conſiderable. Eſtant donc arriué que les domeſtiques de la Maiſon où le miracle s'eſtoit fait, & les autres diſciples qui en auoyent eu la connoiſſance, en épandirent le bruit par la ville, & le raconterent à tous venans, il s'amaſſa incontinent vne grande foule de gens, qui les vns par curioſité, les autres par admiration, & les autres pour s'informer de la verité de la choſe, vinrent au lieu où les Apoſtres eſtoyent. Et quand ils les eurent veus, & qu'ils

Verſ. 6. *Apres donc que le bruit en fut fait, vne multitude vint enſemble, laquelle fut eſmuë en ſon eſprit, pourtant qu'vn chacun les oyoit parler en ſon propre langage.*

eurent parlé tantoſt à celuy-cy, tantoſt à celuy-là, de ſorte qu'il n'y en eut pas vn des douze qu'ils n'entendiſſent, on ne ſçauroit ſuffiſamment exprimer l'émotion & l'eſtonnement que toute cette multitude en receut, n'y en ayant aucun, quoy qu'elle fuſt compoſée de fort differentes nations, qui ne les euſt ouï parler le langage qu'il ſçauoit, & qu'il auoit appris dans la region de ſon habitation dés ſon enfance. Surpris donques qu'ils eſtoyent, & comme tranſportés hors d'eux meſmes, ils ſe demandoyent les vns aux autres : Mais ie vous prie dites moy, tous ces hommes là qui parlent ainſi tant de langues, ne ſont ils pas de la contrée qu'on appelle Galilée, où non ſeulement on ne connoiſt point d'autre langage que celuy qui eſt maintenant populaire dans la Iu-

Verſ. 7. *Dont ils eſtoyent tous eſtonnez, & s'eſmerueil. loient, diſãs: Voicy, tous ceux-cy qui parlent ſont-ils pas Galiléens?*

dée & dans la ville de Ieruſalem, mais d'où meſme les habitans ſont ordinairement eſtimés les moins polis & les plus ignorans de toute la nation Iudaïque? Cõment donc ſe peut il faire que nous tous tant que nous ſommes, les oyons ainſi s'expliquer en nos propres langues, ſelon que chacun de nous parle naturellement? Pour vn ou deux idiomes, ou l'eſtude, ou les voyages en peuuent acquerir l'vſage à ceux qui s'y ſont adonnés. Mais quel exemple a-t-on iamais veu que tant de gens, eſtimés ſimples & idiots, ſe ſoyent fait entendre ſi parfaitement en tant de façons, & en langues qui ont ſi peu d'affinité & de correſpondance entr'elles? Car nous ſommes icy ramaſſés du Septentrion & du Midy, de l'Orient & de l'Occident, & s'il faut le dire ainſi,

Verſ. 8. *Cõment donc chacun de nous les oyõs nous parler en noſtre propre langage, auquel nous ſõmes nays?*

Verſ. 9. *Parthes. & Medes, & Elamites, & qui habitent en Meſopotamie, & en Iudée, & en Cappadoce. Pont & Aſie.*

de tous les endroits de la terre. Les vns d'entre nous ſont venus de Parthie, & de Medie, & du pays qu'on appelle Elymaïs, & de Meſopotamie, qui ſont du coſté du Leuant. Les autres ſont venus des parties de la Iudée qui approchent de la Syrie, & de Cappadoce, & de Ponte, & d'Aſie, & de Phrygie, & de Pamphylie, qui à l'egard de la Iudée tournent du coſté du Septentrion. D'autres ſont venus d'Egypte, & des parties de Lybie qui ſont au long de la coſte de Cyrene, vers où eſt le Midy de Ieruſalem. Et du coſté du Couchant nous ſommes venus quant à nous, qui habitons ordinairement à Rome. Iuifs de nature, Iuifs de profeſſion, & Proſelytes, habitans des Iſles de la mer Mediterranée, comme les Creteins; ou bien eſpars dans les regions les moins ordinairement frequen

Verſ. 10. *Phrigie, & Pamphylie, Egypte, & és parties de Libye, qui eſt à l'endroit de Cyrene, & ceux qui ſe tiennent à Rome.*

Vſ. 11. *Et Iuifs, & Proſelytes, Cretes, & Arabes, nous les oyons parler en nos langages les choſes magnifiques de Dieu.*

frequentées ; & qui entretiennent le moins de commerce auec les autres nations ; comme ceux qui demeurent en Arabie, au delà des montagnes & des deſerts, nous les oyons tous parler chacun en nos propres langages, &, ce qui eſt le plus admirable, en choſes extraordinaires & magnifiques, comme ſont celles qui concernent la merueille des vertus & des œuures du Createur. Car encore void-on bien quelques gens, qui dans les choſes triuiales, & qui ſont connuës à tout le monde, ont par frequentation & par vſage, appris à ſe demeſler en quelque ſorte de la conuerſation qu'il faut qu'ils ayent dans vn pays ou parmy vn peuple eſtranger. Quoy que leur accent, ou leur heſitation, ou quelque autre defaut de leur parler les découure incontinent. Mais ſi

vous venés à les tirer hors de ces matieres populaires à des ſujets vn peu releués, apres deux ou trois paroles eſtropiées & chancelantes, ils demeurent muets comme des poiſſons. Au lieu que ceux cy parlent extremément coulamment des choſes les plus ſublimes du monde, telles que ſont l'eſperance du ſalut, & le moyen d'y paruenir, & la vie, & la ſouffrance du Meſſie, & ſa reſurrection glorieuſe par la Puiſſance de Dieu. Ils eſtoyent donc tous dans vn eſtonnement extreme, parce que voyans bien la merueille de ce grand effet, ils en ignoroyent tout à fait la cauſe, & n'en pouuoyent conjecturer ny l'euenement ny la fin ; ce qui faiſoit qu'en cette agitation de leurs eſprits, ils s'entr'interrogeoyent toûjours, ſans ſe pouuoir ſatisfaire, & ſe demandoyent les vns aux au-

Verſ. 12 *Ils eſtoient donc tous eſtonnés, & s'eſmerueilloient, diſans l'vn à l'autre: que veut dire cecy?*

tres, mais que veut dire cecy? Mais quoy que telle fuſt la diſpoſition de cette grande multitude de Iuifs eſtrangers qui eſtoyent accourus là, il ne laiſſa pas de s'y trouuer des eſprits profanes, d'entre ceux de la ville de Ieruſalem, qui monſtrerent bien en cette occurrence quelle eſt l'obſtination naturelle & l'extrauagance de l'entendement de l'homme. Chacun ſçait que le vin, quand on en boit vn peu largement, enuoye des fumées à la teſte, qui par leur chaleur & leur agitation, remuent les idées ſoit des paroles ſoit des choſes, qui ſont en reſerue dans la memoire, & les preſentent à l'imagination. De là vient que ceux qui ont appris quelque choſe des langues eſtrangeres, diſent auec plus de facilité ce qu'ils en ſçauent, quand ils ont ainſi l'eſprit échauffé, & que les images

Vſ. 13. Et les autres ſe mocquans diſoient: Ceux cy ſont pleins de mouſt.

meſmes des choſes leur en reuiennent plus aiſément en la Fantaiſie. Et pource que cette émotion donne quelquesfois des ſaillies extraordinaires à l'ame, vous diriés que ceux qui ſont en cet eſtat, ſentent quelque eſpece d'enthouſiaſme, qui les éleue vn peu plus haut que ne porte d'ordinaire l'vſage de l'eſprit humain. Or y a-t-il vne diſtance infinie entre les eleuations que donne le vin, qui ſont paſſageres, bizarres, inegales, & entrerompuës, & qui, quoy qu'il en ſoit, ne mettent rien de nouueau dans l'eſprit de l'homme, mais réueillent ſeulement ce qui y eſtoit desja : & les inſpirations des Apoſtres, qui auec la ſublimité incomparable des choſes, & la fluidité des paroles, auoyent vne teneur conſtante, & qui ne ſe démentoit point, & dans leſquelles il paroiſſoit qu'ils

auoyent receu des impreſſions de la vertu d'enhaut, qui paſſoyent infiniment la meſure de toutes leurs cõnoiſſances precedẽtes. Et neantmoins, cõme s'il y euſt eu quelque cõformité entre des choſes ſi differentes, ces impies en firent vne raillerie, aux aſſiſtans & dirẽt. Ne vous imaginés pas que ces gẽs là ſoyent Prophetes. Ces inſpirations ne leur viennent que de la douce liqueur qui diſtille de la vendange, de laquelle ils ſe ſont remplis. Mais la deriſion que ces profanes en penſerent faire, ne fit ſinon fournir aux Apoſtres l'occaſion de commencer à preſcher authentiquement les myſteres de l'Euangile, & de faire paroiſtre auec plus d'éclat la merueille de leurs dons. S. Pierre auoit naturellement vn peu plus d'ardeur que les autres, & la grace de l'Eſprit ne luy auoit

Vſ. 14. Mais Pierre eſtant auec les onze eſleua ſa voix, & leur dit: Hommes Iuifs, & vous tous qui habités en Ieruſalem cecy vous ſoit notoire, & mettez mes paroles en vos oreilles.

Vſ. 14. Mais Pierre eſtant auec les onze eſleua ſa voix & leur dit: Hommes Iuifs, & vous tous qui habitez en Ieruſalem cecy vous ſoit notoire & mettez mes paroles en vos oreilles.

pas oſté ce temperament. Mais outre l'inclination que ſa cõplexion luy donnoit à ſe tirer le premier en auant pour refuter cette calomnie, il eſtoit fondé dans la conceſſion de ſon Maiſtre, d'entamer le premier la predication de l'Euangile, & de faire l'ouuerture à l'eſtabliſſement du regne de Chriſt. Les douze eſtoyent bien d'vne autorité tout à fait égale, & aucun d'entr'eux n'auoit iuriſdiction ſur ſes compagnons. Car l'Apoſtolat eſtoit vne charge ſouueraine, & qui par conſequent ne mettoit point d'inegalité de puiſſance, ny de difference de rang entre ceux qui la poſſedoyent. Mais neantmoins en tout college compoſé de pluſieurs perſonnes, il faut neceſſairement qu'il y ait vn ordre, & cet ordre ne ſe peut maintenir ſans la preſeance d'vn premier, à qui les

autres deferent comme au moderateur de la compagnie, & qui prenne la parole en leur aſſemblée, pour euiter la confuſion. Saint Pierre donc ayant receu cette prerogatiue de noſtre Seigneur, & les autres ne la luy conteſtans pas, il ſe mit alors à la teſte de leur troupe, & ſe preſentant ainſi à toute cette multitude auec vne contenance aſſeurée, & qui témoignoit aſſés le ſentiment qu'il auoit du miracle fait en eux tous, il eſleua ſa voix bien haut, afin de ſe faire mieux entendre, & commença les fonctions de ſa charge par ce magnifique propos. Hommes Iuifs, poſterité du pere Abraham, & race des Saints Patriarches, tant vous qui eſtes icy venus des diuers endroits de voſtre diſperſion, que ceux qui s'y ſont rendus des contrées de la Iudée, & vous

encore qui habités dans la ville de Ieruſalem: tous tant que vous eſtes, ſans en excepter aucun, ie vous demande autant d'audience & d'attention, que requiert l'importance des choſes que i'ay deſſein de vous propoſer, & que vous les receuiés non ſeulement dans vos oreilles, mais principalement en vos cœurs. Car il ne faut pas que vous vous laiſſiés abuſer à cette impertinente imagination dont quelques vns d'entre vous monſtrent qu'ils ſe ſont laiſſés ſurprendre; que ceux que vous oyés ainſi parler diuers langages, & dire des choſes extraordinaires, ayent plus pris de vin qu'il ne faut. Quand la choſe ne ſe refuteroit point, comme elle fait, d'elle meſme, l'heure ſeule du iour à laquelle nous nous rencontrons, empeſcheroit que cette reproche n'euſt au-

Verſ. 15. *Car ceux cy ne ſont point yures, comme vous cuidez, veu qu'il eſt la troiſie, me heure du iour.*

cune probabilité. Vous voyés qu'il n'y a que trois heures que le Soleil paroiſt ſur noſtre horizon, de ſorte que ſe leuant en cette ſaiſon enuiron cinq heures, il ne peut eſtre tout au plus que huict heures du matin. Or y a-t-il fort peu de gens ſi adonnés ou à leur gouſt, ou à leur ventre, que de ſe remplir ſi toſt ſoit de viande ſoit de vin. Encore ceux qui ont quelque ſentiment de pieté ont-ils accouſtumé, ſi quelque indiſpoſition ne les empeſche, de differer à gouſter choſe quelconque, iuſques apres la priere publique, qui ſe fait plus tard que n'eſt l'heure où nous nous trouuons maintenant: & aux iours extraordinaires, comme ſont les Feſtes ſolemnelles, la deuotion fait en la pluſpart qu'ils ne desjeunent ſinon à midy. Quelle raiſon donc y peut-il auoir d'accuſer moy & mes

compagnons, d'auoir ainſi paſſé par deſſus toutes les bornes de ſobrieté & de bien-ſeance ? Mais cette merueille a bien vne autre cauſe que celle que vous vous imaginés, & ſi vous y eſtes attentifs, vous y remarquerés clairemẽt l'accompliſſement des anciennes Propheties. Car vous ſçaués que Ioël, ayant au ſecond de ſes Reuelations predit de grandes calamités temporelles à nos anceſtres, apres les auoir à cette occaſion tres-viuement exhortés à la repentance, & leur auoir promis que par ce moyen Dieu s'appaiſeroit enuers eux, & leur enuoyeroit ſes benedictions comme auparauant, il ſe tourne ſelon la couſtume des autres Prophetes, aux promeſſes & aux conſolations ſpirituelles, & raſſeure leurs courages par la prediction du Meſſie, & par la re-

℣. 16. Mais c'eſt ce qui a eſté dit par le Prophete Ioël.

℣. 17. Et aduiendra és derniers iours (dit le Seigneur) que ie eſpandray mon eſprit ſur toute chair: & vos fils & vos filles Prophetiſeront, & vos ieunes gens verront viſions, & vos anciens ſongeront ſonges.

preſentation des graces ineſtimables qui deuoyent accompagner ſon aduenement. Bien eſt vray que dautant que ny luy ny les autres ne voyoyent les choſes que de fort loin, ils ne diſtinguoyent pas nettement cet aduenemẽt en premier & en ſecond, & qu'à cette occaſion dans leurs oracles ils meſloyent ordinairement, comme appartenantes à vn meſme temps, des choſes que les euenemens feront voir ſeparées de grands interualles. De plus, dautant que depuis le retour de la captiuité de Babylon, & la reſtauratiõ de Ieruſalem & du Temple, noſtre nation a creu que cette ville ſeroit immortelle, au moins autant que le peut eſtre l'Vniuers, de ſorte qu'elle ne verroit ſa fin ſinon lors qu'on verroit celle du Monde, & qu'alors il n'eſtoit pas expedient de demeſler ces choſes là

diſtinctement, ny d'aſſigner à cette Cité le terme prefix de ſa durée, les Prophetes enueloppent aucunefois ce qui concerne la ruine de Ieruſalem, & ce qui regarde le dernier Iugemẽt du Monde, dans vne meſme prediction, & ce d'autant plus que cette terrible iournée que Ieruſalem attend, doit eſtre vn embleme, & par maniere de dire, vn eſſay de ce qui doit arriuer en ce grand & merueilleux iour auquel Dieu doit iuger toute la terre. Et c'eſt pour cela que Ioël a autrefois prononcé ces admirables paroles. Iuſques icy ie vous ay denoncé les iugemens de Dieu, & vous ay quãd & quand promis ſes benedictions, ſi vous vous retournés à luy par vne ſerieuſe repentance, & l'on verra l'accompliſſement de ma Prophetie en vos iours, & en ceux de vos enfans apres vous. Mais la mi-

ſericorde de l'Eternel ne s'en arreſtera pas là, & ſe ſignalera bien d'vne autre façon en toutes ſortes de benedictions ſpirituelles. Car apres ces choſes que ie viens de vous declarer, & dans ce periode des temps qu'on peut appeller les derniers, parce qu'apres eux il ne viendra plus de nouuelle Diſpenſation ſous laquelle l'Egliſe de Dieu doiue demeurer en la terre, il arriuera des choſes tout à fait émerueillables, & qui rempliront les eſprits des mortels d'autant de ioye que d'eſtonnement. C'eſt qu'au lieu, dit l'Eternel, que iuſques à maintenant ie n'ay diſtribué de mon Eſprit que fort écharſement aux hommes, ie le communiqueray alors en vne telle abondance, que ce ſera comme ſi ie le verſois des cieux & le reſpandois ainſi que des eaux. Et derechef, au lieu que ie choiſiſſois les

perſonnes à qui ie le deuois communiquer, & mettois grande difference entre les deux ſexes en cet égard, & dans vn meſme ſexe entre les conditions & entre les aages, deſormais, ces diſtinctions leuées, l'abondance de mon Eſprit viendra ſur toutes ſortes de perſonnes humaines indifferemment. Tellement que non ſeulement vos fils prophetiſerõt, mais vos filles auſſi; ce dont à peine tous les ſiecles precedens ont-ils veu aucun exemple: & à vos ieunes gens, qui ont bien d'ordinaire d'autres tranſports que ceux de l'Eſprit de Prophetie, ie feray voir des viſions & des apparitions des cieux, comme à ceux qui ſont anciens entre vous, i'addreſſeray des ſonges miraculeux, & des reuelations des choſes futures. Et bien que ma parole, quand vne fois ie l'ay prononcée, eſt vn enga-

Verſ. 18. *Et pour vray en ces iours là i'eſpãdray de mon Eſ-*

gement inuiolable ; & que ie ne tranſgreſſe iamais, tellement que pour obliger dauantage ma fidelité ie n'ay pas beſoin de reïterer mes promeſſes, ſi eſt-ce que pour vous en aſſeurer dauantage, ie le vous repeteray icy ; c'eſt qu'en ces iours là ie reſpandray de mon Eſprit ſur mes ſeruiteurs & ſur mes ſeruantes, ſans difference d'aage, ſans diſtinction de ſexe, & ſans auoir aucun égard à la diuerſité des conditions ; de ſorte qu'eux tous indifferemment ſeront faits partipans en vn haut degré, de ces graces extraordinaires du Ciel, qui iuſques icy ont rendu les ſeuls Prophetes ſignalés & admirables aux autres hommes. Et quand apres auoir ainſi répandu ma liberalité ſur les habitans du monde, ie viendray, parce qu'ils ne l'auront pas reconnuë, à y déployer mes iuge-

prit ſur mes ſeruiteurs & ſur mes ſeruantes, & prophetiſeront.

Verſ. 19. *Et feray des choſes merueilleuſes au ciel en haut, & ſignes en terre en bas, ſang*

feu, & vapeur de fumée.

gemens, alors ie mettray dans les cieux des prodiges qui les épouuanteront d'enhaut, & feray des ſignes & des miracles en la terre, qui leur donneront de la frayeur & de l'eſtonnement là bas : les meurtres & les carnages s'y ferõt ſi terribles & en ſi grand nombre, que le ſang en coulera & en regorgera de toutes parts : le feu deſolera le temple & la ville de Ieruſalem, puis apres il embraſera tout l'Vniuers; & en fin la fumée & la vapeur qui en montera vers le ciel, rendra ſon apparence terrible. Car elle obſcurcira tellement le ſoleil de ſon épaiſſeur, qu'au lieu de la lumiere qui en reſplendit, comme d'vn corps le plus lumineux de tous, on n'y verra qu'vne épouuãtable obſcurité, cõme s'il eſtoit deuenu opaque & tenebreux en ſa ſubſtance. Et les parties les plus ſubtiles du ſang, que

Vers 20. *Le Soleil ſera changé en tenebres, & la Lune en ſang deuant que ce grand & manifeſte iour du Seigneur vienne.*

que les vertus attractiues des cieux eſleueront en la region de l'air, teindront les rayons de la Lune de leur couleur, de ſorte que ſa face paroiſtra comme ſi elle eſtoit ſanglante. Encore ne ſera-ce tout cela que des auant-coureurs & des aduertiſſemens de ce grand & illuſtre iour auquel le Seigneur doit apparoir, pour prononcer & executer ſon terrible iugement contre l'incredulité & l'endurciſſement des hommes. Neantmoins, cette prediction ne doit pas tellement vous épouuanter, que vous vous laiſſiés engloutir au deſeſpoir & à la triſteſſe. Car Dieu ne leuera pas tellement la bonde à ſa Colere, qu'il ne laiſſe aux miſerables mortels aucun moyen d'échapper ſes iugemens. Il leur donnera accés à ſa miſericorde par le moyen du Redempteur qu'il leur fera propoſer,

Verſet. *Et aduiendra que quiconque inuocquera le nom du Seigneur ſera ſauué.*

tellement que quiconque croira en luy, & quiconque témoignera sa foy par la profession de l'Euangile, & par l'inuocation du Nom de ce Seigneur Eternel, & de ce Sauueur de l'Vniuers, celuy là sera participant de son salut. Et comme il ottroye à la nation des Iuifs vn certain espace prefix pour venir à repentance, à scauoir, iusqu'à la destruction de la ville de Ierusalem; pendant lequel temps l'Euangile y sera presché ; il donne à tous les peuples de l'Vniuers vn terme de se reconnoistre & de croire en luy, à scauoir, iusqu'au iugement du dernier iour, pendant lequel temps la doctrine de salut sera annoncée par toute la terre. Si bien que ceux d'entre les Iuifs qui se conuertiront entre cy & le temps que Dieu a ordonné contre cette pauure nation, seront exemptés des calami-

tés qui se preparent pour elle: comme ceux d'entre les humains qui se conuertiront entre cy & le dernier iour, seront exceptés & mis à part, quand le Seigneur exercera iugement contre tout le reste du Monde. Cela donc estant ainsi, Hommes Israëlites, qui nous estes en vne consideration souueraine, parce que vous estes la race des Patriarches, & la posterité d'Abraham, ie vous exhorte & vous coniure, que laissant à part toutes autres choses, & mettant bas tous preiugés, vous prestiés vne attention singuliere à ce que i'ay à vous representer. Vous sçaués quel est Iesus, qu'on a surnommé le Nazarien, parce que c'estoit à Nazaret qu'il faisoit ordinairement sa demeure: & vous n'ignorés pas que s'il n'a eu l'approbation des hommes, quoy que la saincteté incor-

Vers 22. *Hommes Israëlites, ovés ces paroles: Iesus de Nazareth approué homme de Dieu entre vous par puissans faicts, par merueilles, & par signes, lesquels Dieu a faits par luy au milieu de vous comme aussi vous sçaués.*

ruptible de ſa vie la luy a fait meriter, on ne peut pas nier qu'il n'ait eu celle de Dieu d'vne façon ſi authentique, qu'il n'y a iamais rien eu de pareil. Car des cieux où il eſt, il l'a rẽdu illuſtre ça bas entre vous & deuant vos yeux, par des preuues indubitables de ſa puiſſance infinie, par des operations merueilleuſes, & qui parce qu'elles ne pouuoyent proceder des facultés des creatures, rauiſſoyent en admiration ceux qui les voyoyent, & par des actions qui témoignoyent de la preſence de Dieu en la terre. Leſquelles choſes il a executées par luy, non en quelque lieu caché, non en quelque coin de la Iudée, de ſorte qu'elles puiſſent eſtre accuſées d'impoſture, ou ſoupçonnées de ſuppoſition: mais icy meſmes, dans le cœur de la nation, au lieu le plus celebre de la Iudée, en voſtre pre-

ſence & ſous vos yeux, de ſorte que quand tous les autres hommes en ignoreroyent, vous n'en pouués douter quant à vous, non plus que d'vne choſe dont vous aués vne pleine & entiere connoiſſance. Or eſt-il bien vray que ſa mort, laquelle eſt interuenuë là deſſus, ſeroit pour dõner du ſcandale, à qui n'en ſauroit pas les cauſes, & qui n'en conſidereroit pas le ſuccés. Et eſt bien vray encore que de vous en faire mention, il ſemble que ce ſoit matiere d'offenſe pour vous, comme ſi on vous en faiſoit reproche. Mais quoy que les cauſes inferieures ne ſçauroyent ſe lauer du blaſme qu'elles ont encouru en cette occaſion, il faut pourtant remonter plus haut à la conſideration de celle qui gouuerne tout, & ſous laquelle les autres ne ſont que comme des inſtrumens qui execu-

Verſ. 23. *Iceluy eſtant liuré par le conſeil deſiny & Prouidence de Dieu, l'auez pris, & le crucifiant l'aués occis par les mains des iniques.*

tent ſes eternelles ordonnances. Car ç'a eſté par vn conſeil arreſté, & par vne Prouidence ſpeciale de Dieu, que Ieſus a eſté liuré à ſes ennemis, que vous l'aués pris de la main de celuy qui le vous a vendu, que vous aués procuré qu'il ait eſté attaché à vne ignominieuſe Croix, & qu'ainſi vous l'aués mis à mort ; non pas en le crucifiant de vos propres mains, mais en vous ſeruant pour cela des mains des Gentils, qui ont monſtré en cette occaſion combien ils ſont dignes du tiltre d'iniques & de meſchans, dont nous autres Iuifs les qualifions d'ordinaire. Quant au ſuccés de cet accident, il remedie magnifiquement au ſcandale qu'on en voudroit prendre. Car Dieu par ſa grande puiſſance a reſſuſcité ce Ieſus d'entre les morts; & quoy que quand la mort s'eſt

Verſ. 24. *Lequel Dieu a reſſuſcité, ayant diſſipé les douleurs de la mort pour autant qu'il n'eſtoit poſſible qu'il fuſt retenu d'icelle.*

rendue maiſtreſſe de quelcun, elle le tient ſi bien garrotté qu'il eſt abſolument impoſſible que de luy meſme il ſorte de ſes liens, ſi eſt-ce que Dieu les a ou rompus ou deſnoüés à l'égard de celuy-cy, & qu'il l'a remis incontinent dans la iouïſſance de la vie. Et bien que cela ſoit merueilleux, ſi ne doit il paroiſtre incroyable à qui que ce ſoit; veu meſmes qu'au lieu qu'il ſemble qu'il ſoit impoſſible que les autres ſe tirent de la main de la mort, il eſtoit abſolument impoſſible de celuy-cy qu'il demeuraſt en ſa puiſſance. Et pour le vous prouuer ie ne vous allegueray pas la dignité inenarrable de ſa perſonne, qui n'a peu ſuccomber à la mort ſinon par diſpenſation: ny la nature de ſa Charge, qu'il ne pouuoit exercer s'il fuſt demeuré entre les morts: ny le deſſein de ſon en-

Pſ. 25. Car Dauid dit de luy, Ie contemplois toûjours le Seigneur en ma preſence: car il eſt à ma dextre, afin que ie ne branſle.

uoy, qui eſt le ſalut de nous tous, lequel il ne pourroit accomplir s'il eſtoit giſant dans le ſepulcre: ny les autres choſes de cette nature qui rendoyent ſa reſurrection neceſſaire, leſquelles ie paſſe ſous ſilence, parce que vous n'eſtes pas encore capables de les conceuoir. Ie vous diray ſeulement que quand vne fois Dieu par ſes Prophetes a produit quelque euenement, il n'y a obſtacle, quel qu'il ſoit, qui puiſſe empeſcher qu'il n'arriue. Si donc vous vous ramenteués ce que Dauid a dit autrefois au Pſeaume ſeiziéme, & ſi vous le conſiderés attentiuement, vous trouuerés que c'eſt de Ieſus qu'il a parlé, & non d'aucun autre. Au fort de mes combats, dit-il, & dans les perils de mort qui paroiſſoyent les plus eminens, à l'heure que ie me voyois deſtitué de tout ſupport d'entre les

humains, & comme abandonné à la paſſion de ceux qui cherchoyent ma vie, ie n'ay point neantmoins perdu courage, & me ſuis toûjours fermement attendu au ſecours de l'Eternel. Parce que des yeux de ma foy, que i'ouurois & que i'arreſtois dautant plus fermement ſur luy, que ceux de mon corps n'apperceuoyent point de ſecours pour moy en la terre, ie le voyois toûjours comme vn protecteur à mes coſtés, & comme vn defenſeur qui combattoit à ma dextre, afin que mes ennemis n'euſſent pas le deſſus de moy, & que meſmes ils ne peuſſent m'esbranler dans la poſture ou ie me trouuois, tant s'en faut qu'ils me renuerſaſſent. Voila pourquoy, au lieu qu'en telles ſortes de dangers on a accouſtumé d'auoir le cœur ſerré de triſteſſe & de peur, & la langue atta-

Verſ. 26. *Pource mon cœur s'eſt eſioüy, & ma langue en a eu liesſe, & outre plus ma chair repoſera en eſperance.*

chée au palais iuſques à ne pouuoir parler, & tout le corps en tremblement & en tranſe; mon cœur s'eſt alors épanouï de l'abondance de la ioye qui le rẽpliſſoit, ma langue, qui eſt l'inſtrument de la celebration de la gloire de l'Eternel, & qui en deuient toute glorieuſe elle meſme, en a temoigné ſon exultation; & de plus, ie preſſens certainement que ma chair, qui eſt celle qui craint naturellement la mort, demeurera ferme en ſon repos, auec vne attente indubitable de ſa deliurance. Car quoy qu'il en ſoit, Eternel, ma perſonne t'eſt en telle recommandation, & elle eſt ſi chere à ta dilection paternelle, que tu ne l'abandonneras point au lieu auquel on couche les morts; & que tu ne ſouffriras point que ton Saint, celuy que tu aimes, celuy que tu fauoriſes, celuy que tu conſide-

Verſ 27. *Car tu ne delaiſſeras point mon ame en enfer, & ne permettras point que tõ Saint ſente corruption.*

res par deſſus tous les autres hommes du monde, ſente la corruption qui regne dans les tombeaux. Mes ennemis ont creu m'amener iuſques dans les portes de la mort ; mais quant à toy tu m'as fait experimenter quelles ſont les voyes par leſquelles on retourne à la vie : & au lieu que ceux qui me pourſuiuoyent ont eſtimé qu'ils combleroyent mon ame de triſteſſe & de douleur en me faiſant enuiſager le treſpas, ie ſuis aſſeuré que tu me rempliras d'vn inenarrable contentement, quand tu me feras contempler ta ſainte & auguſte face en ton Sanctuaire. Hommes freres, car il faut que ie vous appelle ainſi en vertu de la communion que nous auons à meſmes eſperances & en meſme ſang, vous n'ignorés pas cette commune creance de toute noſtre nation, que Dauid a

Verſ. 28. *Tu m'as fait cognoiſtre les voyes de vie, tu m'empliras de lieſſe auec ta face.*

Verſ. 29. *Hommes freres, qu'il ſoit licite de dire hardiment du Patriarche Dauid, qu'il eſt treſpaſſé, & eſt enſeuely: & ſon ſepulchre eſt entre nous iuſques à ce iour.*

eſté vne figure bien expreſſe du Meſſie qui deuoit venir, & que dãs les choſes qui luy ſont aduenuës en ſon temps, Dieu a mis vne eſpece de crayon & vne repreſentation de celles qui deuoyent arriuer au Sauueur du Monde. Et vous deués encore moins ignorer que toutes les anciennes Ecritures tendent au Meſſie comme à leur fin, & que les Prophetes, dans le tranſport de leurs inſpirations, ſoit qu'ils parlent premierement d'eux meſmes comme de types, ſoit que l'Eſprit les éleue & les emporte au delà des bornes des choſes qui leur peuuent conuenir entant qu'ils ſont tels, prononcent quelquesfois des paroles, & laiſſent aller des éclairs & de choſes & d'expreſſions, qui ne ſe peuuent verifier en leurs perſonnes, ny dans les conjonctures des affaires de leur temps, & dont l'ac-

compliſſement eſt reſerué à ces ſiecles bien-heureux qui ont eſté iuſqu'à maintenant la matiere de nos eſperances. Or oſeroy-je bien vous dire franchement & hardiment que dans celles que ie viens de vous rapporter il y en a de cette façon, dont on ne ſçauroit dire qu'elles trouuent leur verité dans la perſonne du Prophete. Car Dauid a bien eſté vn perſonnage incomparable, & qui a eu des auantages ſi ſignalés, & meſmes en ce qu'il a eſté la ſouche d'où s'eſt prouignée la race royale dont la ſemence n'eſt point encore eſteinte en noſtre nation, qu'on le peut bien appeller du glorieux nom de Patriarche. Et il a bien à la verité éprouué diuerſes grandes & comme miraculeuſes deliurances en ſon temps, Dieu l'ayant tiré de quantité de perils où la mort ſembloit eſtre ineuitable.

Mais tant y a qu'auſſi bien que les autres hommes il eſt treſpaſſé vne fois, & qu'il a eſté enſeueli & mis au ſepulcre comme ſes peres. Et afin que la poſterité, en liſant ces magnifiques paroles en ce Pſeaume, ne s'imaginaſt pas qu'il luy fuſt arriué quelque choſe comme à Elie ou à Henoc, la Prouidence de Dieu a voulu qu'à trauers tant de rauages & de deſolations qui ſe ſont faites en noſtre pays, ſon ſepulchre ſoit demeuré entre nous iuſques à ce iour, pour porter temoignage à la verité de ce que ie dis, qu'il n'auoit pas prononcé cette ſentence pour luy meſme. Mais chacun ſçait que les Prophetes ont eſté nommés Voyans, non parce qu'ils euſſent les yeux du corps plus ouuerts ou plus lointains que les autres hommes, mais parce qu'ils auoyent les

Verſ 30. *Comme ainſi ſoit donc qu'il fuſt Prophete, & qu'il ſceuſt que Dieu luy auoit promis auec iurement que du fruict*

de ſes reins il feroit ſeoir ſur ſon throne.

entendemens beaucoup plus illuminés, & que là où l'eſprit humain s'éblouït & ſe reboûche naturellement, Dieu leur donnoit d'y penetrer bien auant, & meſmes de percer dans l'aduenir, & d'y apperceuoir quelques rayons de ce qui eſtoit encore couuert de l'obſcurité de tant de ſiecles. Dauid doncques eſtãt Prophete, & meſmes en quelque ſorte extraordinairement ſignalé, ce n'eſt pas choſe eſtrange s'il a eu de telles éleuations d'eſprit. Car outre les autres anciennes Propheties, dãs leſquelles l'aduenemẽt du Meſſie eſtoit predit, il ſçauoit ce que Dieu luy auoit promis, & meſmes auec ſerment, ſelon ces paroles du Pſeaume cxxxii. *L'Eternel a iuré la verité à Dauid; il ne s'en deſtournera point; diſant, Ie mettray du fruit de ton ventre ſur ton trône.* Tellement que fondé ſur deux cho-

ſes auſquelles il eſt impoſſible que Dieu mente, à ſçauoir, ſa promeſſe & ſon ſerment, il ne doutoit nullement que du fruict de ſes reins ſelon la chair, & par la voye de la generation naturelle, Dieu ne luy donnaſt de la poſterité, de laquelle il ſuſciteroit en fin le Chriſt, pour le faire ſeoir ſur le trône du peuple de Dieu, que Dauid auoit tenu, & qui auoit eſté dõné à ſa race. De ſorte qu'eſtãt éclairé de l'Eſprit de Prophetie, & preuoyant dans l'auenir l'accompliſſement de cette promeſſe, il a repreſenté dans la deſcription de ſes combats, l'image de ceux auſquels le Meſſie ſeroit expoſé: mais quand il a fallu en predire le ſuccés, par lequel il deuoit paruenir à la iouïſſance de ſon royaume, il en a parlé en termes qui ne peuuent conuenir ſinon à la reſurrection de Chriſt; en diſant que ſon

Ver. 31. Luy preuoyant, a parlé de la reſurrection de Chriſt; que ſon ame n'a pas eſté delaiſſée en enfer, & que ſa chair n'a point ſenty de corruption.

que ſon ame, c'eſt à dire, ſelon le ſtile des Hebreux, ſa perſonne n'a point eſté delaiſſée au ſepulchre, & que ſa chair n'a point ſenti de corruption. Car quant à luy, ayant eſté ſi long-temps dans ſon tombeau, il eſt certain qu'il n'y a pas eſté exempté de la pourriture. Mais quant à Ieſus, cette prediction a eſté accomplie en luy. Car il eſt bien vray qu'il eſt mort, & nous ne vous le nions pas: mais il eſt tres-certain auſſi que Dieu la reſſuſcité des morts; de quoy nous vous pouuons rendre vn tres-certain & tres-autentique temoignage. Car nous tous, tant que nous ſommes, qui parlons maintenant à vous, l'auons depuis ſa mort contemplé de nos yeux, & touché de nos mains, & reconnu diuerſes fois par toutes ſortes de preuues, plein de vie & d'incorruption, &

Vſ. 32. Dieu a reſſuſcité iceluy Ieſus: de laquelle choſe nous tous ſommes teſmoins.

comme nous en ſommes tres-profondement perſuadés, nous ſommes auſſi ordonnés pour le certifier aux autres. Et ie vous laiſſe à recueillir vous meſmes de ce que i'ay dit, la concluſion que i'en veux tirer, c'eſt que ce Ieſus, duquel nous vous teſtifions qu'il eſt reſſuſcité, eſt veritablement le Meſſie. Car puis qu'il s'eſt declaré tel, & qu'il l'a preſché hautement, & que Dieu a rendu témoignage à ſa predication par vne infinité de miracles, qui eſt-ce qui peut reuoquer en doute la verité de ſa vocation? Dieu luy auroit il preſté ſa vertu pour autoriſer ſon impieté, ſi n'eſtant pas ce qu'il ſe diſoit, il s'en eſtoit pourtant vanté à fauſſes enſeignes? Et derechef, puis qu'à cette occaſion vous l'aués accuſé d'eſtre vn blaſphemateur & vn ſacrilege, & que c'eſt là deſſus qu'on a fon-

Vſ. 33. Apres donc qu'il a eſté eſleué par la dextre de Dieu, & qu'il a receu de ſon Pere la promeſſe du S. Eſprit, il a eſpandu ce que maintenant vous voyez & oyez.

dé la ſentence de ſa condamnation ; & la reſolution de ſa mort, Dieu l'auroit il reſſuſcité s'il auoit eſté iuſtement condamné ; & auroit il voulu par ſa reſurrection caſſer & annuller vn arreſt donné ſi iuridiquement, pour eſtablir & confirmer vne impoſture ſi damnable? Mais ce qui a ſuiui depuis, iuſtifie la meſme choſe bien hautement. Car il n'eſt pas demeuré dans la terre, pour y viure comme il faiſoit auparauant: nous l'auons veu de nos yeux éleuer là haut au ciel, où il eſt allé prendre poſſeſſion de ſon royaume. Et c'eſt là où ſon Pere l'a inueſti de l'autorité ſouueraine qu'il a ſur tout l'Vniuers, & qu'il luy a donné le pouuoir d'accomplir ce que les Prophetes ont dit de ſa part en faueur de ſon Egliſe. Apres donc qu'il a eſté eſleué là haut par la

Puiſſance de la dextre de l'Eternel, & qu'entre autres choſes il a receu de ſon Pere l'autorité d'executer la promeſſe qu'il auoit faite par Ioël, & qu'il luy auoit donnée à luy meſme, d'enuoyer le S. Eſprit en la terre, il l'a effectuée magnifiquement, en répandant ſur ſes ſeruiteurs les graces dont vos propres yeux ſont témoins, & qui ſe font maintenant ſentir & connoiſtre à vos oreilles. En effect, que le Meſſie ait deu monter là haut au ciel, pour y eſtre dans vne ſouueraine dignité, il en appert par ce que les Prophetes ont dit de ſon aſſiette à la dextre du Pere celeſte. Car vous ſçaués que dautant que les grands Rois, & les Monarques de toutcet Orient, font aſſeoir à leur droite leurs premiers-nés, & ceux qu'ils deſtinent pour eſtre leurs heritiers, où à qui ils donnent quelque par-

Verſ. 34. *Car Dauid n'eſt point monté aux cieux: mais luy meſme a dit, Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Sieds toy à ma dextre.*

ticipation de la majeſté de leurs Empires, cette façon de parler, de s'aſſeoir à la dextre de Dieu, ſignifie la communication d'vn honneur pareil au ſien, & de ſon autorité abſolument ſouueraine. Or eſt il bien vray que s'il y a iamais eu aucun de noſtre nation, à qui Dieu ait donné quelque rayon de ſa grandeur, &, s'il faut ainſi parler, quelque fleuron de ſa couronne, ça eſté le Roy Dauid, duquel il eſt dit diuerſes choſes tres-magnifiques au liure des Pſeaumes & ailleurs, & auquel auſſi vos docteurs ont accouſtumé de rapporter diuers beaux oracles des Prophetes. Mais quelque haute que ſoit l'opinion laquelle nous en auons tous, & pour ſi grande que fuſt la puiſſance que Dieu luy a miſe autre-fois entre les mains, tant y a qu'il n'eſt point monté là haut au

ciel, puis que comme ie vous diſois tantoſt, nous voyons encore de nos yeux ſon ſepulcre icy bas en terre. Ie ne parle pas maintenant de l'eſtat de ſon eſprit depuis qu'il a eſté ſeparé du corps, & duquel nous ne doutons nullement que Dieu ne l'ait recueilli en ſa gloire. Ie parle de la perſonne tout entiere de Dauid, tel qu'il a deu eſtre, & qu'en effect il a eſté tout le temps qu'il a tenu le royaume d'Iſrael, & qu'il a exercé l'autorité & la puiſſance de Roy, que Dieu luy auoit donnée. En cet eſtat donc il ne peut pas eſtre dit s'eſtre aſſis à la dextre de Dieu, puis que le ſiege de l'empire de l'Eternel eſtant là haut, il eſt certain qu'il n'eſt point monté en eſprit & en corps dans les lieux celeſtes. Et neantmoins c'eſt luy meſme qui dit, *Le Seigneur a dit à mon Seigneur, ſieds toy à ma*

dextre ; & pren dans mon empire le lieu le plus glorieux apres le mien; pour le garder iuſques à tant que i'aye mis tes ennemis en l'eſtat auquel les Rois & les Conquerans de l'Orient mettent les leurs quand ils les ont vaincus & pris en bataille. Car ils les mettent dans des cages qui leur ſeruent de marchepied ſous leurs pieds, pour fouler ainſi leur orgueil, & pour monſtrer que toute leur puiſſance leur eſt ſoûmiſe. En qui donc eſt ce que cet oracle a deu s'accomplir ſinon au Meſſie, dont la dignité paſſe infiniment celle de Dauid? Et qui deuons nous tenir pour eſtre le Meſſie ſinon celuy en qui nous voyons ſi ponctuellement accompli ce qui eſt repreſenté par cet oracle? Que donques, pour concluſion, toute la maiſon de Iacob, toute la poſterité d'Abraham, tou-

¶ſ. 36. Toute la maiſon dõc d'Iſraël ſçache certainement que Dieu l'a

fait Seigneur & Christ, celuy Iesus que vous auez crucifié.

te la nation des Iuifs, en quelque lieu du monde qu'ils soyent, tant ceux qui sont icy presens, habitans de Ierusalem, que ceux qui y sont venus des diuerses regions des enuirons, & ceux encore qui sont demeurés espars au loin, à qui leurs freres en porteront la nouuelle; qu'eux tous sçachent asseurement, & qu'ils tiennent pour chose certaine & indubitable, que Dieu qui l'auoit icy enuoyé pour executer sa volonté, & qui l'a enleué au ciel apres qu'il s'en est acquitté, l'a establi pour estre Seigneur & Dominateur de l'Vniuers, & pour estre reconnu le Christ que les Prophetes auoyent promis; ce Iesus, dije, que nous vous preschons, & lequel, en l'attachant à la croix, vous auiés pensé couurir d'vne ignominie eternelle.

Vers. 37. *Ces choses oiies, ils en-*

Ces choses ainsi prononcées, &

ouïes par l'aſſiſtance auec beaucoup d'attention, elles furent accompagnées d'vne telle efficace de la vertu du Seigneur, que la plus-part en furent fort viuement touchés en leurs cœurs, & qu'eſtans émeus du ſouuenir de ce grand crime qu'ils auoyent commis, ils dirent incontinent à Pierre, lequel portoit la parole, & à tous les autres Apoſtres, au nom deſquels il parloit auſſi: Hommes freres, car nous voyons que vous eſtes Iuifs de nation comme nous, nous reconnoiſſons bien la verité de ce que vous nous mettés en auant, & aduoüons que nous auons merité quelque terrible chaſtiment, ſi Dieu ne nous fait miſericorde. Que ferons nous donc pour euiter ſon iugement? Et puis que vous nous aués ſi bien découuert & ſi bien fait ſentir noſtre mal, dites

rent compunction de cœur, & dirent à Pierre, & aux autres Apoſtres: Hommes freres, que ferons-nous?

nous, où en trouuerons nous le remede ? Alors Pierre les voyant en cette diſpoſition, ne voulut pas laiſſer plus long-temps leur conſcience en incertitude & en alarme. Il leur reſpondit donc tout auſſi toſt. Vous eſtes inſtruits par la doctrine perpetuelle de l'Egliſe, que Dieu ne demande point la mort du pecheur, mais ſa conuerſion & ſa vie. Il n'y a donc point de crime ſi grand, ny point de pecheur en ſi malheureux eſtat, que Dieu n'y ſubuienne en ſes compaſſions, quād on ſe conuertit à luy par vne ſerieuſe repentance. Et ce qu'il a pratiqué en tous temps, il eſt encore beaucoup plus preſt de le pratiquer en celuy-cy, auquel il reuele à l'Vniuers celuy qui ſeul a ouuert la voye à ſes compaſſions inenarrables. Repentés vous donc & vous amendés, & croyés

Verſ 38. *Et Pierre leur dit: Faites penitence & qu'vn chacun de vous ſoit baptiſé au nom de Ieſus Chriſt, en remiſſion de vos pechés & vous receurez le dō du Saint Eſprit.*

en ce Ieſus Chriſt que nous vous propoſons pour Sauueur, & en receuant le Saint bapteſme de noſtre main ſelon ſon inſtitution, temoignés ainſi la foy que vous aués en ſon nom; & vous ſerés participans de toutes ſes graces. Nous ne vous diſons point que vous obtiendrés remiſſion de tous vos pechés en luy, parce que cela eſt de la diſpenſation ordinaire & inuiolable de la miſericorde de Dieu, que ceux qui ſe repentent de leurs pechés en obtiennent le pardon. Nous ne vous diſons meſmes pas que ce ſera pour l'amour & en conſideration de ſon ſaint Fils Ieſus, que Dieu vous iuſtifiera de vos crimes; parce que vous ſçaués bien que l'Egliſe a toûjours attendu le Meſſie, comme celuy par lequel Dieu racheteroit ſon peuple de tous ſes pechés. Nous vous diſons ſeulement que

outre le sentiment que vous aurés de toutes ces choses en vos cœurs, & la consolation inenarrable laquelle vous en doit reuenir, vous serés vous mesmes participans de ce qui vous donne maintenant tant d'admiration en nous, & receurés vostre part de ce don du S.Esprit, dont Dieu a promis l'abondance à ses fidelles. Car c'est, non à nous seulement, quoy que Dieu nous en ait gratifiés les premiers, mais à vous aussi, pourueu que vous croyïés au Nom de nostre Seigneur Iesus Christ, & à vos enfans apres vous, si lors que vous aurés creu ils imitent vostre exemple, qu'appartient cette promesse de l'effusion des graces du S.Esprit. Et bien que vous ayés cet auantage de vous estre icy rencontrés par la Prouidence de Dieu, pour y entendre les premiers nostre predica-

Vers.39. *Car la promesse est faite à vous & à vos enfans & à tous ceux qui sont loin, autant que le Seigneur nostre Dieu en appellera.*

tion, & pour voir les merueilles qui l'accompagnent, l'effect de cette promeſſe ne ſe borne pourtant pas à vous ; il regarde tous nos freres qui ſont éloignés bien loin d'icy dans les lieux de leur diſperſion, & generalement tous ceux que le Seigneur noſtre Dieu appellera efficacement à ſoy, pour leur faire connoiſtre ſon Fils, & leur donner la communication de ſes graces. Car deſormais il s'en va rompre les barrieres qui nous ont iuſqu'à cette heure ſeparés, pour ne mettre plus à l'auenir de diſtinction entre les hommes, ſinon autant que la foy les diſcernera, & pour honorer indifferemment tous ceux qui croiront, de quelque condition qu'ils ſoyent, & de quelque ſang qu'ils ſoyent iſſus, de la participation de ſon Eſprit, en dons tant ordinaires qu'extraordinaires. Par ces paro-

Verſ. 40. *Et par pluſ.*

sieurs autres paroles il tesmoignoit, & les exhortoit, disant: Sauuez vous de ceste generation peruerse.

les doniques, & par diuerses autres semblables, Pierre témoignoit de la resurrection de Christ & de son ascension dans le ciel, & exhortoit ceux qui l'écoutoyent à la repentance des pechés, & à en rechercher le pardon par la foy au Nom de Iesus. Et parce que le monde estoit alors merueilleusement corrompu, de sorte que la conuersation en estoit contagieuse, & que les iugemens de Dieu le talonnoyent manifestement; il pressoit par ses exhortations ceux qui le vouloyent écouter, & comme s'il les eust veus dans le peril d'vn embrasement, il leur disoit; Sauués vous du milieu de cette generation, de peur que vous n'ayés part en ses chastimens, en communiquant à la peruersité de ses actes. Or est-il bien vray qu'il y en eut peu qui ne sentissent quelque émotion de ces propos,

Vers 41. *Ceux donc qui receurẽt sa parole furent bapti-*

les vns plus & les autres moins, ſelon qu'il pleut à Dieu les rendre efficaces en leurs cõſciences. Neantmoins, quoy que cela leur donnaſt à tous quelque propenſion à la foy, pluſieurs furent retenus par des conſiderations de la Chair, d'en faire vne declaration & vne profeſſion toute ouuerte. Et quant à ceux là les Apoſtres ſe contenterent de les auoir exhortés. Mais pour le regard de ceux qui receurent la Parole de l'Euangile franchement, & qui renoncerent volontairement à toutes ſortes d'intereſts pour ſe declarer diſciples de noſtre Seigneur, ils leur adminiſtrerent le Bapteſme comme vn ſeau de la remiſſion de leurs pechés, & de leur introduction en la communion de Chriſt, pour auoir part aux auantages qui en decoulent. Et Dieu eſpandit alors vne

ſez. & ſurent adiouſtées en ce iour là enuiron trois mille ames.

telle benediction ſur la parole des Apoſtres, qu'en ce iour là il y eut trois mille perſonnes, peu plus, peu moins, qui s'adioignirent au corps de l'Egliſe. Les reſolutions que les hommes prennent ſubitemẽt, ſont d'ordinaire peu fermes, quand elles ne viennent point d'ailleurs que du mouuement naturel de leurs volontés. Parce que ne s'eſtant pas donné le loiſir de contempler leurs obiets aſſés attentiuement, ils ſe ſentent obligés à changer d'aduis, lors que la paſſion qui les a emeus vient à s'appaiſer, ou que la choſe meſme auec le temps leur preſente vn autre viſage. Mais parce que celle de ces fidelles venoit d'vn autre principe incomparablement plus fort & plus lumineux, & qui leur auoit en ce peu de temps fait clairement apperceuoir la verité de l'Euangile & ſon excellence en

Verſ 42. *Leſquelles eſtoient perſeuerantes en la doctrine des Apoſtres, & en la communion de la fraction du pain, & en oraiſon.*

tous

tous ſes égards, leur profeſſion de la foy de Chriſt, pour auoir eſté faite en ſuite d'vne ſeule predication, n'en fut pourtant pas moins conſtante. Car depuis qu'ils ſe furent vne fois conioints aux autres anciens diſciples de noſtre Seigneur, ils perſeuererent tous enſemble en la confeſſion de la doctrine des Apoſtres, en la communion de meſmes ſaintes aſſemblées, & de meſmes exercices de pieté, en la ſocieté de leur agapes, où ils rompoyent le pain enſemble, tant pour leur nourriture cõmune, que pour la celebration de la Cene, par laquelle ils auoyent accouſtumé de clorre ces banquets ſacrés, & aux prieres publiques, où ils ioignoyent leurs cœurs & leurs voix enſemble, pour implorer l'aſſiſtance & la protection du Seigneur. Or comme toutes les choſes qui Verſ. 33. *Or toute a-*

me auoit crainte : & beaucoup de merueilles & ſignes ſe faiſoient par les Apoſtres, & grande crainte eſtoit en tous.

paſſent les forces de la Nature & des creatures, cauſent de l'admiration, auſſi ont elles accouſtumé d'imprimer de la crainte dans les eſprits, & de donner du reſpect & de la reuerence pour ceux par l'entremiſe de qui elles ſe produiſent. Il n'y auoit donc alors perſonne qui ne ſentiſt en ſon ame de telles emotions, parce que les Apoſtres faiſoyent grande quantité de miracles, & d'actions tout à fait prodigieuſes, qui ſembloyent eſtre des marques de la preſence de Dieu meſme entre les humains. Neantmoins, pour en eſtre émeus de la façon tous ne croyoyent pas pourtant. Mais quant à ceux qui creurent veritablement, la connoiſſance de Ieſus Chriſt produiſit en eux vn effect de charité tout à fait émerueillable. Car comme s'ils fuſſent deuenus freres, (auſſi l'e-

Verſ 44. *Et tous ceux auſſi qui croyoient eſtoient enſemble, & auoiēt toutes choſes communes.*

stoyent-ils en nostre Seigneur) & comme s'ils n'eussent composé qu'vne famille en la maison de leur pere, ils estoyent toûjours ensemble, & autant comme il se pouuoit, demeuroyent en vn mesme lieu. Et quoy que les hommes soyent naturellement attachés à leurs interests particuliers, & que la consideration du *Tien* & du *Mien* ait vne merueilleuse puissance en leurs passions, si est-ce que ne plus ne moins que s'ils fussent retournés dans l'integrité de la Nature, ils auoyent presque vniuersellement toutes choses communes entr'eux. Il estoit bien difficile qu'en vn si grand nombre de gens ramassés de diuers lieux éloignés, il n'y en eust quelques vns de necessiteux : mais il est comme incroyable comment la charité de leurs freres suppleoit à leur indigence. Car ils vendoyent

Vers. 45. *Ils vendoiẽt possessions & biens, & les departissoiẽt à tous, selon que chacun en auoit bẽ soin.*

gayement leurs poſſeſſions, & ſe défaiſoyent de leurs autres biens pour en auoir de l'argent, & puis quand ils en auoyent receu le prix, ils l'apportoyent en la compagnie des diſciples du Seigneur, & là ils le diſtribuoyent liberalement à tous, ſelon la neceſſité de laquelle chacun eſtoit preſſé. Non que leur intention fuſt d'introduire au monde la communauté de toutes choſes, qui ne peut eſtre ſans vne horrible confuſion. Mais c'eſt que l'abondance de leur charité preualoit tellement alors ſur les affections que les hommes ont ordinairemẽt pour ce qu'on appelle biens, & les leur faiſoit eſtimer ſi peu de cas au prix de l'excellence des richeſſes ſpirituelles qu'ils venoyent d'acquerir en Chriſt, & du contentement qu'il y a à ſecourir ceux que l'on aime cordialement, que laiſ-

ſant à chacun qui la voudroit retenir, la poſſeſſion de ſon auoir, ils ne penſoyent pas quant à eux pouuoir ſi bien poſſeder le leur qu'en l'employant liberalement au ſoulagement de leurs freres. Et dautant que le feu de la pieté & de la charité s'amortit dans la ſolitude, & au contraire s'excite & ſe viuifie par la communion en meſmes exercices ſacrés, ils ſe trouuoyent tous les iours enſemble pour y vacquer conioíntement. Dieu n'ayant donc point encore abſolument retiré ſa protection ny les témoignages de ſa faueur de deſſus le Temple dans lequel ſon ſeruice ſe celebroit en Ieruſalem ; & les Sacrificateurs, & les Docteurs de la Loy ne leur en ayant point interdit l'vſage, ils y alloyent iournellement, & y participoyent tous d'vn accord aux prieres les vns des autres, & à celles

Pſ. 46. Et tous les iours perſeueroient tous d'vn accord au temple, & rompans le pain par chacune maiſon, ils prenoient leur repas auec ioye & ſimplicité de cœur.

qu'on y faiſoit pour tout le peuple publiquement. Mais parce que ce n'eſtoit pas vn lieu commode pour la celebration de leurs petits feſtins charitables, & pour l'adminiſtration de la ſainte Cene qui ſe faiſoit tres-frequẽment, ils ſe trouuoyent pour cela tantoſt en vne maiſon particuliere, tantoſt en vne autre, ſur le ſoir, & prenoyent ainſi leur repas enſemble auec vne ſainte ioye, & vne merueilleuſe ſimplicité & ſincerité d'affections. Car le ſentiment de la Grace de Dieu, & des biens qu'ils auoyent receus de luy, rempliſſoit leurs ames d'vne ſatisfaction incomparable, & d'vne ſenſible conſolation; & la connoiſſance de Chriſt ayant purifié leurs cœurs de toutes mauuaiſes paſſions, l'amour qu'ils ſe portoyent reciproquement eſtoit veritablement cordiale. Ils loüoyent donc

Verſ. 47. *Loüans Dieu, &*

Dieu hautement à cauſe de ſes bien faits enuers eux, & la reputation de leur conuerſation s'eſtant eſpanduë dans la ville de Ieruſalem, à peine ſçauroit-on exprimer combien en ces commencemens ils en furent eſtimés & meſmes aimés parmy tout le peuple. Car encore que le vulgaire ne ſuiue pas volontiers les exemples de la vertu, ſi eſt-ce que la bonté, la modeſtie, la charité, trouuẽt toûjours de la recommandation enuers luy, iuſques à ce qu'il ſe rencontre quelcun qui ſous pretexte de pieté & de zele à la conſeruation d'vne ancienne religion, luy inſpire l'animoſité contre la doctrine de l'Euangile. Mais Dieu n'ayant pas encore permis que cela arriuaſt en Ieruſalem, l'Egliſe y eſtoit en fort bonne odeur : de quoy le Seigneur ſe ſeruoit coniointement auec la predication, pour ou-

aians grace enuers tout le peuple : & le Seigneur adioignoit de iour en iour a ceſte aſſemblée gẽs pour eſtre ſauués.

urir les yeux de beaucoup de gens, ſelon le deſſein qu'il auoit de les ſauuer, & pour les amener, comme il faiſoit, de iour en iour ſe ioindre à la congregation des fidelles.

CHAP. III.

Verſ. 1. *Or Pierre & Iean montoyent au Temple à l'heure de l'oraiſon qui eſtoit à neuf heures.*

SI ie voulois raconter toutes les actions miraculeuſes qui furent faites par les Apoſtres en ce temps là, ie ne pourrois iamais paruenir à la concluſion de mon hiſtoire. Et ſi ie me contentois de dire en general qu'ils en firent grande quantité, ie ne ſatisferois pas à l'attente de mes Lecteurs, & ma narration ſeroit defectueuſe en vne choſe qui luy eſt en quelque façon eſſentielle. C'eſt pourquoy ie ſuiuray vne voye moyenne entre ces deux extremi-

tés, pour ne charger pas mon propos du recit de beaucoup de telles operations, & neantmoins pour en rapporter quelques vnes des plus ſignalées. Enuiron ces iours là donques, & peu apres cette illuſtre premiere predication, Pierre & Iean, perſonnages conſiderables entre les douze, montoyent enſemble au Temple, à l'heure de la Priere qui s'y faiſoit ordinairement à neuf heures, c'eſt à dire, ſelon la façon de conter de quelques autres, enuiron trois heures apres midy. Et ils le faiſoyent, tant pour y prendre les occaſions d'épandre la doctrine de la Foy, que pour participer à cet exercice public de la pieté des fidelles, qui eſtoit de l'inſtitution de Dieu. Car quant au ſacrifice qui s'y faiſoit, ils n'y auoyent point encore de grande auerſion à la verité, parce que Dieu n'en a-

uoit point encore declaré hautement l'abrogation, comme il fit depuis par la predication de ses seruiteurs, & nommément par la destruction du Temple: mais aussi n'y auoyent ils plus la deuotion qu'ils auoyent auparauant, dautant que l'Esprit cõmençoit à leur en faire non seulement connoistre l'inutilité, mais aussi preuoir l'abolition, par la claire reuelation de la Verité, & par la ruine du lieu mesme. Or y auoit il en Ierusalem vn certain homme, qui estoit boiteux dés le ventre de sa mere, ce qui monstroit qu'il y auoit en luy quelque vice naturel & inuincible dans la conformation des membres qui sont destinés au marcher. Et de fait l'aage ny le temps n'y auoit point apporté d'affermissement; tellement que n'ayant aucun vsage de ses pieds, il estoit

Vers 2. *Et vn homme boiteux dés le ventre de sa mere y estoit porté, lequel on mettoit iournellement à la porte du Tẽple, nommée la Belle, pour demander l'aumosne à ceux qui entroient au Temple.*

contraint de ſe faire porter à la porte du Temple nommée la Belle, parce qu'elle eſtoit faite d'airin de Corinthe, & d'vn ouurage merueilleuſement exquis. Et parce qu'il n'eſtoit pas homme riche de naiſſance, & que ſon incommodité l'empeſchoit de gaigner ſa vie comme font les artiſans, il ſe faiſoit placer là en lieu propre pour demander l'aumoſne à ceux qui entroyent au Temple: ce qui faiſoit que tout le monde le connoiſſoit. Ce perſonnage donc eſtant là, & la Prouidence de Dieu ayant voulu que Pierre & Iean priſſent la route de cette meſme porte pour aller au Temple, comme ils y vouloyent entrer, il ne manqua pas de s'adreſſer à eux, comme il auoit accouſtumé enuers tout le monde, & les pria qu'ils vouluſſent auoir pitié de ſon calamiteux eſtat, & l'aſ-

Verſ 3. *Iceluy voyãt Pierre & Iean entrãs au Temple, les pria, à fin d'auoir vne aumoſne.*

ſiſter de quelque aumoſne en cette neceſſité. Car ne ſçachant point qui ils eſtoyent, il ne portoit point alors plus auant ſon deſir ny ſa penſée. Mais Dieu, qui eſt riche en miſericordes, & ſage en la diſpenſation de ſes biens, luy preparoit ſans qu'il y penſaſt plus de ſoulagement & de contentement qu'il n'en attendoit, en le choiſiſſant comme vn ſujet dans lequel reluiroit la puiſſance de ſa main, & la gloire de ſon Vnique. Car comme par ſa demande il eut attiré les yeux de Pierre & de Iean ſur luy, d'vn coſté leur compaſſion s'émeut à l'aſpect de ce miſerable, & de l'autre l'Eſprit de Dieu, qui les gouuernoit en toutes leurs actions, leur fit iuger que c'eſtoit là vne tres-belle & tres-auantageuſe occaſion de faire paroiſtre la vertu du Nom du Seigneur Ieſus. Tel-

Vſ. 4. Mais Pierre auec Iean ayant l'œil fiché ſur luy dit: Regardez nous.

lement que s'eſtant arreſtés à le conſiderer fixement, pour exciter ſon attention, Pierre luy dit encore à cet effect, Regarde nous, comme voulant par l'attention de ſes yeux produire en ſon ame quelque eſpece de diſpoſition à receuoir le miracle. Et de fait il y reüſſit. Car il ſe mit à les regarder attentiuement, & conceut auec certitude de l'eſperance de receuoir quelque choſe d'eux : quoy que iuſques là ſon eſprit ne paſſaſt pas plus auant que la nature de ces biens que l'on auoit accouſtumé de luy donner pour aumoſne. Alors Pierre le voyant en cet eſtat, le voulut premierement deſabuſer de cette opinion qu'il auoit de leur ſecours, en luy témoignant l'impuiſſance dans laquelle ils eſtoyent tous deux de le ſoulager de la ſorte. Car il luy dit: Si i'auois la commodité de ſub-

Verſ. 5. *Et il les regardoit attentiuement eſperant receuoir quelque choſe d'eux.*

Verſ 6. *Adonc Pierre dit : Ie n'ay or ny argent : mais ce que i'ay, ie te le donne : Au nom de I. Chriſt Nazareen leue-toy, & chemine.*

uenir à ton beſoin de la façon que tu le deſires & que tu l'entens, ie ne t'en refuſerois pas. Et quand ie te dis cela, ie te parle non ſeulement pour moy & à mon égard, mais auſſi à l'égard de celuy que tu vois qui m'accompagne. Ce n'eſt pas de cette nature de biens que Dieu nous a auantagés: car ie t'aſſeure que ie n'ay ny or ny argent; & ainſi ne t'atten point au ſecours de noſtre bourſe. Mais neantmoins nous ne te ſerons pas chiches de ce dont noſtre Seigneur nous a eſté liberal. Ce donc que i'ay, mon amy, ie te le donne de bon cœur. Au nom & par la vertu de Ieſus Chriſt qu'on appelle le Nazarien, tout impotent que tu és, ie te commande de te leuer, & de marcher tout à cette heure en noſtre preſence. Cela dit, S. Pierre, imitant la practique de ſon maiſ-

Verſ. 7. *Et l'ayant pris par la*

tre, qui à peine a fait aucun miracle qu'il n'accompagnaſt de quelque ſigne exterieur qui auoit quelrapport auec la nature de l'action, quoy que ce ne fuſt nullement par ſon efficace qu'elle fuſt produite, prit ce poure homme par la main droite, & le leua debout deuant eux. Et en ce meſme moment, la puiſſance de Dieu ſe déployant extraordinairement en ſes membres, les plantes & les cheuilles de ſes pieds, ſur leſquelles il ne s'eſtoit iamais ſouſtenu, s'affermirent tellement qu'il y ſentit autant de vigeur que le plus diſpos homme du monde. Car il ſe mit incontinent à ſauter de ioye, & puis il ſe tint debout, comme pour eſſayer la fermeté de ſes iambes, & puis il cheminoit allant & venant, prenant ainſi autant qu'il pouuoit toutes ſortes de preuues de ſa conua-

main droite, le leua : & incontinent ſes plantes & les cheuilles de ſes pieds deuinrent fermes.

Verſ. 8. *Et ſautant ſe tint debout, & cheminoit : & entra auec eux au Temple cheminant, & ſautant, & loüant Dieu.*

leſcence, & toute ſorte de contentement de la facilité de ſes mouuemens. Et puis apres s'eſtre pleinement ſatisfait & aſſeuré de ſa gueriſon, comme Pierre & Iean pourſuiuirent leur chemin pour entrer au Temple, il y entra auec eux, marchant fermement à leurs coſtés, ſautant d'alegreſſe deuant tout le monde, & loüant Dieu hautement & publiquement, en reconnoiſſant que c'eſtoit ſa vertu qui l'auoit gueri. Et parce qu'il n'y auoit ſorte de demonſtration ny de ioye ny de gratitude enuers Dieu, que ce perſonnage ne donnaſt, il attira incontinent les yeux de tout le peuple ſur ſoy, de facon que de toute cette grande multitude qui eſtoit alors au Temple, il n'y en eut pas vn ſeulement qui ne le viſt allant & venant, & beniſſant Dieu à haute voix, pour vne ſi merueil-

Verſ. 9. *Et tout le peuple le vit chsminant, & loüant Dieu.*

leuſe

leuſe & ſi ineſperée deliurance. Et quoy que ſon exultation vint en grande partie d'vn mouuement de la Nature, & que les loüanges qu'il donnoit à Dieu, procedaſſent des bons ſentimens de pieté qu'il auoit dés auparauant au cœur, il eſt neantmoins certain que cette extraordinaire émotion, & cet empreſſement qu'il faiſoit paroiſtre à la témoigner, venoit d'vn effect particulier de la Prouidence de Dieu, qui d'vn coſté procuroit l'accompliſſement des Propheties leſquelles auoyent dit que le boiteux ſauteroit comme le cerf, & de l'autre vouloit que la connoiſſance de ce miracle s'épandiſt, & qu'elle produiſiſt quelque fruict à la gloire du Sauueur du monde. Ce qui auſſi ne manqua pas d'arriuer. Car les Iuifs qui eſtoyent dans le Temple en fort grand nombre, ayans enui-

ſagé ce perſonnage de prés, & reconnu que c'eſtoit luy meſme & non autre, qui eſtoit ordinairement aſſis à la Belle porte du Temple, & qui y demandoit l'auſmone aux paſſans; on ne ſauroit ſuffiſamment exprimer la grandeur de l'eſtonnement & de l'ébahiſſement dont ils furent & remplis & tranſportés, à l'occaſion de ce qui luy eſtoit arriué, & que perſonne ne pouuoit reuoquer en doute. Neantmoins, parce que les Apoſtres ne faiſoyent pas des miracles pour en faire oſtentation, apres que celuy là eut eſté ſuffiſamment certifié, ils ſe retirerent dans cet endroit du Temple qu'on appelle le Porche de Salomon; car encore que ce baſtiment euſt eſté fait & refait deux ou trois fois, le nom de Salomon pourtant eſtoit toûjours demeuré à cette partie. Et là le

℣ 11. Et comme il retenoit Pierre, & Iean, tout le peuple eſtonné courut à eux au portail qui s'appelle de Salomon.

boiteux qui auoit eſté gueri ſe retira auec eux, eſtant toûjours comme collé à leurs coſtés ; & tenant Pierre & Iean par la main, en partie par l'affection qu'il leur portoit, & par l'admiration en laquelle il auoit leurs dons, en partie auſſi parce qu'il craignoit que s'ils venoyent à l'abandonner, le bonheur dont il iouïſſoit ne luy fuſt pas perdurable. Mais ils ne furent pas pluſtoſt là qu'incontinent tout le peuple, ſaiſi d'vn eſtonnement qui le mettoit hors de luy meſme, courut en foule vers cet endroit là, & regardoit Pierre & Iean auec vne attention & vn rauiſſement incroyable. Or n'eſtoit ce pas choſe ny eſtrange ny à blaſmer, que les hommes receuſſent quelque émotion non commune de cette merueille. Car les miracles de cette nature ſe fõt pour exciter les ames

Verſ. 12. *Pierre voyant cela, dit au peuple: Hommes Iſraëlites, pourquoy vous eſmerueillés-vous de cecy? ou pourquoy auez vous*

l'œil ſi ne ſu nou, comme ſi de noſtre puiſſance ou ſainteté nous auions fait cheminer ceſtuy-cy?

des hommes d'vne façon extraordinaire, à reconnoiſtre la puiſſance du Createur, & pour leur donner occaſion de faire vne reflexion particuliere ſur les choſes à la confirmation deſquelles ils ſont deſtinés. Mais neantmoins, quand au lieu d'en rapporter la gloire à Dieu, on s attache trop à la conſideration des inſtrumens inferieurs dont il ſe ſert pour executer ces merueilles, & qu'on leur en communique vne partie de la loüange, qui ne doit eſtre renduë qu'à luy ſeul, cette erreur merite de la correction, parce qu'elle corrompt le fruict & l'vſage du miracle. C'eſt pourquoy S. Pierre voyant que les Iuifs s'arreſtoyent trop à les contempler tous deux; & connoiſſant qu'il y auoit beaucoup d'excés en la veneration que cette action leur auoit donnée pour leurs perſonnes,

il prit la parole pour remedier à ce mal,& parla au peuple en cette ſorte. Hommes Iſraëlites,à qui Dieu a toûjours fait voir beaucoup plus de preuues de ſes vertus que non pas aux autres nations; pourquoy vous émerueillés vous ſi fort de cecy, comme ſi ny vous ny vos peres n'auiés iamais rien veu de ſemblable ? Où ſi,comme nous ne le vous nions pas , la choſe merite quelque extraordinaire émotion de vos eſprits,pourquoy aués vous les yeux fichés ſur nous , & pourquoy nous conſiderés vous auec tant d'admiration , comme ſi c'eſtoit par noſtre propre puiſſance , ou par le merite de quelque ſainteté qui fuſt en nous,que nous euſſions ou fait cheminer cet homme-cy,ou obtenu de Dieu qu'il luy en donnaſt la force ? C'eſt aux Payens à reueſtir les hommes de la

gloire & de la puiſſance de Dieu: c'eſt aux ſuperſtitieux & aux idolatres à conceuoir vne ſi haute opinion de la ſainteté de leurs ſemblables, qu'ils les mettent bien loin au deſſus de la condition de l'humanité. Mais quant à vous, qui eſtes mieux inſtruicts & mieux éleués, vous ne deués dans les miracles conſiderer aucune autre choſe ſinon la vertu de Dieu, & l'occaſion qu'il vous y fournit de faire reflexion ſur les occurrences qui ſe preſentent. Et c'eſt ce que ie vous coniure de faire maintenant, en retirant tout à fait vos penſées de nos perſonnes. Voulés vous donc ſçauoir & qui eſt celuy qui a fait le miracle, & en faueur & conſideration de qui il a eſté executé? Noſtre intention n'eſt pas de vous deſtourner du vray Dieu, que vos peres & vous aués adoré iuſqu'à main-

Verſ. 13. *Le Dieu d'Abraham, & d'Iſaac, & de Iacob, le Dieu de nos Peres a glorifié ſon Fils Ieſus, le quel vous a liuré, & renié deuant la face de Pilate, combien qu'il iugeaſt qu'il deuoit eſtre deliuré.*

tenant, vers quelque Diuinité eſtrangere. Le Dieu d'Abraham, d'Iſaac, & de Iacob, qui a voulu eſtre appellé de ce nom à cauſe des alliances particulieres qu'il auoit traittées auec eux, & ſe diſtinguer ainſi entre nous d'auec les fauſſes diuinités que les autres nations ont ſeruies: le Dieu de nos peres auſſi, car nous le pouuons nõmer ainſi, parce qu'il a continué & entretenu ces alliances auec eux, en les conſiderant en ſa bonté comme la poſterité des Patriarches : ce Dieu là, di-je, que noſtre nation reconnoiſt & reuere ſeul depuis tant de ſiecles, eſt celuy qui a fait cette merueille par noſtre moyen. Et il ne l'a pas faite afin d'exciter l'admiration des hommes enuers nous, ou pour nous rendre illuſtres & recõmendables ; mais il l'a faite pour glorifier ſon S. Fils Ieſus, & pour oppoſer le

témoigage qu'il luy rend ainſi des cieux, à l'opinion que vous aués voulu qu'on en euſt par le traitte-ment que vous luy aués fait, & par le témoignage que vous en aués rendu deuant ſes iuges. Car vous l'aués pris comme vn malfaiteur, vous l'aués liuré comme vn ſedi-tieux à la puiſſance des Romains; & parce qu'il s'eſtoit dit le Chriſt & voſtre Roy, vous l'aués renié pour tel, & l'aués appellé ſacrilege & blaſphemateur en la preſence de Põce Pilate; enfin vous aués deman-dé à ſon iuge auec vne inſtãce vio-lente, qu'il periſt comme criminel, quoy que quant à luy il le iugeaſt innocent, & qu'à cette occaſion il euſt deſſein de luy donner & la li-berté & la vie. Mais voſtre aueu-glement a eſté tel, & voſtre paſſion ſi extreme (car il eſt expediẽt de la vous ramenteuoir, non pas pour la

Verſ. 14. *Mais vous auez renié le S. & le Iuſte & auez re-quis qu'il vous dõnaſt vn meur-trier.*

vous reprocher, mais ſeulement pour vous en contriſter d'vne triſteſſe qui ſoit ſelon Dieu, & qui vous amene à repentance) que vous aués renié celuy que la dignité incomparable, & la pureté incorruptible de ſa perſonne & de ſa vie, doiuent faire nõmer le Saint & le Iuſte par excellence, comme on parle, & par oppoſition à tous les mortels, & aués demandé à Pilate qu'en voſtre faueur il deliuraſt vn ſeditieux & vn meurtrier. Et de là par la Prouidence de Dieu eſt reuſſie vne choſe qui ſera en eſtonnement à tous les ſiecles; c'eſt que vous aués mis à mort celuy qui eſt le Prince & la ſource de la vie, & qui la communique à tous ceux qui l'ont; & aués ainſi rendu tenebreux ce grand & lumineux Soleil qui reſpand la lumiere au monde. Mais Dieu a tourné les choſes

Vſ 15.
Et auez mis à mort l'autheur de vie, lequel Dieu a reſſuſcité des morts, de quoy nous ſõmes teſmoïs.

tout au rebours de ce que vous aués penſé, & celuy à qui vous aués oſté la vie, il l'a reſſuſcité d'entre les morts; celuy que vous aués voulu plonger dans les tenebres de l'ignominie & de l'oubli, il l'a reueſtu d'immortalité & de gloire. Ce que nous ne vous diſons pas à la volée, ou ſans en auoir vn bon fondement. Nous le vous diſons parce que nous en ſommes témoins, & que nous l'auons veu de nos yeux viuant depuis qu'il eſt mort, & auons de cette verité toutes ſortes de preuues irrefragables. Que ſi vous n'eſtimés pas nos paroles ſuffiſantes pour vous en aſſeurer, au moins croyés en à nos actions, & voyés quelle dépoſition elles vous en rendent. Car c'eſt par la foy que nous auons en ſon Nom, c'eſt par la perſuaſion que nous auons de ſa bonne volonté & de ſa puiſ-

Verſ 16 *Et par la foy du Nom d'icelui, ſon Nō a raffermi ceſtuy cy, lequel vous voyés, & connoiſſés: & la foy, qui eſt par iceluy, a donné à ceſtuy ci cette diſpoſition de tous ſes membres en la preſēce de vous tous.*

ſance, que nous auons, que di-je nous? que ſon Nom & ſa vertu ont affermi les pieds de ce perſonnage que vous contemplés deuant vous, & que vous connoiſſés de longue-main. Encore pouuons nous bien dire que c'eſt la foy par laquelle nous embraſſons la verité des promeſſes qu'il nous a données, qui a dõné à celuy cy cette entiere diſpoſitiõ & cette pleine vigueur de tous ſes membres, comme vous voyés qu'il s'en ſert maintenant deuant vos yeux. Car dautant qu'il a promis de faire par nous toutes ſortes de choſes émerueillables pourueu que nous le croyïons, l'on peut bien en quelque ſorte imputer ſes œuures à noſtre foy, puis que c'eſt en ſa conſideration & par ſon entremiſe qu'il les execute. Or maintenant, Freres, (car le crime que vous aués commis en cette oc-

Verſ. 17. *Or maintenant, freres, ie ſçay que l'auez fait par ignoran-*

ce, comme auſſi vos Gouuerneurs.

currence ne m'empeſchera pas de vous appeller ainſi) ie ne doute pas que vous n'ayés vne viue compoñction de voſtre faute, & qu'elle ne paroiſſe biẽ noire & bien horrible deuant les yeux de voſtre eſprit. Car ſi vous aués égard à la dignité de l'obiet contre lequel vous l'aués commiſe, il n'y en peut auoir de plus atroce, ny de plus difficile à expier. Toutesfois, à regarder quelle y a eſté la diſpoſition de vos cœurs, elle n'eſt pas de la nature de celles qui ſont abſolument irremiſſibles. Si vous euſſiés connu ce que Ieſus eſtoit veritablement, & qu'ayant cette opinion de luy qu'il eſtoit le Meſſias que les Prophetes auoyent promis, quelque malice diabolique vous euſt neantmoins portés à le perſecuter ainſi que vous aués fait, & à fouler volontairement aux pieds la dignité

de ſa Miſſion, & la majeſté de ſa perſonne, il ne vous reſteroit aucune eſperance de pardon. Mais ie ſçay que vous l'aués fait par ignorance, auſſi bien que ceux de voſtre Conſeil, que vous appellés vos Gouuerneurs. Bien eſt vray que cette ignorance là n'excuſe pas voſtre crime: car rien ne vous empeſchoit de le connoiſtre, fors les paſſions qui vous dominoyent, puis qu'alentour de ſa perſonne, dans ſes actions & dans ſes paroles, & dans les témoignages meſmes qui luy ont eſté rendus des cieux, reluiſoit vne infinité de preuues indubitables qu'il eſtoit veritablemẽt le Chriſt. Mais tant y a que vos paſſions vous aueugloyẽt tellemẽt, que vous n'aués ſceu le recõnoiſtre. Or encore qu'vne telle ſorte d'ignorance n'excuſe aucunement la faute, tant s'en faut qu'elle en merite

le pardon: ſi eſt-ce qu'au moins elle ne repugne pas à ce que Dieu n'y puiſſe déployer ſa miſericorde; ſoit à pardõner à ceux qui en ſõt vrayement penitens, ſoit meſmes à preuenir abſolument le pecheur, en le renouuellant à repentance. Mais quels qu'ayent eſté vos mouuemẽs, il faut toûjours remonter plus haut à la conſideration de la Prouidence de Dieu, qui donne par ce moyen ouuerture à l'execution de ſes Arreſts, & à l'accompliſſement de ſes oracles. Car comme il auoit auant tout temps ordonné ces euenemens, & comme depuis il les auoit predits en diuers temps par la bouche de tous ſes Prophetes, dont il n'y en a eu aucun qui dans ſes reuelations n'ait dit quelque choſe qui preſageoit que le Chriſt deuoit ſouffrir, auſſi l'a-t-il ponctuellement accompli ſelon la teneur des

Verſ 18. *Mais Dieu a ainſi accõply les choſes qu'il auoit predites par la bouche de ſes Prophetes, que le Chriſt deuoit ſouffrir.*

Propheties. Puis donc que vous aués encore la porte ouuerte à la misericorde de Dieu, puis que celuy là mesme en la personne de qui vous aués commis le crime qui vous doit faire craindre son iugement, vous donne accés à sa grace, puis que l'esperance du pardon, qui vous est offerte en luy, vous inuite à vous repentir; repentés vous, amendés vous, conuertissés vous, donnés autant que vous pourrés au Seigneur des preuues de la componction de vos cœurs, afin que vos pechés, qui sont écrits dans le registre de la iustice de l'Eternel, en soyent effacés par sa grace. Et dés cette vie vous receurés de sensibles & considerables effects de cette remission. Car Dieu en arrosant vos ames du sentiment de sa paix, appaisera les ardeurs que l'apprehension de sa Colere engendre

Vers. 19 *Faites donc penitence & vous conuertissez, afin que vos pechez soient effacez.*

Vers. 20 *Quand les temps de rafreschissemẽt seront venus de la presẽce du Seigneur, & qu'il aura enuoyé Iesus Christ, qui parauant vous a esté annoncé.*

dans les consciences. Et quand les calamités & les desolations qui se preparent pour ce lieu viendront, il fera experimenter sa protection à ceux de ses fidelles & repentans qui se trouueront alors en la terre. Neantmoins, parce que d'vn costé la ioye de nostre salut n'est iamais entiere icy bas, & que de l'autre le iugement que Dieu a prononcé contre ce lieu, de le faire passer par vn épouuantable embrasement, est ineuitable, tellement que quoy qu'il en soit les fidelles mesmes ne se peuuent pas garentir ny de toutes les flames que le peché allume dans la conscience, ny de toutes les inquietudes & les incommodités que causera la desolation de la Iudée, & le feu qui bruslera la ville de Ierusalem, vous iouïrés de la plenitude de vostre consolation en vne saison plus fauorable.

fauorable. C'eſt à ſçauoir, quand les temps du vray & eternel rafraiſchiſſement ſeront venus de deuant la face du Seigneur, où noſtre ioye & noſtre felicité eſt miſe en reſerue. Car alors il enuoyera pour la ſeconde fois ſon Fils Ieſus Chriſt, lequel nous annonçons auparauant par noſtre predication, afin de ſauuer à plein ceux qui auront creu en ſon nom, & embraſſé ſes promeſſes. Deſormais nous ne deuons pas nous attẽdre de iouïr pluſtoſt de ſa preſẽce corporelle icy bas. Parce qu'il faut que le ciel dans lequel il eſt entré, & où eſt le conuenable domicile de ſa gloire, le contienne comme il l'a receu, iuſques à ce que toutes les choſes que Dieu a prononcées par la bouche de tous ſes S. Prophetes, depuis le cõmencement du monde iuſqu'à maintenant, ſoient les vnes,

Verſ. 21. *Lequel il faut que le Ciel contienne iuſques au temps de la reſtauration de toutes ce que Dieu a predit par la bouche de tous ſes S. Prophetes dés le commencement du mõde.*

qui ne ſont point encore executées, miſes en euidence par l'euenement; les autres, en qui le peché a introduit le deſordre & la vanité, reſtaurées par leur entier reſtabliſſement. Car Dieu a également promis diuerſes choſes leſquelles ne ſont point encore, comme eſt l'eſtabliſſement de ſon royaume, & la vocation des Gentils, & la conuerſion de ſon peuple d'Iſrael; & predit le changement de celles qui ſont, en nouueaux cieux & nouuelle terre, où habitera la Iuſtice, & où on ne verra plus ny de reſtes du peché des hommes, ny de marques de l'indignation du Tres-haut. Il faut donc également attendre la reſtauration de celles cy, & la manifeſtation de celles-là, auant que le Seigneur Ieſus comparoiſſe la ſeconde fois

pour prononcer ſes arreſts inuiolables & eternels, ſelon que l'on aura receu par foy ſes diuins enſeignemens, ou que par incredulité l'on aura reietté ſon Euangile. Et ce que nous vous diſons que la Parole de Ieſus doit eſtre tant l'objet de voſtre foy, & la loy à laquelle vous deués vne entiere obeïſſance, que la regle ſelon laquelle il faut que les hommes ſoyent iugés, ne vous doit point choquer ny ſcandaliſer, comme s'il eſtoit contraire à la religion que vous profeſſés, & aux anciennes ſoit creances ſoit eſperances de l'Egliſe. Car Moyſe meſme, que vous conſiderés comme voſtre grand Legiſlateur, & à l'autorité de qui vous rapportés à bon droit la deciſion de toutes choſes, a dit aux Peres de noſtre nation autrefois, au xviii. du Deuter. *Le Seigneur Eternel voſtre Dieu,*

Vſ. 22. Car Moyſe a dit: Le Seigneur voſtre Dieu vous ſuſcitera vn Prophete tel que moy d'entre vos freres vous l'oirez en tout ce qu'il vous dira.

vous ſuſcitera d'entre vos freres vn Prophete tel que moy. Ecoutés-le en toutes les choſes leſquelles il vous dira. Or ie veux bien que ſelon l'opinion de quelques vns, ces paroles ayent quelque égard vniuerſellement à tous les Prophetes que Dieu a ſuſcités parmi le peuple de temps en temps, & dans la bouche deſquels il a mis ſa parole & la reuelation de ſa volonté, afin qu'on les écoutaſt auec reſpect, & qu'on leur rendiſt obeiſſance: tant y a qu'il ne ſe peut pas nier qu'elles n'ayent vne certaine emphaſe particuliere qui les determine à quelque Prophete extraordinaire & ſinguliérement ſignalé. Autrement, pourquoy Moyſe s'en ſeroit il expliqué en termes qui parlent d'vn Prophete ſeulement, veu que Dieu en deuoit ſuſciter apres luy vn ſi grand nombre? Pourquoy dit-il que ce

Prophete là ſera tel que luy, veu que Dieu meſme dit ailleurs qu'il ne ſe reuelera point aux autres Prophetes comme il a fait à Moyſe ſon ſeruiteur, & que vous aduoüés qu'aucun d'entr'eux ne l'a iamais egalé, ny en puiſſance de miracles, ny en magnificence de viſions, ny en ſapience de reuelations & d'enſeignemens, ny en autorité parmi le peuple? Et comment vn autre Prophete peut il eſtre tel que luy, s'il n'eſt mediateur entre Dieu & la Nation, & Legiſlateur du peuple du Souuerain, & inſtituteur d'vne religion, qui ſont les choſes qui rendent Moyſe eminent entre les autres Prophetes? Et pourquoy recommander ſi particulierement qu'on écoute ce Prophete là, ce qui n'eſt point ailleurs dit ainſi d'aucun, ſinon qu'il y deuoit auoir quelque choſe de rare en ſa voca-

tion, quelque chose de particulierement diuin,& digne d'obeissance & de respect en sa predication & en sa doctrine?Or puisque Dieu deuoit susciter vn tel Prophete que celuy-là, auquel de ceux qui ont precedé Iesus pouués vous appliquer cette predictiõ? Ou apres que nous auons veu & ouï ce qu'il a dit & ce qu'il a fait entre nous,& ce qui luy est arriué depuis ses souffrances, quel autre Prophete attendrons nous en qui cet oracle se verifie? C'est donc aussi à luy qu'il faut rapporter ce qui vient apres dans le mesme texte. *Et aduiendra que toute personne qui n'escoutera point ce Prophete là, sera exterminé d'entre le peuple.* Tellement que l'Eternel demandera conte de l'obeissance & de la desobeissance que toute ame aura renduë à la Parole de son Fils,& ce sera selon cela que les ar-

Vers. 23. *Et aduiẽdra que tout personne, qui n'aura escouté ce Prophete là perira d'ẽtre le peuple:*

reſts d'abſolution & de condamnation ſerõt prononcés aux hommes. Car il ſemble bien à la verité, que ces mots, *d'eſtre exterminé d'entre le peuple*, ſignifient proprement cette mort ignominieuſe & violente dont on puniſſoit la rebellion de ceux qui ſe monſtroyent refractaires aux commandemens de Dieu. Mais chacun ſçait que toute cette ancienne Diſpenſation a eſté typique, & que les choſes ſpirituelles & eternelles y eſtoyent repreſentées ſous le voile des corporelles, qui s'accompliſſoyent en vn certain temps. Et vos docteurs meſmes ont accouſtumé d'eſtendre les denonciations des peines du corps, aux ſupplices qui ſont deſtinés à l'ame. De plus, ce n'eſt pas ſeulement Moyſe qui en a parlé de la façon, quoy que quand il en ſeroit ſeul témoin, on n'a point ac-

Verſ. 24. *Et meſmes tous les Prophetes depuis Samuel, & tous ceux qui depuis*

Et prophetizé ont auſſi predit ces iours.

couſtumé d'oppoſer aucune exception à ſon teſmoignage. Mais tous les autres Prophetes encore, depuis Samuel, qui a eſté le plus illuſtre de ceux qui ont iugé le peuple apres Moyſe & Ioſué, & ceux qui l'ont ſuiui, comme Dauid & tant d'autres iuſqu'à Malachie, en qui a fini la Prophetie en Iſraël, tous tant qu'il y en a qui ont parlé, & de qui la Prouidence de Dieu a voulu que les paroles ayent eſté conſeruées, ont meſlé leurs reuelations de predictions authentiques qui concernent ces temps icy, & ceux encore qui viendront apres, iuſques à leur conſommation. Et il n'eſt pas beſoin que ie vous en cotte les paſſages vn par vn ; car vous eſtes tous imbus de cette ancienne verité, que toute la Parole de Dieu ſe rapporte au Meſſie & à ſon regne. Ne vous rendés donc

Verſ. 25. *Vous eſtes fils des Prophe-*

pas vous meſmes indignes d'vne grace & d'vn auantage ineſtimable qui vous appartient. Vous n'eſtes pas eſtrangers du peuple de Dieu; vous n'eſtes pas ſans communion auec ſes Prophetes. Vous deués eſtre participans des biens qui leur ont eſté communiqués & reuelés, comme ſi vous eſtiés leurs enfans; & comme eſtans la poſterité de ces anciens Peres dont eſt iſſuë noſtre nation, vous eſtes heritiers de l'alliance que Dieu a traittée auec Abraham, dans laquelle eſtoit contenu ce qui commence à s'accomplir en vos iours. Car vous ſçaués qu'entre autres choſes magnifiques elle contenoit cette clauſe. *Et en ta ſemence ſeront benites toutes les familles ou nations de la terre.* Vous voyés que Dieu promet vne ſemence à Abraham, qui ſera ſi pleine de bon-heur que la benediction ſe

tes, & de l'alliance que Dieu a ordõnée à nos Peres, diſant à Abraham: Et en ta ſemence ſeront benites toutes les familles de la terre.

Verſ. 26. *C'eſt pour vous premierement que Dieu ayant ſuſcité ſo Fils*

Il a enuoyé pour vous benir en retirãt vn chacũ de vous de vos mauuaiſtiés.

reſpandra de là, comme d vne ſource ſans fond, ſur tous les peuples du monde. Si donc par cette ſemence vous entendés toute la nation des Iuifs, parce que tous les peuples de la terre ſe doiuent aggreger à elle, pour eſtre participans des alliances faites auec Abraham, vous ne deués pas eſtre exclus de la iouiſſance d'vn bien que les autres ne poſſederont ſinon par la communication que vous leur en deués donner. Et ſi par là vous entendés, comme il eſt beaucoup plus à propos, quelque perſonne extraordinairement ſignalée en la poſterité de ce Patriarche, à l'occaſion de laquelle la benediction de Dieu s'eſpande ſur les autres peuples de l'vniuers, cette promeſſe vous regarde encore en beaucoup plus forts termes quant à vous, par la communion du ſang que vous aués auec

celuy qui doit eſtre le principe d'où ces auantages ſe dériuent. Ainſi, de quelque façon que l'on interprete cet oracle, vous aués la prerogatiue d'y eſtre conſiderés les premiers. Et en effect c'eſt pour vous premierement que Dieu a ſuſcité ſon Fils Ieſus, & qu'il l'a enuoyé pour vous benir de la part du Pere celeſte, en faiſant l'expiation de vos crimes, & en vous donnant l'Eſprit de repentance & de ſanctification, pour retirer chacun de vous de la corruption de voſtre nature, & de la peruerſité de voſtre conuerſation. Car c'eſt là proprement en quoy conſiſte l'accompliſſement de la promeſſe faite à Abraham; & en comparaiſon de cela, toutes autres benedictions, de quelque nature qu'elles ſoyent, ne ſont aucunement conſiderables.

CHAP. IV.

Vers. 1. *Mais cõme ils parloient au peuple, les Prestres, & le Capitaine du Temple, & les Saddu cees furuin rent.*

IVSQVES au iour de ce miracle & de cette predication, l'estat de l'Eglise auoit esté fort tranquille, & l'Euangile de Iesus Christ auoit eu son cours sans achoppement en Ierusalem. Mais alors ses ennemis commencerent à le trauerser, & à persecuter les S. Apostres. Car le bruit de cette memorable action s'estant incontinent espandu par toute la Ville, & estant venu aux oreilles des principaux qu'il y auoit des gens au Temple qui amassoyent vne grande multitude de peuple autour d'eux, & que l'on escoutoit auec vne attention singuliere, les Sacrificateurs, qui auoyent la principale autorité,

le Capitaine du Temple, qui auoit la charge ordinaire de pouruoir à ce qu'il n'y arriuaſt aucun trouble, & que le ſeruice de Dieu s'y fiſt tous les iours en ſeureté, & les Sadduciens, qui auoyent grande part au gouuernement, craignans quelque ſedition, & qu'on attentaſt quelque choſe au preiudice du Public ou de leur particulier, s'y tranſporterent en diligence, de ſorte qu'ils y ſuruinrent à l'heure que les Apoſtres n'auoyent pas encore paracheué leur propos. Et eux tous en general eſtoyent en grande ſollicitude de ce qu'on leur auoit dit, & de ce qu'ils trouuerent en effect que les Apoſtres enſeignoyent le peuple, parce qu'ils pretendoyent qu'il n'y auoit qu'eux, & ceux qui y auoyent vne vocation ordinaire, comme les Phariſiens, & les Scribes, & les Docteurs de la Loy, qui

Vſ. 2. Eſtás en grãde peine de ce qu'ils enſeignoient le peuple, & qu'ils annonçoient la reſurrectiõ des morts au Nõ de Ieſus.

euſſent le pouuoir de le faire, & que tout autre qui s'y ingereroit, entreprendroit ſur leur charge, & diminueroit leur credit. Mais ce qui trauailloit particulieremẽt les Sadduciens eſtoit qu'on leur auoit rapporté qu'ils annonçoyent la reſurrection des morts au Nom de Ieſus. Parce que ſi vne fois cette doctrine venoit à eſtre receuë parmy le peuple, les Phariſiens, contre leſquels ils auoyent de l'emulation, & qui enſeignoyent la reſurrection du corps, & l'immortalité de l'ame, l'emporteroyent indubitablement ſur eux, qui, tant la corruption eſtoit alors grande parmy le peuple, oſoyent bien nier tous les deux. Tranſportés dõques qu'ils eſtoyent de la paſſion que leur donnoit leur intereſt commun à tous, & ces derniers eſtans particulierement animés de la ialouſie de leur credit &

Verſ. 3. *Et ayans iettè les mains ſur eux, les mirẽt en priſon iuſques au lendemain: car il eſtoit deſia veſpre.*

de la reputation de leur ſecte, ſans autre enqueſte du crime, & ſans autre forme de procés, ils ietterent les mains ſur les Apoſtres, & les mirent en priſon de ſeure garde, pour y eſtre retenus iuſques au lendemain matin, qu'ils aduiſeroyent entr'eux de ce qui ſeroit expedient. Car les Apoſtres eſtans allés au Temple ſur les trois heures apres midy, & ce miracle s'eſtant fait depuis, dont le bruit auoit couru parmy le peuple qui eſtoit là, & les Apoſtres en ayant pris occaſion de parler & de tenir vn propos d'aſſes longue haleine, il ne pouuoit qu'il ne fuſt desja tard lors que ces gens vinrent là, de ſorte qu'il ne leur reſtoit pas aſſés de temps pour aſſembler le Conſeil ſolennellement, & pour deliberer comme il falloit ſur vne affaire de telle importance. Mais cette procedure ſi

Verſ. 4. *Et pluſieurs*

de ceux qui auoient oüi la parole, creurent: & fut le nõbre enuiron cinq mille.

violente dont ils vserent enuers les Apostres, & qui sembloit deuoir donner quelque terreur à ce peuple, n'empescha pourtant pas l'effect de la predication. Car Dieu l'accompagna d'vne telle efficace de sa grace, que grande quantité de ceux qui auoyent ouï la Parole, creurent: de sorte qu'il y eut enuiron cinq mille personnes qui firent profession de la foy de Christ en ce iour là. Ce qui estoit vn augure fort heureux que la Croix de nostre Sauueur fleuriroit entre les persecutions, & que l'Euangile s'espandroit au long & au large, malgré tous les empeschemens qu'on tascheroit de luy opposer. Quand donc le lendemain fut venu, les Gouuerneurs ordinaires de la Nation, qui composoyent le Conseil public, que l'on appelle le Sanhedrin, auec les Anciens, qui sont les Senateurs

Vers. 5. *Or aduint que le lendemain leurs Gouuerneurs s'assemblerent en Ierusalem, & les Anciens & les Scribes,*

Senateurs ordinaires de la ville, & les Scribes, qui comme gens versés en la Loy, & dans tous les cas de Conscience, de Iustice, & de Police, assistoyent aux deliberations publiques pour y donner leurs aduis, estans mandés de tous costés auec vne grande exactitude, ne manquerent pas de s'assembler en Ierusalem. Et là se trouuerent aussi Anne, personnage qui auoit exercé la Souueraine Sacrificature, & qui estoit d'vne tres-grande autorité, & Caïphe son gendre, qui n'en auoit pas moins que luy, comme ayant esté honoré de la mesme charge, & Iean, & Alexandre, hommes renommés parmy le peuple; & generalement tous ceux qui estoyent de la race des Souuerains Sacrificateurs, & à qui leur naissance & leurs fonctions donnoyent seance ordinaire dans le Conseil, ou que leur

Vers. 6. *Et Anne le grãd Prestre, & Caiphe, & Iean, & Alexandre, & tous ceux qui estoient de la lignée des Prestres.*

dignité & l'importance de ce dont il s'agiſſoit, y faiſoit quelquesfois appeller extraordinairement. Tellemẽt que cette aſſemblée ſe trouua lors & fort populeuſe pour le nombre, & fort majeſtueuſe pour la qualité de ceux qui la compoſoyent. Aſſemblés qu'ils furent de la ſorte ils enuoyerent querir les Apoſtres Pierre & Iean, & les firent venir de la priſon où ils auoyent eſté donnés en garde, & les ayant mis en place deuant toute la compagnie, comme c'eſt la couſtume enuers ceux à qui on veut faire rendre raiſon de leurs actions, ils commencerent leur interrogatoire en cette façon. Vous ſçaués aſſés la cauſe pourquoy vous comparoiſſés icy. Il a eſté rapporté au Conſeil qu'apres auoir, à ce que l'on dit, gueri vn impotent qui eſtoit aſſis à la Belle porte du Temple, & ſemé

¶. 7. Et les mirẽt en la place, & les interrogueret: De par quelle puiſſance, ou au nõ de qui auez vous fait cecy.

le bruit de ce pretendu miracle parmy le peuple, vous vous eſtes mis à le preſcher ſous les Porches, & aués aſſemblé vne grande multitude autour de vous. Dautant donc que c'eſt vne choſe que perſonne ne doit entreprendre ſans vne legitime vocation, & que c'eſt à nous à qui Dieu a donné le droit, & de donner pour cela vne vocation ordinaire, & d'examiner la Miſſion de ceux qui ſe pretendent enuoyés extraordinairement: (car vous n'ignorés pas que ce Conſeil a iuriſdiction pour iuger meſmes de l'Enuoy des Prophetes) nous vous auõs mandés icy pour ſauoir de voſtre bouche ſur quoy vous vous eſtes fondés pour entreprendre cette action. Dites nous donc, ſans rien déguiſer, la verité de la choſe, comme vous le deués faire à ceux qui ſont vos ſuperieurs. Aués vous effecti-

uement gueri cet impotent ? Et ſi vous l'aués fait, par quelle vertu l'aués vous fait ? Eſt-ce par quelque nouuelle ſorte de Medecine, & qui ſoit efficace extraordinairement? Eſt-ce par quelque ſcience occulte, & quelque ſecrette intelligence auec les Demons? Ou ſi vous vous pretendés eſtre Prophetes, & autoriſés de quelque autre Vocation que celle que nous conferons ; qui eſt l'auteur de voſtre Miſſion, & au nom de qui vous vantés vous de faire miracles , & d'enſeigner le peuple de Dieu en vne nouuelle religion ? Ils penſoyent que la majeſté de leur preſence, & la grauité de leur parler , & la conſideration de la puiſſance qu'ils auoyent entre leurs mains, & ſelon laquelle ils diſpoſoyent ſinon de la vie (car cela leur auoit eſté oſté par les Romains) au moins des biens, & de l'hõneur,

Vers. 8. *Adõc Pierre remply du S. Eſprit, leur dit: Gouuerneurs du peuple, & vous Anciens eſcutés.*

& de la liberté des hommes, donneroit de l'eſtonnement à ces deux là. Et à la verité ſi Dieu ne les euſt point ſingulierement aſſiſtés, ils eſtoyent de leur nature capables d'eſtre ſaiſis de la crainte de ces apparences, ou pour ne reſpondre du tout point, ou pour reſpondre tout autrement que la verité de la choſe, & l'importance de l'occaſion ne meritoit. Et ce qui eſtoit arriué à S. Pierre il n'y auoit pas encore longtemps, à l'heure de l'empriſonnement de Ieſus, eſt vn aſſés clair enſeignemẽt de ce dont ſon infirmité naturelle eſtoit ſuſceptible en cette occurrence. Mais Dieu, qui les auoit deſtinés a rendre témoignage au Nom de ſon Fils, outre les graces qu'il leur auoit desja communiquées le iour de la Pentecoſte, les reueſtit encore en celuy-là d'vn courage & d'vne ſageſſe di-

gne de ce glorieux employ. Pierre donc, qui pour les cauſes que i'ay dites cy deſſus, prenoit ordinairement la parole, & qui outre cela eſtoit plus aagé que Iean, eſtant rempli de la Grace du S. Eſprit, non ſeulement ne s'eſtonna point, mais il leur fit vne reſponſe dans laquelle ſon courage, ſa ſageſſe, & le zele qu'il auoit pour la gloire de ſon Maiſtre, parurent egalement. Gouuerneurs du peuple de Dieu, dit-il, entre les mains de qui eſt en depoſt toute la puiſſance Politique & Seculiere qui luy reſte; & vous, Anciens d'Iſrael, Senateurs de cet illuſtre Conſeil, & gardiens des loix publiques: Si nous auions fait quelque mauuaiſe action, nous ne nierions pas que ce ne fuſt iuſtement qu'apres nous auoir fait empriſonner, vous nous obligés de comparoiſtre en voſtre preſence,

Verſ. 9. *Puis que nous ſommes auiourd'huy examiez du bien qui a eſté fait à vn homme impotent, par quel moyen il a eſté guery?*

pour en donner ſatisfaction, ſoit aux particuliers à qui l'offenſe auroit eſté faite, ſoit à l'intereſt du public. Mais il eſt inouï iuſqu'à maintenant qu'aucun ait eſté traitté de la ſorte pour auoir fait du bien au prochain, & que les Magiſtrats ſe ſoyent mis en peine de corriger vne choſe qui ayant eſté vtile à quelques particuliers, fuſt quant au reſte dans l'eſtime de tout le monde. Neantmoins, puis qu'aujourdhuy, comme ſi nous auions commis quelque crime, vous nous interrogés ſelon les formes de la iuſtice, pour vn bien qui a eſté fait à l'endroit d'vn homme impotent, & que vous nous ordonnés de vous informer comment il a eſté gueri; nous ne refuſons pas de vous reſpondre, & ſommes bien aiſes que l'occaſion ſe preſente de rendre dans vne ſi notable aſſemblée, vn

autentique témoignage à la Verité. Car nous ſommes ordonnés de Dieu pour cela, & de plus nous y ſommes obligés par l'intereſt du ſalut des hommes. Ce n'eſt point par aucun des moyens qu'il ſemble que vous vous imaginiés, que ce perſonnage a recouuré l'vſage & la diſpoſition de ſes membres. La Medecine n'a point de ſecrets qui puiſſent produire vn effect qui paſſe les forces de la Nature. Les Demons meſmes n'ont point de vertu qui paruienne iuſques à ce point que de reſtablir des membres perclus par le vice de leur conformation, & qui ſont inueterés dans cette perclusion depuis tant d'années. Car en telles operations il faut reformer la ſtructure & les emboitemens des os: il faut donner la vie & le mouuement aux ligamens: il faut engendrer dans tous les or-

Verſio. *Soit notoire à vous tous, & à tout le peuple d'Iſrael, que ce a eſté au Nō de Ieſus Chriſt de Nazareth, que vous auez crucifié, lequel Dieu a reſſuſcité des morts par ceſtui là cet hōme eſt icy ſain deuant vous.*

ganes du mouuement les diſpoſitions neceſſaires à receuoir l'influence & l'irradiation des eſprits: il y faut faire quelque choſe de rien; ce qui eſt au delà du pouuoir de toutes les creatures. Mais puis que vous demandés au Nom de qui nous nous vantons de faire miracles, nous le vous dirons franchement, & deſirons qu'il vous ſoit notoire à tous, & qu'il ſoit pareillement connu à tout le peuple d'Iſrael, lequel vous repreſentés en quelque ſorte, & qui ne manquera pas d'apprendre de la bouche de la renommée ce qui ſe ſera paſſé icy. C'eſt au Nom de Ieſus Chriſt, que vous appelliés le Nazarien, celuy là meſme que vous aués crucifié, entant que vous aués procuré de toute voſtre puiſſance que Pilate le miſt en Croix, mais que Dieu a reſſuſcité d'entre les morts, &

couronné de gloire dans les lieux celeſtes : c'eſt, pour le vous repeter encore le plus emphatiquement que nous pourrons, en vertu du Nom de celuy là, & par la ſeule puiſſance de Dieu, qui le glorifie & qui l'autoriſe, que cet homme (or le Conſeil auoit fait venir auec eux l'impotent lequel auoit eſté gueri, pour découurir s'il y auroit quelque lieu à l'accuſation ſoit de magie ſoit d'impoſture) cet homme di-je, à qui la Nature auoit dénié l'vſage de ſes iambes & de ſes pieds, aſſiſte maintenant icy deuant vous dans vne parfaite ſanté, & auec vne diſpoſition toute entiere de ces parties. Or ne vous faiſons nous pas mention de la crucifixion de Chriſt, & de la part que vous y aués, pour vous en reprocher le crime, & vous irriter ainſi contre nous. Vous aués penſé faire ſeruice à

Verſ. 11. *C'eſt cette pierre, qui a eſté reiettée de vous edifiãs, qui a eſté faite le prĩcipal du coĩ*

Dieu en le ſacrifiant ainſi, & parce que vous ne l'aués pas connu pour eſtre le Meſſie comme il ſe diſoit, vous l'aués traitté cõme vn blaſphemateur, tel que vous le penſiés eſtre. Nous le vous diſons afin que non ſeulement ſa Croix ne vous ſcandaliſe point, mais meſmes que vous la preniés, coniointement auec la façon de laquelle vous vous y eſtes comportés, comme vn caractere de la verité, dautant qu'en cela cõſiſte vne grande partie de l'accompliſſement des Propheties. Car vous ſçaués ce qu'a dit autrefois Dauid au Pſeaume *CXVIII. La pierre que les baſtiſſeurs ont reiettée, eſt deuenüe le principal du coin.* Ie ſçay bien que vous pourrés dire que le Prophete a là comparé l'Eſtat du Royaume d'Iſraël à vn baſtiment, ſa perſonne à vne pierre, la perſecution qui luy

a eſté faite par les grands du royaume, au rebut que les architectes feroyent d'vne pierre pour ne l'employer point dans l'edifice; & enfin ſon eſtabliſſement dans le Gouuernement Souuerain, à la conduite de la Prouidence de Dieu, qui a voulu que la pierre ainſi rebuttée, ſe trouuaſt à la fin placée dans l'encoignure du fondement, où ſe fait la rencontre des murailles, & d'où dependent les liaiſons & la fermeté du baſtiment. Mais vous ne deués pas ignorer que comme il y a eu deux choſes dans la perſonne de Dauid, l'vne qu'il a eſté Dauid, c'eſt à dire, ce perſonnage qui apres diuerſes perſecutions eſt enfin paruenu ſur le trône d'Iſrael; l'autre qu'il a eſté vn excellent type du Meſſie, qui a ſingulierement bien repreſenté ce qui luy deuoit arriuer, le S. Eſprit, qui le dirigeoit en la com-

poſition de ſes Pſeaumes, a eu auſſi dans la pluſpart de ce qu'il a dit, deux viſées, l'vne qui cõcernoit ſes affaires, l'autre qui regardoit à ce qui deuoit aduenir au Redẽpteur. Tellement que le Meſſie a deu ſouffrir la meſme contradiction de la part des Puiſſans parmy le peuple, que Dauid a experimentée en ſon temps. Et comme Dauid eſt venu au deſſus de la haine de ſes ennemis, & a eſté par la Prouidence de Dieu fait le ſouſtien de l'Eſtat; le Meſſie a deu ſurmonter l'oppoſition qui luy a eſté faite par les ſiens, & deuenir enfin le fondement ſur lequel tout le baſtiment de l'Egliſe ſe repoſe. Ieſus donques, au Nom & par la vertu duquel ce poure homme a eſté gueri, eſt cette Pierre qui a eſté reiettée par vous, qui vous vantés d'eſtre les Architectes de l'Egliſe, & de donner la vocation à ceux qui la

doiuent baſtir, & qui deuriés veritablemẽt eſtre les principaux conducteurs de ce grand ouurage, veu les charges auſquelles vous eſtes appellés, & l'autorité qu'elles vous donnent ſur toute noſtre Nation. Mais la rejection que vous en aués faite n'a pas empeſchéla Prouidence diuine d'amener ſon deſſein à execution, ny de faire que le Seigneur eſtant reſſuſcité des morts, ne deuint la maiſtreſſe pierre du coin, & l'vnique baſe de nos eſperances. En effect, pluſieurs ont eſté dans la main de Dieu des inſtrumens puiſſans de diuerſes deliurances temporelles qui ont eſté enuoyées à nos peres de temps en temps. Moyſe, Ioſué, pluſieurs d'entre les Iuges, & quelques autres, ont eſté fort ſignalés, & fort conſiderables à nos anceſtres en cet égard: Dauid particulierement a fait

Verſ 12. *Et n'y a point de ſalut en aucũ autre: car auſſi il n'y a point d'autre Nõ ſous le ciel, qui ſoit dõné aux hõmes, par lequel il nous faille eſtre ſauués.*

de grands exploits contre les ennemis du peuple de Dieu, & en a remporté de grandes victoires. Mais quant à ce qui eſt du ſalut eternel & de nos corps & de nos eſprits, il n'y a iamais eu par le paſſé, il n'y a point pour le preſent, il n'y peut auoir à l'auenir, d'eſperance de l'obtenir par aucun autre que par ce Ieſus lequel nous vous annoncons. Auſſi n'y a-t-il iamais eu, & n'y aura iamais non plus d'entre les hommes qui ont paru, & qui paroiſtront ſous le ſoleil, Patriarches, Prophetes, Iuges, Rois, Sacrificateurs, aucun à qui Dieu ait eu le ſoin de faire donner vn nom de ſa part, ſemblable à celuy qu'il a fait donner à ſon Fils, qui ſignifiaſt qu'il deuoit garentir le peuple de ſes pechés, & que c'eſt en luy & par luy que nous deuons obtenir ſalut & redemption eternelle. Ceux du Conſeil qui

Ver 13. *Eux alors*

voyans la constance de Pierre & de Iean, & cognoissãt aussi qu'ils estoiẽt hommes sãs lettres & idiots, s'esmerueillerẽt, & cognoissoient qu'ils auoiẽt esté auec Iesus.

attendoyent toute autre chose de la bouche de ces deux hommes, & qui auoyent esperé que l'éclat de cette assemblée les esblouïroit, & que la presence du peril les feroit ou hesiter ou tergiuerser en leurs responses, voyans la hardiesse de Pierre & de Iean, & la liberté de parler dont ils vsoyent deuant eux, s'en trouuerent fort surpris. Et sçachans bien qu'ils estoyent hommes sans lettres, & de la condition de ceux qu'ils appelloyent ordinairement *idiots*, c'est à dire, du populaire, que ny les charges de Magistrature, ny le desir de paruenir aux dignités Ecclesiastiques, ou aux degrés du Doctorat, n'ōt iamais obligés à s'adonner à l'estude de la Loy, ils ne se pouuoyent empescher d'en entrer en quelque admiration. Et qu'ils fussent de condition & de naissance tels que ie viens de les representer,

preſenter, ils ne le reuoquoyent nullement en doute ; parce que quelques vns d'entr'eux les cõnoiſſoyent de longue-main, les ayant veus auec Ieſus, lors que tantoſt de leur mouuement, tantoſt par vn commun complot, ils alloyent pour luy faire quelques queſtions, & pour luy tendre quelques pieges. S'il leur euſt eſté poſſible d'accuſer le miracle de faux, & de perſuader au peuple que c'eſtoit vne illuſion ou vne fourbe, ils euſſent volontiers pris ce parti, pour chaſtier Pierre & Iean comme des impoſteurs & des ſeditieux, qui attiroyent la populace apres eux par des tours de magie ou de paſſepaſſe. Mais la choſe eſtoit trop euidente, & auoit trop de témoins, pour en pouuoir donner cette impreſſion à quique ce fuſt. Mais ſur tout l'homme qui auoit eſté gueri eſtant là

Vers. 14. *Et voyans que l'hõme qui auoit eſté gueury, eſtoit preſent auec eux, ne pouuoiẽt en rien contredire.*

preſent auec eux, qui diſoit & publioit hautement la verité de ce qui en eſtoit, quelque bonne enuie que chacun en euſt, ils ne pouuoyent en rien contredire. En cette perplexité de leurs eſprits, où d'vn coſté ils eſtoyent animés de leur paſſion, & de l'autre retenus par la notorieté du fait, & de l'innocence de ces hommes, ils leur commanderent de ſortir pour quelque temps hors du Conſeil, & mettans la choſe en deliberation, ils conferoyent entr'eux de ce qu'ils auoyent à faire. Le fait eſtoit de luy meſme ſans difficulté, ſi les Apoſtres euſſent eu à faire à des gens non pas zelés à la gloire de Ieſus Cgriſt, non pas meſmes fort amateurs de la iuſtice & de l'équité, mais ſeulement moderés en leurs paſſions, & tant ſoit peu deſ-intereſſés. Et eux meſmes le reconnoiſſoyent

Verſ 15. *Adonc ils leur cõmanderent de ſortir du cõſeil: & cõferoiẽt entr'eux.*

Verſ 16. *Deſãs: Que ferons nous à ces gẽs icy? car il eſt manifeſte à tous les habitans de Ieruſalem, qu'vn ſigne notoire a eſté faict par eux, & ne le pouuõs nier.*

bien; car ils ſe diſoyent les vns aux autres. Que pouuons nous faire à ces gens, & quelle couleur de iuſtice ſçaurions nous donner à la ſentence que nous prononcerons contre eux, ſi elle eſt tant ſoit peu rigoureuſe? Car c'eſt vne choſe manifeſte à tous les habitans de la ville de Ieruſalem, que ces gens icy ont fait vn miracle ſignalé. Celuy en la perſonne de qui il a eſté executé en atteſte icy hautement. Vne multitude incroyable de peuple qui le connoiſt, & qui l'a veu cent & cent fois mendiant à la porte du Temple, le témoigne pareillement auec vn extreme rauiſſement. De ſorte que nous ne le pouuons pas nier, & ſi nous l'entreprenons, nous paſſerons pour des gens paſſionnés ou ridicules. Neantmoins, encore faut-il prendre vne reſolution; car auſſi de les laiſſer aller ainſi, c'eſt

Vers. 17. *Mais afin qu'il ne ſoit plus diuulgué parmy le peuple, dene-*

ſus leur par menaces qu'ils ne parlent plus à hõme viuãt en ce Nom.

mettre tout à l'abandon,& nous les verrons tout auſſi toſt ſuiuis de toute la nation, comme ſi c'eſtoyent de grands Prophetes. Ie ſuis donc d'aduis,dit quelcun,auquel tous les autres ſoignirent leurs voix, que nous vſions icy de quelque temperament. Pour le paſſé n'y touchons pas,de peur de nous décrier; pouruoyons ſeulement le mieux que nous pourrons à l'auenir, à ce que cela ne tire à plus grande conſequence. Afin donc d'empeſcher que le bruit de cette action ne ſe diuulgue d'auantage, & que ces gens n'acquierent parmy le peuple vne reputation qui deuienne pernicieuſe à noſtre autorité, faiſons les reuenir, & leur commandons auec les menaces les plus ſeueres & les plus expreſſes que nous pourrons,qu'il ne leur arriue pas à l'aduenir de parler à homme viuant en

ce Nom de Ieſus le Nazarien, pour le luy recommander, & pour luy perſuader d'y croire. Cet aduis ayant eſté trouué bon, ils les firent rappeller dans le conſeil, & ſans parler dauantage de ce qui s'eſtoit paſſé, ils ſe contenterent de leur dire qu'abſolument, & ſous de griefues peines, ils leur defendoyent de parler au peuple, & d'enſeigner au Nom de Ieſus, ſoit pour faire croire ſa reſurrection, ou pour épandre ſa doctrine. Dans les choſes qui ſont mauuaiſes d'elles meſmes, la Nature, qui les nous defend, deuroit auoir aſſés d'autorité ſur nous pour nous en faire abſtenir, quand celle des loix politiques & des magiſtrats n'y interuiendroit point. Dans celles qui ſont indifferentes, quoy que la Nature nous y laiſſe en noſtre liberté, nous deuons pourtant obeir aux loix politiques qui les

Verſ 18. *Parquoy les appellans, ils leur comanderent que totalement ils ne parlaſſent ny n'enſeignaſſẽt au Nõ de Ieſus.*

Vſ. 19. *Mais Pierre & Iean reſpõdans leur dirent: Iugés s'il eſt iuſte deuãt Dieu, de vous obeïr pluſtoſt qu'à luy.*

nous defendent, tant afin de ne troubler point la trãquillité publique, que pour témoigner noſtre reſpect à la puiſſance de celuy qui a eſtabli les Magiſtrats. Mais dans les choſes qui ſont bonnes d'elles meſmes, & qui outre la recommandation qu'elles portent en leur nature, nous ſont encore commandées par quelque ordonnance de Dieu, les communes notions de la Raiſon apprennent aſſés à tous les hommes, que ſi les Magiſtrats les nous defendent, nous ne leur deuons pas obeïr. Quand donques les Apoſtres n'euſſent point eu d'autres inſtructions en cette occurrence, ils n'euſſent pas manqué de reſponſe pour vn ſi iniuſte commandemẽt. Quoy qu'aſſés ſouuẽt la fragilité de l'homme l'empeſche de ſuiure en ſes reſponſes la naïfueté de ſes ſentimens. Mais Pierre

& Iean eſtans fortifiés d'enhaut, ne diſſimulerent & ne tergiuerſerent point en cette occurrence, & reſpondirent hardiment. D'autres gens ſe laiſſeroyent icy aller aux inclinations de la Nature, ou aux ſuggeſtions de la prudence de la Chair : & peut eſtre que leur diſſimulation trouueroit de l'approbation entre les hommes. Mais quant à nous, nous voulons approuuer nos conſciences & nos actions a Dieu. Iugés donc vous meſmes, Gouuerneurs, qui tenés toute voſtre puiſſance de luy, ſi quand nous comparoiſtrons en ſa preſence pour luy rendre conte de nos actions, il trouuera iuſte & raiſonnable que nous ayons pluſtoſt obtemperé à vos defenſes, qu'obeï à ſes commandemens. Les actions des hommes ont deux principes; la puiſſance & la volonté. Le com-

Verſ. 20 *Car nous ne pouuons que ne diſions les choſes que*

nous auons veuës & oüyes.

mun d'entr'eux a accouſtumé de tenir ſeulement pour impoſſibles les choſes qui excedent la meſure de ſa puiſſance; mais ceux qui ſont veritablement vertueux en font vn tout autre iugement. Car celles que le deuoir leur defend de vouloir, ils ſe les iugent non moins impoſſibles, que celles pour l'execution deſquelles la Nature ne leur a point donné de facultés. Nous vous dirons donc hardiment que nous ne pouuons que nous ne rendions témoignage à la verité de ce que nous auons veu & ouï touchant la reſurrection de Ieſus: & qu'encore que nous en temoignions tres-alaigrement & tres-volontairement, ſi eſt-ce que le commandement que nous en auons ne nous y oblige pas moins inuiolablement, que feroit la plus forte & la plus inuincible con-

trainte. Cette reſponſe mit bien tous ceux du Conſeil en colere, & ils le leur euſſent fait ſentir s'ils en euſſent trouué le moyen. Mais ils auoyent deſia reconnu que pour ce qui eſtoit du paſſé, il n'y auoit pas lieu de le punir, & que pour l'aduenir, on ne le chaſtie point par anticipation, l'ordre naturel de la iuſtice eſtant que la peine ſuiue le peché, & non pas qu'elle le precede. Ils ſe reſolurent donc de ſe contenter de menaces, qu'ils leur firent auec beaucoup de ſeuerité, & puis ils les laiſſerent aller; parce que quand la paſſion les euſt emportés iuſques là que de paſſer par deſſus toutes les formes de la iuſtice, & toutes les reigles du droit, tant y a que la conſideration du peuple leur oſtoit abſolument le moyen de les punir. En effect il n'y en euſt eu pas vn qui n'euſt eſté horrible-

Verſ. 21. *Adonc auec menaces ils les laiſſerent aller, ne trouuans cõment ils les peuſſẽt punir, à cauſe du peuple; pource que tous glorifioiẽt Dieu de ce qui auoit eſté fait.*

ment scandalisé du mauuais traittement qu'on leur euſt fait, dautant qu'ils eſtoyent tous témoins de ce miracle, & qu'ils en glorifioyent Dieu. Car il n'eſtoit pas poſſible n'y d'en conteſter la verité, ny d'en reuoquer en doute la nature & la grandeur; l'aage de celuy ſur lequel il auoit eſté fait retranchant toute matiere de conteſtation tant ſur l'vne que ſur l'autre. Ayant, comme il auoit, plus de quarante ans, on ne le pouuoit pas accuſer d'aucune foibleſſe d'eſprit qui inualidaſt la dépoſition qu'il en rendoit, ny dire que ſon mal n'auoit pas eſté incurable aux cauſes de la Nature ou à quelques ſecrets de l'art, puiſque tout le monde ſçauoit qu'il eſtoit impotent dés ſa naiſſance, & que ſa pereluſiõ eſtoit inueterée depuis ſi long-temps. C'eſt vne inclinarion naturelle aux.

Vſ. 22. Car l'homme ſur lequel auoit eſté fait ce ſigne de guariſon, auoit plus de quarante ans.

Verſ 23. Or apres que

hommes que de ne refuſer pas leur liberté quand ils ſe peuuent tirer de la main de leurs ennemis. C'eſt pourquoy quand les Apoſtres eurent eſté ainſi relaſchés, ils s'en allerent incontinent. Et comme il eſt pareillement naturel de faire ſes amis participans de la ioye de ſa deliurance quād on eſt ſorti de quelque danger, les Apoſtres ſe retirerent vers leurs compagnons, & vers les autres diſciples de noſtre Seigneur, pour leur raconter tout ce qui leur eſtoit arriué, auec les propos que les principaux Sacrificateurs, & les Senateurs du Conſeil leur auoyent tenus, ſans oublier les menaces. Mais comme ils n'en auoyent point eſté intimidés quant à eux, auſſi les autres, quand ils en eurent ouï le rapport, ne s'en eſtonnerent-ils aucunement, & ne relaſcherent du tout rien de leur zele ny

on les eut laiſſez aller, ils vinrent à leurs gēs, & leur raconterent tout ce que les princes des preſtres & les anciens leur auoient dit.

Verſ. 24. *Ce qu'ayans entēdu ils eſleuerēt tous d'vn accord la voix à Dieu, & dirēt. Seigneur c'eſt toy qui as faict le ciel & la ter*

re, la mer, & toutes choſes qui y ſont.

de leur courage. Et neantmoins, parce que de nous meſmes, comme de nous meſmes, nous ne pouuons rien, & que d'ailleurs il n'y auoit que la ſeule puiſſance de Dieu qui peuſt empeſcher que les ennemis de Chriſt n'executaſſent leurs mauuaiſes intentions, ils eurent recours à la priere pour en eſtre garentis, & tous d'vn accord, tãt Pierre & Iean, que les autres auec eux, d'vne meſme affection & d'vn meſme zele, ils éleuerent leurs voix à Dieu, & l'inuoquerent enſemble. Et ſçachans bien que la priere ne luy peut eſtre agreable ſi elle n'eſt faite en foy, & que la foy a pour fondement ſa puiſſance d'vn coſté, & de l'autre ſa volonté qu'il a declarée par ſes promeſſes, ils commencerent premierement par la reconnoiſſance de ſon infinie vertu, & puis ils paſſerent tout auſſi toſt à la

commemoration de ce qu'il auoit declaré de ſa volonté par ſes oracles. Ils dirent donc ; Seigneur & Maiſtre de tout l'Vniuers, c'eſt toy qui as fait le ciel & la terre, & la mer, & toutes les choſes qu'ils contiennent ; en quoy tu as fait voir ce que tu peux, & que ceux que tu veux proteger ne doiuent point craindre la puiſſance de leurs aduerſaires. Et c'eſt auſſi toy, Seigneur, qui nous as donné l'eſperance que tu nous protegeras en l'œuure que nous entreprenons, quand tu nous en as declaré le ſuccés par tes Prophetes. Car tu as dit par la bouche de ton ſeruiteur Dauid, au commencement du Pſeaume deuxiéme; Pourquoy ont fremi les nations en ſe mutinant, & pourquoy les peuples ont-ils projetté choſes vaines ? Les Rois de la terre ſe ſont aſſemblés, & les Princes ont

Pſ. 25. Qui parle S. Eſprit as dit par la bouche de tõ ſeruiteur Dauid, Pourquoy ôt fremy les gẽs & ont les peuples penſé choſes vaines

Verſ. 6. Les Roys de la terre ſe ſont aſſemblez,

& les Princes ont conuenu enſem contre le Seigneur, & cõtre ſõ Chriſt.

tenu conſeil, & fait complot enſemble contre le Seigneur Eternel, & contre ſon Chriſt. Car il eſt bien vray que ton Prophete a prononcé ces paroles premierement à l'occaſion de ceux qui le vouloyent empeſcher de iouïr de la royauté. Mais comme tu as voulu mettre dans ſa perſonne & dans ſes combats, dans ſes victoires & dans ſon triomphe, vn embleme de ce que tu deſignois à l'égard de ton Chriſt qu'il repreſentoit, auſſi as-tu dans cette prophetie regardé plus loin qu'à luy, & as graué tout ce Cantique de pluſieurs diuins traits de ton Eſprit, qui ne ſe peuuent rapporter ſinon à la perſonne du Meſſie, à la dignité de ſa Charge, & à la magnificence de ſon Empire, qui n'a point de bornes que celles des cieux, de la terre, & de la mer. Et de vray nous en voyons mainte-

Verſ. 27. *Car de vray contre ton S.*

nant l'accõpliſſement. Car contre ton ſaint Fils Ieſus, que tu as oinct d'huile de lieſſe par deſſus tous ſes conſors, pour eſtre le Conducteur de ton peuple, & le Souuerain de l'Vniuers, Herode & Ponce Pilate ſe ſont aſſemblés : & auec les Nations (car les Romains qui eſtoyent auec Pilate s'en ſont meſlés) & auec les peuples d'Iſrael (car il n'y a aucune de ſes Tribus qui n'ait eu part en cette affaire) ils ont fait ligue pour le ruiner, & pour l'empeſcher de paruenir à la dignité que tu luy auois ordonnée. C'eſtoit là proprement leur deſſein, & non pas d'executer ta volonté, ny de ſeruir aux arreſts de ta Prouidence. Et neantmoins ta Prouidence eſt ſi ſage en ſa conduite, & ſi puiſſante en l'employ de ſes inſtrumens & de ſes moyens, qu'encore qu'ils ſuiuent leurs paſſions ou leurs incli-

Fils Ieſus, que tu as oinct, ſe ſont aſſemblés en cette cité, Herode & Ponce Pilate, auec les Gentils, & le peuple d'Iſraël.

Verſ 28. *Pour faire toutes les choſes que ta main & ton conſeil auoint determinées d'eſtre faites.*

nations naturelles, en fin pourtant l'euenement monſtre qu'ils te ſont abſolument aſſujettis, tellement qu'ayant ſimplement égard aux ſuccés de leurs entrepriſes, & non pas aux motifs de leurs conſeils, ils font ſi ponctuellement ta volonté, que l'on diroit qu'ils n'ont eu autre but deuant leurs yeux, ny autre choſe dans la penſée. C'eſt pourquoy nous ne craindrons pas de dire que tous ces gens là ſe ſont aſſemblés pour faire toutes les choſes que ta main, c'eſt à dire, ta vertu; & ton conſeil, c'eſt à dire, ta ſageſſe, auoyent auparauant, & dés les temps eternels, determiné deuoir eſtre faites. Car tu ne fais pas cõme les hommes qui precipitent ſouuent tellement leurs deliberations & leurs actions, parce qu'ou bien ils reſoluent leurs deſſeins ſans bien conſulter leurs forces, de ſorte qu'elles

qu'elles leur manquent quand ils viennent à executer: ou bien ils employent leurs forces à l'execution de leurs paſſions aueugles & violentes, ſans ſe donner le loiſir d'entendre le conſeil de la raiſon, d'où vient que leurs actions ſont dereiglées, & pleines de temerité. Mais quant à toy, Seigneur, tu ne formes aucun deſſein qui ne ſoit parfaitement bien concerté entre ta puiſſance infinie, & ta ſageſſe infaillible, de ſorte que l'euenement ne peut manquer de reüſſir comme tu te l'és propoſé, & que quel qu'il ſoit, il porte toûjours les traits & les caracteres d'vne preuoyance ſage à merueilles. Maintenant donc, Seigneur Eternel, en cette occurrence où nous auons tant beſoin de ton ſecours, de ce haut trône de gloire où tu es aſſis dans les cieux, & d'où tu adminiſtres toutes choſes à ta

Vers. 29. *Maintenant dõc Seigneur regarde à leurs menaces, & donne à tes ſeruiteurs d'annõcer ta parole auec toute hardieſſe.*

volonté, regarde icy bas aux menaces de ces gens. Car comme il eſt dit en ce Pſeaume là meſme, ils ſe vantent qu'ils rompront tes liens, & que comme des beſtes feroces, & qui ne ſe veulent pas laiſſer donter, ils ietteront tes cheueſtres arriere d'eux. Toy donques qui reſides dans les cieux, ri-toy de leurs entrepriſes; toy qui es le Seigneur eternel, mocque toy de leurs deliberations. Donne à tes ſeruiteurs qui t'inuoquent, & que tu as appellés à ces glorieuſes fonctions de l'Apoſtolat, tant le courage que le moyen de s'en acquitter auec hardieſſe & auec ſuccés, en les fortifiant de ton aſſiſtance, & en les accompagnant des œuures de ta vertu. Et pour cet effect eſten des cieux ta puiſſante main, & autoriſe noſtre predication deuant les hommes par miraculeuſes gueriſons de toutes ſortes

Ver 30. *En eſtẽdant ta main, a ce que gueriſon. & ſignes & merueilles ſe facent au Nõ de ton S. Fils Ieſus.*

de maladies deſeſperées, par ſignes prodigieux qui témoignoient de ta preſence icy bas, & par toutes choſes capables de donner de l'eſtonnement & de l'admiration à ceux qui verront qu'elles ſe feront au Nom de ton S. Fils Ieſus, & par la puiſſance qu'il nous donne. Les prieres des iuſtes faites auec foy ont toûjours beaucoup d'efficace; mais Dieu monſtre plus ou moins qu'elles luy ſont agreables, ſelon la grandeur de la foy auec laquelle elles ſont faites, & ſelon l'importance des occaſions. En celle-cy il donna vne preuue extraordinaire & miraculeuſe de l'attention qu'il y auoit preſtée, & du plaiſir qu'il y auoit pris. Car les Apoſtres n'auoyent pas encore acheué de prier, que le lieu où ils eſtoyent aſſemblés trembla. Ce qui eſt vn témoignage aſſés ordinaire de la preſence

Verſ. 31. *Quand dõc ils eurẽt prié, le lieu auquel ils eſtoient aſſemblés, trembla, & furẽt tous remplis du S. Eſprit, & annõçoiẽt la parole auec hardieſſe.*

de Dieu, à l'aſpect de la majeſté duquel la terre meſme s'eſmeut, & les montagnes ſont esbranlées. Et quoy que desja deux ou trois fois il euſt fait ſentir à ſes ſeruiteurs la verité de ſes promeſſes en l'enuoy de ſon S. Eſprit, ſi eſt-ce qu'il les en remplit encore alors d'vne façon merueilleuſe, tant pour les éclairer en la connoiſſance de ſes myſteres, que pour leur inſpirer le courage heroïque dont ils auoyent beſoin contre les dangers. De ſorte que nonobſtant toutes les menaces qu'on leur faiſoit & toute la perſecution qu'on leur preparoit, ils perſeuererent en toutes occaſions à annoncer la Parole de Dieu auec vne grande hardieſſe. Or ſoit que vous conſideriés tout le commun des fidelles, ſoit que vous ayés égard aux Apoſtres en particulier, l'Egliſe Chreſtienne eſtoit alors

Verſ 32. *Et la multitude de ceux qui croyoient eſtoit vn cœur & vne ame: & nul ne diſoit au-*

dans vne constitution admirable. Car quant au commun des fideles, quoy qu'ils fussent vne grande multitude, si est ce qu'ils viuoyent auec tant d'affection & de charité, qu'il sembloit qu'ils n'eussent qu'vn cœur & qu'vne ame, selon ce qu'on a accoustumé de dire que telle est la force de la vraye amitié, qu'elle fait qu'vne mesme ame vit en plusieurs corps. Et ils donnoyent vne preuue de cette parfaitement belle vnion, en vne chose qui plus qu'aucune autre a accoustumé de diuiser les affections, qui est la possession & la distribution des biens, où l'interest particulier domine ordinairement les hommes. Car ils viuoyent comme si chacun deux n'eust rien possedé à part, tant ils se cõmuniquoyent liberalement les vns aux autres les fruits de ce qu'ils possedoyent: de sorte qu'ils

cune chose estre sienne de ce qu'il possedoit, ains toutes choses leur estoient communes.

n'en vsoyent pas moins librement ny moins indifferément que si toutes choses leur euſſent eſté communes. Et pour le regard des Apoſtres, c'eſtoit auec vne merueilleuſe force d'eſprit & de courage qu'ils exercoyent leur Apoſtolat, & qu'outre les autres doctrines de l'Euangile qu'ils annonçoyent hautement & clairement, ils rendoyent particulierement témoignage de la reſurrection de Chriſt, & de ſon aſcenſion dans les lieux celeſtes. Et bien que les Gouuerneurs, & les Grands de la Nation, portaſſẽt auec beaucoup d'impatience le progrés que les Apoſtres faiſoyent, & qu'il couuaſſent en leurs cœurs de mauuaiſes machinations contr'eux, ſi eſt-ce que quant au peuple de la ville de Ieruſalem, les fidelles eſtoyent au milieu de luy en extrémement bonne odeur, & n'y auoit per-

Verſ. 33. *Auſſi les Apoſtres rendoient à grãde puiſſance teſmoignage de la reſurrectiõ du Seigneur Ieſus Chriſt, & grande grace eſtoit ſur eux tous.*

sonne qui ne leur monstrast beaucoup d'affection & de bien-veillãce. De quoy estoit cause entr'autres choses, cette rare humanité, & cette charité cordiale de laquelle ils vsoyent entr'eux, en ce qu'ils ne souffroyent pas qu'aucun receust de l'incommodité par indigence. Car si les fruits de leurs immeubles, & la communication de leur biens meubles, ne suffisoyent pas pour le soulagement des souffreteux, ceux qui auoyent des heritages aux champs, ou des maisons dans la ville, les vendoyent gayement & alaigrement, & quand ils en auoyent vendu, ils en apportoyent le prix, pour l'vsage commun de toute l'Eglise. Non qu'ils fussent transportés de quelque humeur fanatique, qui mist toutes choses en confusion. De sorte que les vns apportassent là leur bien auec quel-

Vers 34. *Car nul n'auoit disette de rien entre eux, pource que tous ceux qui possedoiẽt champs ou maisons les vendoiẽt, & apportoiẽt le prix des choses qui estoient venduës.*

Vers 35. *Et le mettoient aux pieds des Apostres, & cela estoit departi à chacũ selon qu'il en auoit besoin.*

que espece de fureur, & que les autres le pillassent ou le rauissent à leur fantaisie. Leur charité estoit pleine de lumiere, & il y auoit vn tres-bel ordre en la dispensation de leurs biens. Car ils les apportoyent en l'assemblée pour estre distribués par son ordre, & les mettoyent aux pieds des Apostres, qui comme ils en auoyent l'autorité, en prenoyent aussi la principale direction. Tellement que tout cela estoit departy aux indigens, à chacun selon ce qu'il en auoit besoin, auec grande circonspection, & toute sorte d'exactitude. Et c'est par ces beaux mouuemens de charité, lesquels estoyent communs à tous, que commença à se signaler d'vne façon particuliere vn certain personnage nommé Iosses (que les Apostres surnommerent depuis Barnabas, c'est à dire,

Vers 36. *Ioseph dont, qui par les Apostres fut surnommé Barnabas, c'est à dire, fils de consolation, Leuite, & Cypriē de nation.*

Fils de conſolation, à cauſe de la rare efficace de ſa parole, à conſoler, & à exhorter, ſelon toutes ſortes d'occurrences) lequel quant à l'extraction de ſon ſang eſtoit de la lignée de Leui, mais Cyprien de nation, dautant qu'il eſtoit né en l'iſle de Cypre, où ſes anceſtres s'eſtoyent habitués auec pluſieurs autres Iuifs. Or eſt-il bien vray qu'il n'eſtoit pas permis aux Leuites de poſſeder aucun fonds, fors celuy des faux-bourgs des villes de leur habitation, que la Loy de Dieu ne leur permettoit pas de vendre, de ſorte que c'eſtoit vn domaine inalienable à cette Tribu. Neantmoins, quād il arriuoit qu'ils épouſoyent quelque femme hors de leur lignée, & que cette femme eſtoit heritiere, & auoit quelques biens en fonds, on ne leur defendoit pas de les poſſeder. Et cela paſſoit meſ-

Verſ. 37. *Cõme ainſi ſoit fuſt qu'il euſt vne poſſeſſiõ, la vendit & apporta le prix, & le mit aux pieds des Apoſtres.*

mes à leurs enfans, à qui on permettoit d'estre heritiers de leurs meres. Ce Ioses doncques auoit vne possession. Et quoy que ceux à qui il n'est pas permis d'en auoir beaucoup les tiennent extrememét cheres, & s'en défont auec plus de peine, si est-ce que renonçant volontairement à toutes telles affections, pour donner bon exemple aux autres, à cause du besoin qu'on en auoit, il la vendit franchement, & en apporta le prix, & le mit aux pieds des Apostres en leur disposition, pour en faire la distribution selon l'exigence de la necessité de ceux qui estoyent poures entre les fidelles.

CHAP. V.

L'ADVERSAIRE de l'Euangile de Chriſt n'en ayãt peu arreſter le cours par la violence des Gouuerneurs de la nation des Iuifs, il taſcha de corrompre la pureté de l'Egliſe par le vice de ceux-là meſmes qui la compoſoyent, & ainſi, de quelque façon que ce fuſt, empeſcher l'eſtabliſſement d'vn regne qui alloit directement à la ruine du ſien. Mais comme la bonne Prouidence de Dieu reprima la violence de ſes ennemis ouuerts, la ſeuerité de ſon iugement chaſtia ſi terriblement l'hypocriſie & l'impieté des faux Chreſtiens, que de quelque façon que ce fuſt il faiſoit toûjours paroiſtre le ſoin qu'il a-

Verſ. 1. *Mais vn hõme nommé Ananias auec ſa femme Saphira vendit vn champ.*

uoit des ſiens, & la merueilleuſe autorité dont il reueſtoit ſes Apoſtres. Ce liure en contient de belles preuues ſur diuerſes occaſions, mais il n'y en a point d'exemple plus ſignalé que celuy que i'ay deſſein d'expliquer en cette hiſtoire. Il y auoit entre ceux qui faiſoyent profeſſion d'auoir embraſſé la Verité, vn certain perſonnage nommé Ananias, qui auoit vne femme nommée Sapphira, Chreſtienne comme luy, quant à la profeſſion exterieure. Eux deux voyans en l'Egliſe le zele & la charité que ie viens de repreſenter, & l'admiration que cela donnoit à ceux de dehors, ils voulurent auoir part en cette reputation, & s'eſtans auancés de dire en la preſence des Apoſtres, & de toute la congregation, qu'ils auoyent vne poſſeſſion qu'ils vouloyent vendre pour en conſa-

crer le prix aux vsages de pieté & de charité ; ausquels plusieurs autres auoyent desja consacré les leurs, ils se mirent en apparence en deuoir d'executer ce dessein, & se défirent de leur heritage. Mais quand ils en eurent le prix, l'auarice predomina en eux sur l'ambition, de sorte qu'Ananias, du consentement de sa femme, fit fraude à l'argent qu'il en auoit receu, & en retint la plus grande partie par deuers soy. Quant à l'autre, il l'apporta dans la congregation, & la mit aux pieds des Apostres. Ils esperoyent que personne ne sçauroit rien de leur finesse, & qu'on leur sçauroit aussi bon gré de ce qu'ils donnoyent, que s'ils eussent baillé la somme entiere. Et quoy que dans les Apostres il parust de grands dons de l'Esprit de Dieu, ils ne s'imaginoyent pas qu'ils s'esten-

Vers. 2. *Et fraudà vne partie du prix, la fẽme le sçachãt bien aussi, & en apporta quelque partie, & la mit aux pieds des Apostres.*

Vers 3 *Mais Pierre dit : Ananias pourquoy a Satã tẽté ton cœur pour mentir au S. Esprit, & frauder du prix de ce champ.*

diſſent iuſques là que de deſcouurir ce qui ſe faiſoit en cachette, & ſans preſence de témoins. En tout cas ils vouloyent experimenter ce qui en ſeroit; & quelque ſoupçon qu'on en peuſt auoir, ils ne croyoyent pas qu'on les peuſt conuaincre. Il y auoit pluſieurs grands pechés en cette action, à qui la voudroit éplucher & exaggerer comme elle merite. C'eſtoit vne eſpece de ſacrilege que de ſouſtraire vne partie de ce qu'ils auoyent conſacré à Dieu; c'eſtoit vn grand meſpris de ſa Majeſté que de penſer qu'il laiſſeroit impunie vne choſe qu'en leur conſcience ils condamnoyent, puis qu'ils la vouloyent celer, & qu'ils la faiſoyent en cachette. Il y auoit de la vanité & de l'ambition à vouloir acquerir du bruit d'eſtre liberal enuers les poures, & d'imiter les bons exemples

qu'ils en auoyent deuant les yeux; mais il y auoit de l'hypocriſie autant pour le moins à vouloir faire croire que cela venoit de zele à la gloire de Dieu, & des motifs que ſuggeroit la doctrine de l'Euangile. Neantmoins, Pierre laiſſant toutes ces choſes à la conſideration des aſſiſtans, s'arreſta principalement au menſonge qu'Ananias auoit commis, & à l'eſpreuue qu'il auoit ainſi voulu faire de la preſence de l'Eſprit de Dieu en luy & en ſes compagnons, ce qui ne pouuoit prouenir que d'vne ame merueilleuſement profane. C'eſt pourquoy l'Eſprit de Prophetie, qui accompagnoit celuy de l'Apoſtolat, & qui a autrefois donné aux Prophetes la cõnoiſſance de diuerſes choſes que de ſoy-meſme l'eſprit de l'homme ne pouuoit ſçauoir, ayant reuelé à S. Pierre toute la verité du

fait, il s'adreſſa à Ananias, & l'appellant par ſon nom, il luy parla en ces termes. Ananias, quelques vnes des fautes des hommes procedent de leur infirmité, & le ſentiment de noſtre commune humanité fait qu'ordinairement on les excuſe. Quelques autres procedent d'vne violente paſſion, qui ſont blaſmables à la verité, comme celles qui viennent de la Conuoitiſe ou de la Colere; mais qui neantmoins n'ont point de telle atrocité qu'on ait ſujet de les imputer à autre cauſe qu'à la corruption de l'homme. Mais il y en a d'autres qui ſont ſi horribles, qu'elles ne peuuent proceder d'ailleurs que de la ſuggeſtion du Malin, & le Malin ne s'eſt point emparé de ceux à qui il les fait executer, s'ils ne ſe ſont eux meſmes liurés à ſa tentation par vne meſchanceté extraordinaire. Di moy donc, quel-

le

le raiſon as tu euë de t'abandonner tellement à luy, qu'il t'ait mis au cœur vn ſi mal-heureux deſſein, que de mentir, comme tu as fait, au S. Eſprit, en ſouſtrayant vne partie du prix du champ que tu as vendu, & nous voulant faire accroire que c'eſt la ſomme toute entiere? Puis que perſonne ne te contraignoit à vendre ta poſſeſſion; (car tu ſçais bien que cela eſt en la liberté de chacun) ſi tu l'euſſes gardée ne te demeuroit-elle pas, & qu'eſt-ce qui t'obligeoit à t'en défaire? Si tu auois deſſein de la vendre pour quelque autre cauſe que celle dont tu as fait ta declaration deuant nous, n'en pouuois tu pas retenir le prix tout entier, & n'eſtoit-il pas en ta puiſſance? Qu'eſt-ce qui t'a induit à former en ton eſprit vne ſi meſchante reſolution, que de venir tenter de la façon la vertu de l'Eſ-

Verſ. 4. *Si tu l'euſſes gardé, ne te demeureroit-il pas? & eſtant vendu n'eſtoit-il pas en ta puiſſance? Qu'y auoit-il pourquoy tu deuſſes mettre cela en ton cœur? Tu n'as pas mẽty aux hommes, mais à Dieu.*

prit de Dieu en nous, & pour cet effect mentir comme tu as fait en noſtre preſence ? Parce que tu vois que nous ne ſommes que des hommes, tu t'és imaginé que nous ne recõnoiſtrions pas ta fraude, &, quoy qu'il en fuſt, tu as penſé que ta faute ne ſeroit pas de grande importance, puis qu'elle ne s'adreſſeroit qu'a nous. Or ſçachés que ce n'eſt pas nos perſonnes que tu as deu conſiderer en cette occurrence, mais la Charge dont nous ſommes reueſtus, & l'Eſprit qui nous accompagne. Tellement que ce n'eſt pas tant contre nous que ton menſõge & ton ſacrilege ont eſté commis, que contre Dieu lequel eſt en nous, & dont tu tentes les vertus, dequoy tu feras à ton dam vne funeſte experience. Deux choſes entre les autres auoyent meu la ſageſſe du Seigneur à donner aux Apo-

℣ 5. *Et Ananias oyãt ces paroles, cheut, & rẽ-*

ſtres le pouuoir d'infliger des peines corporelles à ceux qui trauerſeroyent le cours de l'Euangile de Chriſt par des ſcandales extraordinaires. L'vne, que tous ceux qui auoyent la puiſſance ſeculiere en la main, eſtans ennemis du regne de Chriſt, & les cenſures purement eccleſiaſtiques, qui ne peuuent aller plus loin que l'excommunication: n'eſtans pas ſouuentesfois aſſés capables de reprimer les meſchantes actions, & de pouruoir à l'edification du public, il eſtoit neceſſaire que les Apoſtres fuſſent armés de quelque puiſſance dont les effects donnaſſent de la terreur. L'autre, que la charge de l'Apoſtolat eſtant pour le moins autant ſouueraine en l'Egliſe, qu'auoit eſté celle des plus grands Prophetes autrefois, & celle des Prophetes ayant eſté ſouuent accompagnée de l'autorité

dit Ieſus dont aduint grande crainte à tous ceux qui ouyrẽt ces choſes

d'executer des actions qui ne conuiennẽt d'ordinaire sinon aux Magistrats politiques seulement, il estoit expedient que les Apostres ne leur fussent pas inferieurs en cet egard, afin que l'Eglise de Dieu les respectast comme il falloit, & mesmes que cela donnast quelque majesté à la doctrine de l'Euangile enuers ceux de dehors. Il y auoit seulement cela de remarquable en cette comparaison, que les Prophetes ont quelquesfois mis la main eux mesmes aux terribles executions qu'ils ont faites sur la vie des hommes, quand Dieu le leur commandoit. Et cela n'estoit point de mauuaise odeur enuers les Magistrats du peuple de Dieu, parce qu'ils sçauoyent fort bien, que Dieu, qui enuoyoit extraordinairemẽt les Prophetes, les autorisoit en ces actions. Au lieu que les Apostres n'y ont ia-

mais employé ſinon la parole ſeulemẽt; ce qui outre qu'il auoit quelque choſe de plus venerable & de plus grand, n'eſtoit point ſujet à la recherche des Magiſtrats qui ne reconnoiſſoyent point l'autorité de l'Apoſtolat, & ne rendoit point l'Euangile odieux aux Puiſſances ſeculieres. Pierre donc ayant dit ces paroles, qui eſtoyent comme vn arreſt prononcé contre Ananias, & ce miſerable les ayant ouïes, il tomba, comme s'il euſt eſté frappé d'vn coup de foudre, & expira ſur le champ; la puiſſance inuincible de Dieu luy ayãt oſté la vie en ce meſme moment. Ce ſupplice pourroit d'abord ſembler aucunement rigoureux, pource que d'ordinaire on ne punit de mort ſinon les crimes capitaux, qui apportent quelque inſigne dommage à la Republique. Mais outre que c'eſt à Dieu

à donner le poids aux actions des hommes comme il luy plaiſt ; & qu'il n'y en a aucune commiſe contre ſes loix qui ne merite plus que la mort, s'il la veut examiner à la balance de ſa iuſtice, il auoit en ce iugement vn autre tres-ſage deſſein qui parut en l'euenement. C'eſt que cet accident mit vne merueilleuſe frayeur dans les eſprits, non ſeulement de ceux qui ſe trouuerent là preſens, pour les retenir de tomber en des pechés ſemblables à celuy d'Ananias, mais encore de tous ceux qui en entendirent parler, de quelque profeſſion qu'ils fuſſent. On n'a pas accouſtumé d'enterrer tout prontement ceux qu'vne mort ſubite a ſurpris, parce qu'on craint que ce ne ſoit quelque euanouiſſement ou quelque ſyncope, d'ou ils pourroyent reuenir ſi on attendoit quelque temps. Mais

Verſ. 6. *Et aucuns ieunes compagnons ſe leuans le prirent, & l'emporterẽt hors, & l'enſeuelirent.*

les ſignes de la mort parurent ſi euidens ſur le corps d'Ananias, qu'on ne reuoqua nullement en doute qu'elle ne fuſt veritable, & l'odeur cadauereuſe qui ſort d'vn corps en eſt vn indubitable argument. C'eſt pourquoy, pour n'auoir pas plus long-temps vn tel ſpectacle deuant les yeux, quelques ieunes hommes robuſtes, qui eſtoyent en l'aſſemblée, prirent Ananias, & le tirerent dehors, & l'ayans emporté en vn lieu qui eſtoit deſtiné pour les corps morts, ils l'y enterrerent ſans remiſe. Ananias & ſa femme auoyent pris cette reſolution de concert; de ſorte qu'vne meſme faute les enueloppoit en meſme condamnation. Neantmoins, parce que la femme eſt vn vaiſſeau plus fragile, & qu'en telles occaſiõs ſi ce n'eſt le mary qui l'induit au mal, au moins luy deuroit

Verſ. 7. *Aduint enuiron l'eſpace de trois heures apres que la fẽme auſſi ne ſçachant ce qui auoit eſté fait entra.*

il estre en bon exemple pour l'en d'estourner, tellement qu'à cette occasion Ananias estoit plus coulpable, Dieu disposa tellement les choses par sa prouidence, qu'il voulut donner à Sapphira quelque peu plus de loisir de penser à part à son crime, afin de s'en repentir. Estant donc demeurée à la maison lors que son mary retourna dans l'assemblée, elle y sejourna bien l'espace d'enuiron trois heures, au bout desquelles elle se mit en chemin pour y retourner aussi. Et parce qu'aucun n'estoit allé l'aduertir de ce qui estoit arriué à Ananias, & qu'elle ne rencontra personne en chemin qui luy en dist la nouuelle, lors qu'elle entra dans l'assemblée elle ne sçauoit du tout rien de ce qui s'estoit passé. Le temps que Dieu luy auoit donné pour penser à elle mesme, suffisoit bien pour la

Vers. 8. *Et Pierre luy dit: Dis-moy, femme, auez vous autant vendu le*

rendre tout à fait inexcuſable, & pour rendre la punition de ſon obſtination, iuſte, quand on n'y auroit point apporté d'autre formalité. Et toutesfois, afin de rendre ſon crime ſi notoire à tout le monde, que perſonne n'en peuſt douter, & pour obſeruer en quelque ſorte les formes ordinaires de l'adminiſtration de la iuſtice auant que de la condamner, Dieu voulut qu'elle fuſt interrogée en la preſence de tous. Pierre donc la voyant entrée, s'addreſſa incontinent à elle auant qu'aucun le preuint, & qu'on luy donnaſt aduis de la mort de ſon mary. Parce que ſi elle l'euſt ſçeuë, elle n'euſt pas manqué de rejetter toute la faute ſur luy, & de dire qu'elle y auoit reſiſté, ou qu'elle n'y auoit pas conſenti. Ce qui, quoy qu'il fuſt faux, & que par conſequent il ne l'euſt pas deu garentir

champ ? Et elle dit: Ouy autant.

de la punition que Dieu luy auoit ordonnée, en euſt pourtant en quelque façon terni la iuſtice dans l'eſprit & dans l'opinion de ceux aux yeux deſquels la verité du fait n'euſt pas eſté euidente. Il prit donc la parole, & luy dit. Sapphira; Ton mary Ananias nous a icy rapporté que vous aués vendu vne poſſeſſion, dont vous deſtinés le prix aux vſages de l'Egliſe, & au ſoulagement des poures membres de Ieſus Chriſt; & ayant apporté icy vne telle ſomme (en exprimant preciſément qu'elle ſomme c'eſtoit) il nous a dit que vous l'auiés vendu autant & non plus. Di moy, ie te prie, car il y a quelque cauſe pourquoy nous ſommes obligés de nous informer de la verité, eſt-il ainſi que vous l'aués vendu preciſément ce que ton mary nous a declaré? Sur quoy cette femme, qui

penſoit qu'il n'y euſt que ſon mary & elle qui euſtent connoiſſance de la choſe, tellement que puis qu'il en auoit parlé de la ſorte, on ne la pourroit découurir, perſiſta en ſon hypocriſie, & reſpondit hardiment à Pierre ; Ouy, nous l'auons iuſtement vendu ce prix là, & non dauantage. Alors Pierre voyant le crime ſuffiſamment verifié par la propre confeſſion des delinquans, & que deſormais il n'y auoit plus perſonne ſi fauorable à cette femme, ou à l'infirmité de ſon ſexe, qui ne reconnuſt qu'elle eſtoit indigne de toute excuſe & de tout ſupport, reprit la parole auec ſentiment d'indignation, & luy parla en ces termes. Ce n'eſt donc point à ton deſceu, ce n'eſt point contre ton gré, ce n'eſt point par quelque violente ſuaſion, ou par quelque induction puiſſante, & qui tienne

Verſ. 9. *Adonc Pierre luy dit: Qu'y a il que vous auez fait cõplot entre vous de tẽter l'Eſprit du Seigneur? Voicy a l'huis les pieds de ceux qui ont enſeuely ton mary, & ils t'emporteröt.*

tant ſoit peu de la contrainte, que tu t'és portée à participer au crime de ton mary. C'eſt de complot fait entre vous deux, & d'vne commune inclination, que vous aués pris cette malheureuſe reſolution, dans laquelle tu perſeueres. Certainement il ſe preſente quelques fois des occaſions où la neceſſité ſemble obliger vn mary & vne femme à regarder à leurs affaires vn peu de plus prés qu'il ne conuiendroit autrement. Et alors on les excuſe par la conſideration de la commune infirmité de la Nature, par la peur que l'on a de la poureté, & par le ſoin des enſans. Mais en cette occurrence icy, quelle cauſe vous a peu induire à conſpirer entre vous deux, de tenter, comme vous faites, l'Eſprit du Seigneur en nous, & mettre ſa ſapience à l'épreuue, pour voir s'il connoiſtra

bien vos penſées & vos actions ? Or afin que tu ſçaches quel crime c'eſt que de tenter Dieu, ton mary en a desja porté la peine, & tu la porteras comme luy. Il eſt mort il y a trois heures, & tu mourras preſentement. On l'a emporté d'icy pour l'enterrer; & ceux qui luy ont rendu cet office, ſont ſi prés de retourner, que leurs pieds touchent le ſueil de la porte de cette aſſemblée. Ils t'emporteront donc auſſi. Pierre n'eut pas pluſtoſt prononcé ces terribles paroles, qu'au meſme inſtant cette femme tomba aux pieds de l'Apoſtre, & rendit l'eſprit en la preſence de tous. L'ame ſe ſepare d'auec le corps en vn momẽt. Mais dans les morts ſubites qui viennent de cauſe naturelle, il reſte ſouuent quelque chaleur dans le corps apres que l'ame n'y eſt plus; parce qu'il faut vn peu de temps

Verſ. 10 *Et incontenẽt elle cheut aux peeds d'iceluy & rendit l'eſprit. Et quand les ieunes compagnõs furẽt entrez, ils la trouuerent morte, & l'ẽporterẽt hors, & l'enſeuelirẽt aupres de ſon mary.*

aux eſprits pour ſe diſſiper & pour s'eſteindre. Mais cette mort eſtant arriuée par la puiſſance extraordinaire de Dieu, & pour ſeruir d'vn enſeignement bien exprés de la ſeuerité de ſa vengeance, il imprima dans le corps de Sapphira de tels caracteres de ſon treſpas, & toute l'aſſemblée en demeura ſi certainement perſuadée, que ces meſmes ieunes hommes, qui auoyent emporté Ananias, eſtans rentrés, & ayans trouué cette femme morte, ils l'enleuerent de là, & l'emporterent au lieu meſme où ils auoyent mis ſon mary, & l'enterrerent prés de luy. Or ſi le premier accident auoit donné de la terreur, celuy-cy n'en donna pas moins, & meſmes à proportion de ce que Dieu reueloit ainſi plus d'vne fois ſa puiſſance, & la ſeuerité de ſon iugement, l'impreſſion que les hommes en rece-

v. 11 Dont aduint grãde crainte à toute l'Egliſe, & à tous ceux qui oyeiẽt ces choſes.

uoyent en deuenoit plus ſenſible & plus profonde. Tellement qu'outre le reſpect & l'autorité que cela concilioit aux S. Apoſtres, à l'occaſion & par l'entremiſe deſquels Dieu faiſoit de ſi terribles executions, la crainte de ces iugemens de Dieu ſaiſit vniuerſellement toute l'Egliſe, & ſe répandit meſmes ſur tous ceux qui en ouïrent parler. Mais ſi cette ſorte de miracles, qui auoyent vn air ſi épouuantable, donnoit de la frayeur aux fidelles, & generalement à tous ceux aux oreilles de qui la renommée en paruenoit, elle eſtoit détrempée dans la ioye que l'on receuoit des autres choſes merueilleuſes, & des autres actions dignes d'eſtonnement, qui ſe faiſoyent en fort grand nombre par les Apoſtres au milieu du peuple, pour ſon bien & ſa conſolation En effect, tant s'en faut que cet é-

Vſ. 12. Et par les mains des Apoſtres eſtoient faicts beaucoup de ſignes & de merueilles entre le peuple: & eſtoient tous d'vn accord au portail de Salomon.

pouuantement euſt écarté les diſciples les vns des autres, & qu'il leur fiſt fuïr l'aſpect des Apoſtres, comme de quelques funeſtes inſtrumens de la Colere du Ciel, qu'au contraire cela les rallioit & les reſſerroit plus eſtroittement alentour d'eux, de ſorte qu'ils ſe trouuoyent ordinairement & comme aſſiduellement tous enſemble en grande vnion & concorde au Porche de Salomon. Car les Apoſtres ſe retiroyent là volontiers, à cauſe de la celebrité du lieu, & de l'affluence du peuple, pour y prendre les occaſions d'auancer le regne de Ieſus Chriſt. Bien eſt-il vray qu'enuers les autres, qui n'auoyent point encore fait profeſſion du Non de Ieſus, ces miracles firent vn effet different, ſelon la diuerſité de la condition de leurs perſonnes, & de la conſtitution de leurs eſprits. Car quant

Verſ. 13. *Et nul des autres ne s'oſoit adioindre à eux, mais le peuple les magnifioit.*

quant à ceux qui eſtoyent vn peu ſignalés par leurs moyens & par leurs charges, il n'y en eut pas vn qui oſaſt ſe ioindre au corps de l'Egliſe, tant l'accident arriué à Ananias & à ſa femme les auoit épouuantés. Et la raiſon en eſt que ces gens là, s'imaginoyent qu'il leur faudroit auſſi vendre leurs poſſeſſions, & mettre leur bien en commun, ou qu'à la moindre difficulté qu'ils en feroyent, & à la moindre affection qu'ils témoigneroyent auoir à retenir leurs auantages, ils ſeroyent en danger d'experimenter la ſeuerité des Apoſtres, dont ils voyoyent vn exemple ſi formidable & ſi recēte. Mais quant au peuple, qui n'auoit pas ces ſujets de craindre, & qui n'entroit pas en toutes ces conſiderations, il parloit fort magnifiquement des Apoſtres, & de la merueille de leurs

Vſ. 14. Et de plus en plus s'augmentoit la multitude de ceux qui croyoient au Seigneur, tãt d'hõmes que de femmes.

actions. Et quelque obſtacle que les plus puiſſans taſchaſſent de mettre au cours de l'Euangile, ſi eſt-ce que Dieu donnoit tant d'efficace à ſa predication, & aux miracles qui l'accompagnoyent, que la multitude de ceux qui croyoyẽt en noſtre Seigneur, tant hommes que femmes, s'augmentoit de plus en plus, ſelon qu'auſſi la reputation des Apoſtres, & des choſes admirables qu'ils faiſoyent, s'accroiſſoit de iour en iour. Car elle eſtoit ſi grande qu'on apportoit les malades dans les ruës, & qu'on les mettoit dans de petis licts & dans des couchettes, aux lieux où le ſoleil donnoit, afin que quand Pierre, lequel le peuple conſideroit entre tous les autres, viendroit à paſſer par là, s'il n'auoit pas le loiſir de s'arreſter à chacun des malades, ſoit pour parler à eux, ou pour les

Vſ 15. Tellement qu'ils apportoient les malades és ruës, & les mettoient en des licts & grabats: afin que quãd Pierre viendroit, au moins ſon ombre paſſaſt ſur quelqu'un d'eux, & fuſſent tous gueris de leurs maladies.

toucher de la main, ſon ombre au moins paſſaſt ſur eux, & leur donnaſt gueriſon. Car celuy qui en auoit gueri par le ſeul attouchement de ſes habillemens, & qui auoit promis à ſes diſciples qu'ils feroyent de plus grandes merueilles que luy, auoit en cela voulu verifier ſa prediction, qu'il rendoit les ombres meſmes de ſes Apoſtres ſalutaires. Non que ſes veſtemens à luy, & moins encore l'ombre des Apoſtres, euſſent quelque vertu inherente capable de la production de ces grands effects. Car vne ombre, qui n'eſt qu'vne ſimple priuation, n'eſt pas vn ſujet ſuſceptible d'aucune telle qualité. Mais c'eſt que Dieu, pour autoriſer leurs charges & leur predication, déployoit ainſi la puiſſance de ſon bras à la ſeule preſence de leurs perſonnes. De quoy le bruit

Verſ. 16. *Le popu-*

laire pareillement des villes voisines s'assembloit en Ierusalem, amenans les malades, & ceux qui estoient tourmentez des esprits immondes: lesquels tous estoient gueris.

s'estant espandu aux enuirons, le populaire qui demeuroit dans les villes voisines, venoit en Ierusalem à grandes bandes, & y apportoit chacun de son quartier les malades, & ceux qui estoyent possedés & tourmentés des esprits immondes, dont il y auoit fort grand nombre en ce temps là. Car Dieu l'auoit ainsi permis, pour preparer de la matiere à la vertu de son Fils & de ses disciples. Et de tous ceux que l'on presentoit aux Apostres, il n'y en eut pas vn seul qui ne fust gueri. Ce que le Souuerain Sacrificateur ne pouuant plus supporter, parce qu'il croyoit que de l'auancement de l'Euangile dependoit indubitablement la ruine de son credit & de son autorité, il se leua vn iour de son siege, & auec luy tous ceux de la compagnie qui luy estoyent les plus attachés; (& ceux

Vs. 17. Lors le Prince des Prestres se leua, & tous ceux qui estoyent auec luy, (qui estoit la secte des Saduciens) & furent remplis d'enuie.

là eſtoyent de la ſecte des Saduciens, dont nous auons parlé cy deſſus, & de laquelle il eſtoit auſſi, tant l'Egliſe & la Republique eſtoyent corrompuës) & remplis qu'ils eſtoyent d'enuie, & de deſpit de voir que leur doctrine ſe décreditoit par celle de la reſurrection de Chriſt, ils ſe tranſporterent au lieu où les Apoſtres enſeignoyẽt. Puis venus qu'ils y furent, d'autorité abſoluë, ſans autre information, ils ietterent les mains ſur eux, comme ſur des infracteurs de leurs defenſes, & des pertubateurs du repos public, & les mirent dans la priſon où on auoit accouſtumé d'enfermer les criminels à qui on vouloit faire le procés ſolennellement & par les formes. C'eſtoit bien le conſeil de Dieu d'expoſer ſes Apoſtres à diuerſes perſecutions & à diuerſes ſouffran-

Verſ 18. *Et ietterẽt les mains ſur les Apoſtres, & les mirẽt en la priſon publique.*

Verſ. 19. *Mais l'Ange du Seigneur ouurit de nuict les*

portes de la priſon & les mit dehors, & dit:

ces pour le nom de ſon Fils Ieſus. Mais d'vn coſté il leur vouloit auſſi donner le moyen d'annoncer ſa verité malgré la rage de ſes ennemis, & de l'autre il vouloit faire paroiſtre que quand il les y expoſeroit, & que meſmes ils y ſuccomberoyent à la fin, ce ne ſeroit pas qu'il manquaſt de puiſſance pour les garentir, leur en ayant fait faire l'experience en diuerſes grandes deliurances. Ayant donc accouſtumé de ſe ſeruir de ſes Anges, comme de miniſtres, en diuerſes choſes à l'effect deſquelles leurs forces ont de la proportion, & nommément lors qu'il s'agit de donner aſſiſtance à ceux ou qui doiuent annoncer ou qui doiuent obtenir en heritage le ſalut, il en enuoya vn des Cieux, qui ſans que les gardes l'entendiſſent ouurit de nuit les portes de la priſon. Puis

en ayant aduerti les Apoſtres par le commandement de ſon maiſtre, il les tira de là-dedans au trauers des gardes, ſans qu'ils fuſſent apperceus, & ayant refermé les portes, il dit ainſi à ceux qu'il auoit deliurés. Le Dieu qui m'a enuoyé vers vous, & qui eſt noſtre commun Seigneur à tous, ne vous a pas tirés de là pour demeurer inutiles en vos maiſons, ny pour laiſſer fener par voſtre ſilence la doctrine de l'Euangile que voſtre predication & vos miracles ont commancé de faire épanouïr ſi auantageuſement. Allés vous en donc, & tout auſſi toſt que le iour ſera venu, & que le peuple ſe trouuera au Temple aux heures accouſtumées, preſentés vous là hardiment, & continués à luy annoncer toutes ces choſes & ces paroles qui concernét la vie eternelle & bien heureuſe, &

Verſ. 20 *Allez, & vous preſentans au Tẽple, annoncez au peuple toutes les paroles de cette vie.*

dont le Seigneur Iesus Christ vous a establis les herauts. Les Apostres donques ayans ouï ces propos presque auec le mesme respect que s'ils leur eussent esté prononcés de la bouche de Dieu mesme, & s'en sentans merueilleusement accouragés & fortifiés dans l'exercice de leur charge, ils ne manquerent pas de s'en aller au Temple dés le point du iour, & y estans entrés, il y vint incontinent quantité de personnes deuotieuses, qui s'en alloyent faire là leurs prieres de bon matin, desquelles ils s'accosterent tout aussi tost, & se mirent à les enseigner touchant l'Euangile du Sauueur, tout de mesme qu'ils auoyent fait pendant les iournées precedentes. Cela n'eut pas duré long-temps, que ceux qui les auoyent empriſonnés furent aduertis que les Disciples preschoyẽt

Vers. 21. *Lesquels ayant ouy cela, entrerent au poinct du iour au Temple, & enseignoient. Et le Prince des Prestres estant venu, & ceux qui estoient auec luy, assemblerent le conseil, & tous les Anciens des enfans d'Israel, & enuoyerẽt en la prison pour les faire amener.*

au Temple, & amaſſoyent le peuple autour d'eux. Le Pontife donc s'eſtãt imaginé qu'en ayant empriſõné les vns, les autres auoyent pris leur place, & voulant les eſpouuanter tous par la terreur de quelque notable iugement, il vint, luy & ceux de ſa ſecte qui auoyent accouſtumé de l'accompagner, & conuoquerent en diligence le conſeil, & toute l'aſſemblée des Anciens ou Senateurs du peuple d'Iſrael, qui ſe trouuerent alors en la ville, afin que la deliberation fuſt plus celebre, & la ſentence plus autentique. Puis quand ils furent tous enſemble ils enuoyerent à la priſon pour en faire amener ceux qu'ils y auoyent mis le iour precedent. Les ſeruiteurs de la Iuſtice, qu'on appelle ordinairement Huiſſiers ou Sergens, eſtans venus là, ils y trouuerent toutes

Ve. 22. *Mais quãd les officiers y furent venus, & qu'apres auoir ouuert la pri-*

ſon, ils ne les eurent point trouuez, eſtans retournez, le rapporterent.

choſes comme elles auoyent eſté diſpoſées le ſoir de deuant, fors que quand ils eurent ouuert les portes de la priſon, & qu'ils furent entrés dedans, ils ne les y rencontrerent point. Ne ſçachans donc que dire ny que ſoupçonner, ils s'en retournerent vers ceux qui les auoyent enuoyés, & pour leur faire leur rapport du deuoir auquel ils s'eſtoyent mis d'executer leur commandement, ils leur parlerent en ces termes. Vous trouuerés ſans doute eſtrange, meſſieurs, qu'ayans receu mandement exprés de vous, d'aller querir à la priſon ces perſonnages d'hier au ſoir, nous ne les vous amenions pas. Mais quand vous nous aurés ouïs vous ne nous en imputerés pas la faute. Nous ſommes allés ſur le lieu, & auons trouué la priſon fermée auec toute la ſeureté accouſtumée, & que

Verſ. 23. *Diſans: Nous auons bien trouué la priſon fermée auec toute ſeureté, & les gardes qui eſtoyent dehors deuant les portes: mais quand nous l'auons ouuerte, nous n'auõs trouué perſonne dedans.*

l'on ſçauroit deſirer. Nous auons auſſi rencontré les gardes, qui ont accouſtumé de coucher à l'entrée de la priſon, leſquels eſtoyent en leur deuoir au dehors, deuant les portes. De ſorte que nous eſtions à l'abord entierement perſuadés que tout eſtoit en bon eſtat. Et neantmoins quand on a eu ouuert la priſon, & que nous y ſommes entrés, nous n'auons point trouué ces gens au dedans, quoy que nous n'y ayons rien oublié en matiere de ſoin & de diligence. Il n'eſtoit pas à preſumer que ces gens, qui dépendoyent abſoluuent du ſouuerain Sacrificateur & du conſeil, euſſent oſé leur venir faire vn faux rapport : & beaucoup moins qu'ils euſſent voulu, pour gratifier les diſciples, leſquels ils ne connoiſſoyent point, encourir l'indignation de leurs

verſ. 24 *Incontinent que le Capitaine du Tẽple, & les preſtres, eurent oüy ces paroles, ils eſtoient en doute d'eux que ce ſeroit*

Seigneurs & de leurs Iuges. C'eſt pourquoy le grand Pontife, & le Capitaine qui commandoit les gens eſtablis à la garde du Temple, & les autres Sacrificateurs qui tenoyent vn grand & notable rang dans le Conſeil, parce qu'ils eſtoyent les chefs de leurs bandes, & generalement tous ceux qui compoſoyent cette aſſemblée, creurent bien les fergens quand ils les eurent ouïs, mais on ne ſçauroit ſuffiſamment exprimer la perplexité dans laquelle ils ſe trouuerent à l'égard des priſonniers; & de quelque coſté qu'ils tournaſſent les yeux de leurs eſprits, ils ne pouuoyent ny coniecturer ce que cela pouuoit eſtre, ny deuiner à quoy enfin il aboutiroit. Car iuſques là il ne leur venoit point encore en l'eſprit que ceux dont on leur auoit dit

qu'ils enſeignoyent dans le Tẽple, fuſſẽt ceux là meſmes qu'ils auoyẽt fait mettre en priſon. Seulement eſtoyent ils en peine de ce qu'ils en eſtoyent ſortis, & que neantmoins on ne voyoit point par quel moyen cela s'eſtoit peu faire. Comme ils auoyent l'eſprit attentif à cette affaire, & qu'ils en parloyent entr'eux, il y eut quelcun qui ayant veu ce qui s'eſtoit paſſé le ſoir de deuant, & ayant reconnu les Apoſtres au lieu où ils eſtoyent alors, s'en vint en diligence au lieu du Conſeil public, & dit à ceux qui le compoſoyent : Ie ne ſçay pas, Meſſieurs, comment cela eſt arriué; ſi c'eſt de voſtre conſentement ou autrement. Mais tant y a que ces hommes que vous fiſtes hier mettre en priſon, ceux la meſmes, dije, ſans autres, ſont au Temple maintenant, & de l'heure que

verſ. 25 *Mais quelqu'vn vint qui leur annonça, que Voila les hõmes que vous auiez mis en priſon, ſont au Temple, & enſeignẽt le peuple.*

ie vous parle, ils y enſeignent le peuple auec autant de hardieſſe, & autant à la découuerte, que s'il ne leur eſtoit rien arriué. Ceux qui ont eſté empriſonnés par l'ordre de la Iuſtice, & qui en ſont ſortis ſans ſon conſentement, y peuuent ſelon les formes eſtre reſtablis ſans difficulté, de ſorte que ſur ce rapport il n'y eut pas longue cõſultation à faire. C'eſt pourquoy le Capitaine du Temple partit incontinent du lieu du Conſeil auec les ſergens, & s'en eſtans allé au lieu où les Apoſtres eſtoyent, il les prit, & les amena: neantmoins, ſans les lier, & ſans leur faire aucune violence. Car & luy, & les autres Sacrificateurs & Senateurs, ſçachans que le peuple les auoit en vne admiration ſinguliere, craignoyent que s'ils les maltraittoyent, il ne ſe mutinaſt contre

verſ. 26 *Adonc le Capitaine du Temple auec les officiers s'en alla, & les amena ſans violence: car ils craignoiẽt le peuple qu'ils ne fuſſent lapidez.*

eux-meſmes, & ne ſe miſt à les lapider. Ce qui monſtre la douceur & la ſageſſe des Apoſtres, qui pouuans s'ils euſſent voulu, eſtre ſecourus par la populace, ne l'exciterent point pourtant, pour n'eſtre pas cauſe de ſedition. Ces gens paſſerent donc ainſi au trauers du peuple ſans tumulte, & amenerent les Apoſtres, & quand ils les eurent amenés, ils les preſenterent au Conſeil. C'eſt d'ordinaire le Chef de telles aſſemblées qui prend la parole pour toutes choſes, & particulierement pour faire les interrogations. C'eſt pourquoy le ſouuerain Sacrificateur, qui eſtoit, comme dit l'Ecriture, le Prince du peuple, & le premier de cette celebre compagnie, ſe mit à les interroger. Paſſant donc ſous ſilence leur euaſion de la priſon, parce qu'il ne ſçauoit à qui s'en

verſ. 27. *Et quand ils les eurẽt amenez, ils les preſenterent au conſeil : Et le prince des Preſtres les interrogea.*

verſ. 28 *Diſãt: Nous vous auons cõmandé exprés que n'ẽ-*

Ie vous auois enioint ſeignaſſiez en ce Nom icy: & voici, vous auez remply Ieruſalem de veſtre doctrine, & voulez amener ſur nous le ſang de cet homme.

prendre, & que perſonne ne les accuſoit ny de fracture, ny de violence, ny d'auoir ſeduit les gardes, & qu'il eſt naturel aux hommes de ſe remettre en liberté quād ils en trouuent l'occaſion, il ſe contenta de leur ramenteuoir les defenſes qui leur auoyent eſté faites quelque temps auparauant, & leur dit. Quand vous ne mettriés en aucune conſideration la iuſtice de nos ordonnances, ſi eſt-ce que vous deués reſpecter noſtre autorité. Car vous ſaués bien que nous ſommes eſtablis pour l'adminiſtration de la iuſtice, & pour la conduite de la Police parmy le peuple de Dieu. Et quand il nous ſeroit arriué de faire quelque ordonnance moins que iuſte, il ſeroit pourtant plus raiſonnable que vous y obtemperaſſiés, que non pas de donner mauuais exem-

ple

ple par voſtre deſobeiſſance, & nourrir le peuple dans ſes inclinations à la rebellion, & au meſpris des ſuperieurs. Et toutesfois non ſeulement vous ne vous ſouciés pas de nous obeïr, mais il ſemble que de propos deliberé vous vueilliés ſoûleuer la populace, & émouuoir quelque ſedition contre nous. Car ne vous auons nous pas defendu par vn commandement tres-expres, de n'enſeigner point le peuple au Nom de ce Ieſus que vous dites qui eſt reſſuſcité, & de ne luy faire point de diſciples? Et neantmoins, voila, vous aués tellement épandu voſtre doctrine dans la ville de Ieruſalem, que tout le monde en eſt abreuué, & ſemble que vous ayés deſſein, en donnant vne bonne opinion de l'innocence de cet homme, & de ſes pretenduës grandes qualités, d'induire

le peuple à nous faire rendre conte de ſa mort, & à nous en faire porter la peine. Alors Pierre & les autres Apoſtres qui eſtoyent auec luy, n'eſtans non plus eſtonnés qu'ils auoyent eſté par le paſſé, quoy qu'ils viſſent bien que la haine de ces gens s'allumoit de plus en plus, & que l'intereſt de leur conſeruation eſtoit pour leur faire prendre des reſolutions fort violentes, leur reſpondirent en cette ſorte. Nous ſçauons bien que l'ordre eſt abſolument neceſſaire pour l'entretenement de la ſocieté des hommes, & n'ignorons pas l'autorité que vous aués en particulier ſur cette ville, & meſmes generalement ſur toute noſtre nation. Tellement que ſi Dieu ne nous auoit point donné de commandement qui fuſt contraire à vos ordonnances, nous ne nions

verſ. 29 *Lors Pierre, & les autres Apoſtres reſpondans, diröt: Il faut pluſtoſt obeyr à Dieu qu'aux hõmes.*

pas que nous n'y deuſſions beaucoup deferer. Mais tout le reſpect que nous vous portons en qualité de ſuperieurs, eſt fondé ſur ce que c'eſt Dieu qui vous a faits tels, & que voſtre autorité porte quelque caractere de la ſienne. Là où donques il ſe trouue de la contrarieté entre vos ordõnances & ſes exprés commandemens, il n'y a perſonne raiſonnable à qui la Nature ne ſuggere cette commune notion, c'eſt qu'*Il faut pluſtoſt obeïr à Dieu qu'aux hommes.* Et ne croyés pas ny que nous ſoyons des introducteurs de Dieux eſtranges, ny que nous nous vantions à fauſſes enſeignes d'auoir receu du vray Dieu le commandement dont nous vous parlons. Car c'eſt le Dieu qui s'eſt reuelé à nos Peres, & que nos anceſtres ont adoré, qui par la merueille de ſa puiſſance a reſſuſcité ce Ieſus

verſ. 30. *Le Dieu de nos peres a reſſuſcité Ieſus, lequel vous auez mis à mort, le pendant au bois.*

que nous annonçons, & que vous aués mis à mort quant à vous, en le liurant à Pilate, & en procurant qu'il fuſt pendu au bois d'vne Croix. Et ce que nous le vous ramenteuons, ce n'eſt pas ou pour le vous raprocher, ou pour exciter le peuple à en faire la vengeance ſur vos perſonnes, comme vous le vous imaginés. C'eſt vn deſſein fort éloigné de noſtre penſée, & de noſtre predication. Nous ne viſons qu'à faire connoiſtre que celuy là meſme lequel vous aués ainſi traitté, & que l'on a voulu faire paſſer pour vn impie, & vn ſacrilege, & vn blaſphemateur, parce qu'il s'eſtoit dit Fils de Dieu, a eſté tellement reconnu pour tel, que Dieu l'a eſleué par ſa dextre pour eſtre le ſouuerain Cõducteur, Gouuerneur, & Prince du Monde, & le Sauueur de l'Vniuers, & pour mettre particulierement deuant

verſ. 31. *C'eſt celuy que Dieu a eſleué par ſa dextre pour Prince & Sauueur, pour donner repentãce a Iſraël, & remiſſion des pechez.*

les yeux, & grauer dans les cœurs du peuple d'Iſraël, les vrais motifs de la repentance, en l'eſperance certaine de la remiſſion des pechés. Et c'eſt par le commandement de Dieu que nous certifions ce que nous vous en diſons, comme l'ayans veu de nos yeux, & en ayans eſté eſtablis témoins. A quoy le Saint Eſprit, qui eſt au deſſus de toute exception, ioint auſſi ſon témoignage, en ce qu'à ceux qui obeiſſent à Dieu, en ſe ſoûmettant à l'Euangile de ſon Saint Fils Ieſus, il le donne liberalement en graces tout à fait émerueillables, & qui rauiſſent ceux qui les voyent, en vne grande admiration. Là parut bien quelle eſt non ſeulement l'obſtination de l'eſprit humain, mais ſa malice, & ſa fureur, quand vne fois il eſt trãſporté d'enuie. Car tant s'en faut que ces paroles in-

Verſ. 32 *Et nous luy ſommes teſmoins de ce que nous diſons: & le S. Eſprit auſſi. que Dieu a dõné à ceux qui luy obeiſſent.*

Verſ. 33. *Eux auans ouy cecy, creuoyẽt de dépit, & cõſultoient pour les mettre à mort.*

duiſiſſent ceux du Conſeil à ſe repentir de cette malheureuſe action de la crucifixion de Chriſt, & à le receuoir pour leur redempteur; que quand ils les eurent ouïes, ils fremiſſoyent, ils grinçoyent les dens, ils creuoyent de deſpit contre ceux qui les prononçoyent, de ſorte qu'ils tournerent deſormais tous leur conſeils & toutes leurs deliberations à trouuer les moyens de les mettre à mort. Car encore que les Romains leur euſſent oſté la puiſſance de prononcer & d'executer ſentence de mort contre qui que ce fuſt, ſi eſt-ce que quand ils auoyent reſolu de faire mourir quelcun, leur paſſion trouuoit aſſés d'expediens ou pour s'y ſeruir de la puiſſance des Romains, & les rendre inſtrumens de leur cruauté, comme il parut en l'affaire de Ieſus Chriſt, ou pour vſer extraordinai-

rement de quelque voye de fait, dont on s'excuſoit puis apres ſur la neceſſité du Bien public, ou ſur la violence du peuple. Mais Dieu, qui ſe vouloit ſeruir du miniſtere de ſes Apoſtres, ne les abandonna pas à la haine de ces gens, & ſuſcita de leur nombre meſme quelcun, qui s'il n'appaiſa tout à fait, au moins détrempa-t-il & reprima vn peu leur rage. Car iuſtement comme ils penſoyent à executer ce pernicieux deſſein, il ſe leua du milieu du Conſeil, où les autres eſtoyent aſſis, vn certain perſonnage nommé Gamaliel, lequel eſtoit Phariſien, ſecte de beaucoup d'autorité & qui ailleurs ne paroiſſoit pas du tout ſi ſanguinaire que celle des Sadduciens en cette occurrence; lequel eſtant d'ailleurs Docteur de la Loy, & par conſequent eſtimé entendu dans les choſes qui

verſ. 34. *Adont vn Phariſien nommé Gamaliel, Docteur de la Loy, honorable à tout le peuple, ſe leuant au conſeil, cõmanda que les Apoſtres ſe retiraſſẽt vn peu dehors.*

en dependent, & de plus à cauſe de ſes rares qualités, en grand honneur & en grande recommandation parmy le peuple; commanda premierement que ſelon la couſtume, qui ne permet pas qu'on delibere du fait d'vn criminel en ſa preſence, on fiſt pour vn peu de temps ſortir les Apoſtres hors du ſeil. Puis tout auſſi toſt il entama ce notable propos à l'aſſemblée. Hommes Iſraelites; Si s'eſtoit icy la premiere fois que ces gens ont comparu deuant nous, & ſi nous n'auions point deſia eſſayé de remedier au ſcandale que nous craignons de leur part, ie ſerois peut-eſtre d'aduis qu'on vſaſt de ſeuerité contre eux, afin d'eſtouffer le mal dés ſon commencememt & en ſa naiſſance. Mais puis que deſia par diuerſes fois nous auons taſché d'y oppoſer l'autorité de ce Con-

verſ. 35. *Puis il leur dit : Hõmes Iſraëlites, regardez à vous touchãt ces hommes, ce que vous auez à faire.*

ſeil, & que nous voyons qu'au lieu d'y reüſſir comme nous auions pretendu, la choſe va de plus en plus en auant, tellement meſmes, ſoit qu'il ſoit vray, ſoit qu'il ne le ſoit pas, tant y a qu'il y a quelque apparence qu'à cette derniere fois ils ſont ſortis de priſon d'vne façon miraculeuſe, ie vous conſeille de regarder vn peu de prés à la maniere de laquelle vous vous comporterés enuers eux, & aux reſolutions que vous aués à prendre en ce qui les concerne. Il y a beaucoup de choſes que les ſages remettét à la Prouidence de Dieu, & qu'elle termine enfin beaucoup plus heureuſement que n'auroit ſceu faire toute leur prudence politique. Et il ne faut pas remonter bien haut dans l'hiſtoire de noſtre nation, pour en trouuer de beaux exemples. Il y a encore force gens

verſ. 36. *Car deuãt ces iours icy s'eſt leué Theodas, ſe diſant eſtre quelque choſe, auquel s'adioignit vn nombre d'hõmes enuirõ de quatre cens lequel a eſté occis: & tous ceux qui auoient conſenty à luy, ont eſté rompus & reduis à rien.*

viuans & mesmes en cette compagnie, qui se souuiennent de ce qui arriua sur la fin du regne d'Herode, qu'on nomme ordinairement le grand. Entre les diuerses factions qui se formerent alors, il s'esleua vn certain Theudas (plusieurs ont porté ce nom entre les Iuifs, mais celuy là s'est extraordinairement signalé entre les autres) qui se disoit estre quelque chose de bien grand, & qui ne proposoit pas de petites esperances à ceux qui le voudroyent suiure. Aussi en fort peu de temps il s'assembla autour de luy vn bon nombre d'hommes determinés, comme d'enuiron quatre cens, qui se promettoyent de faire merueilles. Mais cela ne fut, comme on dit, qu'vn feu de paille, qui ne dura presque point. Car il fut incontinent desfait, & ceux qui auoyent pris son party ayant

eſté rompus en quelques combats, ils ſe ſont tellement diſſipés, que peu apres il n'en reſtoit pas la moindre trace. Quelque temps apres luy ſe leua vn certain Iudas appellé par quelques vns Gaulonite, & par les autres le Galileen, qui prenant occaſion de ce que Quirinius, enuoyé pour cet effect par l'Empereur en Syrie, faiſoit le denombrement du peuple & des biens de chaque particulier, ſollicita les habitans de la Iudée à la reuolte, en diſant que ſouffrir ce denombrement & cette deſcription des biens, eſtoit vne manifeſte profeſſion de ſeruitude, de laquelle il promettoit de garantir ceux qui aimeroyent la liberté. Et comme c'eſt l'humeur de tous les peuples, & particulierement du noſtre, de preſter l'oreille à ceux qui remuent ſous pretexte de liberté & de bien public, il atti-

Verſ. 37. *Aprés luy ſe leua Iudas Galileen és iours de la deſcriptiõ, & deſtourna vn gros peuple apres ſoy: & ceſtuy-cy auſſi eſt perꝑ: & tous ceux qui auoient cõſenty à luy, ont eſté diſperſés.*

ra vn fort grand nombre de gens apres ſoy, & ne promettoit rien moins que la deliurance de la nation de deſſous la puiſſance des Romains. Le ſuccés pourtant en a eſté tout tel que du precedent. Il eſt peri le premier, & puis tous ceux qui auoyent ſuiui ſes enſeignes, eſtans deſtitués de chef, ont eſté eſpars çà & là, apres auoir commis quantité de meurtres & de brigandages. Le temps me defaudroit ſi ie vous voulois raconter tout ce qui ſe peut alleguer d'hiſtoires à ce ſujet, & que voſtre propre memoire vous peut ſuggerer. Pour maintenant ie me contenteray de vous dire ce que ie penſe de l'occurrence preſente. Laiſſés pour cette heure aller ces gens, & ne vous meſlés point de ce qui les touche, & ie m'aſſeure que vous verrés que dans peu de temps l'eucnement confir-

Verſ. 38. *Et maintenãt ie vous le dis: deportez vous de ces hommes, & les laiſſes: car ſi ce conſeil, ou cet œuure, eſt des hõmes, il ſera deffait.*

mera mon conſeil. Car ſi cette entrepriſe icy ne vient que de l'inuention & de l'ambition de l'eſprit de l'homme, elle n'aura point d'autre ſuccés que les ſemblables de par cy deuant. Vous verrés qu'incontinent cela s'en ira en fumée. Mais ſi elle venoit de l'inſpiration de Dieu, & que ce que ces gens icy font, ils le fiſſent, comme ils s'en vantent ſi hautement, par quelque commandement qu'il leur en auroit donné, ny voſtre puiſſance, ny celle de tous les hommes, n'en ſauroit venir à bout, ny empeſcher que cette affaire ne prenne le cours qui luy a eſté ordonné par la volonté diuine. Or n'eſt-ce pas mon intention d'affirmer que cela ſoit. Vous pouués croire que ſi c'eſtoit mon opinion i'en parlerois bien d'vne autre ſorte. Mais ie dis que en telle choſe, où il y a du pour & du

Vſ. 39. Mais s'il eſt de Dieu, vous ne le pourrez deffaire, & regardez que ne ſoyés trouuez eſtre repugnans à Dieu. Et ils furent de ſa opinion.

contre, & où les pretentions d'inſpiration & d'aſſiſtance diuine ne ſont pas ſans quelque apparence de verité, il eſt de voſtre prudence de n'aller pas viſte en beſongne, & de prendre garde ſoigneuſement qu'il ne ſe trouue enfin par l'euenement que vous ayés fait le guerre à Dieu.

verſ. 40. *Adonc ils appellerent les Apoſtres. & apres les auoir fouëttés leur commãderent de ne parler point au Nõ de Ieſus : & les laiſſerẽt aller.*

Ce diſcours eut telle efficace enuers toute l'aſſemblée, qu'il l'amena dans l'opinion de Gamaliel, au moins iuſques à ce point que de ſe deporter du deſſein de vouloir mettre les Apoſtres de noſtre Seigneur à mort. Mais quant au reſte de la douceur de ſon aduis, qui tendoit à les laiſſer aller ſans leur faire aucun mauuais traittement, la grandeur de leur paſſion les empeſcha d'y condeſcendre. Apres donc qu'ils les eurent fait rappeller, & qu'ils les eurent fait fouëtter, comme les Iuifs auoyent accouſtumé

de faire ceux là principalement qui remuoyent quelque chose contre l'autorité de leur Loy, ils leur commanderent encore, comme ils auoyent fait auparauant, de n'enseigner point le peuple au Nom de Iesus; & les enuoyerent ainsi hors de l'assemblée. C'est l'ordinaire des hommes de porter ces douleurs & ces flestrissures impatiemment. C'est le dernier effort de la vertu de ceux qui sont entr'eux estimés sages, de les supporter auec constance, & de n'en perdre pas la tranquillité de son esprit. Mais la discipline de Iesus, & l'assistance de sa Grace porte les Chrestiens à vn beaucoup plus haut point de perfection. C'est pourquoy les Apostres se remettans alors en memoire l'exhortation que leur Maistre leur auoit faite quelques années auparauant, de s'estimer bien-

Vers. 41. *Eux donc s'en allerent de deuant le conseil, ioyeux de ce qu'ils auoient eu cet honneur de souffrir opprobre pour le Nom.*

heureux quand on les auroit perſecutés & mal-traittés à cauſe de luy; non ſeulement ils ne ſe découragerent point pour ce rigoureux & ignominieux traittement, mais en s'en allant ils ſe resjouïrent & ſe glorifierent ouuertement de ce que le Seigneur Ieſus les auoit & rendus & eſtimés dignes de ſouffrir cet opprobre pour ſon Nom. Et tant s'en faut que cela ralentiſt quelque choſe de leur ardeur, en ce qui eſtoit des fonctions de leur charge, qu'au contraire ils s'y monſtrerent depuis encore plus affectionnés. Car tous les iours, & à toute heure, & au Temple en public, & en particulier de maiſon en maiſon, ils ne donnoyent aucune relaſche, & ne ceſſoyent d'enſeigner & d'annoncer la bonne nouuelle de la venuë, de la ſouffrance, & de la reſurrection de Ieſus Chriſt.

verſ. 42. *Et tous les iours ne ceſſoient au Temple, & en chacune maiſon, d'enſeigner & annoncer Ieſus Chriſt.*

CHAP.

CHAP. VI.

C'Estoit vne chose pleine de consolation & de merueille que de voir les progrés que l'Euangile faisoit alors. Car le nõbre des disciples croissoit plantureusemẽt, toutes sortes de personnes, & venuës de tous endroits, se conuertissans à la predication des Apostres. Mais cõme il n'y a rien de si parfait entre les hommes qui ne tienne quelque chose de nostre naturelle infirmité, il ne se pût euiter qu'entre des gens de naissance fort differente il ne s'engendrast quelque espece de diuision, à laquelle neantmoins les Apostres remedierent incontinent auec vne prudence digne de l'esprit qui les conduisoit. L'occa-

Vers. 1. *Et en ces iours là comme les disciples se multiplioiẽt aduint vn murmure des Grecs contre les Hebrieux: pource que leurs vefues estoiẽt mesprisées au seruice ordinaire.*

ſion donc de la querelle fut telle. L'Egliſe eſtoit compoſeé en partie d'Hebreux habitans de la ville de Ieruſalem & de la Iudée, en partie de ceux qui eſtoient venus des regions plus eſloignées, ou i'ay deſia repreſenté qu'ils auoyent eſté eſpars, & ceux-cy eſtoiét pour la plus part Iuifs d'origine, quoy qu'il y euſt quelques Gentils proſelytes meſlés parmy : & tous enſemble s'appelloyent Helleniſtes ou , s'il faut ainſi dire, Greciſans, parce qu'ils liſoyent le Vieux Teſtament en Grec, tant en leur particulier que meſmes dãs leurs Synagogues. Car ceux qui eſtoyent Grecs d'origine & Proſelytes n'auoyent aucun vſage du langage Hebreu, & ceux qui eſtoyent Iuifs d'extraction en auoyent perdu l'intelligence, par le long-temps qu'il y auoit qu'ils n'auoyent plus de commerce ordi-

naire aues la Iudée, & qu'ils s'eſtoyent accouſtumés à la langue Grecque, qui auoit tres-grande vogue dans tous les pays de leur diſperſion. Les vns & les autres auoyent des femmes vefues dans leur nombre, dont les vnes eſtoyent neceſſiteuſes, comme il arriue aſſés ſouuent aux femmes quand elles ont perdu leurs maris : les autres eſtoyent capables de rendre quelques ſeruices charitables aux poures & aux malades, ſi on les y vouloit employer. Or au commencement, la multitude des diſciples n'eſtant pas ſi grande, les Apoſtres pouuoyent ſans ſe diuertir des fonctions de leur Charge, vacquer à la diſtribution des deniers deſtinés à la nourriture des poures : & ſi pour les miniſteres qu'il leur falloit rendre d'ailleurs, il eſtoit beſoin d'employer des femmes, ils les choiſiſ-

soyent eux mesmes, & reigloyent toute cette économie auec tant d'equité, de charité, & de prudence, que personne ne se plaignoit. Mais quand l'Eglise vint à croistre au point auquel elle se veid quelque temps apres sa naissance, il fallut necessairement qu'ils remissent vne grande partie de cette conduite à quelques vns d'entre les fidelles, qu'ils iugeoyent propres pour les soulager. Ce qu'ils defererent au commencement aux Hebreux qui habitoyent en Ierusalem, parce qu'il y auoit plus long-temps qu'ils estoyent dans la communion de l'Eglise, & que d'ailleurs leur extraction estoit plus certaine, & qu'ils sembloyent auoir quelque sorte de prerogatiue en ce qu'ils auoyent retenu le langage de leurs peres, & qu'ils estoyent demeurés au lieu de leur ancienne habitation. Soit

donc qu'effectiuement ceux là témoignaſſent auoir plus d'affection pour leurs vefues que pour celles des Helleniſtes, cõme il eſt mal aiſé qu'on n'ait quelques inclinatiõs particulieres pour ceux auec qui on a plus de liaiſon, ſoit que les autres ſe l'imaginaſſent, comme il n'arriue que trop ſouuent que les hommes ſont plaintifs & ſoupçonneux, tant y a que les Greciſans ou Helleniſtes ſe plaignirent des Hebreux iuſques à murmurer ouuertement, diſans que dans ce ſeruice ordinaire & iournalier de la diſtributiõ des deniers des poures, & des charges du diaconat, dont les vefues eſtoyent honorées, les leur eſtoyent meſpriſées, au lieu que celles des Hebreux eſtoyent traittées auec toute ſorte de faueur. Ce murmure donc eſtant venu à la connoiſſance des Apoſtres, ils ne s'em-

verſ. 2. *Parquoy les douze, ayãs appellé la multitude*

des disciples dirēt: il n'est point raisonnable que nous delaissions la parole de Dieu pour seruir aux tables.

porterent point de colere ny contre ceux qui en pouuoyent auoir donné l'occasion, ny contre ceux qui en estoyent les auteurs, mais dissimulans charitablement leur infirmité, ils regarderent seulement pour l'auenir a y donner ordre. Pour cela il falloit necessairement faire de deux choses l'vne. C'est qu'ou bien ils repriſſent eux-mesmes l'administration de ce dont il s'agissoit; ce qu'il sembloit que les Hellenistes demandassent, parce que leur prudence & leur charité estoit au dessus de toute reproche, & leur autorité au dessus de toute emulation; ou qu'ils establissent à ces fonctions, non plus par simple commission, mais par charge fixe & arrestée & reuestuë d'vne authorité permanente, des personnes non suspectes aux vns & aux autres, & qui s'en peussent acquitter au contentement de tous. Or le

premier de ces expediens auoit de trop grands inconueniens ; c'est pourquoy l'Esprit qui les conduisoit, les determina par son inspiration à l'autre. Eux douze donques ayans appellé toute la multitude des disciples deuant eux, ils leur parlerent en ces termes. Tandis que nous auons peu fournir aux autres plus importãtes & plus essentielles fonctions de nos charges, qui consistent principalement en la predicatiõ de la Parole de Dieu, & neantmoins vacquer à ce qui concerne la nourriture des poures, & les moyẽs de leur assister, nous n'auons pas refusé de nous y employer comme vous saués. Maintenant que par la benediction du Seigneur le nombre des fidelles est tellement accreu, que pour s'acquitter de l'vne ou de l'autre de ces deux choses comme il faut, nous ne pouuons euiter de laisser tout à fait, ou au-

moins de ne remplir pas à beaucoup pres toute la meſure de l'autre, il n'y a perſonne d'entre vous qui ne iuge de ſoy meſme quelle eſt celle que nous ſommes obligés de preferer. La predication de la Parole de Dieu eſtant cela à quoy proprement nous ſommes appellés, il n'y a aucune apparence de raiſon que nous l'abandonnions pour prendre le ſoin de faire aſſeoir les poures à table, de leur diſtribuer ce dont ils peuuent auoir beſoin, & de diſpoſer des perſonnes qu'il faut employer pour leur aſſiſtance. Il faut donc neceſſairemẽt choiſir des gẽs qui ſoyent propres pour eſtre prepoſés à tout cela. Et pour nous, nous auons aſſés de connoiſſance tant des perſonnes que des choſes par l'addreſſe du S. Eſprit, & aſſés d'autorité dans l'Apoſtolat qui nous eſt commis,

Verſ. 3. *Choiſiſſez donc freres, ſept hommes d'entre vous dequoi õ ait bon teſmoignage, pleins du S. Eſprit, & de ſapience, auſquels nous cõmettrons cet affaire.*

pour les elire de nous meſmes, & pour les eſtablir en cette charge ſans en prendre l'aduis d'aucun. Car le Seigneur Ieſus, en nous promettant que nous ſerions aſſis ſur douze trônes, iugeans les douze lignées d'Iſrael, nous a donné la puiſſance de gouuerner ſon Egliſe, & d'en eſtablir & diſtribuer les charges, ainſi que nous verrons bon eſtre pour ſon edificatiõ. Mais neantmoins, afin de vous donner le contentemẽt de pouruoir en quelque ſorte de vous meſmes à ce que voſtre beſoin requiert, pour vous retrancher toute occaſion de ſoupçonner que nous en vueillions fauoriſer les vns au preiudice des autres, & en fin, pour vous donner vn modelle de la conſideration que les Paſteurs de l'Egliſe deuront faire d'elle à l'aduenir lors qu'il ſera queſtion de choſes d'importance

qui concerneront ſa conduite & ſon adminiſtration ; nous remettons volontiers à vos ſuffrages l'electiõ de ceux qu'il nous faut maintenant choiſir. Voyés donc, Freres bien-aimés, & iettés les yeux auec attention ſur toute voſtre aſſemblée, pour en trier vn nombre ſuffiſant de perſonnages capables de cette adminiſtration. Il eſt beſoin que ce ſoyent des gens à qui tout le monde rende bon témoignage, afin que leur conuerſation paſſée ne donne point de pied à la calomnie pour l'aduenir. Il eſt neceſſaire d'en elire ſept, afin qu'ils puiſſent fournir, en s'y employant diligemment, à toutes les parties de ce miniſtere, & que leur college ſoit compoſé de telle façon, que s'il eſt beſoin d'y paſſer quelque choſe à la pluralité des voix, cela ſe puiſſe faire commodément par l'impari-

té de leur nombre. Mais ſur tout, il eſt beſoin qu'il paroiſſe en eux vne grande abondance de l'Eſprit de Dieu, tant en ces dons extraordinaires que Dieu a communiqués a pluſieurs d'entre vous, qu'en ſageſſe, & en prudence, & en toute bonne conduite, qui ſont les parties neceſſaires à s'acquitter du Diaconat. Quand vous les aurés choiſis tels, alors nous les eſtablirons en cette charge, parce que c'eſt à nous à la conferer. Quant à nous, apres leur auoir commis cette affaire, dautant qu'il ne ſera plus beſoin que nous nous en meſlions, nous continuerons à vacquer auecque perſeuerance & aſſiduité, aux propres & eſſentielles fonctions auſquelles nous ſommes appellés, à ſçauoir, à prononcer publiquement les Prieres en la preſence de l'Egliſe, & donner ainſi l'exemple & la

Ve. 4. *Et quant à nous, nous nous emploierõs à oraiſõ, & à l'adminiſtration de la parole.*

forme à sa pieté, & à l'administration de la Parole par la predication, pour appeller les hommes à l'Euangile, & pour y instruire & confirmer de plus en plus ceux qui l'ont desja embrassé. Ce propos estoit trop plein de prudence pour n'agréer pas à des gens qui auoyent l'esprit bien fait. C'est pourquoy toute l'assembleé l'ayant trouué bon, ils se mirent à donner leurs voix, & éleurent premierement Estienne, personnage que sa conuersation precedente, & sur tout ce qui se passa depuis, ont rendu signalé entre les autres, pour auoir esté doüé d'vne foy rare & eminente, & pour auoir eu d'autres graces extraordinaires en grand nombre, par la communication du S. Esprit. Puis à Estienne ils ioignirent Philippe, & Prochore, & Nicanor, & Timon, & Parmenas, & Nicolas.

Verst 5. *Ce propos pleut à toute la cõpagnie: & eleurent Estienne, hõme plein de foy & du S. Esprit, & Philippe, & Prochore, & Nicanor, & Timon, & Parmenas, & Nicolas Proselyte Antiochien.*

Et quant aux autres, ils eſtoyent Iuifs d'origine, quoy que leurs noms ſoyent tous Grecs: mais ie les rapporte de la ſorte, parce que les vns leur auoient eſté donnés tels par les Grecs parmy leſquels ils conuerſoyent, & les autres ſe prononcent mieux ainſi & conuiennent mieux au langage de mon hiſtoire, que ſi ie les écriuois ſelon la forme & la terminaiſon qu'ils ont en Hebreu. Quant à Nicolas, il eſtoit Gentil de naiſſance, mais il s'eſtoit fait proſelyte, & eſtoit natif d'Antioche, où il auoit eu la connoiſſance & embraſſé la profeſſion de la religion des Iuifs. Le chois de ces perſonnages eſtant fait, ils furent preſentés aux Apoſtres, à qui il appartenoit de leur donner l'ordination. Et eux les ayant receus de la main de toute l'Egliſe firent en ſa preſence des

verſ. 6. *Qu'ils preſẽterent deuãt les Apoſtres: leſquels apres auoir prié, mirent les mains ſur eux.*

Prieres ſolemnelles à Dieu, pour leur obtenir de ſa grace les dons qui leur eſtoyent neceſſaires en ce nouuel eſtabliſſement, & toute l'Egliſe ſuiuant leurs prieres de ſes vœux, ils leur mirent les mains ſur la teſte ſelon l'ancienne couſtume de toutes conſecrations. Car on la pratiquoit ſur les victimes, on inſtalloit ainſi les perſonnes Eccleſiaſtiques en leurs charges, & comme cette ceremonie ſignifioit que l'on deſiroit, & que l'on eſperoit que la benediction du Seigneur ſe repoſeroit ſur eux, auſſi ſembloit-on témoigner par là qu'on ſe repoſoit deſormais ſur leur vigilance & ſur leur prudence, des choſes qu'on leur commettoit. L'ordre de l'Egliſe eſtant ainſi cõſtitué, les Apoſtres recommencerent à preſcher auec pareille ardeur & plus de facilité qu'auparauant, n'eſtans plus

Verſ 7. *Et la parole de Dieu croiſſoit, & le nombre des diſciples ſe multiplioit fort en Ieru-*

diſtraits à aucunes autres affaires. Auſſi leur predication produiſit-elle vn merueilleux fruit. Car la Parole de l'Euangile s'eſpandoit au long & au large, & le nombre des diſciples de Ieſus s'accroiſſoit extremement en Ieruſalem. Et ce qui eſtoit plus eſtrange, & plus inuſité iuſques à ce temps là, de l'ordre meſme des Sacrificateurs, qui s'eſtoyent toûjours monſtrés ſi ennemis du Nom de Chriſt, & de ceux de leurs familles, qui auoyent toûjours ſuiui leurs mauuaiſes inclinations, il y en eut telle quantité qui preſta obeiſſance à la doctrine de la Foy, que l'on pourroit dire d'eux ſeuls qu'ils faiſoyent vne multitude conſiderable. Quant à Eſtienne, comme il auoit des dons tres-rares, & tres-eminens entre ſes compagnons, auſſi Dieu l'auoit-il choiſi & deſtiné d'vne façon par-

lem : grand nombre auſſi des Preſtres obeiſſoit à la foy.

verſ. 8. *Or Eſtienne plein de foy & de force, faiſoit grãds miracles & ſignes entre le peuple.*

ticuliere pour faire & pour ſouffrir des choſes qui tournaſſent extraordinairement à la gloire de noſtre commun Redempteur. Car quant à ce qui eſt de ſes actions, comme il eſtoit rempli d'vne foy tres-excellente, & accompagné d'vne puiſſance, & d'vne efficace admirable de la vertu du Seigneur, il faiſoit parmy le peuple des choſes prodigieuſes & des miracles ſi grands & ſi ſignalés, que tout le monde en eſtoit raui. Et pour ce qui eſt de ſes ſouffrances, par leſquelles au lieu des priſons & des écourgées dont on s'eſtoit contenté, les aduerſaires de l'Euangile commencerent à eſpandre le ſang des Chreſtiens, elles meritent de tenir vne grande & notable place en cette hiſtoire. On appelloit Libertins à Rome ceux qui eſtoyẽt nés de peres qui auoyent eſté affranchis. Et

verſ. 9. *Et aucũs de la Synagogue, qui eſt appellée des Libertins, & des Cyreniẽs & des Alexandrins, & de ceux qui eſtoiẽt de Cilice, & d'Aſie, ſe leuerẽt diſputans auec Eſtiẽne.*

tels y

tels y en auoit il pluſieurs d'entre les Iuifs, & meſmes quelques vns d'entre les Gentils qui auoynt embraſſé le Iudaïſme. Or eſtoit-il retourné grand nombre de ces gens demeurer en Ieruſalem, ou ils auoyent vne Synagogue qui ſ'appelloit des Libertins. Quelques vns doncques de cette Synagogue s'eſleuerent, & auec eux pluſieurs autres Iuifs qui eſtoyent les vns des regions qui ſont au long de la coſte de Cyrene, les autres de la ville d'Alexandrie en Egypte, les autres des contrées de Cilice & d'Aſie, qui voyans la reputation d'Eſtienne, & le credit qu'il acqueroit, eſperans de le rabaiſſer & de le confondre, ſe mirent à diſputer contre luy. Mais leur deſſein reüſſit tout au rebours de leur attente. Car quant à eux ils n'apportoyent à cette diſpute qu'vne connoiſſance triuiale

Vſ. 10. Et ne pouuoient reſiſter à la ſapiẽce, & à l'Eſprit qui parloit en luy.

de leurs couſtumes & de leur Loy, auec quelques futiles ſubtilités & quelques obſeruations pueriles, telles que ſont d'ordinaire celles des Rabbins. Au lieu qu'Eſtienne y apportoit vne grande abondance de ſcience, & des connoiſſances incomparables dont l'inſpiration de Dieu l'auoit éclairé. Tellement que ces gens faiſoyent bien tout ce qu'ils pouuoyent pour luy reſiſter, & s'obſtinoyent contre ſa doctrine, mais pour ce qui eſtoit de la diſpute, il leur eſtoit impoſſible de tenir contre l'effort de ſa ſapience, & contre les lumieres de l'Eſprit par l'inſtinct duquel il parloit. C'eſt l'ordinaire de telles gens d'auoir au commencement beaucoup de confiance en leur ſuffiſance; & puis d'auoir recours à la calomnie & à la violence, quand ils ſe ſentent inferieurs en raiſons. Et la cauſe en

Verſ. 11. *Adõc ils ſubornerẽt des hommes, leſquels diſoiẽt: Nous luy auons ouy dire paroles blaſphematoires contre Moyſe, & cõtre Dieu.*

eſt en cela, qu'ils ne cherchent pas la connoiſſance de la verité, mais la gloire de la victoire, & la manutention de leur autorité. C'eſt pourquoy ces diſputeurs voyans qu'ils decheoyent de leur eſperance, & que la renommée de la ſapience d'Eſtienne l'emportoit ſans difficulté, ils ſubornerent pour l'accuſer des gens faits à leur poſte, qui tenoyent de luy ces diſcours qu'ils leur auoyent ſuggerés. Nous ne ſçauons pas, diſoyent ils, à quoy ce perſonnage là tend, ny ſur quoy eſt fondée l'autorité qu'il acquiert parmy le peuple. Mais tant y a que parmy tous ces beaux propos pour qui le vulgaire a tant d'admiration, nous luy auons ouï prononcer des paroles blaſphematoires, tant contre la Loy de Moyſe, que contre les vertus meſmes & la verité de Dieu. S'eſtans donc aſſeurés de ces té- verſ. 12. *Et eſmeu.*

rent le peuple, & les anciens & les Scribes ; & luy coururent sus, le ravirent, & l'amenerent au conseil.

moins & de leur depositiõ, ils se mirent à émouuoir le peuple, qui naturellement est mobile & susceptible de differentes impressions. Et auec le peuple ils exciterent tant les Anciens & les Senateurs de la nation, qui se trouuoyent alors dans la ville, que ceux là qu'on appelle Scribes, personnages à qui il ne fut pas malaisé d'inspirer l'animosité contre Estienne, parce que faisans profession de science, ils auoyent de l'enuie contre la reputation de la sienne, & que l'éclat leur en faisoit mal aux yeux. Tellement qu'ayant fait leur partie auec tous ces gens, ils vinrent les plus forts courir sus à ce saint homme, & s'estans saisis de sa personne, ils l'enleuerent de force, & l'amenerent deuant le Conseil. Venus qu'ils furent, ils formerent leur accusation d'impieté & de blaspheme contre luy ; &

vers. 13. *Et presente trends faux témoins, qui disoient : Cet*

quand on leur demanda leurs preuues, ils ne manquerent pas de produire leurs faux témoins. Et ie ne fais pas difficulté de les appeller ainſi, parce qu'outre la paſſion, qui doit oſter toute autorité & aux témoins & aux témoignages, leur malignité leur faiſoit corrompre ce qu'ils auoyent ouï dire à Eſtienne, & le deſtourner de ſon droit ſens. Car luy eſtant arriué de toucher dans ſes diſputes les Prophecies où Daniel predit la deſtruction de la ville de Ieruſalem par le Lieutenant de l'Empereur, & par la puiſſance des Romains, & d'adjouſter quelque choſe du changement qui deuoit arriuer à la religion des Iuifs par l'eſtabliſſement du Royaume du Meſſie, & cela ſeulement afin d'oſter aux Iuifs l'admiration qu'ils auoyent pour le Temple & pour ſes Ceremonies, & les deſabuſer des

homme ceſſe de parler paroles contre le ſaint lieu & la loy.

preiugés dont ils eſtoyent aueuglés, ils témoignerent qu'il auoit prononcé toutes ces choſes là par menace, & que ce ſeroit Ieſus Chriſt meſme qui renuerſeroit la ville & tout l'eſtat de la Nation. Et de plus, ce qu'il n'auoit dit que par occaſion & comme en paſſant, ils dépoſoyent qu'il ne ceſſoit de l'inculquer ſeditieuſement au peuple. Car ils diſoyent : Cet homme icy ne ceſſe de prononcer des paroles blaſphematoires contre ce ſaint lieu icy, auquel Dieu a eſtabli le domicile de ſa gloire; & contre la Loy de Moyſe, que nous deuons toûjours auoir en ſouueraine veneration.

verſ. 14. *Car nous luy auons ouy dire, que ce Ieſus de Nazareth deſtruira ce lieu, & changera les ordonnances*

Car nous l'auons ouï qu'il diſoit, & qu'il repetoit à tout propos à quiconque le vouloit entendre, que ce Ieſus le Nazarien que luy & ſes compagnons annoncent, exerceroit bien toſt contre nous vne ter-

rible vengeance de ſa crucifixion & de ſa mort, en ruinant le ſaint lieu où nous habitons, & le renuerſant de fond en comble. Et que quant aux ordonnances que Moyſe nous a données, & que iuſqu'icy nous auons creu eſtre des oracles de l'Eternel, ce meſme Ieſus les doit abolir, pour en introduire d'autres en leur place. De ſorte qu'il changera toute la face des choſes, & qu'il ne reſtera plus aucune trace, ny de la Religion, ny de la Ville, ny de l'Eſtat. Quand ces témoins eurent ainſi dépoſé, tous ceux qui eſtoyent aſſis au Conſeil tournerent les yeux ſur Eſtienne, comme pour écouter ſa deféſe; & ils le regardoiét dautant plus attétiuemét, qu'il eſtoit en reputation d'eſtre puiſſant en paroles, & qu'il y auoit apparence qu'il déployeroit toute la force de ſon eloquence dans vn

que Moyſe nous a baillées.

Verſ. 15. *Et comme tous ceux qui eſtoyent aſſis au conſeil, auoient les yeux fichez ſur luy, ils virent ſa face comme la face d'vn Ange.*

ſi important combat. Mais comme l'euenement, ainſi que nous allons voir incontinent, en ſurpaſſa leur attente, auſſi en virent ils en ſa façon exterieure vn preſage qui leur donna de l'eſtonnement. Car au lieu que les criminels ont accouſtumé d'eſtre triſtes & abbatus; non ſeulement il ne parut aucun découragement en ſon viſage; mais Dieu le reueſtit ſubitement d'vne grace, d'vne majeſté, & d'vne ſplendeur ſi merueilleuſe, qu'il leur ſembla qu'ils voyoyent non tant le viſage d'vn homme, que l'auguſte apparition d'vn Ange deſcendu des cieux.

CHAP. VII.

Vers. 1. *Adonc le prince des Preſtres dit: Ces choſes ſont elles ainſi?*

ON doit ce reſpect à ſes Iuges, quand ils ſont aſſis en leur Tribunal, de ne parler point deuant eux, non pas meſme pour ſa defenſe, ſans en auoir leur permiſſion. Mais ils doiuent cela à l'innocence des hommes, & à l'ordre de la Iuſtice, de ne condamner perſonne ſans luy auoir donné la liberté de ſe defendre des crimes dont il eſt accuſé. Voila pourquoy d'vn coſté, apres que les témoins eurent depoſé, S. Eſtienne ſe tenoit en ſilence, en attendant que le chef de la compagnie luy commandaſt de reſpondre à leur depoſition: d'autre coſté le Souuerain Sacrificateur, qui eſtoit le Preſident de cette

aſſemblée, apres auoir ouï les témoins, donna à l'accuſé la licence de parler. Il eſt vray que la façon dont il y proceda, découurit aſſés qu'il ne le faiſoit que par forme, comme ne s'en pouuant exempter; mais qu'au reſte il eſtoit fort paſſionné. Car la dépoſition de ces témoins eſtant telle, qu'il y auoit quelque choſe de vray meſlé auec beaucoup de faux, il falloit, pour y reſpondre, diſtinguer l'vn d'auec l'autre, & en rejettant la calomnie, donner leur vray ſens aux choſes qui contenoyent verité. Et neantmoins comme s'il n'euſt eſté queſtion que de reſpondre ſimplement par Ouy ou par Non, il ſe contenta de luy dire; Ces choſes là ſont elles ainſi? Mais Eſtienne prenant la parole fit vne toute autre reſponſe que celle à laquelle la compagnie s'attendoit. Car il n'aduoüa

Verſ. 2. *Et il dit: Hommes freres, & peres, oyés: Le Dieu de gloire s'apparut*

point le fait ; il ne le nia point auſſi ; il ne diſtingua point ouuertement ce qui pouuoit paſſer pour veritable, d'auec ce qui ne l'eſtoit pas ; & ſans s'arreſter preciſément ny à ſes accuſateurs ny à leurs témoins, dont ſa magnanimité luy faiſoit meſpriſer la paſſion & la perfidie, il ſe mit à enſeigner ſes Iuges auec beaucoup d'autorité. Et neantmoins il leur parla de telle façon, que ceux qui eſtoyent attentifs à ſa Predication, en pouuoyent bien recueillir la refutation de ce dont on le chargeoit, parce que d'abord il en ietta les fondemens, & qu'il le meſla puis apres dans tout le cours de ſon propos auecque vne dexterité & vn artifice incomparable. Parce donques qu'on auoit voulu donner cette impreſſion de luy, qu'il ne tenoit conte ny de Moyſe, ny de toute cette ancienne Diſpen-

à noſtre pere Abraham, quand il eſtoit en Meſopotamie, deuant qu'il demeuraſt en Charan.

sation sous laquelle les Peres auoyent vescu, il fit vne recapitulation de l'Histoire de l'Eglise depuis son commencement, & donna l'occasion à ses auditeurs d'y faire des reflexions souuerainement conuenables à l'occurrence du temps & des choses. Et parce que c'estoit de memoire qu'il recita toutes les choses que ie m'en vais rapporter, & que l'Esprit qui le conduisoit se contente de rendre les instrumens dõt il se sert, infaillibles en ce qui est de la substance des choses mesmes, il n'y faut pas chercher vne si grande exactitude en ce qui est des paroles, qu'il s'y accorde auec les Escriuains du Vieux Testament absolumẽt de mot à mot. Il dit donc. Hommes, Freres & Peres: (car la communion que nous auons en vn mesme sang des Patriarches me permet de vous donner le premier

de ces deux noms ; & l'authorité que vous aués au gouuernement de la Nation, oblige les particuliers à vous attribuer l'autre.) La façon de laquelle Dieu s'eſt toûjours conduit enuers nous & nos anceſtres, monſtre aſſés que c'eſt de ſa pure liberalité, & non de nos propres merites, ou des prerogatiues de noſtre nature, que nous tenons toutes les graces dont nous ſommes auantagés ſur les autres peuples de l'Vniuers. Et derechef, la diuerſité des lieux où il a addreſſé ſes reuelations à ſes ſeruiteurs, & dans leſquels il les a fait tournoyer, en portant auec eux ſon ſeruice & ſes alliances, eſt vn argument indubitable qu'il n'y en a point de ſainct ſinon celuy que la volonté & la verité de Dieu ſanctifie. Tellement que Dieu fauoriſe ou défauoriſe les villes & les contrées, en y allumant

ou en y éteignant la lumiere de ſa connoiſſance, ſelon la libre diſpenſation de ſa grace, & les comportemens de leurs habitans. Que s'ils viennent à meſpriſer les témoignages de ſa faueur, ils ne ſe peuuent pas plaindre que Dieu faſſe tomber ſes épouuantables iugemens ſur eux, ny qu'il tranſporte le flambeau de ſa Verité, & l'honneur de ſes alliances à d'autres. Et pour commencer par la premiere de ces choſes, on n'en peut pas auoir de preuue ny plus euidente en elle meſme, ny plus authentique parmy nous, que la vocation d'Abraham noſtre pere, qui eſt le premier eſtoc dont nous ſommes deſcendus. Car vous ſavés qu'il eſtoit encore en Vr des Caldeens, qui eſtoit vne ville idolatre, ſituée dans cette partie de la Meſopotamie qui eſt proche de l'Aſſyrie, & qu'il n'eſtoit point en-

core venu demeurer dans la ville de Carran, quād le Dieu des Cieux, le Seigneur de gloire, s'apparut à luy premierement. De ſorte que telle ayant eſté ſa conuerſation precedente, il ne pouuoit pas ſe vanter qu'il euſt preuenu Dieu par ſes merites, puis qu'il l'alla prendre dans le ſein meſme de l'idolatrie & de la ſuperſtition. Et afin que l'on ne penſaſt pas que Dieu vouluſt affecter ſa connoiſſance particulierement au lieu où il luy apparoiſſoit, il luy commanda de s'en retirer incontinent, en diſant: Sors du pays de ta naiſſance, & d'entre ceux de ton parentage, pour t'en venir dans la terre laquelle ie te monſtreray. Et alors il ſortit du pays de Caldée, & s'en vint demeurer loin de là, en vne ville qui ſe nomme Carran, ou Carres, dans cette autre partie de la Meſopotamie, qu'on appelle

Verſ. 3. *Et luy dit: Sors de ton pays & d'auec ton parentage, & viens en la terre que ie te monſtreray.*

verſ. 4. *Adonc il ſortit du pays des Chaldéens, & habita en Charan. Et de là, apres que ſon pere fut*

mort. Dieu le transporta en ceste terre, en laquelle le maintenant vous habitez.

Paddan-Aram. Cependant, pour monstrer que c'estoit la personne d'Abraham qu'il gratifioit de son alliance, & non pas le lieu dont il luy promettoit la possession, il le retint à Carres vn assés long temps; de sorte que ce ne fut finon apres le decés de Tharé son pere, qui y estoit venu auec luy, & qui y mourut, qu'il le transporta de là dans cette terre dans laquelle vous habités maintenant. Mais ce qui fait encore voir cela plus à clair, c'est que quand il l'eut amené en Canaan, il ne luy en donna pas la moindre partie en heritage, de sorte qu'il ny posseda iamais en propre seulement assés d'espace pour y asseoir la plante du pied; & se contẽta de luy promettre de luy en dõner la possession, en ce qu'il la donroit à sa posterité apres luy. Ce qui estoit differer ses esperances

Vers. 5. Et ne luy donna aucun heritage en icelle, non pas seulemẽt pour asseoir le pied, combien qu'il eust promis de la luy donner en possession, & à sa semence apres luy, iacoit qu'il n'eust point d'enfant.

bien

bien loin, parce qu'il n'auoit point encore alors d'enfans. Tellement que cette terre, laquelle vous eſtimés ſaincte, demeura tout ce temps là en la puiſſance des Idolatres, & n'eſtoit en effect qu'vn pelerinage & vn pays eſtrange; tant pour le vray ſeruiteur, que pour le vray ſeruice de Dieu. Et il y a bien plus encore. Car s'il en euſt donné la poſſeſſion à ſes enfans iſſus prochainement de luy, on euſt peu dire en quelque ſorte que c'eſtoit luy qui la poſſedoit: parce que nos enfans ſont reputés partie de nous meſmes. Mais pour luy oſter l'opinion qu'il en deuſt ainſi arriuer, & afin qu'en exerçant ſa foy, il luy appriſt quand & quand que l'eſperance de ſa felicité, ny de celle de ſes enfans, n'eſtoit pas attachée à cette terre, & qu'il la leur falloit chercher ailleurs; Dieu l'ayant a-

Verſ. 6. *Toutesfois Dieu a parlé à luy, que ſa ſemence habiteroit en terre eſtrange: & là ils l'aſſeruiront, & traiteront fort mal quatre cens ans.*

mené en Canaan, il luy parla en ces termes. Quant à cette poſterité laquelle ie te promets, & que ie te donneray effectiuement, ne t'atten pas que ie la mette ſi prontement dans la iouiſſance de ce pays. Il faut auant que d'en venir là, qu'elle paſſe par beaucoup d'épreuues. Car de ce lieu icy meſme, lequel ie te promets, elle ſera, dés auant que d'en eſtre la maiſtreſſe, tranſportée en terre eſtrange, où elle ſejournera comme foraine, & où les habitans du lieu l'aſſeruiront & la maltraitteront ſi long temps, qu'elle ne ſortira de là que d'icy à quatre cens ans. Neantmoins, afin que ceux à qui mes promeſſes ſont adreſſées, n'en ſoupçonnent pas la verité, & que perſonne ne s'imagine que le trop long delay de leur execution, vienne de quelque defaut de puiſſance; afin que la trop

verſ. 7. *Mais ie iugeray la nation, à laquelle ils auront ſeruy, dit Dieu: & apres cela ils ſortiront, & me ſeruiront en ce lieu.*

longue ſouffrãce des vns ne les faſſe ſuccomber, & que les autres, pour demeurer impunis, ne triomphent pas de mon indulgence: bref, afin de faire paroiſtre la conſtance de mes affections enuers toy, quand ce temps prefix ſera paſſé, ie iugeray, dit le Seigneur, la nation à la quelle tes enfans auront ſerui, & feray tomber ſur elle d'epouuantables vengeances. Et apres ces choſes là, tes enfans ſortiront de captiuité, & alors ils me ſeruiront en ce lieu icy, ſelon les loix & les conſtitutions que ie leur en auray données. Tellement que ça eſté Dieu qui a preuenu nos peres par la grace de ſes alliances & de ſes deliurances en toutes façons, & qui a ſanctifié ce lieu par l'eſtabliſſement de ſes loix, impur qu'il eſtoit auparauant, & ſouillé comme les autres. Bien eſt vray que noſtre na- vers. 7. *Puis luy don*

Da l'alliance de Circoncision, & ainsi Abraham engendra Isaac, lequel il circoncit au huictiesme iour, & Isaac engendra Iacob. Et Iacob les douze Patriarches.

tion a vn tres-grand auantage en la Circonciſion, par ce que c'eſt vn ſeau ſi exprés des promeſſes de Dieu, que l'Ecriture ne fait point de difficulté de la nommer du tiltre meſme d'Alliance. Et c'eſt par cette marque exterieure du Traitté qu'il a fait auec nos peres, qu'il nous a voulu diſtinguer d'auec les autres Nations. Or ie le dis ſelon que ie le crois, afin qu'aucun ne penſe que ie faſſe moins de cas que ie ne dois des priuileges dont Dieu nous a honorés par deſſus les autres. Mais neantmoins, parce qu'il faut donner à chaſque choſe ſon rang, & l'eſtimer ſelon ſa iuſte valeur, ie vous diray que la Circonciſion n'eſt venuë que long temps apres les promeſſes faites à Abraham, & que ce n'a eſté qu'vne ſuite des graces dont Dieu l'auoit desja preuenu, auãt qu'il s'en fuſt mõſtré

digne. Car ce fut long temps depuis ſa premiere vocation qu'il la luy donna. Encore la façon de laquelle il l'inſtitua monſtroit-elle manifeſtement, que comme il auoit preuenu ce Patriarche par ſes bienfaits, il en vſoit de la meſme façon enuers ſa race. Car ayant ainſi engendré Iſaac, comme Dieu le luy auoit promis, il le circoncit par ſon commandement au huictieme iour apres ſa naiſſance, qui eſt vne aage en laquelle tant s'en faut que les hommes puiſſent rien meriter de luy par leurs bonnes actions, que meſmes ils ne le connoiſſent point encore. Et de meſmes Iſaac engendra Iacob, qu'il circoncit au meſme temps, comme fit auſſi Iacob les douze Patriarches. Or ne faut il pas penſer que les fautes de nos peres, leſquels nous ſont rapportées dans la Parole de Dieu, y

verſ. 9. *Et les Patriarches meuz d'enuie, vẽdirent Ioſeph pour eſtre menée*

Egypte: mais Dieu eſtoit auec luy.

ayent eſté marquées pour vne fleſtriſſure éternelle de leur memoire. Si le S. Eſprit n'auoit point eu d'autre deſſein, il en auroit effacé les traces, & enſeuely le ſouuenir ſous vn ſilence eternel. Mais il a voulu faire voir quelle eſt la nature de l'homme, afin de rabbatre ſa preſomption. Il a voulu qu'on obſeruaſt combien peu reconnoiſſans ils ont eſté de ſes graces, afin que la gloire de les leur auoir communiquées en demeuraſt toute entiere à ſa liberalité. Enfin, comme on marque dans la mer, auec des baliſes & des tonneaux, les endroits où quelques nauires ont fait naufrage, afin que ceux qui nauigeront apres en ces endroits là ſe donnent garde d'y venir heurter, Dieu a voulu aduertir la poſterité de nos anceſtres de ne ſe laiſſer pas aller aux paſſions dont ils ont eſté tranſportés. Et

c'eſt pourquoy ie ne craindray pas de vous ramenteuoir ce qui eſt arriué à ces Patriarches, afin que vous en tiriés vne leçon pour vous dans les conionctures de ce temps. N'ayant donc peu ſupporter l'éclat des auantages que des ſonges enuoyés des cieux auoyent promis à Ioſeph, & ialoux de l'affection particuliere que leur pere auoit pour luy, l'enuie, qui eſt vne paſſion cruelle, les aueugla iuſques à ce point, qu'apres d'autres ſanglantes conſpirations contre luy, enfin ils ſe reſolurent à le vendre, pour eſtre tranſporté comme vn miſerable eſclaue en Egypte, ainſi qu'auſſi il le fut. Mais Dieu, dont la bonté enuers les ſiens eſt inuariable, & dont la ſageſſe & la puiſſance ſe ſert des paſſions meſmes des hommes, & des crimes les plus atroces, pour l'execution de ſes conſeils, accom-

pagna toûjours tellement Ioſeph, & luy donna tant de témoignages de ſa faueur, qu'il rendit le ſuccés de cette perſecution admirable. Car premierement il le deliura de toutes ſes tribulations; puis apres, l'admiration en laquelle on eut ſa ſapience, & les diuines connoiſſances que l'Eſprit de Dieu luy donnoit, luy acquirent tant de grace & de credit enuers Pharao Roy d'Egypte, qu'il l'eſtablit Gouuerneur, auec vne Intendance ſouueraine & independante d'autre que de luy, tant ſur toute l'Egypte, quoy qu'elle fuſt de grande eſtenduë, que ſur toute ſa Maiſon. Et ie vous laiſſe à rechereher le rapport que cette hiſtoire peut auoir auec ce qui concerne le Chriſt, auquel, comme à leur Verité, toutes les anciennes figures tendent. Ie ne m'arreſteray pas non plus à vous faire icy re-

Verſ 10. *Qui le deliura de toutes ſes tribulations, & luy donna grace & ſapience deuãt Pharaon Roy d'Egypte, qui l'eſtablit Gouuerneur ſur Egypte, & ſur toute ſa maiſon.*

Verſ 11. *Or il aduint vne famine*

marquer dans la ſuite de cette hiſtoire, que l'eſtabliſſement de Ioſeph en cette grande dignité, fut la cauſe du ſalut de ceux meſmes qui l'auoyent vendu, & que cela peut bien auoir ſignifié que ceux à qui il deuoit arriuer de mal-traitter le Chriſt, ne peuuent auoir de redemption qu'en ſon Nom, & dans la puiſſance que le Souuerain de tout l'Vniuers luy a donnée. Ie vous diray ſeulement, qu'à l'heure qu'il ſembloit que les Patriarches ſe deuſſent habituer en ce lieu icy, Dieu par ſa Prouidence les en éloigna, pour donner entrée & ouuerture à l'accompliſſement de ſes oracles. Car il vint vne grande & rigoureuſe famine ſur toute l'Egypte & ſur la terre de Canaan, qui en mit les habitans dans vne deſtreſſe inimaginable. Et nos peres, c'eſt à dire la famille de Iacob, n'en fu-

par tout le païs d'Eſpry te, & en Chanaan, & grande tribulation: tellement que nos peres ne pouuoient trouuer viures.

rent pas exempts, parce que non plus que les autres ils n'y trouuoyẽt du tout point de viures. Or sçaués vous que l'histoire nous raconte que Ioseph ayant fait pour le Roy des prouisions immenses de blé pendant sept années de fertilité, il auoit ouuert ses greniers, & mis ses blés en vente pendãt la famine. Iacob donc ayãt entẽdu qu'il y auoit des blés en Egypte, & que chacun en pouuoit auoir pour son argent, il y enuoya nos peres, à la reserue de Benjamin pour la premiere fois. Puis ayant esté obligé d'y renuoyer vne seconde, il mit Benjamin en la compagnie de ses autres enfans, tellement que Simeon y ayant esté retenu, tous les enfans de Iacob se trouuerent ensemble en Egypte en ce second voyage là. Iusques là Ioseph n'auoit point esté connu par ses freres; ce qu'il ne faut pas penser

verſ. 12. *Mais quand Iacob eut ouy qu'il y auoit du blé en Egypte il y enuoya premierement nos peres.*

verſ. 13. *Et à la seconde fois Ioseph fut recogneu par ses freres, & la lignée de Ioseph fut declarée à Pharao.*

qui ſoit arriué fortuitement. C'eſt que noſtre nation deuoit méconnoiſtre long-temps ſon Liberateur. Mais alors Ioſeph ſe fit connoiſtre à ſes freres, qui ſe repentirent de leur faute; comme le Liberateur de noſtre nation ſe reuelera quelque iour efficacement à elle, de ſorte qu'elle contemplera, quand il luy donnera repentance, celuy là meſme qu'elle a percé. Et comme toute la race de Ioſeph fut alors connuë à Pharao, qui leur donna toutes ſortes de preuues d'affection à cauſe de luy, tout Iſrael ſera reconnu & aduoüé de Dieu quand ſon Liberateur l'aura conuerti, & receura de luy en ſa conſideration toutes ſortes de bien-faits pour témoignage de ſa Grace. Mais ie laiſſe là les autres inſtructions de cette nature, que l'hiſtoire vous peut fournir, pour continuer à vous

representer ce qui est du dessein de cette mienne defense. Afin donques de donner commencement à l'execution de cet oracle qui auoit predit la seruitude de nos peres en pays estrange par vn long temps,& pour monstrer que Dieu n'auoit point encore affecté de saintеté particuliere à aucun lieu de la terre, il mit au cœur de Ioseph d'enuoyer querir Iacob son pere,& auec luy tout son parentage,qui montoit seulement alors au nombre de septante ou septante cinq personnes. Ce qui monstre bien que si nostre nation est deuenuë puissãte quelque peu de temps apres,ça esté par vne singuliere benediction de la Prouidence de Dieu,veu que ses commencemens ont esté si petis & si cõtemptibles. Ainsi Iacob sortit de la terre de Canaan auant que de s'y estre ha-

Vers. 14. *Adonc Ioseph enuoya querir Iacob son pere, & tout son parentage, qui estoient septante & cinq personnes.*

Vers. 15. *Iacob dont descendit en Egypte, &*

bitué, & deſcendit en Egypte où il mourut, & puis apres nos peres, chacun en ſon temps, ſans qu'aucun d'eux ait veu l'execution des promeſſes que Dieu auoit faites à Abraham. Bien eſt vray que non ſeulement ils en conſeruoyent la memoire, mais meſmes qu'ils l'auoyent merueilleuſement à cœur. Car l'hiſtoire ſainte nous apprend que Ioſeph auoit expreſſément recommandé, que lors que le peuple s'en retourneroit en Canaan, comme Dieu le luy auoit promis, on y tranſportaſt ſes os pour les y enterrer. Et de fait ils furent emportés par Moyſe, & enterrés par Ioſué au lieu appellé Sichem, dans le ſepulcre que Iacob auoit acheté à prix d'argent des enfans d'Emmor fils de Sichem. Et vous ſçaués que nos anceſtres ont eu cette opinion des autres Patriarches, que leurs os

mourut, ou & nos peres.

Vſ. 19. Leſquels furent tranſportez en Sich. m & mis au ſepulchre qu'Abrahã auoit acheté à prix d'argent des fils d'Hemor fils de Sichem.

furent aussi transportés auec ceux de Ioseph, & qu'ils furent enterrés les vns dans ce sepulcre qui estoit en Sichem, les autres dans celuy qu'Abraham auoit acheté d'Ephron, comme l'autre auoit esté acquis par Iacob des enfans d'Emmor; ce qui fait que quand on veut parler de l'vn ou de l'autre de ces tombeaux, il peut souuent arriuer à la memoire de s'y mesprendre. Or est-il bien vray que quand le temps de l'accompliſſement de la promesse que Dieu auoit iurée à Abraham, approcha, le Seigneur qui se disposoit à l'executer, donna assés à entẽdre à ceux qui y estoyẽt attentifs, qu'il en gardoit la souuenance. Car il fit tellement croistre la semence d'Israel au pays d'Egypte, & la y fit foisonner si extraordinaire mẽt, que d'vn costé il paroissoit biẽ que c'estoit Dieu qui la benissoit,

Vers. 17. *Mais quand le temps de sa promesse l'approchoit, de laquelle Dieu auoit parlé à Abraham, le peuple crut, & se multiplia en Egypte.*

& que de l'autre il eſtoit aiſé de coniecturer que deux ſi puiſſantes nations, ſi differentes d'origine, de couſtumes, & de mœurs ne pourroyent pas long temps demeurer enſemble. Neantmoins, tandis que la faueur du Prince ſe partagea egalement entre elles deux, ou au-moins que la memoire des ſeruices rendus par Ioſeph fut aſſés puiſſante en l'eſprit du Souuerain pour y conſeruer quelque bonne volonté enuers ceux de ſon lignage, les choſes ſe maintinrent en quelque tranquillité, de ſorte que ſi l'accroiſſement d'Iſrael donnoit quelque ialouſie aux Egyptiens, tant y a que l'autorité des Rois empeſchoit que les reſſentimens n'en éclattaſſent. Mais cela ne dura ſinon iuſqu'au temps qu'enfin il ſe leua vn autre Roy qui n'auoit point connu Ioſeph, & qui n'auoit point ouï parler

verſ. 18. *Iuſqu'à tãt qu'vn autre Roy ſe leua en Egypte, lequel n'auoit point cogneu Ioſeph.*

Vers. 19. *Iceluy vsât de ruse enuers ceux de nostre nation, accabla de maux nos peres, iusqu'à leur faire exposer à l'abandon leurs enfans, afin d'en faire faillir la race.*

de son histoire ny de ses seruices. Et alors l'esperance de l'execution de la Promesse, & de la possession de la terre de Canaan, sembla non tant differée pour vn long-temps, que perduë tout à fait, & absolument esteinte. Car ce Roy là, qui craignoit qu'en fin cette grande multitude de peuple n'inondast son pays, & n'en expulsast, ou au moins n'y asseruist les anciens & naturels habitans, vsa de diuerses sortes de ruses contre nostre nation, tant pour luy rabaisser le courage, que pour en diminuer le nombre. Car entre les autres traitemens rigoureux & tyranniques qu'il fit sentir à nos peres, il ordonna que l'on fist mourir tous leurs enfans masles en naissant, & les contraignit ainsi de les exposer eux mesmes à toutes sortes de dangers dans des lieux inhabités, afin qu'ils ne tombassent

ſent pas entre les mains de ſes ſatellites. Car ils en mettoyent à mort tout autant qu'ils en pouuoyent rencontrer, afin d'en faire perdre la race. Neantmoins, Dieu retenant inuariablement le deſſein d'accomplir ce qu'il auoit promis, & toutes les fineſſes & les violences des hommes n'eſtant pas capables de l'en empeſcher, il en entretint toûjours l'eſperance par des moyens miraculeux, ſi les hommes y euſſent eſté aſſés attentifs pour les reconnoiſtre. Et en ce temps là meſme, au plus fort de cette perſecution, la naiſſance & la conſeruation de Moyſe en fournit vn exemple ſingulierement memorable. Car premierement il vint au monde auec tant de grace & de majeſté ſur le viſage, qu'il ſembloit qu'il y euſt en la beauté de cet enfant quelque choſe de diuin. C'eſt

Verſ. 20. *Auquel temps naſquit Moyſe, qui fut agreable à Dieu & fut nourry trois mois en la maiſon de ſon pere.*

pourquoy outre la tendreſſe des affections naturelles de ſon pere & de ſa mere, qui les obligeoyent à le conſeruer, ils furent encore incitez par l'admiration de ſa beauté, à tenter pour cela toutes ſortes de moyens, & le garderent trois mois entiers en leur maiſon, le cachant le mieux qu'ils pouuoyent, & le ſouſtrayant à l'inquiſition des ſatellites. Mais enfin, n'eſtant plus poſſible de le leur celer, ils aimerent mieux le mettre dans vn coffret fait de ioncs, & calfeutré auec de la poix & du bitume, & l'expoſer ainſi entre les roſeaux qui eſtoyent ſur les bords de la riuiere du Nil, que de le voir perir miſerablement entre leurs bras par l'inhumanité de ces barbares. Or ſçaués vous comment il fut emporté de là par le commandement de la fille de Pharao, & comment elle le fit nourrir en

Verſ. 21. *Puis quand il fut expoſé à l'abandon la fille de Pharao l'emporta, & le nourrit pour ſoy, comme ſon fils.*

la maiſon meſme dont il eſtoit iſſu, & des mamelles de ſa mere, iuſques à ce qu'eſtant deuenu grand, & ayant eſté amené à cette Princeſſe dans la cour de Pharao, elle l'adopta pour ſon fils, & le fit éleuer auec toute ſorte de diligence. Car encore que ſon incomparable modeſtie l'ait empeſché de nous rapporter les ſoins que l'on auoit pris pour ſon education, afin de le rendre digne des charges & des honneurs auſquels cette haute adoption l'appelloit, nous tenons pourtant pour certain qu'il fut eſleué & inſtruit en toute la ſapience des Egyptiens, qui eſtoyent en ces premiers temps en grande reputation de ſçauoir, & que les Grecs meſmes ont tenus depuis pour les peres de la Philoſophie. En effect, bien que Moyſe en ſes Eſcrits n'ait point eu d'autre deſſein que de raconter la naiſſance

Verſ. 22. *Et fut Moyſe inſtruit en toute la ſapience des Egyptiens: & eſtoit puiſſãt en dits, & en faits.*

de l'Egliſe, & l'eſtabliſſement de la Religion & de la Republique d'Iſrael, il les a pourtant parſemés de quantité de beaux endroits, ou il paroiſt qu'il eſtoit ſçauant en Aſtronomie. Et quant à ſes Loix, outre les traicts de Medecine qui ſe rencontrent ça & là, & qui monſtrent qu'il eſtoit fort entendu dans les choſes de la Nature, s'il n'en falloit point rapporter l'origine à vne plus haute & plus diuine inſtruction, l'on pourroit dire que c'eſt vn treſor inepuiſable de Politique & de Morale. Mais il a bien eu vn autre docteur que les Egyptiens, qui non ſeulement l'a preſerué des erreurs & des vaines ſpeculations qu'ils auoyent meſlées parmy leurs bonnes connoiſſances, mais qui dés qu'il eſtoit encore entr'eux le rendoit plus puiſſant en paroles, & plus propre aux grandes & illuſtres

actions, que ne porte la meſure de l'eloquence & de la vertu ordinaire de l'eſprit de l'homme. Et cela a bien paru par l'experience. Car c'eſt l'ordinaire des hommes de ſe méconnoiſtre en leur fortune, & de preferer les grandeurs du monde, & l'éclat des Cours des Rois, à toutes autres conſiderations, quelles qu'elles puiſſent eſtre. Et la baſſeſſe de la condition dans laquelle eſtoit le peuple d'Iſrael alors, euſt bien peu induire vn autre que ce ſeruiteur de Dieu, apres auoir eſté nourri fort long temps comme petit fils d'vn grand Roy, à ne faire pas ſemblant de ſe ſouuenir de quel ſang il eſtoit iſſu, dont en le reconnoiſſant il ne pouuoit retirer que de l'obſcurciſſement & du terniſſement pour ſa gloire. Et neantmoins quand il fut venu en l'aage de quarante ans, qui eſt le temps

verſ. 23. *Mais quand il vint en l'aage de quarãte ans il luy monta an cœur d'aller viſiter ſes freres les enfans d'Iſrael.*

auquel, en vn hõme de ſa vigueur, l'ambition des hauts emplois eſt ordinairement en ſa force, il luy monta au cœur d'aller viſiter ſes freres les enfans d'Iſrael, & de s'incorporer tout de nouueau auec le peuple de Dieu, fuſt-ce au peril d'eſtre affligé auec luy, en renonçant à toutes ſes eſperances. Ie dirois outre cela, ſi vos oreilles eſtoyent capables de le ſupporter, qu'il a eſtimé plus grãdes richeſſes l'opprobre de Chriſt, que les treſors qui eſtoyent en Egypte, & qu'il a regardé à la recompenſe qu'attendent ceux qui preſchent le Nom de Ieſus. Mais il eſt plus expedient que ie ſuiue le fil, tant de mon deſſein, que de ſon hiſtoire. Retourné donc que Moyſe fut entre ſes freres, il n'y eut pas eſté long-temps qu'il ne donnaſt des preſages de ce qu'il ſeroit, & qu'il n'excitaſt leurs eſprits

Verſ. 24. *Et voyant l'vn de ceux à qui on faiſoit tort, il le defendit, & vengea celuy qui eſtoit outragé.*

en l'attente de leur deliurance. Car *frappāt l'Egyptien.* s'eſtant rencontré en quelque lieu où vn Iſraelite & vn Egyptien ſe querelloyent, & l'Egyptien, enflé & inſolent par ſes auantages, outrageant iniuſtement l'Iſraelite qui ne ſe pouuoit defendre de luy, Moyſe ſe ſentit touché de diuerſes émotions en ſon ame. Car premierement le bon ſang, qui ne ſe dément point en telles occaſions, ſe réueilla par l'offenſe faite à celuy qu'il reconnoiſſoit eſtre ſon parent. Puis apres, ſa generoſité s'irrita par l'iniuſtice & par l'inſolence de celuy qui faiſoit l'outrage. Et quand il n'y euſt eu autre choſe, le droit de la nature l'autoriſoit à proteger l'innocence de celuy que l'on offenſoit. Mais en fin, outre tout cela, Dieu, qui le deſtinoit à eſtre le Liberateur d'Iſraël, luy inſpira des mouuemens heroïques,

qui luy firent mettre la main aux armes, de ſorte que pour ſauuer la vie à ſon frere, il l'oſta à l'Egyptien.

Vers. 25. *Or il penſoit que ſes freres en eſmeuſſent que Dieu leur deuoit donner deliurance par ſa main mais ils ne l'entendirẽt point.*

Parce donc qu'il ſentoit quelque choſe d'extraordinaire en ſa perſonne, & qu'il ſe figuroit que les autres le deuoyent ainſi reconnoiſtre, & meſmes le coniecturer par cette action, il penſoit que ſes freres conceuroyent de là, que c'eſtoit de luy dont Dieu ſe vouloit ſeruir pour leur donner deliurance. En effect la connoiſſance qu'ils deuoyent auoir de la verité des promeſſes de Dieu, la proximité du temps prefix pour leur accompliſſement, la façon auguſte & heroïque de Moyſe, qui ne promettoit rien que de grand, ſa hardieſſe à entreprendre des choſes de cette nature en vn temps difficile & perilleux quelque precaution qu'il y apportaſt, eſtoyent les conionctu-

res qui fauoriſoyent manifeſtement cette eſperance. Et neantmoins, l'hiſtoire, qui ne manque pas de nous remarquer les defauts de nos anceſtres, à celle fin que nous nous gardions de les imiter en cela, nous apprend qu'ils n'en entendirent rien du tout, tant leur eſprit eſtoit peu attentif & peu ouuert à la conſideration de toutes ces occurrences. Et ils en donnerent des le lendemain vne preuue indubitable. Car Moyſe eſtant ſorti de ſa maiſon pour aller à la campagne, il trouua deux Iſraelites qui auoyent different entr'eux, & qui des paroles eſtoyent desja venus aux voyes de fait, l'vn d'eux faiſant paroiſtre en cette occaſion beaucoup d'iniuſtice & de violence contre l'autre. Or l'inclination de ſa charité le portant à les vouloir accorder, il s'y ſentoit incité

℣ſ 26. Et le iour ſuiuant, il ſe trouua entre eux, comme ils debattoient & taſcha de les mettre d'accord, diſant: Hõmes vous eſtes freres, pourquoi faites vous tort l'vn à l'autre.

particulierement par la charge à laquelle il voyoit que Dieu l'appelloit, qui n'eſtoit pas de vanger les Iſraelites les vns des autres, mais de les gouuerner & de les entretenir en paix entr'eux. C'eſt pourquoy il y fit tous les efforts qui ſe peuuent deſirer en telle occurrence. Il s'adreſſa donc à eux deux, mais particulierement à l'aggreſſeur qui auoit le tort, & leur dit: Hommes Iſraelites, vous eſtes proches de ſang entre vous, & deués vous tenir l'vn l'autre comme freres. La nature ne vous apprend-elle donc point quelles affections vous deués vous porter mutuellement, & de quelle equité vous deués vſer entre vous? Pourquoy premierement faites vous tort l'vn à l'autre, & pourquoy encore celuy de vous qui le fait, porte-t-il ſon iniuſtice iuſques aux violences de la main? Mais ſon

verſ. 27. *Mais celuy*

exhortation fut inutile;& ce qu'il ne vouloit impetrer d'eux que par la iuſtice de la choſe,& par la conſideration de leur conſanguinité,ils s'imaginerent qu'il le leur ordonnoit auec empire,& qu'il vouloit affecter quelque tyrannique & violente domination ſur eux. Car celuy qui faiſoit tort à ſon compagnon,le repouſſa auec inſolence, & luy parla en cette façon. C'eſt bien aſſés que ceux à qui nous ſommes aſſujettis nous gourmandent, ſans que d'autres viennent encore nous traitter ſi imperieuſement.Di moy, pourquoy te meſles tu de noſtre querelle,& quel intereſt eſt-ce que tu y prens ? Ou ſi tu n'y as point d'intereſt, qui eſt ce qui t'a eſtabli Prince & Iuge ſur nous, pour vouloir prendre connoiſſance de nos differens , & les decider auec vne autorité de Monarque?En effect tu

qui faiſoit tort à ſon prochain, le rebuta, diſant: Qui t'a ordõné Prince & iuge ſur nous.

entreprens des choſes qui n'appartiennent qu'aux Souuerains. Car qui d'entre les particuliers a le droit de vie & de mort ſur ſon compagnon ? Me veus tu donc auſſi tuer, comme tu fis hier l'Egyptien ? Et penſes tu auoir fait cela ſi ſecrettement qu'il ne ſoit point venu à la connoiſſance des hommes ? Ainſi, au lieu de reconnoiſtre le temps de leur viſitation, ils reietterent le Liberateur que Dieu leur auoit deſtiné, iuſques à le mettre en eſtat de courir riſque de la vie. Car encore que cela nous ſoit rapporté comme eſtant la parole d'vn des Iſraelites ſeulement, ſi eſt ce que l'Ecriture a voulu que nous en recueilliſſions quelle eſtoit la diſpoſition de l'eſprit d'eux tous, & que tant s'en faut qu'ils cõtribuaſſent quelque choſe à leur liberation, ils eſtoyent ou pour faire mal eux meſmes ou

verſ. 28 *Me veux tu tuer ainſi que tu tuas hier l'Egyptien?*

pour procurer quelque mauuais traittement à celuy dans la main de qui Dieu auoit mis leur deliurance. Ce que Moyſe reconnoiſſant, & voyant qu'ils auoyent eux meſmes diuulgué ſon action, & que la choſe eſtoit venuë à la connoiſſance de Pharao, qui à cette occaſion cherchoit de le faire mourir, il s'enfuit d'Egypte ſur ce propos, & ſe retira au pays de Madian, portant auec luy les eſperances d'Iſrael dans vne region qui n'auoit aucune part dans les alliances de Dieu, ny dans la ſanctification qui les accompagne. Et qui plus eſt, il n'y ſejourna pas pour vn peu de temps, mais il y prit vne femme, & y engendra deux enfans, pour faire voir que Dieu peut conſeruer & benir ſes ſeruiteurs, & garder ſon alliance auec eux, en quelque lieu du monde qu'ils ſe rencontrent. L'Ecriture ne nous

verſ. 29. *Adonc Moyſe s'enfuit pour ceſte parole, & fut eſtranger en la terre de Madian, où il engendra deux fils.*

verſ. 30. *Et quarante*

ans accomplis, l'Ange s'apparut à luy au desert de la montagne de Sina, en vne flamme de feu, qui estoit en vn buisson.

dit point precisément quel temps il passa dans ce desert : mais nous tenons pour indubitable, aussi est ce la verité, qu'il y demeura quarãte ans. Ce qui estoit vn grand chastiment à ce peuple, de voir differer sa deliurance par vn si long temps, & quand & quand vne grande épreuue de la foy & de la patience de ce seruiteur de Dieu, qui de la Cour des grands Rois, & des honneurs dont il estoit décheu, se voyoit reduit à vne si triste habitation, & à vne condition si mespriſable. Car il estoit berger du troupeau de son beaupere, & le conduisoit deça delà dans les landes & dans les forests. Mais quand ces quarante ans furent accomplis, Dieu luy monstra que la bassesse de la condition de ses seruiteurs n'empesche pas qu'il ne se souuienne d'eux, & qu'il les peut tirer du mi-

lieu de la ſolitude, & meſmes des bras de la mort, pour les rendre des inſtrumẽs efficaces de ſa gloire, & du ſalut de ſes enfans. Car l'Ange de ſon grand Conſeil, celuy qui deuoit reueler toute ſa volonté aux hommes, & qui dés lors dans ſes apparitions viſibles, & dans les choſes qu'il faiſoit pour la deliurance de nos peres, donnoit des augures certains de ce qu'il deuoit executer en ces derniers temps pour noſtre ſalut eternel, luy apparut dans le deſert où eſt aſſiſe la montagne de Sina, non pas en figure humaine, comme il auoit fait à d'autres quelques autres fois, mais dans vn feu flamboyant, qui ſembloit épris dans vn buiſſon, & qui neantmoins ne le conſumoit point de ſa flame. Le buiſſon, qui n'eſtoit qu'vn ramas épais d'arbuſtes bas & épineux, & qui d'autant plus

verſ. 31. *Et quand Moyſe le vid il s'emerueilla de la*

vision: & cõme il s'approchoit pour cõsiderer que c'estoit, la voix du Seigneur luy fut addressée, disant:

qu'il estoit plein & serré, plus estoit il susceptible de la flame, estoit vn bel embleme de la condition des Israelites alors, qui estoyent en fort grand nombre à la verité, mais en vn estat mesprisable, & exposé à la persecution. Le feu dont il paroissoit embrasé representoit la persecution par laquelle leurs ennemis taschoyent de les consumer, car il n'y a rien de si cuisant ny de si douloureux que le feu, ny de si propre pour dissiper la consistance des choses. Ce que neantmoins le feu ne consumoit point le buisson, estoit vne representation de l'euenement de tous les maux que les Israelites souffroyent de la part des Egyptiens, qui ne pourroyent iamais venir à bout du dessein qu'ils auoyent formé d'en exterminer la race. Et ce que l'Ange de l'Eternel estoit là present au milieu du feu,

pour

pour conſeruer le buiſſon, c'eſtoit vn enſeignement que noſtre Seigneur aſſiſtoit les Iſraelites de ſa preſence en la ſouffrance de leurs maux, & les protegeoit contre les complots de leurs aduerſaires. Et dautant que quelques defauts qui fuſſent en nos anceſtres, ils eſtoyent pourtant le peuple de Dieu, & par conſequent le type de ſon Egliſe, dans lequel il repreſentoit quelle deuoit eſtre ſa condition, particulierement en ces derniers temps, ceux qui s'oppoſent à ſon eſtabliſſement, peuuent bien recueillir de là quel doit eſtre le ſuccés de leurs entrepriſes. Or encore que toutes ces choſes ne fuſſent pas alors ſi diſtinctement connuës qu'elles peuuent eſtre maintenant, ſi eſt-ce que Moyſe voyant ce buiſſon ainſi ardent, y remarqua quelque choſe de miraculeux & de diuin, de ſorte

qu'il entra en admiration de la viſion, & ſe voulut approcher pour la contempler de plus prés. Mais comme il s'en approchoit, l'Eternel, qui eſtoit au milieu du buiſſon, luy en fit entendre ſa voix, auguſte & magnifique à merueilles. Il luy dit donc. Ne te mets point plus auant en peine de rechercher qui eſt celuy qui t'apparoiſt, & n'aye point d'autre ſoin que de receuoir ſes paroles auec vne ſouueraine reuerence. Ie ſuis le Dieu de tes peres, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Iſaac, & le Dieu de Iacob, auec qui i'ay traitté mes alliances. Comme donques elles ont eſté pour eux & pour leur poſterité; ainſi que ie les leur ay gardées, & les leur garde encore maintenant, ie veux que leur poſterité les experimente inuiolables. Car quant à eux, encore qu'ils ſemblent morts, ils viuent pour-

Verſ. 32. *Ie ſuis le Dieu de tes peres, le Dieu d'Abraham & le Dieu d'Iſaac & le Dieu de Iacob: Et Moyſe tremblant n'oſoit conſiderer que c'eſtoit.*

tant,& viuront eternellement. Et pour ce qui eſt de leurs enfans, quoy que la condition dans laquelle *ils* ſont ne reſſemble pas tant à vne vie qu'à vne mort, ie veux pourtant faiparoiſtre ma fidelité en leur conſeruation, & mon pouuoir en leur ſubſiſtance. Quand Moyſe, qui pendant qu'il n'oyoit aucun bruit dans ce buiſſon, auoit eu l'aſſeurance de s'en vouloir approcher pour voir ce que c'eſtoit, eut entendu cette voix, la preſence de Dieu l'effraya, de ſorte qu'il deuint tremblant, & qu'il s'arreſta tout court, n'ayant plus meſme aſſés de fermeté pour arreſter ſes yeux à contempler ce miracle. Car la preſence de la majeſté de Dieu eſt toute ſeule capable de donner de la terreur à ſes creatures raiſonnables les plus innocentes. Quelle donques doit eſtre la frayeur de celles que leur

conscience redarguë de peché, lors qu'il vient à se reueler dans quelque apparition visible ? Et à cet espouuantement du Prophete contribua beaucoup le commandement que le Seigneur Eternel lui auoit donné dés auant que de prononcer cette voix laquelle ie viens de rapporter. Car il luy dit : Deschausse tes souliers de tes pieds, dautant que le lieu où tu és est terre sainte. Parce que si la presence de Dieu consacroit & sanctifioit vn lieu de sa nature profane, tellement que le Prophete deuoit craindre d'en violer la saintetè par l'impureté de ses souliers, quel respect ne deuoit il point auoir pour Dieu meſme, & quel tremblement ne deuoit il point sentir en sa conscience à l'approche de sa Majesté ? Cependant vous pouués recueillir de ces paroles, que comme c'est la seule presence de Dieu qui

Vers. 33. *Adonc le Seigneur luy dit : Deschausse les souliers de tes pieds : car le lieu où tu es, est terre saincte.*

ſanctifie vn lieu plus que l'autre, en y reſpandant quelque air de ſa gloire, & quelque ſombre reſplendeur de ſon immenſe Diuinité, auſſi n'y a-t-il point de lieu au monde qu'il ne puiſſe conſacrer de cette façon là quand il voudra ; point de lieu cõſacré de cette façon, dont il ne retire la ſainteté quand il luy plaira d'en retirer les témoignages de ſa preſence. Afin que vous ne penſiés pas qu'il ſoit tellement attaché à celuy-cy, que les effects de ſa faueur en ſoyent abſolument inſeparables. Mais pour retourner à mon propos, quoy que Dieu pour de bonnes raiſons laiſſaſt ſon peuple ſi long temps en cette dure captiuité, & qu'apres auoir donné à Moyſe quelques preſſentimens de ſa vocation, il ſemblaſt qu'il l'euſt oublié pendant ce long ſejour en terre eſtrange, il teſmoigna pourtant qu'il

Verſ. 34. *I'ay veu, i'ay veu l'affliction de mon peuple, qui eſt en Egypte, & i'ay ouy leur gemiſſement & ſuis deſcendu pour les deliurer: maintenant donc viença, ie t'enuoye-*

rai en Egypte.

se souuenoit de ses alliances & de ses promesses enuers son peuple, & qu'il persistoit dans le dessein d'employer le ministere de Moyse à les accomplir. Car il continua de luy parler en cette sorte. Bien qu'il semble que iusqu'icy i'aye tenu les yeux fermés à la souffrance de mon peuple qui est en Egypte, & que i'aye eu l'oreille sourde à ses plaintes & à ses clameurs, i'ay pourtant parfaitement bien veu le mauuais traittement qu'on luy fait, & ay entendu tous les souspirs qu'il a espandus en ma presence. C'est pourquoy ie suis descendu du Ciel, où est le domicile ordinaire de ma gloire, & suis venu donner des témoignages de ma presence extraordinaire icy bas, afin de tirer les enfans d'Israel de la seruitude qu'ils endurent, & de leur donner la possession de ce que ie leur ay promis.

Maintenant donc vien, & te diſpoſe à executer mes cõmandemens; car ie te veux enuoyer en Egypte pour cet effect. Hommes freres, & vous Gouuerneurs d'Iſrael, faites reflexiõ ſur cette hiſtoire, & en tirés des leçons que vous appliquiés aux occurrences du tẽps preſent. Ce Moyſe lequel ils auoyent renié pour leur Liberateur, & à qui ils auoyent dit, Qui eſt-ce qui t'a eſtabli Prince & Iuge ſur nous? celuy-là, di-je, meſme, Dieu l'a veritablement eſtabli Prince & Redempteur de ſon peuple, & luy a donné Vocation & autorité pour cela par l'entremiſe de l'Ange de ſon grand Conſeil, qui eſt, par maniere de dire, vn autre luy-meſme, lequel luy eſtoit apparu dans le feu qui flamboyoit au buiſſon. Et quelque opinion que les Iſraelites en euſſent euë, quelque rebut qu'ils en euſſent fait, ce fut

verſ. 35. *Ce Moyſe, lequel ils auoyent renié diſans: Qui t'a ordonné prince & iuge? c'eſt celuy que Dieu enuoya pour prince & liberateur par la main de l'Ange, qui luy eſtoit apparu au buiſſon.*

verſ 36. *C'eſt celuy qui les mit hors, faiſant miracles &*

ſignes en la terre d'Egypte, & en la mer rouge, & par quarante ans au deſert.

celuy-là meſme qui executa les choſes qui leur auoyent eſté promiſes, & qui les tira de captiuité, apres auoir fait des choſes prodigieuſes, & des ſignes eſtonnans, tant en Egypte, que dans la Mer rouge, & meſmes dans le Deſert, qu'il remplit des marques de la Puiſſance de Dieu, & de la diuinité de ſa Miſſion, par l'eſpace de quarante années. Or a eſté ce perſonnage tel, qu'encore que les choſes qui luy ſont arriuées ſoyent admirables, & dignes d'vne grande application de vos eſprits; ſi eſt-ce qu'elles ne vous attirent pas tant à les cõſiderer en elles meſmes, qu'elles vous aduertiſſent hautement de refleſchir vos penſées ſur celles qu'elles repreſentoyent. Car cette dignité de Prince de ſon peuple, que Dieu a conferée à Moyſe, & cette deliurance qu'il luy a donné

Verſ. 37. C'eſt ce Moyſe, qui a dit aux enfans d'Iſrael: Le Seigneur voſtre Dieu vous ſuſcitera vn Prophete tel que moy d'entre vos freres eſcoutez-le.

d'en faire hors de la main de Pharao, ont eſté des types de ce que le vray Roy de l'Egliſe, & le vray Redempteur de nos ames, deuoit executer dans les derniers temps. Tellement que quand vous n'en auriés point d'autre enſeignement, cette conſideration vous deuroit mettre dans l'eſprit la penſée de noſtre Meſſie, & vous faire obſeruer les rapports qui ſe trouuent entre la Figure & la Verité. Mais Dieu ne s'eſt pas contenté de vous mettre deuant les yeux en la perſonne & dans la charge de ce grand Prophete, la matiere d'en recueillir cet enſeignement par la force du raiſonnement, il a voulu qu'il vous en informaſt & qu'il vous y menaſt directement par l'aduertiſſement de ſes Oracles. Car c'eſt ce Moyſe là meſme qui a dit aux enfans d'Iſrael: Le Seigneur Dieu Eternel vous

ſuſcitera vn Prophete tel que moy d'entre vos freres. Prenés attentiuement garde à le reconnoiſtre, & à l'écouter en tout ce qu'il vous dira. Vous trouuerés en luy le corps dont vous ne voyés en moy que les ombres; & la Loy qu'il donnera, aura pareille proportion à celle qu'il a pleu à Dieu que i'eſtabliſſe pour vous. C'eſt celuy-là meſme encore qui nonobſtant la contradiction qui luy auoit eſté faite par nos peres, a receu de Dieu cette exaltation & cet honneur, qu'ou bien il eſtoit toûjours auec l'Ange du grand Conſeil de Dieu qui parloit à luy dans la Montagne de Sina, ou bien l'Ange du grand Conſeil de l'Eternel eſtoit toûjours auec luy dans l'Aſſemblée du peuple & auec nos peres, pendant tout le tẽps de ſon ſejour au deſert. De ſorte que par cette communication ſi eſ-

Vſ. 38. C'eſt celuy qui fut en l'aſſemblée au deſert auec l'Ange, qui parloit à luy en la mõtagne de Sina, & qui fut auec nos peres: lequel a receu les diuines paroles viues, pour nous les donner.

troitte, ſi ordinaire, ſi familiere, qu'il auoit continuellement auec Dieu, il a receu pour les nous laiſſer en depoſt, ces diuins oracles qui ſont capables de donner la vie à ceux qui leur obtẽperẽt. (Car c'eſt ainſi que nous parlons de la majeſté des Lois qu'il nous a données, quoy que nos ennemis nous accuſent d'en auoir perdu la reuerence, & de les traitter auec dédain.) Mais c'eſt ce Moyſe là meſme auſſi, de quelques glorieux auantages qu'il ait pleu à Dieu l'honorer, à qui nos peres ne voulurent point obeir, & de l'autorité duquel ils voulurent ſouuentesfois ſecouër le ioug dans le deſert, comme s'il eut abuſé de ſa vocation, ou comme ſi du tout il n'en euſt point eu, pour entreprendre de les conduire. Tellement que s'ils ne tournoyent viſage pour s'en retourner en Egypte, (bien que

Verſ. 39. *Auquel nos Peres n'ont point voulu obeyr, mais le rebuterẽt, & ſe deſtournerẽt en leur cœur pour aller en Egypte.*

quelque fois ils l'ont ainſi complotté entr'eux) tant y a qu'ils y deſtournoyent leurs cœurs, & qu'ils en regrettoyent l'habitation, & qu'ils en retenoyent les mœurs, & les inclinations, & les mauuaiſes façons de faire. De quoy ie ne vous produiray qu'vn exemple, mais qui ſera ſeul capable de iuſtifier ce que ie dis. Vous ſçauës que Moyſe, vne fois entre les autres, eſtant monté dans la montagne, pour y receuoir les commandemens de Dieu, il y demeura quarante iours, & quarante nuicts. Ce long ſejour ayant ennuyé à nos peres, il s'imaginerent ou que Moyſe s'eſtoit perdu par quelque malheureux accident, ou qu'il auoit abandonné ſon entrepriſe de conduire Iſrael en Canaan. Se voyans donc deſtitués de Conducteur, & n'ayans plus, ce leur ſembloit, deuant leurs

Verſ 40. *Diſans à Aaron : Fais nous des Dieux, qui aillent deuant nous : car nous ne ſauõs qui eſt aduenu à ce Moyſe, qui nous a amenez hors du pays d'Egypte.*

yeux de témoignage exterieur de la preſence & de l'aſſiſtance de Dieu, ils ſe laiſſerent incontinent aller à cette inclination qui poſſede naturellement les hommes depuis le peché, de vouloir auoir, ſinon vne Diuinité viſible, au moins quelque ſenſible repreſentation de ſes vertus ou de ſon eſſence, qui frappe leurs ſens corporels. Et parce que depuis qu'vne fois les hommes ſe ſont abandonnés à la folie de leurs imaginations, ils paſſent d'vne faute à l'autre, & d'vne moindre erreur à vne plus grande, iuſques à ce qu'en fin ils viennent aux dernieres extremités, il y en a eu peu qui ſe ſoyent laiſſés emporter à cette penſée, de repreſenter la Diuinité viſiblement, qui n'ayent creu que dans les images qu'ils en faiſoyent, il venoit quelque effect extraordinaire de ſa preſence, & quelque commu-

nication de ſa vertu, par le moyen des dedicaces par leſquelles ils les conſacroyent. Puis de là ils en ſont venus iuſques à ce point de fureur, que de croire que les Dieux meſmes s'incorporoyent en quelque ſorte auec leurs images, de ſorte qu'ils ne les conſideroyent plus autrement que comme des diuinités preſentes, auſquelles ils donnoyent le nom de Dieux, & rendoyent les honneurs diuins. Nos peres donques ayant eſté imbus de ces freneſies en Egypte, & n'en ayant point encore eſté tout à fait deliurés, nonobſtant le renouuellement des alliances de Dieu auec eux, s'adreſſerent à Aaron en l'abſence de Moyſe, & luy parlerent en cette façon. Tu vois l'eſtat auquel nous ſommes, & comment nous ſommes deſtitués de conduite, & de defenſe dans ce deſert. Fai nous

donc des Dieux comme les autres nations en ont, qui marchent deuant noſtre camp, & qui nous aſſeurent de leur preſence, contre les terreurs qui nous peuuent arriuer dans ces effroyables landes, & contre les entrepriſes & les attaques de nos ennemis. Iuſques icy nous nous ſommes paſſés de cette protection, parce que nous auions auec nous ce Moyſe, qui ſe diſoit eſtre enuoyé de la part de l'Eternel. Et de fait nous ne pouuons pas nier qu'il ne nous ait tirés du pays d'Egypte, & qu'il ne nous ait fait voir diuerſes choſes memorables tandis qu'il a eſté parmy nous. Mais il y a ſi long temps que nous ne le voyons plus, que nous ne ſçauons ce qu'il peut eſtre deuenu, & faut neceſſairement ou que quelque accident calamiteux l'ait emporté, ou que le deſeſpoir de la pouuoir para-

cheuer luy ait fait quitter ſon entrepriſe. Comment qu'il en ſoit, nous auons beſoin d'auoir des Dieux, qui donnent à noſtre camp quelque aſſeurance dans ſa marche. Ainſi moitié de gré moitié de force, ils induiſirent Aaron à leur obtemperer, & quand ils eurent ſon conſentement, ils mirent incontinent la main à l'œuure. Chaque nation a ſa fantaiſie pour repreſenter la Diuinité, l'vne y ayant employé la figure des reptiles, & l'autre celle des oiſeaux, & l'autre celle des beſtes à quatre pieds, & l'autre ayant eſtimé plus à propos de s'y ſeruir de celle de l'homme. Quant aux Egyptiens, ils ont eu mille extrauagantes opinions là deſſus : mais neantmoins ils auoyent en particuliere veneration leur bœuf Apis, dont l'idée eſtoit demeurée dans l'imagination de

verſ. 41. Et en ces iours là ils firẽt vn veau, & offrirent ſacrifices à l'idole, & s'eſiouiſſoiẽt és œuures de leurs mains.

nos

nos peres. C'eſt pourquoy ils firent vn veau d'or pour figurer la Diuinité, & offrirẽt ſacrifices à cette idole, & puis ils ſe mirent à faire feſtins en ſon honneur ; & à danſer à l'entour, & s'éjouïrent comme s'ils euſſent eu Dieu là preſent pour les proteger contre leurs ennemis, & leur donner toute ſorte de preuues de ſa faueur, quoy que ce ne fuſt ſinon vn ouurage de leurs mains, qui ne pouuoit pas auoir en ſoy la moindre ombre de cette puiſſance. Or la vengeance ſuiuit incontinent leur peché, mais l'amendement pourtant ne ſuiuit pas la vengeance. Vous ſçaués le carnage que les Leuites en firent par le commandemẽt de Dieu: mais vous ſçaués auſſi que ny cet épouuantable eſclandre là ny tant d'autres iugemens dont l'Eternel les à viſités, n'ont peu guerir leurs eſprits de cet-

Verſ. 42. *Adonc Dieu ſe deſtourna & les abandonna à ſeruir à la gendarmerie du ciel, ainſi qu'il eſt écrit au liure des Prophetes: Maiſon d'Iſrael, ne aués vous offert ſacrifices & offertes par quarãte ans au deſert.*

te propenſion à l'idolatrie. Car ils y ſont retournés ſi ſouuent de temps en temps, qu'en fin Dieu, qui auoit eu les yeux toûjours ouuerts ſur eux pour leur faire toutes ſortes de biens, & pour les garentir de tout mal, laſſé de leur recidiues ſi frequentes, a deſtourné ſon viſage d'eux, & les a comme tout à fait abandonnés à cette peruerſe & maudite inclination de leurs ames. De ſorte que pour vne idole ils en ont eu vne infinité, n'y ayant eu par maniere de dire, aucun des aſtres des cieux, quoy qu'ils paroiſſent en quantité comme vne grande & nombreuſe armée, deuant qui ils n'ayent épandu leurs deuotions & leurs ſeruices. Voila pourquoy Dieu leur reprochant leur hypocriſie & leur idolatrie, comme vne maladie inueterée, & qui les tenoit dés le commencement, il leur parle

ainſi par la voix de ſes Prophetes, comme nous le trouuons dans leurs Ecrits. Aués vous, ô Maiſon d'Iſrael, cette opinion que ie croye que ce ſoit à moy que vous aués offert des ſacrifices & des oblations pendant le temps de quarante ans que vous aués eſté au deſert ? Vous en faiſiés bien le ſemblant à la verité, & c'eſtoit ordinairement ſur mes autels, & dans le Pauillon que i'auois fait tendre au milieu de vous, que vous preſentiés vos offrandes. Mais outre les crimes que vous y aués commis en idolatrant manifeſtement, voſtre cœur eſtoit ſi éloigné de moy, que ie ne prens pas cela pour des ſeruices rendus à ma Majeſté. Auſſi aués vous bien monſtré en diuerſes occurrences quelle eſtoit la diſpoſition de vos eſprits enuers moy. Car au lieu que ie vous auois ordonnés pour

verſ. 43. *Ains vous auez porté le Tabernacle de Moloch, & l'aſtre de voſtre Dieu Remphan:*

leſquelles figures vous aues faictes pour les adorer : pour ce vous transporteray-ie outre Babylone.

porter mon Tabernacle,& l'Arche de mon Alliance,& le Propitiatoire dont elle eſt couuerte, & qui eſtoyent des témoignages de ma preſence au milieu de vous, vous aués à l'exemple des autres Nations chargé ſur vos eſpaules le petit temple portatif où eſtoit l'image de Moloch, & promené en proceſſion l'eſtoile de voſtre Dieu Remphan,qui ſont les figures de la Planette ailleurs appellée Saturne,que vous aués faites pour les adorer. Car c'eſt ce que les Ammonites appellent Meloch , & les Arabes Kijan , & les Syriens Rimmon , & quelques autres Remuan,à cauſe de l'exaltation que l'on croit que cette Planette a dans les plus hautes ſpheres celeſtes. Tellement que ce n'eſt pas moy que vous aués adoré, ce ſont les eſtoiles des cieux, à l'imitation des autres peuples. C'eſt

pourquoy ie vous diſperſeray parmy eux, & vous tranſporteray dans des pays ſi eſloignés, que meſmes vous n'en aués pas la connoiſſance. Car le plus loin que vous connoiſſiés à cette heure vers le Septentrion, c'eſt Damas, & vers l'Orient c'eſt Babylone, & i'eſtendray vos diſperſions iuſques au delà, dans l'Aſſyrie meſme & dans l'Armenie. Vous voyés, hommes freres, quelles reproches l'Eternel a fait à noſtre nation, & quelles ont eſté ſes inclinations dés ſa naiſſance. Et ces reproches luy ſont d'autant plus honteuſes qu'elles ne ſeroyent aux autres peuples circonuoiſins, dont elle a imité les abominations, qu'à peine ceux là auoyent ils dautres inſtructeurs en la connoiſſance de Dieu, que ces aſtres qu'ils adoroyent: au lieu que quand à elle l'Eternel auoit pris luy meſme le

verſ. 44. *Le tabernacle du teſmoignage a eſté auec nos Peres au deſert, comme auoit ordonné celuy qui auoit dict à Moyſe, qu'il le fiſt ſelon le patron qu'il auoit veu.*

ſoin de ſon inſtitution, en dreſſant la forme de ſon legitime Culte au milieu d'elle. Car il fit conſtruire dans le deſert, incontinent apres qu'il l'y eut introduite au trauers de la mer, le Pauillon appellé du Teſmoignage, ou de l'Aſſignation, parce que d'vn coſté c'eſtoit autour de luy que le peuple s'aſſembloit à certains temps prefix pour le ſeruice diuin, & que de l'autre c'eſtoit là que Dieu donnoit des teſmoignages extraordinaires de ſa preſence à nos peres. Car il eſtoit inſtitué pour cela; c'eſtoit l'intention & l'ordonnance de celuy qui ne s'eſtoit pas contenté de commander à Moyſe de le baſtir, mais qui luy en auoit fait voir ſur la montagne vn patron tres-exact & tres-excellent, ſur lequel il voulut que toute la ſtructure en fuſt compoſée. Et ie pourrois icy vous exhorter à con-

verſ. 45. *Lequel tabernacle*

ſiderer attentiuement quelle peut auoir eſté la cauſe pour laquelle Dieu a voulu que le Tabernacle fuſt conſtruit ſur vn patron qu'il retenoit par deuers luy. Car il ſemble que çait eſté pour exciter le deſir de le voir, & pour en faire attendre la reuelation au temps à venir, auquel Dieu mettroit toutes choſes en euidence auec le Meſſie. Mais i'aime mieux ſuiure de plein pied mon deſſein, & vous faire voir ce que vous deués eſtimer de la ſainteté de quelconque lieu qui ſoit en la terre. Nos Peres donques ayans receu ce Tabernacle comme de la main de Dieu, & s'eſtans obligés à le conſeruer, & à y rendre leurs ſeruices à l'Eternel auec reuerence, le retinrent dans le deſert pendant qu'ils y ſejournerent, & tenoyent pour ſainte la terre où ils le plantoyent châque iour. Mais hors

auſſi nos peres receurent & l'amenerent auec Ioſué en la poſſeſſion des Gentils, que Dieu a deiettez de deuãt nos Peres, iuſqu'aux iours de Dauid.

celle là, toute autre contrée de l'Vniuers, & meſme la terre de Canaan, leur eſtoit ſouillée. En effect, la terre de Canaan eſtoit alors poſſedée par les Nations, qui la polluoyent par les abominations de leurs ſuperſtitions & de leurs actes. Mais quand le temps de s'en mettre en poſſeſſion fut arriué, ils y amenerent le Pauillon auec eux lors qu'ils y entrerent ſous la conduite de Ioſué. Ainſi d'vn coſté le deſert demeura deſpouillé de cette ſainteté que la preſence du Tabernacle luy donnoit, & de l'autre la terre de Canaan, apres que Dieu en eut chaſſé les Nations auec leurs abominations de deuant nos Peres, en deuint ſanctifiée. Et ie dis la terre de Canaan en general, parce qu'il n'y auoit point encore en elle de lieu affecté pour la demeure de l'Arche, & qu'elle fut tantoſt en vn

endroit, tantoſt en l'autre, iuſques au temps de Dauid. Auſſi n'eſtoit-il pas du pouuoir de l'homme ny de ſon autorité, de luy choiſir vne ſtation arreſtée; c'eſtoit à Dieu à la luy determiner. Car comme il n'appartenoit qu'à luy ſeul ny d'ordonner de la conſtruction du Pauillon, ny de preſcrire la façon du Culte qu'on luy deuoit rendre, il ny auoit que luy non plus qui euſt droit de definir le lieu où ce Pauillon ſeroit planté, pour y arreſter les eſprits & la deuotion du peuple. Mais ce Prince eſtant extraordinairement bien voulu de Dieu, & au reſte ſouuerainement deſireux qu'il luy fiſt la grace de luy marquer l'endroit qui eſtoit deſtiné pour luy ſeruir de Tabernacle, iuſques à faire des vœux ardens de n'entrer point dans ſa maiſon, de ne monter point ſur ſon lict, & de ne prendre

verſ. 46. *Lequel trouua grace deuant Dieu, & demanda qu'il trouuaſt vn tabernacle au Dieu de Iacob.*

point de paiſible repos, tant qu'il euſt trouué vn lieu à l'Eternel, & des demeures au Puiſſant de Iacob, comme il eſt porté au Pſeaume cxxxii, Dieu luy fit cette grace ſpeciale que de le luy indiquer.

verſ. 47. *Et Salomon luy edifia vne maiſon.* Ce fut donc luy qui amena l'Arche de Dieu en Sion, ſelon le commandement lequel il en auoit receu, mais ce fut Salomon, & non pas luy, parce que Dieu en diſpoſa de la façon, qui baſtit ce grand & magnifique Temple, qui depuis a eſté appellé la Maiſon de l'Eternel.

verſ. 48. *Mais le Souuerain n'habite point és temples faits de main cõme le Prophete dict.* C'eſt donc là où vous aués toutes vos penſées attachées; c'eſt ce baſtiment pour qui vous aués cette grande veneration; c'eſt ce lieu dont vous eſtimés que la majeſté ſera inuiolable a tous les ſiecles, parce que c'eſt l'endroit où l'Eternel a eſtabli ſon habitation. Or ne veux-ie point vous dire ouuer-

temẽt ce qui doit arriuer à ce Temple, dautant que cela vous choque, & qu'on en prend occaſion de me calomnier deuant vous, comme ſi i'eſtois vn blaſphemateur, & vn ennemy de ces ſaints lieux. Mais bien vous diray-je qu'encore que Dieu ait voulu donner diuers témoignages de ſa preſence extraordinaire en ce lieu là, ce n'eſt pas à dire pourtant que ſa demeure y ſoit fixe, comme ſi ſon eſſence y eſtoit ou renfermée, ou attachée en quelque façon. Car ce Dieu immortel que nous adorons, dont la nature eſt immenſe, comme ſa majeſté eſt infiniment éleuée par deſſus toutes les choſes de l'Vniuers, n'habite point en cette maniere dans les Temples que les hommes ont edifiés de leurs mains. Outre ce que Salomon meſme en diſt en la dedicace de celuy là, prononçant ou-

uertement que c'eſt le ciel qui eſt la demeure ordinaire de l'Eternel, & que meſme les cieux des cieux ne ſont pas capables de le comprendre, vous ſaués ce que le Prophete Eſaie en a dit depuis. Car il introduit ainſi Dieu meſme parlant. *Le Ciel eſt mon trône, & la terre eſt le marche-pied de mes pieds.* Que veut dire cela ſinon que ſon eſſence n'a point de bornes, non plus que la grandeur de ſon empire, & la gloire de ſa majeſté ? E c'eſt ce qui fait qu'il adjouſte incontinent, *Quelle maiſon me baſtirés vous, dit le Seigneur, ou quel ſera le lieu de mon repos?* Car en effect quelle proportion peut auoir vn Temple tel que celuy-là, auec la gloire de ce grand Dieu, qui remplit l'eſpace qui eſt entre la terre & les cieux, & qui paſſe l'eſtenduë du plus haut & du plus eloigné des cieux meſmes ? Auſ-

Verſ. 49. *Le ciel eſt mon throne, & la terre eſt le marche-pied de mes pieds, quelle maiſon m'edifierez-vous? dit le Seigneur : ou quel eſt le lieu de mon repos?*

Verſ. 50 *Ma main*

ſi adjouſte-t-il ces mots incontinent apres : *Ma main n'a-t-elle pas faict toutes ces choſes ?* Pour monſtrer que ce ſont ſes creatures, & que luy en eſt le Createur, entre lequel & elles il n'y peut auoir aucune commune meſure de grandeur & de dignité, & que celuy qui a eu la puiſſance de les produire de rien, ayant vn eſtre incomprehenſible & infini, il n'y a rien qui ſoit ni capable de r'enfermer, ny digne de determiner à vn certain lieu la preſence de cette glorieuſe eſſence. Iuſques là S. Eſtienne s'eſtoit tellement tenu dans les termes de ſa defence, que meſmes il l'auoit meſnagée auec beaucoup de circonſpection, pour adoucir, s'il eſtoit poſſible, l'eſprit de ſes Iuges, & pour les rendre capables de la verité. Mais voyant qu'au lieu de profiter de ſes propos, ils ſe roidiſſoyent

n'a elle pas fait toutes ces choſes?

verſ. 51. *Gens de dure ceruelle. & incirconcis de cœur & d'oreilles, vous vous oppoſez toûiours au S. Eſprit, comme vos peres ont faict, auſſi faites-vous.*

alencontre, & que leur mauuais courage, & la haine qu'ils auoyent contre sa personne, s'enuenimoit de plus en plus, il se sentit en mesme temps saisi d'vne iuste indignation, & transporté d'vn zele extraordinaire par le S. Esprit. De sorte que ne les considerant plus comme Magistrats, mais comme ennemis desesperés de Iesus Christ, & aduersaires implacables de son Euangile, dont Dieu l'auoit fait heraut, il laissa là le soin de continuer sa defense, qu'il faisoit inutilement, & mettant bas la consideration que iusques alors il auoit faite de la dignité de ces gens, il esleua le ton de sa voix plus haut, & en l'autorité du Seigneur il leur parla en ces termes. Ie voy bien que desormais ce n'est plus comme auec des hõmes equitables, & que la raison gouuerne, qu'il faut que i'agisse auec vous;

c'eſt pluſtoſt comme auec des beſtes reueſches, que leur ferocité rend intraittables,& des-obeiſſantes au ioug. Vous eſtes bien à la verité circoncis quant à ce qui eſt du corps,& portés en cela les marques exterieures de l'alliance de Dieu; mais quant à voſtre cœur,la corruption de la chair & de la nature y eſt toute entiere,& vos oreilles ſont incapables de receuoir aucunes bonnes inſtructions. C'eſt pourquoy vous ne vous laiſſés point émouuoir à la predication de ces verités diuines leſquelles nous vous annonçons, & quoy qu'il eſt clair qu'elles nous ont eſté reuelées par le S. Eſprit,qui a autrefois inſpiré & illuminé les Prophetes, vous reſiſtés toûjours aux exhortations & aux enſeignemens qui vous ſont donnés de ſa part. En quoy vous ne degenerés point de la malice de

vos ancestres, & vous monstrés tout à fait dignes de cette mauuaise extraction. Car tels qu'ont esté vos peres autrefois, tels aussi vous monstrés vous maintenant, & dans vos deportemens contre nous, on void la suite des leurs & le renouuellement de leur histoire. Dites moy, ie vous prie, y a-il eu aucun des Prophetes que vos peres n'ayent persecuté ? M'en pourriés vous bien cotter vn qui n'ait experimenté ou leur haine ou leur violence ? Or tous ces Prophetes là auoyent principalement esté susci-

vſ. 52. Lequel des Prophetes n'ont perſecuté vos Peres ? ils ont meſmes occis ceux là qui ont predict l'aduenemẽt du Iuſte, duquel maintenant vous auës eſté traiſtres & meurtriers.

tés de Dieu pour aduertir vos ancestres des choses que nous voyons accomplies en nos temps. Ils ont donc quant à eux mis à mort ceux que Dieu leur auoit enuoyés pour leur annoncer dés ce temps là le futur aduenement du Iuste ; (car la parfaite innocence & la saincteté

incom

incomparable de ſes actions & de ſa vie luy doiuent donner ce tiltre excluſiuement à tous les mortels,) & quant à vous, comme pour couronner ce qu'ils auoyent commencé, vous l'aués au temps preſent & liuré mal-heureuſement, & cruellement mis en Croix, d'où vous aués remporté la qualité de traiſtres perfides & deſloyaux, & de meurtriers ſanguinaires. Car tels eſtes vous, quoy que vous faſſiés profeſſion d'auoir le zele de la Loy, & que ce ſoit ſous pretexte de la vouloir maintenir que vous vous monſtrés ainſi ardens perſecuteurs de l'Euangile. Et ie ne nie pas que la Loy ne vous ait eſté donnée de par Dieu, & que vous ne la deuiés auoir en cet egard en vne veneration ſouueraine. Vous la receuſtes en la perſonne de vos peres, quand l'Eternel vint de Sinaï, &

Verſ. 53. *Vous qui aués receu la Loy par la diſpoſition des Anges, & ne l'auez point gardée.*

qu'il leur apparut de Seïr, & qu'il reſplendit du mont de Paran, & qu'il ſortit du milieu de ſes ſaints, & d'entre les camps de ſes Anges. Car ils eſtoyent diſpoſés par miliers autour de luy, comme des armées rangées en bataille. Mais vous ne l'aués point gardée non plus que vos peres, & c'eſt à fauſſes enſeignes que vous vous vantés d'en eſtre ſi grands zelateurs. Ceux du Conſeil auoient eſté dés le commencement fort animés contre ce ſaint homme, & auec quelque ſoin qu'il euſt diſpenſé ſon apologie, il ne les auoit point adoucis. Mais quand ils entendirent ces derniers propos, leur colere s'enflamma de telle ſorte, qu'ils en creuoyent en leurs cœurs, tellement que meſmes ils grinçoyent les dens contre luy, tant ils eſtoyent pleins de furie. Ainſi, il n'y auoit aucune doute

verſ. 54. Eux ouans ces choſes, creuoyẽt en leurs cœurs, & grinçoiẽt les dents contre luy.

qu'ils n'en vinssent aux plus extremes & plus sanglantes resolutions, si au moins la rage qui les possedoit leur permettoit d'obseruer quelque forme en leurs deliberations, & ne les emportoit point à quelque violence forcenée. Et ce Saint personnage le reconnoissoit assés, & voyoit bien qu'il n'y auoit pas moyen d'échapper de là sans perdre la vie. Mais tant s'en faut que cela l'estonnast, que plus le danger estoit eminent, plus sa foy se renforcoit, & plus aussi Dieu l'assistoit de la puissance de sa grace. Rempli donques qu'il estoit de la presence du Saint Esprit, & leuant les yeux auec ardeur & attention vers les cieux, où il faloit qu'il aspirast, tout estant coniuré contre luy ça bas en terre, il luy apparut vn spectacle miraculeux, pour le fortifier en cette agonie. Car il se fit deuant

vers 55. *Mais luy estãt plein du S. Esprit, ayant les yeux fichés au ciel, vid la gloire de Dieu, & Iesus estant à la dextre de Dieu.*

ſes yeux vne apparence d'ouuerture dans le ciel, au trauers de laquelle il vid cette ſplendeur inenarrable de lumiere dans laquelle Dieu habite en magnificence & majeſté, & apperçeut là dedans le Seigneur Ieſus, eſtant en vn eſtat ſouuerainement glorieux, à la dextre de ſon Pere, & comme tout preſt & diſpoſé, non ſeulement à oüir la voix de ſes ſeruiteurs quand ils s'adreſſent à luy, mais à leur preſter ſecours, & à leur eſtendre ſa main, quand leurs ennemis & les ſiens, & les épouuantemens de mort, les menacent & les enuironnent. Les Iuifs, qui non ſeulement n'auoyent pas les yeux extraordinairement renforcés & illuminés comme luy, mais qui meſmes les auoyent obſcurcis de la violence de leur paſſion, n'auoyent garde d'apperceuoir cette merueille. Et S. Eſtienne ſçauoit fort bien

Verſ. 56 *Et dit: voicy ie voy les cieux ouuerts: & le Fils de l'hõme eſtant à la dextre de la vertu de Dieu.*

qu'ils ne la voyoyent pas, & n'eust pas daigné les exhorter à leuer les yeux en haut, pour essayer s'ils en pourroyent apperceuoir quelque chose. Mais neantmoins, il ne voulut pas que cela leur demeurast entierement inconnu; de sorte que tant pour l'instruction & la consolation des fidelles à l'aduenir, que pour la conuiction de ceux qui estoyent là presens, apres auoir esté quelque temps raui en admiration, il rompit ainsi son silence. Voila, dit il, en monstrant le Ciel, ie voy d'icy bas les cieux ouuerts, & le Fils de l'homme estant à la dextre de Dieu, reuestu au lieu de la honte & de l'ignominie qu'on luy a voulu procurer, d'vne gloire & d'vne dignité egale à celle du Tres-haut, & prest à secourir ceux qui le reclament. Alors comme si c'eust esté quelque horrible blaspheme qu'il Vers. 7. Adone ils referirent;

à haute voix, & eſtoupperent leurs oreilles, & tous d'vn accord ſe ruërẽt contre luy.

euſt prononcé, ils ietterent de grands cris, teſmoins de leur indignation, ils ſe boûcherent les oreilles, comme pour ne les laiſſer pas contaminer par des paroles blaſphematoires, & tous tranſportés de ce faux zele, ils ſe leuerent de leurs places, & ſe meſlans auec la multitude qui eſtoit là, & la multitude auec eux, peſle meſle, ſans diſtinction, non tant d'vn commun conſentement, que d'vne commune fureur, ils ſe ruerent en foule ſur ce Saint homme. Les ſupplices de mort ſe pratiquoyent autrefois entre les Iuifs en deux façons. A l'ordinaire le criminel comparoiſſant deuant les iuges, eſtoit accuſé iudiciellement, conuaincu, s'il eſtoit coulpable, par deux ou trois teſmoins tout au moins, & puis condamné à la pluralité des voix, & executé auec quelques formes ſo-

Verſ. 58 *Et le ietterẽt hors de la ville & le lapiderent: & les teſmoins mirẽt leurs veſtemens aux pieds d'vn ieune hõme Saul.*

ſennelles, comme il y en a pour cela par tout & en toutes nations. Mais quelques fois, en des crimes extraordinaires, comme eſtoit celuy d'vn faux prophete qui vouloit inciter le peuple à l'idolatrie, & dans vne telle notorieté du fait qu'il ſembloit qu'il ne fuſt pas beſoin de tant de formalités, le peuple, de ſon mouuement, & ſans qu'il y euſt aucune ſentence prononcée, vſoit de main miſe ſur le criminel, & le mettoit à mort en tumulte, en l'aſſommant à coups de pierre, ce qui s'appelloit *Iugement de zele*, parce que c'eſtoit le zele qui emportoit ou le peuple, ou meſmes quelques fois les particuliers à ces actions. Les Romains leur ayant laiſſé quelques autres choſes au gouuernement de leur Police, mais leur ayant oſté la puiſſance de punir aucun de mort, il ne leur eſtoit plus permis d'exer-

cer ces iugemens ny ordinaires ny extraordinaires en matiere de crimes capitaux. Mais quoy que les Romains fissent assés exactement obseruer la defense qu'ils en auoyent faite, en ce qui estoit des iugemens qui se faisoyent selon les formes iudiciaires, d'ou vint qu'en la crucifixion de Christ, les Iuifs le leur liurerent entre les mains, si est-ce qu'en ces subites émotions, où le peuple faisoit ces executions luy mesme, ils conniuoyent quelques fois à la transgression de leurs ordonnances, & permettoyent quelque chose à cette nation mutine, pour euiter le desordre de quelque plus grand soulleuement. La multitude donc s'estant alors furieusement emeuë contre Estienne, & ceux du Conseil estans bien aises d'assouuir par ses mains la passion qu'ils auoyent contre luy, ils le iet-

terent tous enſéble hors de la ville, dans laquelle il ne ſe faiſoit aucune execution de mort, & ſe mirent à le lapider. Or eſtoit il de l'inſtitution de la Loy, que les témoins qui auoyent depoſé contre vn criminel lequel auoit eſté condãné à eſtre lapidé, iettoient les premiers des pierres contre luy. Encore donc que tout ce qui ſe fit contre Eſtienne fuſt ſeditieux, & tres-iniuſte, parce que d'vn coſté il n'eſtoit pas conuaincu ny condamné ſelon les formes, & que de l'autre, il n'incitoit point le peuple à ſeruir à autre qu'au Dieu d'Iſrael, ce qui eſtoit la ſeule cauſe qui pouuoit excuſer ces tumultuaires iugemens de zele, ſi eſt-ce que ces furieux y voulurent obſeruer quelque ombre des couſtumes de la Iuſtice, & des inſtitutions de la Loy. Les temoins donques qui auoyent eſté ouïs en l'accuſa-

tion d'Eſtienne, pour auoir plus de liberté de leuer de grandes pierres, & de les ietter contre luy, ſe deueſtirent des habillemens qui les embaraſſoyét le plus, & afin qu'ils fuſſent en ſure garde, ils les mirent aux pieds d'vn ieune homme nommé Saul, diſciple de Gamaliel, qui contre l'humeur & les maximes de ſon maiſtre, s'eſtoit auec les autres laiſſé emporter à la violence de ſon zele, pour aſſiſter & pour conſentir à la mort de ce Saint homme de Dieu. Ils lapiderent donc ainſi Eſtienne, qui quant à luy n'oppoſa rien à leur violence que ſa patience inuincible, ſa perſeuerance en la priere, & ſa charité vrayement Chreſtienne meſmes enuers ſes meurtriers. Car il inuoquoit premierement le nom de Chriſt, comme de ſon Dieu & de ſon Sauueur, pour luy recommander ſon ame; &

verſ. 59. *Et lapidoyẽt Eſtienne, inuoquant, & diſant, Seigneur Ieſus, reçoy mon eſprit.*

voulant non ſeulement imiter ſa conſtance, mais encore employer les meſmes paroles dont il auoit prié ſon pere en la Croix, il diſoit Seigneur Ieſus reçoi mon eſprit, que ie remets entre tes mains, & luy donne la iouiſſance de ton repos & de ta gloire. Puis la ferueur de ſon zele s'augmentant à meſure qu'il voyoit la mort s'approcher, il ploya les genoux & les mit en terre, & pour repreſenter encore la charité de ſon bon maiſtre, qui dans le plus fort de ſa ſouffrance auoit prié pour ſes ennemis, il s'eſcria à haute voix, afin que tout le monde l'entendiſt, & prononça ces paroles : Seigneur mon Dieu, quelque grand que ſoit le peché que ces gens commettent, ne le leur impute point pourtant, mais pardonne à leur ignorance, & à leur aueuglement. Puis quand il eut dit cela il s'endormit douce-

verſ. 60. *Et s'eſtant mis à genoux, il cria à haute voix, Seigneur ne leur impute point ce peché: Et quād il eut dit cela, il s'endormit au Seigneur. Or Saul eſtoit conſentant à la mort d'iceluy.*

ment en noſtre Seigneur, iuſques à ce que la voix & la clarté de ſon aduenement le réueille.

CHAP. VIII.

verſ 1. Et en ce iourlà fut faite grãde perſecution à l'encontre de l'Egliſe qui eſtoit en Ieruſalẽ: & furent tous eſpars par les quartiers de Iudée & de Samarie, exceptés les Apoſtres,

OR faut-il que ie ramentoiue icy ce dont i'ay aduerti dans le chapitre precedent: c'eſt que ce ieune homme nommé Saul eſtoit conſentant à la mort d'Eſtienne. Car il eſt expedient de ſçauoir quel il eſtoit alors, non tant pour expliquer l'hiſtoire de la façon dont il ſe gouuerna quelque temps enuers les Chreſtiens, que pour admirer la grace & la puiſſance de Dieu enuers luy, qui le conuertit puis apres, & le rendit vn tres-illuſtre & tres-efficacieux inſtrument de l'auancement de ſa gloire. La perſecu-

tion donques ayant commencé ce iour là par la perſonne d'Eſtienne, elle s'eſpandit & s'enflamma contre tout le corps de l'Egliſe de Ieruſalem. Tellement que pour en euiter la rigueur & la violence preſque vniuerſellement tous les fidelles en ſortirent, & furent eſpars par les contrées de Iudée & de Samarie, excepté les Apoſtres de noſtre Seigneur. Mais comme ils auoyent receu de plus grands dons que les autres, auſſi eſtoit-il raiſonnable qu'ils fiſſent paroiſtre plus de magnanimité: ioint que la charge à laquelle ils eſtoyent appellés, ne leur permettoit pas de deſemparer de ce lieu là, iuſques à ce qu'ils y euſſent recueilli tout ce que Dieu y auoit d'eſleus, & que nonobſtant tous les efforts de leurs ennemis ils y euſſent eſtabli vne Egliſe permanente. Cependant il ne laiſſa pas de demeu-

Verſ. 2. *Et aucuns hommes craig*

craignans Dieu, prirẽt ſoin d'Eſtiẽne & firent grand pleur ſur luy.

rer quelques fideles auec eux, qui nonobſtant la haine furieuſe des Iuifs, qui auoyent laiſſé le corps de S. Eſtienne enſeueli ſous les pierres dont ils l'auoyent aſſommé, & qui le tenoyent comme vne choſe horrible & infame, à laquelle il n'eſtoit pas permis de toucher, le déuelopperent de là deſſous, & l'emporterent auec les ſoins accouſtumés, pour le mettre dans vn ſepulchre, le plus honorablement qu'il ſe pût. Et pour témoigner l'eſtime qu'ils faiſoyent de luy, ils menerent vn grand dueil ſur luy par vne eſpace aſſés conſiderable de temps, à la façon des Hebreux, qui auoyent accouſtumé d'honorer ainſi la memoire des perſonnes recommandables. Auſſi quoy qu'ils ſceuſſent bien qu'il iouïſſoit quant à ſon eſprit, de la felicité de là haut, ils ne laiſſoyent pas d'eſtre touchés de ce

reſſentiment naturel de douleur & de regret que l'abſence des amis apporte ; & ſur tout ils auoyent égard à la perte que l'Egliſe de Dieu faiſoit, eſtant priuée de ſon miniſtere. Or ce Saul, comme ſi c'euſt eſté vn ieune lion, qui ayant commencé à gouſter du ſang des Chreſtiens, en fuſt deuenu auide & inſatiable, faiſoit dans l'Egliſe tous les rauages qui ſe peuuent imaginer : car il ſe iettoit impetueuſement dans les maiſons où il ſçauoit qu'il y euſt des gens de cette creance, & comme s'il les euſt pris en guerre, il en tiroit hors auec force, tant les hommes que les femmes, & les liuroit aux Sergens & aux Miniſtres de la Iuſtice, pour les mener en priſon. Car quoi que les Iuifs n'euſſent plus le droit d'infliger des ſupplices capitaux, on leur permettoit pourtant la capture des cou-

verſ. 3. *Et Saul deſgaſtoit l'Egliſe, entrãt par les maiſons, & traînant par force hommes & femmes, les mettoit en priſon.*

pables, & meſme l'execution de toutes ſortes de peines, iuſques à la mort excluſiuement. Tellement que les fidelles ne pouuans ſubſiſter en Ieruſalem, & meſmes ayans bien de la peine à trouuer des lieux de ſeureté dans les plus prochaines contrées de Iudée & de Samarie, ils eſtoyent contraints de ſe diſperſer dans les endroits les plus éloignés. Mais ce que les ennemis de la Verité faiſoyent à deſſein de l'étouffer, la Prouidence de Dieu le faiſoit ſeruir à en épandre de plus en plus la connoiſſance. Parce que les fidelles ainſi eſpars, ne retenoyent pas ce precieux talent enueloppé par deuers eux, mais par tout ou ils ſe rencontroyent, & où ils trouuoyent des gens qui les vouluſſent écouter, ils y annonçoyent la Parole de l'Euangile. Or entre ceux là qui furẽt ainſi chaſſés, eſtoit Philippe

verſ. 4. *Ceux donc qui eſtoyent eſpars, alloient çà & là annonçãs la parole de Dieu.*

verſ. 5. *Et Philipps eſtant deſ-*

lippe le Diacre, dont a eſté parlé cy deſſus : lequel eſtant deſcendu dans la ville de Samarie, ſe mit à preſcher le Nom de Chriſt aux habitans du lieu. Car encore qu'il ne fuſt que Diacre non plus qu'Eſtienne, ſi eſt ce qu'en telles occaſions, ou meſmes les perſonnes purement priuées ſont tenuës de procurer le ſalut des hommes & l'auancement du regne de Dieu, ceux qui auoyent vne telle charge en l'Egliſe y eſtoyent encore plus obligés. Ioint que d'vn coſté les Apoſtres leur en donnoyent l'autorité, & que de l'autre les grandes qualités dont l'Eſprit de Dieu les reueſtoit, les en rẽdoyent merueilleuſement capables. Auſſi Philippe s'en acquittoit-il de telle ſorte, que non deux ou trois ou peu de perſonnes, mais des foules toutes entieres de peuple l'ayans ouï parler, auoyent eſté

cẽdu en vne ville de Samarie, leur preſchoit Ieſus-Chriſt.

† verſ. 6. *Et le peuple eſtoit attentif d'vn accord à ce que Philippe diſoit, oyant & voyant les ſignes qu'il faiſoit.*

fort touchées de ce qu'elles auoient ouï, & non seulement prestoyent vne grande attention, à ce qu'il disoit, mais mesmes faisoyent vnanimement vne profession toute ouuerte d'y adherer. A quoy contribuoyent beaucoup tãt la renõmée que la veuë mesmes des miracles que Dieu faisoit par son entremise.

vers. 7. *Car les esprits immondes en criant à haute voix sortoiẽt hors de plusieurs, qui en estoiẽt detenus.*

Car plusieurs ayans alors des esprits immondes, comme i'ay desja dit que Dieu auoit preparé de la matiere pour son Fils & pour ses seruiteurs, les demons exorcisés par Philippe sortoyent des corps des possedés en criant à haute voix, comme temoignans qu'ils n'abandonnoyent leur habitation qu'à regret, & contraints par la force du commandement & de la puissance diuine. Et de plus, quantité de paralytiques & de boiteux, contre les maladies desquels toute la vertu des remedes, & tous les soins des

medecins estoyēt inutiles, estoient subitement gueris. Tellement que toute cette ville là fut non seulement remplie de l'admiration de ces merueilles ; mais encore de la ioye que causoyent ces deliurances inesperées, coniointement auec les belles connoissances dont la predication de Philippe rempliſſoit les esprits de ceux qui l'oyoyent. Et cela en est d'autant plus admirable, & la puissance de Dieu y parut dautant plus magnifiquemēt, qu'en aucun autre endroit des enuirons il ne se pouuoit rencontrer de si grands obstacles à l'efficace de l'Euangile, ny qui fussent si malaisés à surmonter. Car dés long-temps auant que Philippe arriuast là, il y auoit dans la ville vn certain personnage nommé Simon, fort sçauant & fort exercé dans la Magie, qui par la surprise & par l'estonne-

Vſ. 8. Or beaucoup de paralytiques & de boiteux furent gueris, dont grande ioye aduint en ceite ville là.

Vers. 9. Ory auoit il auparauant en la ville vn hõme qui s'appelloit Sẽmon, Magicien & seduisoit le peuple de Samarie, se disant estre quelque grand personnage.

ment de ſes preſtiges, auoit ſi puiſſamment ſeduit toute cette nation des Samaritains, que n'ayans plus aucune liberté de leur iugement, ils en eſtoyent comme hors du ſens: tellement qu'ayant acquis credit & autorité parmy eux, il ne faiſoit pas difficulté de ſe vanter qu'il eſtoit quelque choſe de grand & de tout à fait extraordinaire. En effect, il eſtoit reconnu pour tel. Car depuis le plus petit iuſques au plus grand, vniuerſellement tous les Samaritains qui eſtoyent venus en aage capable d'eſtre touchés de ſes illuſions, s'eſtoyent declarés en ſa faueur: & par tout où l'occaſion s'en preſentoit ils témoignoyent hautement l'opinion qu'ils en auoyent, & en parloyent en ces termes. La Diuinité s'eſt bien déployée en diuers ſujets & par diuers moyens, & à fait paroiſtre ſa puiſſance en quantité d'occurrences. Mais le plus

verſ. 10. *Auquel tous eſtoient attẽtifs depuis le plus petit iuſqu'au plus grand, diſans. Ceſtuy-cy eſt la vertu de Dieu, que l'ō appelle grande.*

haut & le plus glorieux degré de ſa vertu ſe manifeſte en ce perſonnage icy, en comparaiſon de la grandeur duquel tous les autres inſtrumens dont elle a voulu ſe ſeruir, ne ſont nullement conſiderables. Et cette haute eſtime en laquelle ils l'auoyent, & par laquelle ils eſtoyét attachés à luy, n'eſtoit pas vne ſubite émotion, qui fuſt ou pour s'éuanouïr d'elle meſme, ou pour eſtre aiſément diſſipée par la preſence d'autres objects : c'eſtoit vne impreſſiõ profonde, & inueterée dans leurs eſprits, d'autant qu'il y auoit desja vn long eſpace de temps qu'il les auoit enſorcelés, & que les ayant mis comme hors d'eux meſmes, il s'eſtoit rendu maiſtre de leurs eſprits par ſes enchantemens. Telle eſtant donques la conſtitution de ces gens, il eſt aiſé de iuger quelle reſiſtance ils eſtoyent pour appor-

Verſ. 11. *Et eſtoient attentifs à luy, pource que dés long-temps ils les auoit enſorcelez d'entendemẽt par ſes enchantemens.*

Verſ. 12 *Mais quand ils eurẽt creu à Philippe, annonçant ce qui appartient au*

Royaume de Dieu & au nom de Iesu Christ, tant homme, que femmes furẽt baptizez.

ter à la predication de l'Euangile, & combien il seroit difficile d'establir le regne de Iesus Christ en vn lieu où le Diable auoit vn empire si absolu. Et neantmoins, comme si le Seigneur eust voulu triompher de son ennemy dans le lieu mesme où il auoit le principal siege de sa puissance, toute la force de la Magie, toute l'illusiõ de ses charmes, & toute l'admiration de ses effects, se dissipa lors que la splendeur de l'Euangile y parut, & que Dieu y fit éclatter la vertu de ses seruiteurs en miracles. Tellement que les Samaritains ayant embrassé par foy les paroles par lesquelles Philippe leur euangelisoit les doctrines qui concernent le royaume de Dieu, & les promesses de salut qui les accompagnent au Nom de nostre Seigneur Iesus Christ, & ayant esté informés de l'institution du Bapte-

me, & de ſon efficace à confirmer & à rendre fructueux ce que la Parole enſeignoit, hommes & femmes furent baptiſés, & firent ainſi profeſſion toute ouuerte du ſaint Euangile. Et ce qui rendit beaucoup plus illuſtre la victoire du Seigneur Ieſus ſur la puiſſance de Satan, c'eſt que Simon meſme creut. Ie ne veux pas dire pourtant que la vertu de l'Eſprit de Dieu agiſt en luy comme elle fait en ſes éleus, ny que cette admirable idée de la Verité celeſte, qui illumine, qui conſole, qui ſanctifie l'eſprit de l'homme, & qui le resjouiſt & l'éleue en leſperance de l'immortalité bien heureuſe, deſcendiſt bien auant dans l'ame de cet homme, pour y produire ces grands & admirables effects. Ie dis ſeulement que ſurpris de la ſapience qui reluiſoit dans les propos de Philippe, raui des mer-

Vſ. 13. Et Simon creut auſſi luy meſme: lequel apres auoir eſté baptiſé, ne bougeoit d'aupres de Philippe: & voyant les ſignes & vertus qui ſe faiſoyent ils'eſtonnoit.

ueilles qu'il faisoit & sur tout estonné de ce que ses propres arts diaboliques, sur lesquels il auoit eu tant de confiance, & qui luy auoyent acquis vn si grand bruit, n'auoyent peu tenir deuant la predication du Nom de Christ, il en reconnut en quelque sorte & le vice & la vanité, & fit vne haute declaration qu'il y renonçoit, & qu'il vouloit estre disciple de ce Iesus, au nom duquel se faisoyent des choses si merueilleuses. Il fut donc aussi baptisé comme les autres; car Philippe ne connoissant pas son cœur, se contenta de la profession exterieure de sa foy; & apres auoir esté baptisé, il se tenoit si assidu auprés de Philippe, qu'il estoit continuellement à ses costés. De sorte que cela luy donnant le moyen de voir sans cesse les signes, les miracles, & les vertus signalées qui se faisoyent & qui se

déployoyent par les mains de ce ſeruiteur de Dieu, il ne ſçauoit où il en eſtoit, & ſe trouuoit comme tranſporté hors de luy meſme. Ce grand & memorable ſuccés du miniſtere de Philippe ne pouuoit eſtre caché aux fidelles reſtés en Ieruſalem. Car outre que la renommée de telles choſes s'eſpand aiſement, les vns auoyent ſoin de s'informer de l'eſtat auquel eſtoyent leurs freres, & du progrés que l'Euangile faiſoit, & les autres n'eſtoyent point pareſſeux à leur en faire ſçauoir des nouuelles. Les Apoſtres donc ayans appris que la ville de Samarie auoit receu la Parole de Dieu, ils mirent incontinent en deliberation dans leur College, ce qu'il eſtoit expedient de faire en cette occaſion. Car ils eſtoyent demeurés comme au centre des affaires, pour pouruoir de coſté &

Verſ. 14. *Or quand les Apoſtres qui eſtoyent en Ieruſalē, eurent oüy dire que Samarie auoit receu la parole de Dieu ils leur enuoyerēt Pierre & Iean.*

d'autre à ce que les occurrences requerroyent pour l'auancement du regne de Chriſt. Ce diuin Eſprit donques, qui les inſpiroit chacun en particulier, & qui les regiſſoit tous en commun, leur ayant mis au cœur de députer quelques vns d'entr'eux, pour aller paracheuer en Samarie ce que Philippe y auoit ſi bien auancé, ils y enuoyerent Pierre & Iean, perſonnages d'vne recommandation ſinguliere. Or y auoit-il pluſieurs raiſons de cette députation. Il eſtoit neceſſaire de faire paroiſtre l'vnion inuiolable qui eſtoit entre les ſeruiteurs de noſtre Seigneur, dont les vns voyoyent ſans enuie le fruit du miniſtere de leurs compagnons, les autres voyoyent ſans regret leurs compagnons mettre le couronnement à leurs trauaux, & moiſſonner où ils auoyent épandu la ſemence

verſ 15. *Leſquels eſtans là venus, prierent pour eux, afin qu'ils receuſſent le S. eſprit.*

de l'Euangile; les vns ny les autres ne regardans qu'à la gloire de leur commun maistre, & non à leur ambition. Il estoit important pour les fidelles nouuellement conuertis, qu'ils sçeussent qu'entre les Apostres, & les Diacres il y auoit vn parfait accord, & que les enseignemens qu'ils auoyent receus de ceux cy, fussent confirmés par l'autorité de ceux dont la charge estoit plus eminente en l'Eglise. Mais sur tout il falloit que les Samaritains fissent l'experience de ces miraculeux dons du S. Esprit que le Seigneur auoit promis ; or estoit-ce par le ministere des Apostres & par l'imposition de leurs mains, qu'il le vouloit communiquer, afin de rendre leur Apostolat plus autorisé & plus auguste. Ces deux là donques, que les autres auoyent choisi de leur nombre, estans des-

cendus de Ieruſalem, (car la hauteur de ſa ſituation fait que les Eſcriuains s'expriment ordinairemẽt ainſi) & ayans pris connoiſſance de l'eſtat des choſes en ce lieu là, ils firent ſelon leur couſtume des prieres ſolẽnelles pour les fidelles qu'ils y trouuerent, afin de leur obtenir ces graces extraordinaires du S. Eſprit. Parce que iuſques là, bien qu'ils euſſent creu en noſtre Seigneur, ce qui ne ſe fait point ſans l'efficace de l'Eſprit de Dieu, qui ſeul eſt capable d'illuminer les entendemens, & de les amener priſonniers ſous l'obeïſſance du Redempteur, ſi eſt-ce que cet autre Eſprit qui conſiſte en graces miraculeuſes de langages, de prophetie, de gueriſons, & choſes ſemblables, n'eſtoit deſcendu ſur aucun d'eux: ſeulement auoyent-ils eſté baptiſés au Nom de noſtre Seigneur Ie-

verſ. 16. *Car il n'eſtoit point encore deſcendu ſur aucũ d'eux, mais ſeulement eſtoient baptiſés au Nom du Seigneur Ieſus Chriſt.*

ſus Chriſt, apres auoir fait profeſſion qu'ils croyoyent en ſon Euangile. Mais alors, Pierre & Iean eſtans venus, & ayans fait pour ces fidelles les prieres dont i'ay parlé, ils leur impoſerent les mains, ſelon la forme & pour les cauſes que i'ay desja expliquées ailleurs, & toſt apres ils receurent le S. Eſprit, qui parut en ſes operations, & donna des preuues de ſoy tres-ſenſibles & tres-manifeſtes. cette ombre de foy qui ne vient que de l'admiration des miracles, & de quelque legere idée de la Verité, laquelle ne paroiſt que confuſément à l'entendement, ne deſcend pas aſſés auant dans l'eſprit de l'homme pour le deliurer de ſes mauuaiſes affections. Tellement que ſelon qu'on eſt poſſedé, ſoit de l'auarice, ou de l'ambition, ou de quelques autres telles paſſions; quand elles ſeroyent demeu-

verſ. 17. *Lors ils mirent les mains ſur eux, & iceux receurent le S. Eſprit.*

Verſ. 18 *Adonc Simon, ayant veu que par l'impoſition des mains des Apoſtres le S. Eſprit eſtoit donné, il leur preſenta de l'argent.*

rées pour quelque temps vn peu endormies ou resserrées au dedans par l'estonnement qu'on reçoit de la presence d'vn objet extraordinaire & inusité, elles reuiennent incontinent au dessus à la premiere occasion qui s'en presente. Et c'est ce qui parut en Simon, quand il vint à considerer la merueille de l'efficace des prieres des Apostres & de l'imposition de leurs mains. Car il creut, comme il estoit vray, que c'estoit là le plus haut point de gloire auquel vn hõme peut monter, & la chose du monde la plus capable de luy donner vne souueraine autorité entre les humains, que de faire descendre le S. Esprit du plus esleué des cieux, pour reuestir ceux à qui il estoit communiqué, de graces & de dons si miraculeux qu'estoyent ceux dont les Apostres rendoyent les fidelles par-

ticipans à la veuë de tout le monde. Voyant donc que cela ſe faiſoit par leur miniſtere, & tranſporté d'vn furieux deſir non ſeulement de ſe remettre en ce degré de credit où il eſtoit auparauant, mais de s'eſleuer encore plus haut, & de venir à l'égal de ces ſaints hommes, il s'addreſſa à Pierre & à Iean, & les meſurant par ſoy meſme, comme s'ils euſſent eſté capables d'eſtre tentés par de l'argent, il leur en preſenta vne ſomme conſiderable pour les éblouïr, & leur parla en ces termes. Ie ſçay qu'vne faueur de la nature de celle que ie vous demande, ne ſe doit pas communiquer ſans recompenſe, & qu'elle merite toute la recõnoiſſance qui ſe peut imaginer. Et ſi outre le reſſentiment que i'en auray dans mon ame, i'auois quelque choſe de plus precieux que ce que ie vous preſen-

Vers. 19. *Diſant: Donnés moy auſſi ceſte puiſſance, que tous ceux ſur qui ie mettray les mains; reçoiuent le S. Eſprit. Mais Pierre luy dit.*

te, ie le vous offrirois tres-volontiers. Mais cela estant ce que les hommes ont accoustumé d'auoir le plus cher, ie vous prie de le receuoir de ma part, & de me donner aussi cette puissance que vous aués, que quand i'imposeray les mains à quelcun, il reçoiue le S. Esprit, & la communication de ces dons qui rendent les hommes si admirables.

vers. 20 *Ton argent periſſe auec toy, qui as eſtime le don de Dieu s'acquerir par argent.*

A peine ces paroles eurent elles esté prononcées, que Pierre, à qui il parloit, en sentit en son esprit diuerses grandes émotions. Car d'vn costé n'ayant point connu iusques alors le fond du cœur de cet homme, & ayant eu cette opinion qu'il estoit veritablement conuerti, il fut extraordinairement surpris de cette proposition, qu'il iugea d'abord ne pouuoir proceder d'ailleurs que d'vne conscience gangrenée. D'autre costé la nature de la chose de

laquelle

laquelle il s'agiſſoit, ayant excité ſon zele, il ne pût qu'il ne ſentiſt en ſon ame vne extreme indignation de ce qu'il mettoit à prix d'argent les graces du S. Eſprit, & la puiſſance de les donner, qu'il deuoit auoir en vn reſpect & en vne veneration tout à fait extreme. Car ſi les eſprits vn peu plus releués & genereux ont eſtimé que les recompenſes qui conſiſtent en argent, ou en quelque autre telle commodité, ne peuuent eſtre proportionnées aux actions vertueuſes qui ont quelque choſe d'éclattant, quoy que ce ne ſoyent ſinon des vertus humaines, qui ont toûjours quelque choſe de fort ſombre & de fort defectueux, quelle peruerſité d'entendement eſtoit-ce là, que de penſer que toutes les richeſſes de la terre, quand il les euſt euës en ſa poſſeſſion, euſſent peu approcher de la dignité de ce

don celeſte? Enfin, comme S. Pierre eſtoit d'vn naturel vn peu ardent, & qui prenoit feu aſſés aiſement, la chaleur de ſon temperament venant à ſe meſler auec ces autres mouuemens, il ne faut pas s'eſtonner s'il s'emporta, non ſeulement iuſqu'à des paroles qui auoyent quelque choſe de tranchant, mais meſmes iuſques à des imprecations leſquels il n'euſt iamais faites en vne autre occurrence. Il luy dit donc: Puiſſiés vous perir enſemble toy & ton argent: car ie voy bien qu'il ne faut pas faire plus d'eſtat de l'vn que de l'autre, puis que tu as eſté ſi profane & ſi inſenſé, que de penſer qu'vn tel don de Dieu, auquel il n'y a creature au ciel & en la terre que l'on puiſſe comparer, ſe peut acquerir auec de l'argent, matiere ſi vile & ſi meſpriſable. Non non n'eſpere pas de reüſſir en ton ſouhait. La

Verſ. 21. Tu n'as point de part ni

charge de l'Apoſtolat, & la vertu qui l'accompagne, ne ſe communique pas ainſi de l'vn à l'autre comme tu te l'és imaginé. Il n'y a que le ſeul Seigneur Ieſus qui ait le pouuoir de la conferer, ny de gratifier ceux qu'il en reueſt, de ces glorieux auantages. Mais quand il ſeroit en noſtre puiſſance de communiquer cette dignité, ce ne ſeroit pas auec toy que nous la voudrions partager, indigne que tu es au dernier point d'en auoir la moindre portion en heritage. Car ton cœur n'eſt pas diſpoſé comme il le faut eſtre pour cela. Au lieu de chercher vniquement la gloire de Dieu, tu veux procurer la tienne: & quoy que tu ſois deuant ſes yeux, & que tu ne deurois auoir ſoin ſinon de t'approuuer à luy, qui te void, & qui te ſonde iuſqu'au fond, tu n'as autre but ſinon d'eſtre grand & recomman-

d'heritage en cet affaire: car ton cœur n'eſt point droit deuant Dieu.

Verſ 22. Repen toy dino de ceſte tienne malice: & prie Dieu; ſi poſſible ceſte penſée te ſera remiſe,

dable deuant les hommes. A meſure que ce ſaint Apoſtre parloit ainſi, & que la premiere ardeur de ſon indignation s'éuaporoit, cette charité que nous deuons auoir pour tous les pecheurs, iuſques à ce que nous les voyïons abſolument retranchés de l'eſperance du ſalut, reuenoit au deſſus en ſon eſprit, pour luy ouurir les moyens de ſe tirer de la perdition où il le voyoit, & luy faire pour cela les exhortations conuenables. Il pourſuiuit donc ſon propos en cette ſorte. Ce n'eſt pas à toy, poure miſerable, à penſer à la gloire de l'Apoſtolat. Ce ſera biẽ aſſés ſi tu peux obtenir de Dieu la remiſſion de cet horrible peché, en te conuertiſſant à luy auec vne vraye & ſerieuſe repentance. Car à conſiderer l'enormité de ton crime, & ce que tu merites deuant Dieu, il y a peine à conceuoir qu'il

ſoit poſſible que tu en obtiennes le pardon: quoy qu'à regarder ſa miſericorde, & ſes incomprehenſibles compaſſiõs, il n'y a point de ſi grãd pecheur pour lequel il ne reſte quelque eſperance de ſalut, moyennant qu'il ſe repente. Repen toy donc de cette tienne meſchanceté, & t'efforce par tes larmes, & par tes prieres ẽuers Dieu, d'obtenir de luy que cette horrible penſée de ton cœur ne ſoit point punie ny en ce ſiecle icy ny en l'autre. Et ne te flatte point ny en l'eſtimation de tes pechés, comme ſi c'eſtoit quelque choſe de leger, ny en l'opinion de la miſericorde de Dieu, comme ſi elle ſe contentoit de quelque vaine apparence de repentance. Car quant à toy, ie voy que la malice, comme vn leuain de fiel tres-amer, a penetré toutes les parties de ton ame, de maniere qu'à peine en peut il ſortir

Verſ. 23. Car ie vois que tu es en fiel tres-amer & en lien d'iniquité.

aucun mouuement qui n'en ſoit imbu: & l'iniquité t'a tellement entortillé de ſes liens, qu'il ne te reſte aucune force ny aucune liberté, ſoit pour bien penſer, ſoit pour bien faire. Pour ce qui eſt de Dieu, iuge toy meſme combien c'eſt choſe horrible de tomber entre ſes mains, quand on eſt ainſi diſpoſé comme ie te repreſente. Le cœur de Simon eſtoit bien endurcy au mal, & ſa conſcience bien cauterisée. Et neantmoins cette terrible denonciation des iugemés de Dieu ne laiſſa pas de l'effrayer, & de luy faire apprehender les effects de ſa vengeance. Soit donques comme il eſt à preſumer qu'il ne ſe ſentiſt pas diſpoſé à bien prier, (car la repentance qui ne ſe produit ſinon de la terreur de l'ire de Dieu, ne met pas en l'ame cette bõne diſpoſitiõ à la priere qui eſt neceſſaire pour

verſ. 24. *Lors Simon reſpondit, & dit. Vous autres priés pour moy enuers le Seigneur, afin que rien ne viẽne ſur moy des choſes que vous auez dictes.*

obtenir la remiſſion de ſes pechés) ſoit que S. Pierre luy ayant repreſenté la colere de l'Eternel allumée à l'encontre de luy, & difficile à appaiſer, à proportion de l'atrocité extraordinaire de ſon crime, il euſt peur que ſes prieres n'y euſſent pas aſſés d'efficace, il y voulut ioindre le ſecours de celles des Apoſtres meſmes, leſquelles il preſumoit deuoir eſtre fort agreables à Dieu. Il r'eſpondit donc en cette ſorte. Mais vous Saints hommes, dont les oraiſons auront plus d'accés à ſa bonté, priés vous meſmes le Seigneur pour moy, & deſtournés de deſſus ma teſte les effects de ces iugemens que vous m'aués denoncés, afin que ny en ce ſiecle icy, ny en celuy qui eſt à venir, il ne m'arriue rien des choſes que vous m'aués dites. La loy de l'hiſtoire que i'ay entrepriſe ne m'oblige pas neceſſairement à

rapporter ſi les Apoſtres obtempererent à la requeſte de Simon : parce qu'il ne les requeroit que d'vn office de charité qu'ils exerçoyent en particulier, & que ie ne me ſuis propoſé d'eſcrire icy ſinon les actions leſquelles ils faiſoyent en public, & qui concernoyent l'edification de l'Egliſe. Mais mon ſilence peut encore eſtre fondé en quelque autre raiſon en cette occurrence. Outre cette horriblement mauuaiſe cõſtitution en laquelle ils voyoient l'eſprit de Simon, & que ce crime particulier qu'il venoit de commettre en voulant acheter les dons de Dieu par argent, eſtoit extraordinairement atroce, i'ay dit cy deſſus qu'il auoit creu. Or encore que cette foy que ie luy ay attribuée ne fuſt pas cette veritable laquelle Dieu donne à ſes eſleus, ſi eſt-ce qu'elle ne pouuoit auoir eſté pro-

duite en ſon ame ſans quelque efficace de l'Eſprit. Car quoy que les miracles que Philippe auoit faits fuſſent tres-illuſtres,& que la doctrine qu'il auoit preſchée fuſt ſplendide & lumineuſe en elle meſme tout ce qui ſe peut, ſi eſt-ce que les choſes exterieures de cette nature ne font aucune telle impreſſion que l'on puiſſe appeller du nom de foy, ſi Dieu n'y deſploye quelque vertu de ſa main, pour donner entrée à l'objet dans les facultés de l'homme. Tellement qu'apres cette operation de l'Eſprit de Dieu, Simon ayant commis ce peché,où paroiſſoit vne ambition deſeſperée, & vne humeur profane à merueilles, qui ſembloit auoir eſteint tout ſentiment de la grace de Dieu en luy, il y a ſujet de douter ſi ſon crime n'approchoit point de la nature de celuy pour lequel il n'eſt pas permis

de prier, & que le Seigneur Ieſus nous a luy meſme enſeigné eſtre abſolument irremiſſible. Parce que ſi ce n'eſtoit pas vne reuolte formellement faite, par laquelle il renonçaſt directement à l'Euangile de Chriſt, c'eſtoit vne choſe à peu prés equipollente en enormité, & qui conuertiſſoit le nom de Chriſt, & la ſainteté de l'Apoſtolat, & les dons de l'Eſprit de Dieu, en vn infame inſtrument de l'aſſouuiſſement de l'ambition & de l'auarice. Les Apoſtres donques ont bien exhorté ce malheureux à ſe repentir, parce qu'il n'y a iamais de peril à induire les hommes à leur deuoir: & s'ils euſſent veu en luy quelques indices bien certains d'vne ſerieuſe repentence, ils n'euſſent pas manqué de luy reſpondre fauorablement: Mais ie laiſſe en ſuſpens ſi eux meſmes ont prié pour luy, dau-

tant qu'il peut eſtre douteux s'ils ont iugé qu'il fuſt de leur deuoir d'interuenir par leurs prieres enuers Dieu pour l'abolition de cet épouuantable peché, tandis qu'il y auoit ſujet de douter de la verité de ſa repentance. Ie me contenteray donc de dire qu'apres que Pierre & Iean eurent fait en Samarie ce que i'ay cy deſſus raconté, & que tant par leurs actions, que par la predication du meſme Euangile que Philippe auoit annoncé, ils eurent teſtifié de ſon miniſtere & de ſa doctrine, & confirmé la foy des diſciples en ce lieu là, ils s'en retournerent en Ieruſalem, qui auoit eſté iuſques là le lieu de leur ſtation ordinaire, & pour n'eſtre pas inutiles en leur voyage, ils euangeliſerent en pluſieurs Bourgades qui ſe rencontroyent ſur leur chemin. Le miniſtere de Philippe n'eſtant plus ſi

verſ. 25. *Eux donc apres auoir teſtifié & annõcé la parole du Seigneur retournerent en Ieruſalem & annoncerent l'Euangile en pluſieurs bourgades des Samaritains.*

verſ 26. *Puis apres l'Ange du*

Seigneur par la à Philippe diſant : leue toy, & va vers le Midy au chemin qui deſcend de Ieruſalē à Gaſa, celle qui eſt deſerte.

abſolument neceſſaire en Samarie, & Dieu voulant commencer à eſpandre la bonne odeur de ſon Euangile dans des regions fort éloignées de la Iudée, il enuoya vn Ange des cieux, pour porter ſes commandemens à ſon ſeruiteur. Car de luy meſme il n'euſt pas peu deuiner où Dieu le vouloit employer, ce qui luy arriua puis apres eſtant fort loin au delà de la portée de la coniecture des hommes. Ce meſſager celeſte donques eſtant venu, il s'adreſſa à Philippe, & luy dit. Ie ſuis enuoyé de Dieu pour te commander de ſa part, que ſans aucun retardement tu ſortes de ce lieu icy, où il eſt content du ſeruice que tu luy as rendu, & que tu t'en ailles du coſté du Midy, t'acheminant par le chemin qui deſcend de la ville de Ieruſalem vers celle de Gaza. Et dautant que cette ville auoit eſté

ruinée par Alexandre le Grand, & depuis encore par Alexandre Iannæus, Roy de Iudée, & qu'eſtant demeurée deſolée & inhabitée iuſques alors, Philippe euſt peu s'eſtonner que l'Ange l'enuoyaſt en vn lieu deſert pour y annoncer l'Euangile; il luy adiouſta, comme pour l'aduertir qu'il ne ſe donnaſt point de peine de la cauſe de ce mandement, & que Dieu en ſçauoit bien les raiſons; C'eſt cette ville deſerte qu'on appelle de ce nom; mais que cela ne t'empeſche point de prendre ton chemin vers elle. Philippe donc ayant reconnu la verité de la viſion, & eſtant bien imformé de la volõté du Seigneur, il partit de ce lieu là tout auſſi toſt, & ſe mit ſur la route que l'Ange luy auoit deſignée. Mais quand il fut entre Ieruſalem & Gaza, il reconnut bien que ce n'auoit pas eſté

Verſ. 27. *Luy ſe leuãt s'en alla, & voicy vn hõme Ethiopié & Eunuque de grãde authorité & pouuoir ſous Cãdace Royne des Ethiopiens, cõmis ſur toutes les richeſſes d'i-*

celle, & qui eſtoit venu pour adorer en Ieruſalē

l'intention du Seigneur, que de l'enuoyer preſcher dans vne ville deſerte. Parce que comme il s'auançoit en chemin, voila qu'il fut rencontré par vn homme de condition, Ethiopien de nation, Eunuque, comme il y en auoit alors ordinairement aupres des Princeſſes; Dynaſte, ou grand Miniſtre d'Eſtat de Cãdace, Royne des Ethiopiens, & Surintendant de ſes Finances, qui retournoit de Ieruſalem, où il eſtoit venu pour y faire ſes deuotions, & y adorer le Dieu d'Iſrael. Car encore que Dieu euſt exclus les autres nations de la participation de ſes Alliances, il n'auoit pas empeſché pourtant qu'on n'y receuſt les proſelytes qui ſe conuertiroyent de temps en temps. Et les calamités des Iuifs les ayant eſpars en des regions fort éloignées, Dieu s'eſtoit ſerui de ce moyen là pour

amener à ſa connoiſſance quelques vns d'entre les Gentils. Dautant que la communication qu'ils auoyent auec les Iuifs, & la lecture des Ecrits de Moyſe & des Prophetes, dont ils auoyent la commodité par cette communication, leur apprenoit à connoiſtre le vray Dieu. La religion des Iuifs ayant donc penetré iuſqu'en Ethiopie par ce moyen là, ioint qu'il y pouuoit eſtre reſté quelque choſe des connoiſſances que la Reyne de Saba auoit emportées en Egypte depuis ſa conuerſation auec Salomon, ce perſonnage que Philippe rencontra eſtoit du nombre de ceux qui l'auoyent publiquement embraſſée. Il s'en retournoit donc en ſon pays, aſſis ſur vn chariot, comme c'eſtoit la couſtume des grands Seigneurs de voyager de la ſorte, & comme il eſtoit homme

Verſ. 28. *Et retournoit eſtant aſſis en ſon chariot, & liſoit le Prophete Iſaie.*

pieux & sçauant, il passoit le temps à la lecture des saints Escrits, & estoit lors sur ceux du Prophete Esaïe.

vers 29. *Adonc l'Esprit à Philippe: Approche & t'adioins à ce chariot.*

Philippe & luy alloyent bien vn mesme chemin: mais parce que l'vn estoit à pied, & l'autre sur vn chariot, leur train estant si inegal, il n'y auoit pas d'apparence qu'ils peussét aller long-temps ensemble. En effect, Philippe ne s'imaginant pas que ce fust à cet Eunuque que Dieu vouluſt addresser son ministere, le laissoit aller deuant, & se proposoit de suiure son chemin à l'ordinaire. Mais Dieu, qui bien qu'il laissast aucunes fois la conduite de ses seruiteurs au iugement de leur raison, employoit pourtant assés souuent des moyens extraordinaires pour leur faire sçauoir sa volonté, & qui particulierement en vouloit vser ainsi en cette occasion enuers Philippe, luy fit sentir vne secrette &

neant

neantmoins tres-remarquable & tres-reconnoissable inspiration de son Esprit, qui luy dit interieurement: Auance toy, & t'approche de ce chariot, & ne t'en separe point iusques à ce que ie te le die. A cette voix que Philippe ne douta point estre de l'Esprit de Dieu, il se mit incontinent à courir; car il ne pouuoit pas autrement attraper le chariot, parce qu'il alloit plus viste, & qu'il auoit desja de l'auance deuant luy. Et comme il y fut arriué, & qu'il se tenoit si prés qu'il pouuoit ouïr distinctement les paroles de l'Eunuque qui lisoit, il ne fut pas surpris de voir qu'il s'occupast à la lecture de l'Ecriture, parce qu'il le voyoit retournant d'adorer en Ierusalem; mais il se deffia bien qu'estant attaché à vn endroit ou il est parlé de la passion du Messie, il n'en comprendroit pas le sens, dau-

Vſ. 30. Et Philippe accourut, & l'ouyt qu'il lisoit le Prophete Isaie, & luy dit: Mais entens tu ce que tu lis.

tant que les Iuifs ne s'imaginoyent nullement que celuy qu'ils s'attendoyent deuoir venir comme vn grand Roy, deuſt eſtre ſujet à de ſi cruelles ſouffrances. Il luy dit donc: C'eſt vne occupation digne d'vn grand homme que de lire, afin d'adjouſter toûjours quelque choſe à ſon ſçauoir: c'eſt vn effect de ta pieté enuers Dieu, que de lire ſa Parole, & de t'exercer en l'intelligence des oracles qu'il nous a laiſſés. Et tu en as là vn entre les mains & deuant les yeux, dont l'excellence merite vne ſinguliere attention, & dont l'intelligence eſt capable de donner vne inſtruction & vne conſolation inenarrable. Mais autant eſt-il peut eſtre difficile à interpreter. Di moy donc ie te prie, & prens en bonne part cette mienne interrogation, entens tu bien ce que ie

Verſ. 31. *Lequel dit:* t'oy lire? Dans les Ecrits du Vieux

Teſtament il y a de trois ſortes de choſes conſiderables entre les autres. Les vnes contiennent le recit des choſes paſſées: les autres les predictions de celles qui eſtoyent à venir : & les autres finalement, l'explication des commandemens & des dogmes qui n'ont aucun particulier égard aux diuerſes differences des temps. Quant aux premieres, elles ſont aſſés intelligibles à qui les lit tant ſoit peu attentiuement. Celles dont i'ay parlé en troiſieme lieu ont poſſible quelque peu plus d'obſcurité : mais neantmoins il ny a rien qui n'ait eſté capable d'eſtre entendu par les fidelles du temps paſſé, autant qu'il eſtoit expedient pour la diſpenſation ſous laquelle ils viuoyent, & pour le ſalut de leurs ames. Mais quant aux oracles de l'aduenir, ils ont paſſé de bien loin la capacité

Et comment le pourroit-ie entendre, ſi aucun ne me l'enſegne? Et pria Philippe de monter, & s'aſſeoir auec luy.

de leurs eſprits, iuſques à ce qu'ils ayent eſté éclaircis par l'euenement des choſes meſmes. Il eſt vray que les docteurs de la Loy ſe vantoyent d'y penetrer plus auant que ne faiſoit le commun du peuple, & ſe meſloyent de les commenter. Tellement que ceux qui y vouloyent entendre quelque choſe, ſe ſeruoyent de leurs inſtructions; ſoit qu'ils les euſſent écrites, ou qu'ils les donnaſſent de viue voix. Mais cet Eunuque n'auoit pas leurs liures en main, & eſtant ſeul en ſon chariot, il ne pouuoit receuoir aucun ſecours de leur aſſiſtance. C'eſt pourquoy il reſpondit incontinent à l'interrogation de Philippe: Hé mon amy, ne vois tu pas bien que ie ſuis ſur vn endroit ſi perplex & ſi difficile qu'il n'y a pas moyen de l'entendre ſans l'aide de quelque Docteur? Com-

ment donc en viendrois-je à bout s'il n'y a quelcun qui m'y ſerue comme de guide,& qui m'introduiſe dans l'intelligence de ce qu'il contient ? Que ſi Dieu t'a donné quelque lumiere capable de me l'eſclaircir,ie ſerai bien aiſe de l'entendre , & ie t'en auray beaucoup d'obligation. Sur cela donques Philippe ayant témoigné qu'il ne refuſoit pas de l'y aſſiſter , & que ſa conuerſation ne luy ſeroit pas inutile , l'Eunuque le pria de monter , & de s'aſſeoir auec luy en ſon chariot. A quoy Philippe s'eſtant accordé , tant par les mouuemens de ſa charité & de ſon zele,que par l'inſtinct extraordinaire de l'Eſprit de Dieu,ils ſe mirent à conſiderer les paroles du Prophete. Or le paſſage de l'Ecriture que l'Eunuque liſoit eſt celuy-cy. *Il a eſté mené comme vne brebis à la boucherie , &*

Verſ. 32. *Or le paſſage de l'Eſcriture qu'il liſoit eſtoit ceſtuy-cy : Il a eſté mené comme vne brebis à la tuërie, & comme vn agneau muet deuant celuy qui le tõd,ainſi n'a il point ouuert ſa bouche.*

comme vn agneau muet deuant celuy qui le tond: ainſi il n'a point ouuert ſa bouche. En ſon abbaiſſement ſon iugement a eſté oſté. Or qui racontera ſa durée? car ſa vie a eſté oſtée de la terre.

Vſ 33. En ſon abaiſſement ſon iugement a eſté oſté qui racontera ſa generation? car ſa vie a eſté oſtée de la terre.

Quoy que les oracles des Prophetes regardent les choſes futures, ſi eſt-ce qu'aſſés ſouuent ils ſont exprimés en termes qui repreſentent le temps paſſé. Et la raiſon de cela eſt, que toutes choſes eſtãt toûjours preſentes à Dieu, il n'y a point de difference entre le paſſé & l'auenir, en ce qui eſt de la certitude de ſa connoiſſance. Ioint que ce qu'il a predit doit eſtre executé ſi infailliblement, qu'entre le paſſé & l'auenir il n'y a point de difference non plus, pour ce qui eſt de la certitude de l'euenement. Neantmoins, tandis qu'vne prediction conceuë en termes de cette ſorte n'eſt point encore entenduë, il y a quelques fois

verſ. 34. Et l'Eunuque reſpondit à Philippe & dit: Ie te prie de qui dict cela le Prophete? de ſoy, ou de quelque autre.

lieu de douter ſi c'eſt vne hiſtoire ou bien vne prediction. C'eſt pourquoy l'Eunuque heſitant ſi le Prophete recitoit là vne choſe faite, ou s'il en prediſoit vne qui ne le fuſt pas, il prit la parole, & dit à Philippe en l'interrogant. Ie te prie, di moy, ſi tu le ſçais, de qui eſt-ce que le Prophete parle en ce paſſage? Raconte-t-il quelque choſe qui ſoit arriuée à ſa perſonne, ou s'il prophetiſe de quelque autre ce qui luy doit arriuer? Adonc Philippe ayant en main cette belle & auantageuſe occaſion d'enſeigner la doctrine de ſalut à ce perſonnage, il ne manqua pas de s'en ſeruir, & iugea bien que c'eſtoit Dieu qui la luy preſentoit pour eſpandre la bonne odeur du nom de Ieſus iuſques dans les pays eſtranges. Il ſe diſpoſa donc à parler, comme on fait lors qu'on a à traitter de choſes grandes & importan-

Verſ. 35. verſ. 35. *A'ors Philippe ouurit ſa bouche, & commençant par cette Eſcriture, luy annonça Ieſus.*

tes, & commença son propos par l'explication de ce passage, en donnant à entendre à l'Eunuque qu'il y est parlé du Messie; & que quelque opinion que les Iuifs d'alors en eussent, il estoit neantmoins absolument necessaire qu'il souffrist. Car il falloit satisfaire à la iustice de Dieu, & faire l'expiation de nos offenses; ce qui ne se pouuoit autrement qu'en se soumettant à la vengeance que nous meritions. Mais comme le Messie deuoit estre souuerainement saint, & souuerainement respectueux à la volonté du Pere celeste, il deuoit endurer cette passion, non seulement sans resistance, parce qu'il s'y offroit volontairement, mais encore auec vne patience & vne debonnaireté si exemplaire, que tout le monde en fust estonné. Neantmoins, parce qu'il deuoit souffrir pour autruy, & non

pour ſoy meſme, & qu'eſtant le Prince de vie, il eſtoit impoſſible qu'il demeuraſt toûjours en la puiſſance de la mort, il falloit auſſi qu'il en fuſt tiré par vne glorieuſe reſurrection, & qu'apres cela il veſcuſt eternellement, de ſorte qu'il n'y auroit pas moyen de nombrer les années de ſa durée. Parce que la ſatiſfaction eſtant ſi parfaite, & d'vne valeur ſi infinie, qu'il ne ſeroit iamais beſoin de la repeter, eſtant mort vne fois il ne deuoit plus mourir, mais iouïr du fruit de ſon obeiſſance dans vne vie eternelle, & dans vne gloire imperiſſable. De l'explication de ce paſſage, Philippe vint à d'autres ſemblables, qui ſe treuuent en bon nombre dans les liures du Vieux Teſtament: puis il en fit l'application à la perſonne de Ieſus, & raconta ſa naiſſance miraculeuſe, ſa vie pleine de

merueilles, ſa mort ignominieuſe & ſanglante, ſa glorieuſe reſurrection, & ſon aſcenſion dans les lieux celeſtes ; ce qui fit comme voir à l'œil & toucher au doigt à ce perſonnage, que c'eſtoit veritablemẽt le Meſſie dont les Prophetes auoiẽt parlé. Comme il luy annonçoit ainſi les myſteres de l'Euangile, & les promeſſes qu'il contient, & que meſmes il luy diſoit que le Seigneur auoit inſtitué des Sacremens pour les confirmer, & qu'il auoit voulu que tous ceux qui entreroyent en ſa communion receuſſent le Saint Bapteſme, comme vn témoignage du lauement de leurs pechés, le chariot alloit toûjours. Quand donc ils eurent beaucoup auancé, ils paruinrent enfin à vn endroit où il y auoit quantité d'eau, ce qui eſt aſſés rare en ces quartiers là. Et alors l'Eunuque, qui non ſeulement a-

Verſ. 36. Et comme ils alloient par le chemin ils vinrẽt à quelques eau ; adonc l'Eunuque dit: Voicy de l'eau, qui m'empeſche d'eſtre baptiſé.

uoit creu, mais meſmes qui auoit ardemment deſiré de receuoir le bapteſme pour ſeau de ſon introduction en la communion du Sauueur, dit à Philippe ; Voila de l'eau ſuffiſamment pour me baptiſer: qu'eſt-ce qui m'empeſche de receuoir cette conſolation par ton miniſtere? Ce que Philippe ayant entendu, il luy reſpondit en ces termes. Pour ce qui eſt de la predication de la Parole, nous ſommes tenus de l'addreſſer indifferément à tous, ſelon que Dieu nous en preſente les occaſions. Car c'eſt l'inſtrument duquel Dieu ſe ſert pour amener les hommes à la foy. Mais quant aux Sacremens, nous ne les communiquons ſinon à ceux qui croyent, & qui font vne ouuerte profeſſion du nom & de l'Euangile du Seigneur Ieſus. Parce qu'ils ſont deſtinés à ſeeler & confirmer les

Verſ. 37. *Et Philippe dit : Si tu crois de tout ton cœur, il eſt loiſible. L'Eunuque reſpondant, dit : Ie croy que Ieſus Chriſt eſt le Fils de Dieu.*

promeſſes de l'Euangile en ceux qui les ont desja receuës,& non pas en ceux qui ne les embraſſent pas. Si donc tu crois de tout ton cœur; c'eſt à dire, de telle façon que d'vn coſté il n'y ait point de feintiſe ny de ſimulation en ton ame,& que de l'autre tu ſois diſpoſé à confeſſer le nom de Chriſt en toutes occaſions, (car de cœur on croit à iuſtice, & de bouche on fait confeſſion à ſalut) il n'y a rien qui empeſche que tu ne reçoiues ce témoignage de la grace de noſtre Sauueur. Sur cela l'Eunuque, à qui il tardoit qu'il ne ſe peuſt dire tout à fait diſciple de Chriſt,repartit incontinent. Ouy, ie croy que Ieſus, que tu appelles Chriſt, & qui veritablement l'eſt, eſt le Fils du Dieu viuant,celuy que les Prophetes ont deſigné tel, & qu'ils ont promis pour eſtre le Roy d'Iſrael, & le Redempteur des

hommes. Ayant donc fait cette confeſſion telle que Philippe la demandoit, & Philippe témoignant qu'il conſentoit à ce qu'il fuſt baptiſé, l'Eunuque commanda au cocher qu'il arreſtaſt le chariot. Ce fait ils deſcendirent tous deux en l'eau, aſcauoir Philippe & l'Eunuque, celuy-cy pour y eſtre plongé, comme c'eſtoit la couſtume alors, celuy là pour l'y plonger, au nom de noſtre Seigeur Ieſus, & par l'autorité de ſon miniſtere. Car comme il n'eſt pas permis à aucun de ſe baptiſer ſoy meſme, auſſi ne doit on receuoir le ſaint bapteſme ſinon de la main de celuy qui a vocation pour cela: ce que les Diacres auoyent par la conceſſion des Apoſtres. Quand ils furent ſortis de l'eau, l'Eunuque eſperoit que Philippe remonteroit auec luy ſur le chariot, & qu'ils iroyent encore au

verſ. 38. *Et commenda que le chariot fut arreſté: & tous deux deſcendirẽt en l'eau Philippe & l'Eunuque: & il le baptiſa.*

verſ. 39. *Et quand ils furent remõtez de l'eau, l'Eſprit du Seigneur rauit Philippe,*

l'Eunuque ne le vid plus & s'en alla ioyeux par ſon chemin.

moins quelque temps enſemble, s'entretenant des myſteres du Royaume des cieux. Mais l'œuure de ſa conuerſion eſtant faite, & le miniſtere de Philippe eſtant neceſſaire ailleurs, il fut fort ſurpris lors que Philippe vint à diſparoir de deuant ſes yeux. Car ſans prendre autrement congé de luy, afin que le miracle de ſa diſparition le confirmaſt encore en la foy, l'Eſprit du Seigneur emporta Philippe, de ſorte qu'il ne parut plus en ce lieu là, & l'Eunuque meſme ne s'apperceut point de ſon tranſport, ſoit que Dieu l'enueloppaſt d'vn nuage, ſoit qu'il retint en cet égard la force naturelle des yeux de l'Eunuque. Il attendit donc là quelque peu de temps : mais reconnoiſſant bien qu'il y auoit en cela quelque choſe d'extraordinaire & de diuin, il partit enfin, & ne vid plus Philippe du

tout. Car Philippe fut emporté à coſté, & quant à luy il continua ſon chemin tout droit vers Gaza, non tant affligé de la perte d'vne ſi bonne compagnie, que plein de ioye & de conſolation de ce qu'il auoit acquis la connoiſſance ſalutaire du Seigneur Ieſus. Quant à Philippe, il ſe trouua dans la ville d'Azote, qui n'eſt pas fort éloignée de là, & en eſtant parti par l'inſtinct de l'Eſprit qui le conduiſoit, il annonça l'Euangile dans toutes les villes par leſquelles il paſſa, iuſques à ce qu'il fuſt venu en Ceſarée, où il s'arreſta quelque temps, pendant lequel il arriua vne choſe ſingulierement memorable, & dont les ſuites rempliront à l'aduenir vne grande partie de mon hiſtoire. Et c'eſt ce qu'il faut que ie raconte maintenant.

verſ. 40.

Verſ. 40. *Mais Philippe fut trouué en Azot, & en paſſant annonça l'Euangile par toutes les villes, iuſqu'à ce qu'il vint en Ceſarée.*

CHAP. IX.

vers. 1. *Or Saul enflammé encore des menaces & tuerie contre les diſciples du Seigneur, vint au grand Preſtre.*

E ieune homme nommé Saul, dont i'ay dit qu'il eſtoit conſentant à la mort d'Eſtienne, n'auoit pas aſſouui la fureur de ſon zele, & de ſa haine contre l'Euangile, par le ſupplice de ce martyr : mais comme ſi par là il euſt eſté, s'il faut ainſi dire, mis en curée, il s'acharnoit de plus en plus à perſecuter les diſciples du Seigneur. Ne ſoufflant donc autre choſe que menaces, & ne reſpirant que tuerie & que carnage alencontre d'eux, il s'en vint trouuer le Souuerain Sacrificateur, qui eſtoit le chef du Conſeil public, & qui auoit la principale autorité au gouuernement du peuple. Car encore que la

que la Iudée eust esté reduite en Prouince, & que la puissance souueraine en fust par deuers les Romains, si est-ce qu'ils auoyent laissé beaucoup de pouuoir à ce grand Conseil, iusques à faire, comme i'ay dit, la capture de ceux qui estoyent preuenus de crime, les empriſõner, instruire leur procés, les condamner mesmes à des peines infligibles, comme est celle du fouët, principalement quand il estoit question des cas qui touchoient la Loy des Iuifs; seulement là où il alloit de la vie & de la mort, c'estoit chose reseruée à la Majesté Romaine. Cette autorité donc du Sanhedrin, & du Souuerain Sacrificateur, s'estendant non dans la Iudée seulement, mais mesmes sur les Iuifs qui estoient dans les villes & dãs les contrées circonuoisines, Saul luy demanda des lettres addressantes aux

Vers. 2. *Et luy demanda lettres pour porter en Damas aux Synagogues, afin que s'il en trouuoit quelques vns de ceste voie, hommes & femmes, il les amenast liés*

en Ieruſalem.

Synagogues qui eſtoyent à Damas, afin qu'il luy fuſt permis d'y faire inquiſition s'il ſe trouuoit là quelques gens qui euſſent embraſſé cette profeſſion, & que s'il y en trouuoit quelques vns, ſoit hommes, ſoit femmes, car il ne vouloit épargner ny condition ny ſexe, il les emmenaſt liés en Ieruſalem. Le Pontife n'eſtant pas moins ardent à cette perſecution que luy, il impetra ſans difficulté les lettres de cette Commiſſion, & les ayant entre les mains, il ſe mit incontinent en chemin, auec intention de faire de grands rauages. Mais Dieu qui en vouloit garentir les ſiens, & conuertir cet homme de loup en brebis, & de perſecuteur du nom de ſon Fils, en heraut de ſon Euangile, l'attendoit, pour ainſi parler, au paſſage. Car comme il eſtoit ſur le chemin, s'auançant de Ieruſalem

Verſ. 3. *Aduint que en cheminãt il approcha de Damas, & ſoudaine ment vne lumiere reſplendit du ciel.*

vers Damas, & prés d'y arriuer, il reſplendit ſubitement du ciel alentour de luy vne lumiere éclatante comme vn éclair, qui obſcurcit de ſa ſplendeur la lumiere du midy meſme. C'eſt bien vn effect naturel d'vn ſi grand éclat de lumiere, que de cauſer de l'éblouïſſement dans les yeux, de la diſſipation dans les eſprits, & quelque trouble dans le cerueau ; qui peut faire vn peu chanceller quand on en eſt ſurpris à l'improuiſte. Mais il y eut bien en cette rencontre d'autres choſes que celles qui ont accouſtumé d'eſtre produites par la nature. Car Saul eſtant tombé tout à plat, comme s'il euſt eſté frappé d'vn coup de tonnerre, il ouït vne voix d'enhaut qui luy dit ; Saul, Saul, pourquoy me perſecutes tu? Si la ſplendeur de l'éclair l'auoit éblouï, & ſi ſa cheute l'auoit eſtonné, cette voix

verſ. 4. *Et eſtant cheu en terre il ouït vne voix qui luy diſoit : Saul, Saul, pourquoy me perſecutes-tu.*

Verſ. 5. *Lequel dict: Qui es tu, Seigneur? Et le Seigneur*

dit: Ie ſuis Ieſus, lequel tu perſecutes. il t'eſt dur de regimber contre l'aiguillon.

luy donna bien de l'admiration dauantage. Car ces autres choſes pouuoyent auoir quelque reſſemblãce auec les effects des meteores, quoy que ce n'en fuſſent pas, & pouuoyent paſſer en l'eſprit d'vn homme plein de haine & de preiugés contre la doctrine du Sauueur, pour des accidens naturels, qui arriuent indifferemment à tout le monde. Mais quant à cette voix articulée, qui portoit auec elle vn ſens intelligible & complet, & vne reproche de la violence dont il vſoit, elle ne pouuoit proceder ſinon d'vne cauſe tout à fait ſurnaturelle. Eſtant donc nourri dans la diſcipline de Moyſe, & ſous la diſpenſation de la Loy, où les voix de cette nature eſtoyent eſtimées venir de Dieu; & neantmoins ayant eu iuſques là cette opinion, qu'en perſecutant les diſciples de Ieſus, il fai-

soit seruice à Dieu, bien loin de faire outrage à sa gloire ; hesitant, & & ne sachant pas distinctement qui parloit à luy, il respondit en ces termes: Et qui es tu donc, Seigneur, qui dis que ie te persecute? Alors le Seigneur se reuelant à luy plus clairement, & luy voulant donner à entendre qu'il repute faites à luy mesme les iniures qu'on fait à ses membres, & à ceux qui portẽt son Nom, repartit incontinent ; Ie suis Iesus, lequel tu persecutes, en maltraittant mes disciples, & taschant d'exterminer la connoissance de ma Verité. Il y a desja quelque temps que ie te la mets deuant les yeux, & que ie t'aduertis de ton deuoir, tant par la predication de mon Euãgile, que par la constance de mes confesseurs & de mes martyrs. Et au lieu de ceder à ces doux aduertissemens, tu fais comme vne beste re-

ueſche, qui plus on l'incite, plus elle recule, plus on la pouſſe à ſon deuoir, plus ſecouë-t-elle fierement le ioug, & plus ſe monſtre-t-elle deſobeiſſante. De ſorte qu'il a fallu que ie me ſois reuelé à toy auec vne voix vn peu tranchante, & comme l'aiguillon à la main. Si donques tu continues à regimber, les playes que ie t'en feray en ſeront plus profondes & plus douloureuſes: encore eſprouueras tu à la fin que c'eſt choſe non pas ſeulement dure & difficile, mais impoſſible tout à fait, que de reſiſter à ma vocation, quand i'ay vne fois entrepris de vaincre l'eſprit de l'homme, & de donter l'indocilité & la ferocité de ſon courage. Apres ces paroles il n'y eut plus de lieu de douter à qui Saul auoit à faire. Il ſe rememora donc incontinent qui eſtoit Ieſus: il ſe remit deuant les yeux de l'eſprit la

Verſ. 6. Lequel tremblant & effrayéait. Seigneur, que veux tu que ie face?

haine qu'il auoit portée à ſon nom, & le mal qu'il auoit fait à ſes diſciples: il ſe voyoit ſaiſi de la Commiſſion de les pourſuiure à feu & à ſang : il ne doutoit point deſormais de la verité de ce que les Chreſtiens diſoyent, qu'il eſtoit reſſuſcité : il le voyoit eſleué en vne puiſſance égale à celle de Dieu, puis qu'il luy parloit ainſi des cieux, & qu'il ſe reueloit à luy d'vne façon ſi terrible. Tout cela donc luy venant en l'entendement en vn moment, il ne faut pas douter qu'il ne fuſt ſaiſi d'vn épouuantement extreme. Neãtmoins, au milieu de cet effroy, il ne laiſſa pas d'eſtre touché d'vn vif & ſerieux repentir, & d'vn grãd deſir de corriger à l'auenir les actions de ſa vie paſſée. C'eſt pourquoy tout tremblant & tout effrayé, il profera ces paroles. Seigneur, i'aduouë que i'ay peché, & ie

t'en demande pardon: ie deſire de me comporter autrement à l'auenir: que veux tu donc, Seigneur, que ie faſſe? Noſtre Seigneur Ieſus chriſt appelloit Saul à deux choſes. L vne, d'eſtre fidelle, & de venir par ce moyen à ſalut : L'autre, d'eſtre Apoſtre, & le docteur des nations. Et quant à ce qui eſt de l'Apoſtolat, il falloit qu'il y fuſt appellé par Ieſus meſme, & qu'il receuſt immediatement de ſon Eſprit, toutes les reuelations, & toutes les connoiſſances neceſſaires pour en faire les fonctions. C'eſt pour cela que cette apparition luy fut addreſſée, & que puis apres il eut tant de rauiſſemés & de viſions. Mais quant à la qualité de fidelle, il voulut qu'il l'acquiſt par les formes ordinaires, & qu'il ſe ſoûmiſt à l'ordre eſtabli en ſon Egliſe, & à l'inſtruction de ſes Seruiteurs. Auſſi eſtoit il neceſſai-

re que cet homme qui outre l'orgueil, qui eſtoit commun à toute ſa ſecte, auoit encore en ſon particulier de grandes éleuations d'eſprit, fuſt rabaiſſé à la condition des moindres diſciples de noſtre Sauueur, & qu'il fuſt introduit en la communion des Chreſtiens par le miniſtere d'vn autre. Et c'eſt la raiſon pourquoy le Seigneur luy repartit incontinent. Leue toy, & pren bon courage : puis entre en la ville, & y atten ma volonté. Quelcun te dira là de ma part qu'elles ſont les choſes qu'il eſt ordonné que tu dois faire. Chacun peut iuger que Saul n'alloit pas ſeul en Damas. Quand il n'euſt pas eſté aſſés conſiderable de ſon chef pour ſe faire accompagner, la charge qu'il auoit priſe, & le deſſein pour lequel il alloit, requeroit qu'il y euſt quelques hommes auec luy qui l'y aſſiſ-

Verſ. 7. Et le Seiluy dit: Leue toy, & entre en la ville, & là il te ſera dit ce que il te faudra faire. Or les hommes qui

cheminoient auec luy, s'arresterent etonnez, oyãs bien la voix, mais ne voyans personne.

taſſent. Et parce qu'ils eſtoyent prés de luy, quelcun pourroit pẽſer que cette viſion fit vn meſme effect en eux tous, comme de fait ils furẽt ſi ſurpris de la clarté extraordinaire qui reſplendit autour d'eux, & ſi eſtonnés du bruit de la voix qu'ils ouïrent, qu'ils en demeurerent éſperdus & ſans parole. Neantmoins il eſt certain qu'encore qu'ils ouïſſent le ſon de la voix, ils n'en diſtinguerent point l'articulation, & n'en comprirent point le ſens : & quand ils furent vn peu reuenus a eux meſmes, & qu'ils ſe mirent a tourner les yeux de coſté & d'autre, pour voir s'il y auoit quelcun, chacun d'eux ne vid perſonne ſinon Saul, & ceux qui eſtoyent de ſa compagnie. En cette commune conſternation d'eux tous, Saul vn peu encouragé par les paroles qu'il auoit ouïes, ſe leua de terre, où iuſ-

verſ. 8. *Et Saul ſe leua de terre, & ouurant ſes yeux ne voyoit gout.*

ques alors il auoit eſté giſant. Et quand il vint à ouurir les yeux, que l'éblouiſſement & la frayeur luy auoyẽt fait fermer, il ſe trouua qu'il ne voyoit goute. Et la raiſon en eſtoit, non pas que le trop grand éclat de lumiere luy euſt diſſipé & confondu pour quelque peu de temps les eſprits deſtinés aux fonctions des yeux, comme il arriue quelques fois; mais bien qu'il luy eſtoit tombé quelque matiere ſur les deux prunelles, qui en interceptoit les operations. Ce qui eſtoit vn fort bel embleme de la precedente conſtitution de ſon eſprit, où les preiugés qu'il auoit contre la verité de Chriſt, eſtoyent comme des calloſités qui empeſchoyẽt qu'il n'en apperceuſt la lumiere. Ceux donques de ſa compagnie le voyans en cet eſtat, ils le prirent par la main pour le conduire, & le

te: parquoy ils le conduirent par la main, & le menerent en Damas.

firent ainſi entrer dans la ville de Damas. Arriué qu'il y fut, non ſeulement il fut trois iours entiers ſans voir, à cauſe de l'empeſchement qui par la Prouidence de Dieu eſtoit ſuruenu à ſes yeux, mais il tomba en vne eſpece d'exſtaſe ou de pamaiſon, de ſorte que pendant tout ce temps là, il ne fit quant au corps aucune des fonctions d'vn homme viuant, nonpas meſmes de prendre la moindre nourriture ny le moïdre breuuage que ce ſoit; eſtant occupé quant à ſon eſprit en des viſions extraordinaires. Entre les diſciples du Seigneur, qui eſtoyẽt en bon nombre à Damas, il y en auoit vn nommé Ananias, recommandable pour ſa pieté, & faiſant la fonction du S. miniſtere en ce lieu la, où il auoit eſté eſtabli par les Apoſtres, ou par les hommes Apoſtoliques

verſ. 9. Où il fut trois iours, ſans voir, & ſans manger ne boire.

Verſ 10. Or y auoit il vn diſciple en Damas, nommé Ananias: auquel le Seigneur dit: Ananias Et il dit: me voicy Seigneur.

qu'ils y auoyent enuoyés pour y preſcher. Le Seigneur donques voulant executer enuers Saul ce qu'il auoit promis, s'apparut en viſion miraculeuſe à ce perſonnage, & comme il en vſoit autrefois aſſés ſouuent enuers les Prophetes, quād il leur addreſſoit quelque commandement, il l'appella par ſon nom, & luy dit; Ananias. Ce qu'Ananias ayant entendu, il reſpondit auſſi comme les Prophetes faiſoyent, Me voicy Seigneur, comme s'il euſt voulu dire qu'il eſtoit parfaitement diſpoſé à écouter & à receuoir ſes ordres. Car c'eſt la parole d'vn ſeruiteur qui reſpond à ſon maiſtre, & qui luy promet obeiſſance. Sur cette reſponſe donc le Seigneur luy dit ainſi. Leue toy prontemēt: ne tarde point à executer mon cōmandement: & t'en va dans la ruë qu'on appelle ordinai-

verſ. 11. *Et le Seigneur luy dit: Leue toy, & t'en va en la ruë, qui eſt nommée Droicte, & cherche en la maiſon de Iudas vn nō mé Saul, de Tharſe: car voila il prie.*

rement la Droite, & cherche dans la maiſon d'vn nommé Iudas, vn certain perſonnage appellé Saul, qui eſt natif de la ville de Tarſe, duquel tu as ouï parler. Car voila il eſt en oraiſon, & a beſoin de ton aſſiſtance. (Or eſt il à remarquer icy que dãs cette exſtaſe dont Saul auoit eſté ſaiſi, & dans laquelle ſon eſprit auoit eſté comme englouti en inſpirations diuines, & en prieres, il auoit veu en viſion de Dieu vn hõme lequel ſe nommoit Ananias, qui eſtoit entré dãs ſa chãbre, & qui luy auoit impoſé les mains, afin qu'il recouuraſt la veuë. Ce que la prouidence de noſtre Seigneur auoit ainſi diſpenſé, afin que d'vn coſté quand Ananias viendroit à Saul, il le receuſt auec plus de certitude & de confiance, comme eſtant enuoyé de Dieu; & que de l'autre quand Saul raconteroit

verſ. 12. *Or auoit il veu vn homme, nommé Ananias, entrãt & mettant la main ſur luy, afin qu'il recouuraſt la veue.*

cette viſion à Ananias, Ananias reconnuſt auſſi le ſoin que Dieu auoit eu de preparer Saul à le receuoir, afin que ſon miniſtere fuſt efficace.) Quand Ananias eut ouï ce cõmandement, il n'abandonna pas la reſolution d'y obeïr: mais luy eſtãt venu en l'eſprit des ſcrupules ſur ſon execution, il prit la hardieſſe de les repreſenter à Dieu, comme auoyent autre fois fait quelques excellens perſonnages, ſans qu'il s'en fuſt offenſé: parce qu'ils ne le faiſoyent pas par rebellion, mais par deſir de ſçauoir plus expreſſément ſa volonté, & par vne reſpectueuſe eſperance qu'il ſupporteroit leurs infirmités, & qu'il oſteroit les difficultés & les perils qu'ils encourroyẽt en l'execution de ſes ordres. Il reſpondit donc ainſi. Seigneur; Tes ſeruiteurs doiuent eſtre diſpoſés à ſubir toutes ſortes de dangers pour

verſ. 13. *Et Ananias reſpondit, Seigneur, i'ay oüy dire à pluſieurs de cét homme, combien de maux il a faict à tes Saincts en Ieruſalem.*

obeïr à tes ſaints cõmandemens. Mais tu és ſi bon que tu leur permets de les expoſer en ta preſence afin d'y obtenir l'aſſiſtance de ta main. I'ay ouï parler de ce perſonnage que tu me deſignes, à pluſieurs, & ay appris combien de maux il a faits à tes ſaints diſciples en Ieruſalem. Et maintenant encore il eſt icy de la part des Souuerains Sacrificateurs, auec pouuoir exprés d'eux de continuer ſes perſecutions & ſes violences, & de conſtituer priſonniers tous ceux de ces quartiers qui inuoquent ton ſaint nom. Eſt-ce donc ton intention, Seigneur, que ie m'aille ietter entre ſes mains? Et toy qui nous as ordonné de fuïr d'vne ville en l'autre quand nous ſerons perſecutés, veux tu que ie m'expoſe moy meſme à la rage de ce lion? A ces paroles d'Ananias noſtre Seigneur reſpondit

Verſ. 14. *Meſmes il a icy autorité de par les prïces des preſtres, de lier tous ceux qui inuoquẽt ton nom.*

verſ. 15. *Et le Seigneur luy*

respondit ainsi. Quand ie commande quelque chose, il ne faut pas se mettre en peine de ce qui en arriuera, mais seulement se disposer à obeïr, & remettre l'euenement à ma prouidence. Va donc sans aucun retardement trouuer celuy que ie t'ay indiqué, & au reste ne crain pas qu'il te face aucũ outrage. Il a esté par le passé tel qu'on te l'a dépeint: mais on y verra pour l'auenir vn changement émerueillable. Car ie l'ay expressément choisi pour estre vn excellent instrument de l'auancement de ma gloire, & pour porter mon nom deuant les Nations, & deuant les Rois & les Potentats de la terre, & deuant les enfans d'Israel, tellement qu'il en épandra la connoissance dans tout l'Vniuers. La façon dont il s'est comporté iusques à cette heure, luy sera vn aduertissement assés euvrel-

dit: Va car icelui m'est vn vaisseau eslu, pour porter mon nom deuant les Gentils, & les Rois, & le enfans d'Israel.

vers. 16. Et ie luy mõstreray combien

de la contradiction qu'il y trouuera. Il aura à subir la haine de ses compatriotes, la fureur des autres nations, les prisons, la faim, la soif, les coups de verges, les naufrages, la rage des bestes mesmes, en vn mot toutes sortes de vexations ; & ce qu'il exerce maintenant enuers autruy, on l'exercera sur luy mesme. Mais cela ne l'empeschera pas de s'acquitter de sa charge courageusement. Car ie luy veux monstrer par sa propre experience combien de maux il faut que mes seruiteurs, & luy particulierement entre les autres, souffrent pour la gloire de mon Nom, & pour l'interest de ma Verité. L'autorité irrefragable de ce commandement reïteré, auec l'esperance certaine d'vn fauorable & auantageux succés, ayant osté de l'esprit d'Ananias toute he-

Vs. 17. Ananias dõc s'en alla & entra en la maison. Et en mettant les mains sur

sitation. & calmé toutes ses crain-

tes, il partit incontinent du lieu où il eſtoit, & s'en alla dans la maiſon que la voix de Dieu luy auoit marquée; & ayant là rencontré Saul en feruente deuotion, il ne s'enquit pas plus auant de luy s'il croyoit au nom de noſtre Seigneur, parce qu'il en auoit d'aſſés certains & aſſés indubitables témoignages. D'abord donques il luy impoſa les mains. Or eſt-il bien vray que cette action, par laquelle les dons extraordinaires & miraculeux du S. Eſprit eſtoyent communiqués, ne ſe pratiquoit ordinairement ſinon enuers ceux qui auoyent desja reçeu le bapteſme, comme nous en auons desja veu des exemples cy deuant. Et de plus, en ce cõmencement de l'Egliſe, elle ne ſe faiſoit communément que par les Apoſtres, que le Seigneur auoit gratifiés & honorés de ce priuilege, de pouuoir don-

qui t'eſt apparu par le chemin par lequel tu venois, m'a enuoyé afin que tu recouures la veuë, & ſois rẽply du S. Eſprit.

ner le S. Eſprit. Mais quoy qu'Ananias ne fuſt pas Apoſtre, ſi eſtoit il aſſés autoriſé pour cette action particuliere, puis qu'il y eſtoit enuoyé de Dieu. Et dautant que Saul luy meſme deuoit eſtre promeu à l'Apoſtolat, il eſtoit plus expedient qu'il receuſt l'impoſition des mains par vn diſciple notoirement inferieur en dignité, que par vn qui luy euſt eſté égal, & duquel on euſt peu auoir cette opinion qu'il luy euſt eſté ſuperieur: ce qui euſt beaucoup rabattu de l'autorité de ſa charge. Quant au bapteſme, l'impoſition des mains qui conferoit le S. Eſprit, n'eſtoit ordinairement differée apres ſa celebration, ſinon parce qu'il falloit eſtre pleinement aſſeuré que celuy à qui on impoſoit les mains, eſtoit veritablement diſciple de Chriſt. Ce que l'on ſçauoit par la ſolennelle

profeſſion de ſon Euangile & de ſon Nom dãs la reception du ſaint bapteſme. Mais quant à Saul, quel plus autentique témoignage en euſt on voulu que celuy meſme de Chriſt, qui l'auoüoit pour ſon diſciple? Ioint que cette action ſe paſſant entre Saul & Ananias ſeuls, il n'y auoit point de danger qu'aucun des fidelles ſe ſcandaliſaſt s'il ſe cõmettoit en cela quelque petite prepoſterité à l'égard de l'ordre. Ananias donc ne fit point de difficulté là deſſus, & en impoſant les mains à Saul il luy dit; Saul frere, (car ie te dois ainſi nommer, non tant parce que nous ſommes tous deux deſcendus du ſang de meſmes Patriarches, que parce que nous auons également part dans vne meſme adoption à ſalut:) le Seigneur Ieſus; ce Ieſus, dije, qui t'eſt apparu dans le chemin par lequel tu ve-

nois, m'a enuoyé vers toy; non pour t'eſtablir au nombre de ſes Apoſtres ; car il n'y a que luy ſeul qui puiſſe conferer vne charge de ſi eminente dignité ; mais afin que tu recouures la veuë par mon miniſtere, & que comme ſes autres fidelles, tu ſois rempli du S. Eſprit par l'impoſition de mes mains. Il n'eut pas pluſtoſt pronõcé ces mots, que le ſuccés en confirma la verité par vn ſignalé miracle. Car incontinent il tomba des yeux de Saul des choſes faites comme des écailles, qui eſtoyent des calloſités qui s'y eſtoyent ainſi formées par la permiſſion de Dieu. Ce qui fut ſubitement ſuiui du recouurement de ſa veuë, non par degrés, mais toute entiere, & telle qu'il l'auoit euë auãt ce memorable accident. Ce qui fut vn ſymbole de l'illumination de ſon entendemẽt, que la puiſſance de

Verſ 18. *Et ſoudaine ment cheurẽt de ſes yeux cõme des écailles, & recouura la veuë, puis il ſe leua & fut baptiſé.*

Dieu deliuroit des mauuais preiugés,& de l'obſtination qu'il auoit euë contre l'Euangile de Chriſt; comme la cecité de ſes yeux auoit eſté vne repreſentation de l'aueuglement de ſon ame. Et alors eſtant remis en l'eſtat d'vn homme ſain,& tiré de cette exſtaſe dans laquelle il auoit eſté trois iours durant, il ſe leua de ſon lict, fit confeſſion ouuerte du nom de Chriſt, & receut en ſuitte le ſaint bapteſme. Puis cela fait il print de la nourriture pour ſe renforcer,& reuint en ſa vigueur,capable de faire de là en auant les fonctions ordinaires de la vie. I'ay cy deuant dit que Saul eſtoit appellé à deux choſes,l'vne, d'eſtre fidelle,l'autre,d'eſtre Apoſtre de Chriſt : & comme la qualité de fidelle va naturellement deuant, les actions en deurent auſſi preceder en luy celles

Verſ. 19. *Et aiant mãgé, il reprit force. Ainſi Saul fut par aucuns iours auec les diſciples qui eſtoient en Damas.*

auſquelles il eſtoit obligé entant qu'Apoſtre. C'eſt pourquoy la premiere choſe qu'il fit apres auoir eſté baptiſé, ce fut de s'adjoindre auec les autres diſciples leſquels eſtoyent en Damas, en conuerſant auec eux, & participãt à leurs exercices de pieté, afin de ſe faire connoiſtre: Et à cela il employa quelque peu de iours. Puis ayant ſuffiſamment ſatisfaict à ce deuoir, & deſormais eſtant aſſés connu & aſſés approuué parmy les fidelles du lieu, il ne tarda point à commencer les fonctions de ſa charge. Il entra donc tout auſſi toſt dans les Synagogues où les Iuifs auoyent accouſtumé de s'aſſembler: car encore qu'il fuſt deſtiné pour eſtre l'Apoſtre des Gentils, ſi eſt ce que les Iuifs auoyent ce priuilege de par Dieu, qu'ils eſtoyent les premiers à qui ſe deuoit addreſſer la predica-

verſ. 20. *Et incontinẽt és Synagogues, preſchoit Ieſus, que ceſtui eſt le Fils de Dieu.*

tion de l'Euangile. Et quoy qu'il diſt là beaucoup d'autres choſes qui touchoyent l'explication de la Parole de Dieu, & la nature du ſeruice que nous luy deuons, ſi eſt-ce que le centre auquel tous ſes propos aboutiſſoyent, eſtoit qu'il preſchoit Ieſus Chriſt, & qu'il monſtroit que c'eſt luy qui veritablement eſt le Fils de Dieu, & le Redempteur promis par les oracles des Prophetes. Or ne ſçauroit on ſuffiſamment exprimer l'eſtonnement que l'on receut d'vne ſi eſtrange mutation. Car vniuerſellement tous ceux qui l'oyoyent parler, en eſtoyent comme tranſportés hors d'eux meſmes, & ſe diſoyét les vns aux autres. N'eſt-ce pas icy celuy qui à deſtruit en Ieruſalem ceux qui inuoquoyent ce nom de Ieſus ? Et maintenant encore n'eſt-ce pas luy qui eſt venu en ce

Verſet. 21. *Dont tous ceux qui l'oiient eſtoient eſtonnez, & diſoiét: N'eſt ce pas ceſtui-ci qui faiſoit eſſort en Ieruſalem à ceux qui inuoquoiét ce Nõ & ileſt venu ici, afin qu'il les ẽmenaſt liés aux Prẽces des Preſtres.*

lieu, armé de commiſſions, & accompagné de ſatellites, pour emmener priſonniers vers les Souuerains Sacrificateurs ceux qui ſont de cette profeſſion ? Quelle merueille donc eſt-ce là que non ſeulement il l'ait embraſſée auec eux, mais qu'il en ſoit deuenu le heraut, & qu'il s'employe à la preſcher auec vne ſi grãde ardeur de zele? Cependãt, quoy que l'Eſprit de Dieu l'euſt enrichi de merueilleuſement belles lumieres à l'abord, il alloit pourtant toûjours croiſſant en meſure de connoiſſance, & ſe fortifioit de iour en iour en la vertu de noſtre Seigneur. Tellement qu'encore que les Iuifs qui habitoyent en Damas oppoſaſſent à ſa predication, non ſeulement vne obſtination incroyable, mais auſſi toutes ſortes d'artifices & de ſophiſteries pour l'eluder, neantmoins il les confon-

Verſ. 22. Mais Saul s'efforçoit de plus en plus, & confõdoit les Iuifs qui habitoiẽt en Damas confirmant que ceſtui ci eſtoit le Chriſt.

doit tous par la force de ſes raiſons, & leur monſtroit ſi clairement par la confrontation des choſes contenues au Vieux Teſtament, auec les euenemens qu'ils auoyent deuant leurs yeux, que Ieſus eſtoit le Chriſt, qu'ils n'y pouuoyent reſiſter ſinon auec vne opiniaſtreté abſolument deſeſperée. Apres que Saul eut aſſés approuué la verité de ſa conuerſion & de ſa vocation à l'Apoſtolat, entre les Damaſceniens, il ſortit de la ville de Damas & s'en alla faire vn voyage en Arabie, du ſujet, des circonſtances, du ſuccés, & des particularités duquel mon intention n'eſt pas de rapporter choſe quelconque en cette hiſtoire. La raiſon en eſt que ie ne me ſuis propoſé d'écrire icy ſinon ce que i'ay veu de mes yeux, & à quoy i'ay aſſiſté preſent, ou au moins ce dont i'ay des témoins en grand

Verſ. 23. *Or pluſieurs iours paſſez, ils tinrent cõſeil enſemble pour le mettre à mort.*

nombre & hors de toute exception. Tant y a qu'apres y auoir passé vn temps assés considerable, vacquant à la predication de l'Euangile de Christ, Saul retourna à Damas, pour y confirmer les fidelles, & y auancer le regne de nostre Sauueur. Et parce qu'il y faisoit de grands progrés, les Iuifs qui l'auoyent auparauant aucunement supporté, se laisserent alors tellement emporter à leur ialousie & à leur animosité, qu'ils firent complot entr'eux de trouuer moyen de le mettre à mort. Ce qu'ils eussét sans doute executé de la façon qu'ils auoyent fait mourir S. Estienne, si Saul ne se fust retiré de là.

verſ.24. *Mais leurs embuſches vinrent à la cognoiſſance de Saul.* Or *il gardoient les portes iour*

Mais les embusches qu'ils luy dressoyent estant venuës à sa connoissance, il ne iugea pas qu'il fust de son deuoir de s'y precipiter volontairement, & tascha de se reseruer

pour faire ſa charge ailleurs, où Dieu luy en donneroit le moyen & les ouuertures. Il ne paroiſſoit donc plus en public, & ſe tenoit à couuert : mais eux de leur coſté gardoient les portes de la ville iour & nuict auec vne ſouueraine diligence, afin qu'il ne peuſt échapper, & qu'ils executaſſent ſur luy le deſſein qu'ils auoyent formé de l'oſter de cette vie. S'il eſtoit en grand danger, les fidelles du lieu n'eſtoyent pas en moindre perplexité. Car d'vn coſté ils preuoyent qu'ils ne le pourroyent pas tenir long-temps caché, & que ſes ennemis iroyent enfin le chercher iuſques dans leurs maiſons: & de l'autre ils ne voyoiẽt point d'autre moyen de le faire euader que de le deualer du haut en bas des murailles de la ville. Or outre que celá eſtoit d'vne execution tres-perilleuſe, il y pouuoit a-

& nuict, afin de le mettre à mort.

Vſ. 25. Mais les diſciples le prenãs de nuict le deſcendirẽt par la muraille en l'auallant en vne corbeille.

uoir quelque ſcrupule à en vſer de la façon ; parce que la ſeureté des murailles d'vne ville eſt eſtimée inuiolable,& par les loix politiques il y a du crime à les franchir. Mais quant à ce ſcrupule, ils en furent bien toſt deliurés. Car ſi on excuſe vn homme vrayement coupable quand il ſe ſauue d'vne priſon, dautant que la crainte de la mort l'emporte ordinairement ſur toute autre conſideration ; que doit-on iuger d'vn perſõnage parfaitement innocent, qui ſe ſauue d'entre les mains d'vne populace mutinée? La ſeureté des murailles d'vne ville n'eſt inuiolable que pour la conſeruation des gens de bien contre les meſchans. De ſorte que ce ſeroit abuſer des loix politiques directement contre leur inſtitution, que de les faire ſeruir à opprimer les gens de bien par la violence des

iniques. Ils ſe reſolurent donc à ce que la neceſſité leur conſeilloit, & deſcendirent Saul du haut de la muraille en bas, en le deualant dãs vne corbeille. S'eſtant ſauué de la ſorte il s'en alla droit en Ieruſalem, pour ſe faire voir aux freres, & particulierement aux Apoſtres, afin qu'eſtant reconnu par eux, non ſeulement pour leur frere, mais auſſi pour leur compagnon en l'Apoſtolat, ſon miniſtere en fuſt plus efficacieux. Car encore qu'ils ne contribuaſſent rien à l'autorité de ſa charge, qui luy auoit eſté donnée par le ſeul Seigneur Ieſus, ſi eſt-ce qu'outre le ſcandale de ſa vie paſſée, qui faiſoit qu'il eſtoit encore craint de pluſieurs, les autres Apoſtres eſtans plus connus, auoyent auſſi plus de credit, de ſorte que tandis qu'on doutoit s'ils le tenoyent pour bien conuerti, & pour Apoſtre de

Verſ. 26. Et quand il fut venu en Ieruſalem, il taſchoit de ſe ioindre aux diſciples: mais tous le craignoient ne croians poït qu'il fuſt diſciple.

Ieſus Chriſt, ſon miniſtere n'eſtoit pas ſi fructueux ny ſi autoriſé qu'il deuoit eſtre. Quand donc il fut venu là, il ſe voulut introduire en la compagnie des diſciples de noſtre Seigneur, pour auoir part en leurs exercices, & cõuerſer familieremēt auec eux. Mais eux, qui ſçauoyent biē quel il auoit eſté autrefois, & qui n'auoyent ce leur ſembloit aucune certitude de ſa conuerſion, n'oſoyent ſe perſuader qu'il fuſt diſciple, & redoutoyent ſa conuerſation comme d'vn faux frere, ou comme d'vn eſpion, qui ne s'inſinuoit en leur compagnie que pour auoir plus de moyen de les ruiner. C'eſtoit vn grand ſujet d'affliction à ce perſonnage, d'eſtre d'vn coſté ſi ardemment perſecuté par les ennemis de l'Euangile, & de l'autre, ſi ſuſpect aux gens de bien qu'il eſtoit rejetté par eux. Mais Dieu qui ne

Verſ. 27. *Mais Barnabas le prit, & l'amena aux Apoſtres, & leur raconta comme par le chemin il auoit veu le Seigneur qui auoit parlé à lui: & com-*

vouloit

pas laisser ny son ministere inutile, ny sa personne sans consolation, le tira de cette peine par le moyen de Barnabas. Car cet excellent homme, dont i'ay desja parlé ailleurs, ayant acquis beaucoup de creance entre les fidelles, & d'ailleurs connoissant Saul, & ayant esté bien informé du miracle de sa conuersion, entreprit de le faire connoistre aux Apostres. Il le prit donc, & le mena vers eux, & leur raconta luy mesme fort particulierement cõment il auoit veu le Seigneur dans le chemin de Ierusalem à Damas, & comment le Seigneur auoit parlé à luy, & l'auoit tant honoré que de l'appeller luy mesme immediatement à sa connoissance. Item, comment cette vocation auoit esté si efficace en son endroit, que dans la ville mesme de Damas, où il estoit allé pour persecuter l'Eglise de

Et il auoit parlé fraschement en Damas au nom de Iesus

Dieu, il auoit annoncé le nom de Ieſus auec vne hardieſſe comme incomparable. Ce témoignage de Barnabas, qui parloit cõme d'vne choſe qui luy eſtoit parfaitement connuë, ayant deliuré les autres fidelles de leurs craintes, & les Apoſtres de leurs ſoupçons, ils ne firent plus de difficulté de reconnoiſtre Saul, les vns pour vray diſciple de noſtre Seigneur, les autres pour leur compagnon en l'Apoſtolat. Tellement que de là en auant il veſcut auec eux en Ieruſalem dãs vne confidence & dans vne familiarité toute entiere, allant & venant par tout en leur compagnie, où l'occaſion le requeroit. Et comme ils témoignoyent qu'ils n'auoyent plus de crainte de luy, auſſi faiſoit il paroiſtre qu'il n'en auoit du tout point des Iuifs, tant il ſe portoit hardimẽt & franchement en la confeſſion &

verſ. 28. *Il eſtoit donc allant & venant auec eux en Ieruſalem, & parloit franchemẽt au nom du Seigneur:*

en la predication du Nom du Sauueur du Monde. Il eſt vray que ſon zele n'eſtant ny temeraire ny indiſcret, il meſnageoit ſa conuerſation & ſa predication auec prudence. Car parce qu'il eſtoit plus connu aux habitans de la ville de Ieruſalem, & qu'ils le haïſſoyent dauantage à cauſe de ſon changement, il ne ſe meſloit pas ſi ordinairement auec eux, & en ce qui les concernoit il laiſſoit volontiers faire les autres Apoſtres. En effect ils les ſupportoyent plus aiſément, parce qu'ils ſçauoyent que de tout temps ils eſtoyent diſciples de noſtre Seigneur. Mais quant à ceux que i'ay nommés ailleurs Iuifs Greciſans, dautant qu'ils habitoyent dans des contrées où la langue Grecque auoit la vogue, qui venoyét en fort grand nombre pour leurs deuotions en Ieruſalem, il

Verſ 29. *Il parloit aux Gentils, & diſputoit contre les Grecs: mais ils taſchoïet de le mettre à mort.*

parloit, & frequentoit, & disputoit ordinairement auec eux, pour leur monstrer par les Escritures que Iesus estoit le Christ. Mais bien que ceux cy fussent fort éloignés des autres quant à l'habitation, leur opiniastreté contre la verité estoit tout à fait pareille pourtant, & leur inclination egalement sanguinaire. Car voyans qu'ils ne pouuoient resister, & ne voulans pas ceder pourtant, leur zele pour leurs opinions degenera en vne si furieuse passion, qu'ils machinerent incontinent de le perdre. Ce que les freres qui demeuroyent en Ierusalem ayant connu, ils luy conseillerent de se tirer de leurs embusches, tant pour conseruer sa personne, qui leur estoit deuenuë tres-chere depuis qu'ils l'auoyent bien connu, que pour ne donner point d'occasion de commencer vne nouuelle

vers. 30. *Ce que les freres cognoissãs ils le menerent en Cesarée, & l'enuoyerent en Tharse.*

persecution contre l'Eglise. De sorte qu'obtemperant à leur conseil, ils l'accompagnerent & le conduisirent, tant par respect, que pour l'escorter, iusques dans la ville de Cesarée, d'où ils l'enuoyerent en Tarse, esperant que parce que c'estoit le lieu de sa naissance, où il auoit des habitudes & des parens, il y seroit en moins de danger, & y pourroit faire plus de fruit. Ainsi, ce seruiteur de Dieu, à l'occasion de la presence duquel les ennemis de l'Euangile s'irritoyẽt, s'estant écarté, les Eglises qui estoyent dans toute la Iudée, & la Galilée, & la contrée de Samarie, iouïssant de quelque repos & de quelque tranquilité, s'edifioyent de plus en plus, & comme elles s'auançoyent en la crainte de nostre Seigneur, & au sentiment de sa paix par la consolation de son Esprit, aussi croissoyent elles en

verſ. 31. *Ainsi dõc l'Eglise par toute Iudée, & Galilée, & Samarie auoit paix, & estoit edifiée, cheminant en la crainte du Seigneur, & estoit multipliée par la consolatiõ du S. Esprit.*

nombre, & se multiplioyent plantureusement. A quoy contribuoyent beaucoup les soins qu'en prenoyent les Apostres, & les miracles qu'ils faisoyent. Ce qu'il faut que ie monstre icy par quelques exemples. La charge de ces saints hommes n'estoit pas de demeurer toûjours fixes en vn endroit, en vacquant à l'edification d'vn seul troupeau, comme fõt les ministres ordinaires. Dieu leur ayant commis le soin de toutes les Eglises de l'Vniuers, ils estoyent chacun en son endroit des Euesques Oecumeniques, qui deuoyent, autant comme il se pouuoit, & que l'occasion le requeroit, veiller au salut & à l'edification de tous. Et comme Pierre auoit esté choisi par nostre Seigneur, non pour estre leur chef, ou leur Prince, qui eust quelque domination, ou mesme quelque inten-

vers. 32. *Or aduint que comme Pierre passoit par doquen tous, il vint aussi vers les Saincts qui habitoyent en Lydde.*

dance ſur eux, mais pour eſtre le premier qui miſt la main à cette illuſtre beſoigne du baſtiment de l'Egliſe & de l'eſtabliſſemẽt du regne de Chriſt, auſſi s'employoit-il auec beaucoup de vigilance à dõner de bons exemples à ſes cõpagnons. Comme donc il voyageoit par ces cõtrées dont ie viens de faire mention, & viſitoit tous les fidelles qui y eſtoyent, il arriua par la Prouidence de Dieu qu'il vint auſſi vers les ſaincts qui auoyent leur habitation dans Lydde, ville appellée autrement Dioſpolis. Là il rencontra vn certain homme, lequel auoit nom Enée, qu'vne paralyſie inueterée, & entierement deplorée, auoit tellement perclus, qu'il y auoit huict ans entiers qu'il ne bougeoit d'vn grabat, ſans vſage de ſon corps, ny mouuement de ſes membres. Comme c'eſtoit Dieu qui

Verſ. 33. *Et trouua là vn homme, nommé Enée qui depuis huict ans giſoit au grabat, & eſtoit paralytique.*

Verſ. 34. *Et Pierre*

luy dit: Enée Iesus Christ te guerit: Leue toy, & fais ton lict. Et incontinẽt il se leua.

donnoit aux Apostres la vertu de faire des miracles, c'estoit aussi luy qui par son Esprit leur en faisoit reconnoistre & discerner les occasions. Tellement que Pierre estãt incité par son instinct à desployer là cette puissance de laquelle Dieu auoit reuestu son Apostolat, dautant qu'outre le bien que ce poure homme en receuroit en particulier, il en reuiendroit beaucoup d'edification & de consolation à toute l'Eglise, il s'addressa à ce malade, & luy dit: Enée, tu as de longue main perdu l'esperance de ta gueriſon, & l'estat auquel te voila gisant depuis si long temps, fait iuger à qui te void que ton mal est absolument incurable. En effect, tu n'as rien à attendre des medecins, ny du secours des creatures. Mais il y a vne cause plus puissante qui te regarde de bon œil, & de qui tu vas

preſentement receuoir vne miraculeuſe deliurance. Ce Ieſus Chriſt que nous annonçons, te guerit. Leue toy donc, & te fai toy meſme ton lict, pour monſtrer la diſpoſition & la vigueur que Dieu te donne. Cette parole ayant eſté prononcée auec la foy qui eſt neceſſaire à la production de ces operations miraculeuſes, & receuë par le malade non auec admiration ſeulement, mais encore auec reuerence, fut ſuiuie de ſon effect. Car tout auſſi toſt ce paralytique ſe leua, & fit auec vigueur & agilité ce que Pierre luy auoit enioint, comme le plus ſain homme du monde. Comme ces actions eſtoyent deſtinées à donner de l'eſtonnement aux hommes, & à leur faire connoiſtre que la Puiſſance de Dieu accompagnoit le nom & les ſeruiteurs de Chriſt, celle là produiſit vne in-

Verſ. 35. *Et tous ceux qui habitoiẽt en Lydde, & en Saron, le virent : leſquels furent conuertis au Seigneur.*

croyable emotion dans l'eſprit de ceux qui la virent. Tellement que pour ainſi dire, tous ceux qui demeuroyent en Lydde, & dans vn lieu proche de là, nommé Saron, en ayans eu connoiſſance, les vns par leur propre veuë, les autres par le rapport & le témoignage d'autruy, il y en eut vne fort grande quantité qui à cette occaſion ſe conuertirent à noſtre Seigneur. Et certes il y auoit bien ſujet d'eſtre raui de voir vne ſi grande & ſi ſubite deliurance en vn homme ſi notoirement & ſi deſeſpéremment impotent. Mais neantmoins ce miracle fut incontinent ſuiui d'vn autre plus remarquable. Prés de Lydde eſtoit la ville de Ioppé, qu'on appelloit autrefois Iapho, & là il y auoit nombre de fidelles de l'vn & de l'autre ſexe, comme Dieu les conuertiſſoit indifferemment.

Verſ. 36. Il y auoit auſſi en Ioppe vne diſciple nommée Tabitha qui ſignifie Dorcas: laquelle eſtoit pleine de bõnes œuures, & d'aumoſnes qu'elle faiſoit.

Parmy les femmes diſciples (car elles portoyent auſſi ce nom, participantes qu'elles eſtoyent d'vne meſme doctrine de Verité dans l'Eſcole du Sauueur du Monde) il y en auoit vne ſignalée entre les autres par ſes bonnes qualités. Son nom en Syriaque eſtoit Tabita, qui, ſi vous le tournés en Grec, eſt la meſme choſe que Dorcas, & ſignifie en François Cheure ou Cheureule. Car alors on ne faiſoit pas ſcrupule d'impoſer aux perſonnes les noms de quelques animaux. Non pour fleſtrir ceux à qui on les donnoit du blaſme des mauuaiſes inclinations qui ſe peuuét trouuer dans les beſtes, comme dans les cheures il y en pourroit auoir quelques vnes qui ne ſeroyent pas honorables au ſexe feminin: mais c'eſt que quelques fois il y a dãs la beauté des animaux, ou dans la force de

leurs corps, ou dans la souplesse & l'agilité de leurs membres, quelque chose de recommandable, qui ne sied pas mal aux creatures humaines, & dont on prend volontiers l'occasion de ces appellations. Quoy qu'il en soit, cette fẽme ayant embrassé la foy de nostre Seigneur Iesus christ, elle monstroit la sincerité de sa conuersion par l'abondance de ses bonnes œuures, & particulierement par sa charité enuers les poures, à qui elle faisoit des aumosnes en quantité. En ce mesme temps là donc, auquel S. Pierre estoit à Lydde, cette femme estant tombée malade, sa maladie vint à tel point que finalement elle en mourut. Or c'estoit vne fort ancienne coustume entre les Iuifs, & qui auoit passé en diuerses autres natiõs, de lauer les corps des morts, & mesme de les oindre d'huile, &

Vers. 37. Aduint en ces iours là qu'elle deuĩt mãla de & mourut. Et quãd ils l'eurent lauée, ils la mirent en vne haute chambre.

puis de les enuelopper de linges, ce que nous appellons enſeuelir. Soit donc que cette couſtume vint d'vn preſſentiment de la reſurrection, à laquelle on vouluſt en quelque ſorte preparer les morts par les ſois de la ſepulture, ſoit qu'elle fuſt née de cette inclination que nous auons de donner pour cette derniere fois quelque teſmoignage de noſtre reſpect & de noſtre affection à ceux que deſormais nous ne verrons plus, les fidelles entre les bras de qui cette femme auoit expiré, n'eſtant point ſcrupuleux ny ſuperſtitieux dans les choſes indifferentes, la lauerent à l'accouſtumée, afin de l'enterrer quand il ſeroit temps, & neantmoins la porterent dans vne chambre haute, ne la voulant point mettre en terre ſinon quand ils y ſeroyent abſolument neceſſités. Car le bruit du

miracle fait à Lydde leur auoit fait naiſtre dans l'eſprit le deſir d'experimenter s'il ne pourroyent point auſſi recouurer vne perſonne ſi recommandable. Ioppe donc eſtant ſi proche de Lydde qu'à peine y a-t-il pour plus de trois heures de chemin, les diſciples, qui auoyent ouï dire que S. Pierre eſtoit encore là, enuoyerent en diligence vers luy deux perſonnages de leur nombre, pour le prier inſtamment de venir iuſques à eux ſans aucun retardement. Comme le zele que S. Pierre auoit pour toutes les Egliſes du Seigneur, ne permettoit pas qu'il ſe viſt ainſi appeller en diligence, ſans s'enquerir des cauſes pour leſquelles on le faiſoit, le reſpect & l'honneur qu'on luy portoit ne permettoit pas non plus, que luy deſirãt les ſauoir, on les luy tint ſous le ſilence. Ayant donc

Verſ. 38. *Et d'autant que Lydde eſtoit prés de Ioppe, les diſciples oyãs que Pierre y eſtoit, enuoierent vers luy deux hõmes, prians qu'il ne tardaſt point de venir iuſques à eux.*

Verſ 39. *Pierre donc ſe leua, & vint auec eux: Et quãd il fut arriué, ils le menerẽt en la haute chãbre: & toutes les vefues ſe preſenterẽt à luy en pleurant, & monſtrãt les robbes & les veſtemẽs que Dorcas leur faiſoit.*

appris de ces deux hommes le ſujet de leur enuoy, il iugea par l'inſtinct de l'Eſprit de Dieu, que c'eſtoit vne belle occaſion, tant de confirmer les fidelles de Ioppe en la Foy du Seigneur Ieſus, que de rendre la doctrine de l'Euangile illuſtre & glorieuſe en cet endroit là par vn grand miracle. Il s'y achemina donc incontinent, & s'y en alla auec eux, & il n'y fut pas pluſtoſt arriué, que les diſciples le menerent dans la chambre haute où le corps de Dorcas auoit eſté mis. Là toutes ſortes de perſonnes teſmoignoyent vn grand regret de ſa perte, parce qu'elle eſtoit vniuerſellement aimée & eſtimée de tous. Mais ſur tout y auoit il là nombre de femmes vefues, qui les vnes par la tendreſſe laquelle eſt propre à leur ſexe, les autres par la familiarité particuliere qu'elles auoyent

euë auec cette femme, les autres par le ſecours qu'elles auoyent receu de ſa charité, pleuroyent toutes amerement. Et pour faire voir à ce ſeruiteur de Dieu combien leur douleur & leur reſſentimeut eſtoit iuſte, elle luy monſtroyent vne à vne les robes, les veſtemens, & les autres ouurages de cette nature, que Dorcas faiſoit de ſes mains quand elle eſtoit auec elles. Car ſon induſtrie paroiſſoit en ce qu'elle les faiſoit elle meſme; & ſa charité en ce que c'eſtoit pour le ſecours des poures qu'elle auoit fait cette prouiſion en ſa maiſon. Pierre eſtoit venu auec cette perſuaſion que Dieu luy feroit la grace de reſſuſciter cette femme. Mais comme le miracle eſtoit grand, il requeroit vne grande foy, pour les actes de laquelle il auoit appris de ſa propre experience, & de la bouche de ſon maiſtre,

verſ. 40. *Mais Pierre apres les auoir tous enuoiez hors, ſe mit à genoux. & pria & ſe tournãt vers le corps, dit: Tabita leue toi. Et elle ouurit les yeux, & voyant Pierre, s'aſſit.*

maiſtre, qu'il falloit de feruentes oraiſons. Se diſpoſant donc à prier extraordinairement, il mit hors de la chambre tous ceux qui y eſtoyent auec luy. Car il auoit auſſi appris de l'exemple de noſtre Seigneur, à euiter toute apparence d'oſtentation, tant dans les actions de pieté, que dans l'execution des miracles. Cela fait, il ploya les genoux en la preſence de Dieu, en ſigne de l'humiliation de ſon ame: puis ayant fait ſa priere, & ſenti la preſence de l'Eſprit & de la vertu de noſtre Seigneur, il ſe tourna vers le corps mort, & cõme s'il l'euſt voulu reueiller d'vn profond ſommeil, il prononça ces paroles: *Tabitha, leue toy.* Ce ne fut pas le ſon de ſa voix qui éueilla cette femme. Car eſtant morte, il n'y auoit en elle aucune faculté de l'entendre, ny dans la voix meſme aucune vertu pour

en engendrer la faculté. Mais ny noſtre Seigneur Ieſus, ny ſes diſciples apres luy, n'ont preſque point fait de miracles, ſans y employer quelque ſigne exterieur & corporel. Tant y a que Pierre n'eut pas pluſtoſt proferé ces mots, que Dorcas ouurit ſes yeux, & en meſme temps fit vn effort, comme pour ſe mettre ſur ſes pieds, puis ayant veu Pierre ſeul aupres d'elle, ſurpriſe de l'eſtat & du lieu auquel elle ſe voyoit, elle ſe raſſit pour ſe raſſeurer. Alors Pierre la voulant tirer de cet eſtonnement, & la remettre dans vne pleine & entiere iouiſſance de la vie, il luy donna ſa main, qu'elle prit; & luy la tenant ainſi la ſouſleua, & l'ayant miſe debout, elle s'y tint toute ſeule. Puis le ſeruiteur de Dieu ayãt appellé tous les ſaints, & toutes les vefues qui eſtoyent en bas, il la leur remit entre les mains

℣. 41. Adonc il luy donna la main, & la leua: puis ayant appellé les saincts & les vefues il la leur presenta viue.

pleine de vigueur & de vie. Or eſtoit-ce bien certes choſe digne de l'humilité des Apoſtres, de n'affecter aucune gloire dans les miracles qu'ils faiſoyent : mais c'eſtoit l'intention de Dieu pourtãt, que la reputation s'en eſpandiſt au long & au large, afin qu'ils fuſſent vtiles à la gloire de ſon Fils. Auſſi le bruit de celuy cy remplit-il tellement toute la ville, que pour ſi populeuſe qu'elle fuſt, il ny eut pas vn de ſes habitans à qui il ne fuſt connu. Et bien qu'il ne fiſt pas vn effect ſi vniuerſel en leur conuerſion, il y en eut pourtant pluſieurs qui par là furent induits à croire au nom du Seigneur Ieſus. Et dautant que la preſence de Pierre eſtoit neceſſaire en Ioppe, il y ſejourna vn aſſés long temps, & demeuroit en la maiſon d'vn certain Simon, qui eſtoit conroyeur de ſon meſtier, honneſte

Verſ. 42. *Et cela fut connu par toute Ioppe: & pluſieurs creurent au Seigneur.*

verſ. 43. *Et aduint qu'il demeura en Ioppe, chez vn Simon conroyeur.*

homme,& accommodé,mais de la condition que vous voyés,afin que vous remarquiés que dans les Egliſes de Chriſt il y auoit alors peu de puiſſans & peu de nobles.Car s'il y en euſt eu là de plus haute qualité, ils ſe fuſſent ſentis honorés de donner logement à ce Saint Apoſtre.

CHAP. X.

Verſ. 1. Or y auoit,il vn hõme en Ceſarie,que on appelloit Cornelie, Centenierde la bande appellée Italienne.

TOut ce que i'ay raconté iuſques icy de la predication de l'Euangile, & de l'eſtabliſſement des Egliſes de noſtre Seigneur, regarde la nation des Iuifs, à qui ſeuls les Apoſtres auoyent addreſſé leur miniſtere. Car quant aux Gentils, bien que Dieu euſt ordonné de les appeller à la connoiſſance & à la communion de ſon Fils, & que les

Prophetes l'euſſent predit,& que le Seigneur Ieſus meſme les en euſt aſſés diſertement aduertis,ſi eſt-ce que les preiugés que tous les Iuifs auoyent contre eux , les defenſes que Dieu auoit faites en ſa Loy d'auoir alliance auec les eſtrangers,les cõſtitutions par leſquelles les Docteurs auoyent eſtendu ces defenſes là plus auant qu'il ne falloit, & l'opinion que Dieu auoit abſolument abandõné les Natiõs en ce qui touche la Religion , auoyent iuſques alors nourri quelque auerſion contr'eux dans l'eſprit des Apoſtres meſmes. Mais le temps eſtant venu que Dieu vouloit rompre la paroy qui ſeparoit les Nations d'auec ſon peuple , & les reünir en vn corps,cõme il auoit donné à Pierre la commiſſion de preſcher le premier entre les Iuifs , il luy addreſſa encore celle de commencer

la vocation des Gentils, par vne occaſion & d'vne façon extraordinairement memorable. L'hiſtoire eſt qu'il y auoit dans la garniſon Romaine laquelle eſtoit en Ceſarée, vn certain perſonnage nommé Corneille, que ſon nom marque auoir eſté de l'vne des familles des Corneliens, qui ont eſté autrefois ſi celebres & ſi puiſſantes à Rome. Celuy là donc eſtant Centenier, c'eſt à dire, Capitaine d'vne compagnie de cent hommes dans la cohorte que l'on appelloit Italique, & par conſequent d'vne profeſſion où la pieté n'a point accouſtumé de regner, auoit neantmoins par vne grace ſpeciale du Ciel renoncé à l'idolatrie du Paganiſme, & s'eſtoit voüé au ſeruice du Dieu d'Iſrael. Il eſt vray qu'il n'eſtoit pas circoncis, parce que d'vn coſté les lois Romaines le defendoyent, &

Verſ. 2. Homme religieux, & craignant Dieu, auec

que de l'autre les Iuifs meſmes depuis vn tẽps conſiderable ne receuoyent plus les proſelytes à la participation de la Circonciſion. Mais cela n'empeſchoit pas qu'il ne fuſt homme veritablement deuotieux en ce qui eſt des deuoirs de la pieté, & craignant Dieu en ce qui regardoit l'obſeruation de ſes commandemens; à quoy il auoit auſſi formé toute ſa maiſon par ſon inſtruction & par ſon exemple. Et quelque auerſion que les Iuifs euſſent pour les autres nations, il auoit quant à luy de ſi charitables inclinations pour eux, que ceux d'entre le peuple qui eſtoyent neceſſiteux, receuoyent vn grand & notable ſoulagement de ſes aumoſnes. Du reſte, comme il auoit abſolument abandonné le ſeruice des faux Dieux, auſſi vacquoit il aſſiduellement à l'inuocation du Nom du vray,

toute ſa famille, fait auſſi beaucoup d'aumoſnes au peuple, & priant Dieu aſſiduellement.

s'exerçant auec ardeur en prieres continuelles. Or vn iour comme il estoit en ce saint exercice enuiron les trois heures apres midy, qui estoit vn des temps prefix par iour pour les prieres ordinaires, il vid, non pas en songe, non en rauissement d'esprit, mais reellement & defait, en vision exterieure & qui apparoissoit manifestement à ses yeux, vn Ange de Dieu, qui estoit descendu du Ciel, & entré au lieu où il prioit, & qui parla à luy, & l'appela par son nom en disant, Corneille. Cette subite & impreueuë apparition ayant arresté l'attention de ses yeux, & rempli son esprit de beaucoup de frayeur & d'estonnement, il n'en fut pas neãtmoins tellement transporté qu'il ne respondist sur le champ: Qu'y a-t-il Seigneur? Car voyant bien que ce n'estoit pas vn homme qui par-

Vers. 3. *Iceluy vid en vision manifestement, enuiron neuf heures du iour, vn Ange de Dieu qui vint à luy, & luy dit; Corneille*

Vers. 4. *Et iceluy ayant les yeux fichez vers luy, & effraié, dit: Qui es tu, Seigneur? & il dit: Tes oraisons & tes aumosnes sont montées en memoire deuãt Dieu.*

loit à luy, & n'ayant pas encore eu le loiſir de bien diſcerner en ſon eſprit ſi c'eſtoit Dieu meſme ou vn de ſes Anges, il employa ce terme de reuerence & de reſpect, connoiſſant bien, quoy qu'il en fuſt, que la viſion eſtoit diuine & celeſte. Alors l'Ange reprit la parole, & dit: Les oraiſons que tu fais continuellement, & les aumoſnes que tu diſtribues aux neceſſiteux & indigens, ſont montées en memoire deuant Dieu, & luy ont eſté plus agreables que n'eſt le parfum del'encens, ou la fumée des ſacrifices, qui montent ordinairement à ces heures vers le ciel, pour ramenteuoir au Createur ſes bontés enuers ſes ſeruiteurs, & attirer ſes benedictiõs ſur eux. Tu en dois dõc attendre de bons & auantageux effects, & ie ſuis enuoyé pour t'en donner aſſeurance, & pour t'aduertir des moyẽs

verſ. 5. *Maintenant donc enuoye gens en Ioppe & appelle à toy Simõ qui eſt ſurnommé Pierre.*

qu'il faut que tu tiennes pour les obtenir. Car quant à moy, c'eſt tout ce que mon miniſtere peut faire en cette occaſion, la communication des graces que ie te fais eſperer, ne m'ayãt point eſté commiſe, mais à vne autre ſorte de Seruiteurs du Dieu Souuerain, auec qui tu peux auoir vn cõmerce plus familier, parce que vous eſtes participans d'vne meſme nature humaine. Maintenant donc enuoye ſans delay en la ville de Ioppe, que tu ſçais n'eſtre pas fort éloignée d'icy, & fai venir de là vn certain grand perſonnage, qui s'appeloit premierement Simon, & qui a eſté ſurnommé Pierre. Et afin qu'on n'ait point de peine à le trouuer dans vne ville populeuſe comme celle là, il eſt logé chés vn autre certain Simon, conroyeur de ſon meſtier, dont la maiſon eſt

Verſ. 6. *Il eſt logé chés vn certain Simon conroyeur: qui a ſa maiſõ prés de la mer: ceſtuy-là te dira ce qu'il te faut faire.*

proche du riuage de la mer. Celuy là t'enſeignera les choſes que tu dois faire, & accomplira enuers toy ce que ie te promets quant à moy. L'Ange ayant fait ſon meſſage, & dit à Corneille ce qui luy auoit eſté commandé, il diſparut de deuant luy, & le laiſſa plein non tant de rauiſſement que de ioye, & dans vne reſolution toute entiere d'executer ce commandement. C'eſt pourquoy il appella incontinent deux de ſes ſeruiteurs domeſtiques, qu'il auoit, comme i'ay dit, inſtitués comme les autres en la connoiſſance du vray Dieu, & leur adioignit encore vn ſoldat, homme de bien & pieux, choſe tout à fait extraordinaire en ces ſiecles & en ces troupes là, le choiſiſſant d'entre ceux qui auoyét accouſtumé d'eſtre les plus proches de ſa perſonne, en la compagnie

Verſ. 7. Quand l'Ange qui parloit à Corneille, s'en fut allé, il appella deux de ſes domeſtiques, & vn gendarme craignant Dieu d'entre ceux qui ſe tenoient autour de luy.

& conuersation de laquelle il auoit appris le bien qu'il sçauoit. Les ayant donc fait venir deuant luy il leur raconta bien exactement toutes les choses qui s'estoyent passées entre luy & l'Ange, & les enuoya tout sur le champ en Ioppe pour executer ce qui luy auoit esté ordonné. Cependant d'autre costé Dieu preparoit S. Pierre à ce message par vne autre merueilleuse vision. Car le lendemain, comme ces trois hommes estoyent en chemin pour arriuer à Ioppe, & qu'ils approchoyent de la ville, il monta sur le toit de la maison, lequel estoit fait en plateforme, à la mode du pays, enuiron l'heure de midy; & cela pour estre à part, afin de vacquer à son ordinaire à la priere. Car c'estoit aussi vn des temps prefix ausquels les Iuifs auoyent accoustumé de s'adonner à cet exer-

vers 8. *Ausquels ayant le tout racõté, ils les enuoya en Ioppe.*

Vers. 9. *Le lẽdemain cõme ils cheminoient, & approchoient de la ville, Pierre monta au lieu haut de la maison pour prier, enuirõ les six heures.*

cice chaque iour. Et d'autant qu'il eſtoit demeuré iuſques à cette heure là ſans manger, apres qu'il eut acheué ſa priere il eut grand faim, & voulut prendre ſon repas. Neantmoins, en attendant qu'on preparaſt le diſner, pour lequel il y auoit vne heure aſſignée, il demeura où il eſtoit, s'entretenant de penſées dignes de ſa pieté. En cet entre temps, & dans cette attention de ſon eſprit, celuy du Seigneur le ſaiſit, & le rauit tellement hors de luy meſme, que n'ayant plus les fonctions de ſes ſens, il n'y auoit plus en luy ſinon ſes facultés interieures qui agiſſoyent. Il apperceut donques, non de ſes yeux, comme Corneille auoit veu l'apparition de l'Ange, non en ſonge, car à proprement parler il ne dormoit pas, mais par quelque repreſentation miraculeuſe que Dieu

vſ. 10. *Et luy ayant faim voulut prendre ſa refection : & cõme on lui appreſtoit à manger, il lui ſuruint vn rauiſſement d'eſprit.*

veſ. 11. *Et vid le ciel ouuert, & vn vaiſſeau deſcendre cõme vn grand linceul, lié par les quatre bout deual tant du ciel en terre.*

luy mit dans la fantaiſie, vne ouuerture dans les cieux, & vid deſcendre par là vn vaiſſeau fait comme vn grand linceul, lié par les quatre bouts, qui deualoit vers la terre. Et quand il fut approché de luy, il remarqua qu'il y auoit dedans des animaux à quatre pieds, des beſtes ſauuages, des reptiles, entre leſquels ſons auſſi compris les poiſſons, des oiſeaux du ciel, de toutes ſortes, c'eſt à dire, tant de nettes que d'immondes, comme elles ſont diſtinguées par la Loy. Car cette difference de net & d'immonde, que la Loy met entre les beſtes, a lieu dans ces quatre genres que ie viens de repreſenter. Puis quand il eut remarqué cela diſtinctement, vne voix celeſte luy fut addreſſée, qui luy dit, ſans qu'il viſt celuy qui parloit : Pierre, leue toy, tue de toutes ces ſortes d'a-

Verſ 12. Auquel il y auoit de toute ſorte d'animaux à quatre pieds, & des reptiles, & des oyſeaux du ciel.

verſ. 13. Et vne voix lui vint, diſant: Pierre, leue toi; tuë, & mange.

nimaux, & en mange indifferemment, ſans en faire difficulté, & ſans y mettre diſtinction pour ta conſcience. Iuſques là Pierre ne comprenoit autre myſtere en cette viſion, ſinon que d'où qu'elle vint, il eſtoit exhorté à paſſer par deſſus le commandement de la Loy, qui permettoit l'vſage de certains animaux pour en manger, mais en interdiſoit beaucoup d'autres. Et il connoiſſoit bien que la viſion venoit de Dieu, & que ce n'eſtoit pas vne illuſion qui luy fuſt faite par le Malin, pour l'induire à tranſgreſſer la volonté du Seigneur. Toutesfois, parce que là où il y a vn commandement ſi exprés, ſi autoriſé, & ſi confirmé par la pratique de tant de ſiecles, qu'eſt celuy de la Loy en cet egard, Pierre croyoit qu'il ne ſe faut pas laiſſer legerement porter à s'en diſpenſer,

Verſ 14. *Adõc Pierre dit : Ainſi n'aduienne, Seigneur: car iamais ie ne mangeai aucune choſe polluë où ſouillée.*

& qu'il auoit encore profondement empraint en l'eſprit le reſpect des inſtitutions legales, il reſpondit incontinent en ſon eſprit, (car comme i'ay dit c'eſtoit de là qu'il agiſſoit) Nullement, Seigneur: ie ne ſaurois me laiſſer perſuader à faire vne choſe que ie n'ay encore iamais faite. Car depuis que ie ſuis au monde, il ne m'eſt point arriué de manger choſe ancune pollue ou ſouïllée. Il pourroit ſembler que c'eſtoit là le lieu auquel Dieu luy deuoit expliquer plus nettement ſes intentions, & luy faire entendre qu'il s'agiſſoit, non proprement d'abolir la diſtinction des viandes, mais d'oſter la difference qui auoit iuſques alors ſeparé les nations en matiere de Religion. Mais il auoit reſolu de ne luy propoſer cela qu'en enigme, & de luy en laiſſer faire l'interpretation & l'application

verſ. 15. *Et la voix lui dit encore pour la ſeconde fois: Ce que Dieu a purifié ne le dis point pollu.*

l'application ſur l'occurrence qu'il luy en preſenteroit puis apres. C'eſt pourquoy la voix qui auoit desja parlé à luy, & qui ſe fit ouïr pour la ſeconde fois, ſe contenta de luy reſpondre. Les choſes que Dieu a purifiées ne les tien point pour pollues. Comme ſi elle euſt voulu dire, que puis que tout cela deſcendoit des cieux, où il n'y a rien que de merueilleuſement pur & net, il ne deuoit pas penſer qu'il y euſt rien de contaminé ny d'immonde. Quoy que les choſes qui ſe reçoiuẽt dans les ſens corporels, lors que l'homme eſt eueillé, & dans ſa conſtitution naturelle, ſemblent ſe perſuader auec plus de certitude & d'euidence, que celles qui ne ſe voyent qu'en ſonge, ou dãs quelque exſtaſe d'eſprit, ſi eſt-ce que Dieu pouuoit bien s'il euſt voulu, imprimer dés la premiere fois ſi profonde-

verſ 16. *Cela aduint par trois fois: & puis apres le vaiſſeau fut receu au ciel.*

ment cette viſion dans l'eſprit de ſon ſeruiteur, que l'idée luy en fuſt demeurée fort viue apres qu'il fut reuenu à ſoy. Neantmoins, parce qu'il eſtoit queſtion d'vne choſe de grãde importãce, & qu'il falloit non ſeulement oſter de l'eſprit de cet Apoſtre, l'opinion dõt il eſtoit imbu de longue main, que le commandement qui diſcernoit les viandes fuſt d'vne autorité inuiolable à perpetuité, mais encore y mettre l'impreſſion, quoy qu'enigmatique & confuſe, de la vocation des peuples qui eſtoyent eſpandus par tout l'Vniuers, cette viſion ſe repeta par trois fois, nombre myſtique, & ſuffiſant pour en mettre dans l'ame de ce ſeruiteur Dieu, vne image tout à fait ineffaçable. Puis cela fait, comme le linceul eſtoit deſcendu du ciel, il y remonta auſſi, & nous laiſſa en s'y retirant cet enſei-

gnement à recueillir, que comme l'Egliſe, dans laquelle Iuifs & Gentils ſont raſſemblés par la vocation de Dieu, eſt venuë d'enhaut, elle doit eſtre receuë là haut, apres auoir demeuré le temps qui luy eſt ordonné en la terre. La viſion diſparuë, & Pierre eſtant reuenu de ſon tranſport, l'image de ce qu'il auoit veu luy demeura fixe dans l'eſprit. Et il iugeoit bien tant par la nature du ſpectacle, que par la voix qu'il auoit ouïë, & parce que tout cela s'eſtoit preſenté à luy trois fois, que Dieu luy auoit voulu repreſenter quelque choſe de ſingulieremẽt grande importance. Mais ſi eſt-ce pourtant qu'il ne pouuoit penetrer dans l'intelligence diſtincte de ce que cela repreſentoit, & quoy qu'il y penſaſt attentiuement, il ne s'en pouuoit démeſler, ce qui donnoit beaucoup d'inquietude & de per-

Verſ. 17. Et cõme Pierre doutoit en ſoy-meſme queille viſion c'eſtoit qu'il auoit veuë voicy les hõmes qui eſtoiẽt enuoyés de Corneille s'enquerans, de la maiſon de Simon, furent preſens à la porte.

plexité à ſon ame. Et cela ne doit point eſtre trouué eſtrange par qui que ce ſoit. Car il eſt bien vray que les Apoſtres auoyent receu vne grande abondance du ſaint Eſprit le iour de la Pentecoſte, & que puis apres encore il les auoit de temps en temps merueilleuſement illuminés. Mais neantmoins il eſt certain que Chriſt leur diſpenſoit la connoiſſance des ſecrets de ſon royaume, ſelon que la neceſſité des choſes, & l'edification de l'Egliſe le requeroit; & pourueu qu'ils fuſſent capables d'amener infailliblement ceux leſquels il conuertiſſoyent, chacun en ſon temps, à ſalut, cette promeſſe que l'Eſprit les cõduiroit en toute verité, demeuroit ſuffiſamment accomplie. De ſorte que leur miniſtere n'ayant deu iuſques alors eſté employé ſinon à la conuerſion des Iuifs, il n'auoit pas

esté besoin qu'ils fussent bien exactement & bien particulierement instruits de ce qui ne deuoit auoir lieu sinon à l'heure de la Vocation du reste du Monde. Pierre donc estoit en peine sur l'intelligence de la vision, mais il n'y demeura pas long temps, comme Dieu gouuerna les choses par sa prouidence. Car voila tout aussi tost ces hommes que Corneille auoit enuoyés, arriuerent en la ville, & s'enquerans de lieu en lieu où estoit la maison de ce Simon, ils suruinrent en ce moment à la porte de la petite cour de deuant. Estans donc entrés là dedans, ils appellerent quelcun, & luy demanderent si ce n'estoit pas là qu'estoit logé vn personnage dont le premier nom estoit Simon, mais que lon surnommoit aussi de celuy de Pierre. Cependant Pierre estant toûjours attentif à conside-

Vers. 18. *Et ayans appellé quelcun demanderét si Simon, qui auoit surnõ Pierre, auoit là son logis.*

Vers. 19. *Et cõme Pierre pensoit de*

la vision, l'Esprit luy dit : Voicy trois hõmes qui te demãdent.

rer & à examiner en son entendement ce que pouuoit signifier ce qu'il auoit veu, l'Esprit de Dieu, sãs attendre qu'on luy vint dire d'embas qu'il y auoit des gens qui le demandoyent, afin qu'il reconnust dautant mieux que tout cela estoit conduit & dispensé de sa main, luy dit par inspiration; Voila trois hõmes là bas qui te cherchent. Ils viennent pour te prier de t'en aller auec eux. Sur quoy peut estre tu penserois qu'il y auroit à consulter, dautant que tu ne les cõnois point, & qu'ils viennent de la part de gens auec qui iusqu'à maintenant tu n'as point eu de commerce. Mais ne fai nulle difficulté de descendre, & de t'en aller auec eux, sans consulter, sans hesiter, sans souffrir qu'il se fasse en ton esprit la moindre opposition à ta resolution ny à leur demande. Car c'est moy qui ay

v. vers. 20. Parquoy leue toy, descẽs & t'en va auec eux sans rien douter: car ie les ay enuoyez.

tellement a dminiſtré par ma Prouidence & tout ce qu'ils ont fait & tout ce qu'ils te diront, que ſi ie les auois moy meſme enuoyés tu ne deurois pas dauantage deferer à leur parole. Sur ce commandement de l'Eſprit, Pierre ne differa point, mais deſcendit incontinent vers les hommes que Corneille auoit enuoyés vers luy: & ſe preſentant à eux auec beaucoup de franchiſe, quoy qu'il ne ſçeuſt point encore le ſujet qui les auoit amenés, il leur dit: Voicy, ie ſuis celuy là meſme que vous cherchés, & ne vous mettés pas en peine d'en trouuer vn autre. Mais dites moy, ſans autre preface, quelle eſt la cauſe pour laquelle vous eſtes venus? Et alors ces gens expoſerent leur charge en ces termes. Corneille, centenier dans la garniſon de Ceſarée, homme de bien, iuſte, & craignant Dieu, de la

Verſ. 21. *Pierre donc deſcēdit vers les hommes, & dit: Voicy ie ſuis celuy que vous cherchés: qui eſt la cauſe pourquoy vous eſtes venus,*

Verſ. 22. *Leſquels dirent: Corneil le Centenier, homme iuſte & craignāt Dieu, & ayant teſ-*

tout le temoignage de toute la nation des Iuifs, a eſté aduerty par vn ſainct Ange, de te demander en ſa maiſon, & t'ouir parler.

verité de quoy tu te peus informer de ceux meſmes de ta nation, dautant que tout le peuple des Iuifs qui eſt dans ce lieu là & aux enuirons, luy rend ce bon témoignage, a eſté diuinement aduerti par l'apparition & par la voix d'vn ſaint Ange, de t'éuoyer querir pour t'auoir en ſa maiſon, & pour entendre de toy des paroles conſolatoires & ſalutaires. Pierre ayant ouï ce propos, & appris la naiſſance & la condition du perſonnage qui le demandoit, commença à comprendre la ſignification de ſon enigme. Et certes apres tant de choſes par leſquelles Dieu luy auoit reuelé ſa volonté, il ne luy eſtoit pas deſormais malaiſé de faire l'application de la viſion à cette occurence. C'eſt pourquoy il ſe diſpoſa à aller où il eſtoit appellé, & à voir de ſes propres yeux

verſ. 23. *Adõc Pierre les ayãt fait entrer les logea, & le lendemain s'en alla auec eux, & aucuns des freres de Ioppe, luy tinrent compagnie.*

ce qu'il auoit entendu de la bouche de ces hommes. Mais parce qu'il eſtoit desja haute heure, il les fit entrer dans la maiſon, & les y logea auec luy. Le lendemain matin eſtant venu, il partit auec eux ſans differer dauantage, & quelques vns des freres qui eſtoyẽt dans la ville de Ioppe, s'eſtans reſolus de s'en aller en Ceſarée auec luy, tant pour l'accompagner par honneur, que pour luy ſeruir d'eſcorte, il ne les en empeſcha pas, parce qu'outre qu'il auoit fort agreables les témoignages de leur bonne volonté il eſtoit bien aiſe de les auoir pour teſmoins de ce qui ſe paſſeroit en vne choſe ſi importante. La ville de Ceſarée eſtant diſtante de celle de Ioppe d'enuiron deux iournées de chemin, ils y arriuerent le lendemain de leur partemẽt: & cependant Corneille les attendoit

Vers. 24. *Et le lendemain il entra en Ceſarée. Or Corneille les attendoit: ayant appellé ſes parens & ſes familiers.*

auec vne affection extreme. De ſorte que ne doutant pas qu'vn perſonnage tel que Pierre, dont Dieu luy procuroit la connoiſſance par l'enuoy meſme d'vn Ange, comme vne benediction ſignalée, & vne recompenſe de ſa pieté, ne luy apportaſt vne matiere extraordinaire de ioye & de conſolation, il auoit appellé ſes parens, & ſes amis les plus intimes, pour les en rendre participans. Que s'il y auoit quelque peril à donner cõmunication de cette affaire à beaucoup de gẽs, ſoit à cauſe des Iuifs, ou à cauſe des Romains, à qui il auoit à reſpondre de ſes actions, la grandeur de ſon zele & de ſa charité le faiſoit paſſer par deſſus toutes ces conſideratiõs, pour procurer le ſalut de ceux auec leſquels il auoit quelque particuliere liaiſon d'amitié, de cõſanguinité, ou d'alliãce. Lors que Pierre vint

Vſ. 25. Aduint que

à entrer dans la maiſon, Corneille s'auança par honneur pour aller au deuant de luy, & l'ayant rencontré, il ſe ietta à ſes pieds, & par vne eſpece d'adoration luy rendit des reſpects & des deferences tout à fait extraordinaires. c'eſtoit la couſtume des Iuifs, & de tous les Orientaux, de ſe proſterner ainſi iuſqu'en terre deuant les perſonnes de grande & eminente dignité. Mais quãt aux Grecs & aux Romains, ils n'employoyent pas volontiers cette ſorte de veneration, ſinon dans les choſes religieuſes. Corneille donc eſtant Romain, & conſiderant S. Pierre non pas comme vn Potentat en la terre, ou comme quelque autre telle ſorte d'homme de grande & ſublime autorité, mais comme vn ſeruiteur du Dieu Souuerain, & comme vn miniſtre de ſa grace & de ſon ſalut enuers les

quand Pierre entroit, Corneille luy vint au deuant, & ſe iettant à ſes pieds l'adora.

hommes, s'eſtoit à cette occaſion laiſſé emporter à l'honorer de la façon. Ce n'eſt pas qu'il luy attribuaſt aucune diuinité, ou qu'il euſt intention de luy deferer quelque choſe de l'honneur qui n'eſt deu qu'à Dieu. car eſtant inſtruit comme il eſtoit, quelque émotion que la preſence de Pierre produiſiſt en ſon eſprit, elle n'eſtoit pas capable de luy faire commettre vne idolatrie. Mais c'eſt qu'eſtant plein de reſpect & de veneration pour ce grand Dieu qu'il adoroit, il ne penſoit pas en ce trãſport de ſon eſprit, pouuoir tomber en quelque excés dans les demonſtrations qu'il luy en donnoit en la perſonne de ſon miniſtre. Mais Pierre ne laiſſa pas de conſiderer deux choſes en ce mouuement. L'vne eſt, qu'à cauſe de l'infirmité de l'homme, il eſt merueilleuſement diffi-

veſ. 26. Mais Pierre le releua, diſant leue toi ie ſuis auſſi homme.

cille de ſe retenir tellement dans ces honneurs qui ſont relatifs au createur, qu'on ne defere plus qu'il ne faut à la creature. De ſorte que quand ces geſtes exterieurs, qui teſmoignent vne ſi profonde ſoumiſſion, ſeroyent permis lors qu'il n'eſt queſtion ſinon d'honneurs purement ciuils, parce que l'obiet n'a rien en ſoy qui ſoit capable d'emporter hors des bornes les mouuemens de l'eſprit de l'adorant, ils deuiennent illicites au fait de la religion, parce qu'en conſiderant dãs l'obiet le rapport qu'il a auec la Diuinité, il y a danger que l'immenſité de Dieu ne donne occaſion d'exceder en l'honneur que l'on rend à l'homme. L'autre eſt, que cet honneur luy eſtant rendu en la preſence de beaucoup de gens, il eſtoit à craindre qu'ils ne ſe ſcandaliſaſſent qu'il l'endu-

raſt, puis qu'il eſtoit exceſſif, ou qu'ils n'en priſſent occaſion d'eſtimer de luy plus qu'il ne falloit, puis qu'il receuoit de ſi grandes & de ſi exceſſiues deferences. Pour doncques obuier à ces inconueniens, il prit Corneille & le releua en diſant; leue toy; car ie ſuis auſſi homme comme toy, ſuiet à meſmes infirmités. Si donc tu me conſideres en moy meſme, ie ne ſuis point digne de ces honneurs: & ſi tu me regardes en qualité de ſeruiteur du Dieu ſouuerain, il y a danger que cette qualité ne te faſſe tomber en quelque excés enuers moy, & que tu ne ſois en achoppemét aux autres par ton exemple.

Vers 27. *Et parlant auec lui, il entra & trouua pluſieurs qui s'eſtoient là aſſemblés.*

Quand il l'eut releué de terre, il entra dans la maiſon en parlant auec luy, & trouua au dedans grande quantité de gens, qui s'y eſtoyent aſſemblés pour auoir part

au contentement de ſes propos & de ſa preſence. En quoy ils ne furent pas fruſtrés de ce qu'ils auoyent attendu. Car apres les auoir ſalués ſelon la couſtume, il leur parla en ces termes. C'eſt vne choſe nouuelle que de voir vn homme de ma nation, entrer en quelque familiere communication auec des gens iſſus d'autres peuples. Car vous n'ignorés pas que Dieu auoit autrefois defendu à nos peres, de contracter aucune alliance de mariage auec les eſtrangers, parce qu'ils nous euſſent corrompus, & diuertis de la vraye religion au ſeruice des Dieux eſtranges. Depuis, à meſure que nos anceſtres eſtoyent deuenus ſcrupuleux, ils eſtendirent cette defenſe plus auant, & ne permirent pas meſmes que nous conuerſaſſions auec eux, depeur que d'vne familiarité on

verſ. 28. *Et leur dit: Vous ſçauez comment il eſt abominable à vn hõme Iuif de ſe ioïndre ou aller à vn eſträger: mais Dieu m'a monſtré que ie ne die aucun hõme eſtre pollu ou ſoüillé.*

ne ſe laiſſaſt aller à l'autre. En fin, ce qui n'auoit eſté ordonné par nos peres ſinon par forme de precution, a par la malice de l'eſprit de l'homme, qui abuſe de toutes choſes, degeneré en haine & en auerſion implacable contre les autres nations, que les Iuifs ont accouſtumé de tenir pour profanes & pour excommuniées. De ſorte qu'en ces temps icy on conte entre les choſes illicites qu'vn Iuif, non ſeulement entre en quelque familiarité auec vn eſtranger, mais meſmes qu'il s'approche de luy pour luy parler, ſi ce n'eſt pour des neceſſités abſolument inuincibles & ineuitables. Et i'aduoüe qu'autrefois i'ay auſſi bien que les autres eſté preuenu de ces preiugés, & bien que la connoiſſance de la charité du Seigneur ait beaucoup adouci ces ſentimens en mon eſprit,

prit, ſi eſt-ce qu'il n'y a que peu de iours que i'euſſe fait ſcrupule de me trouuer dans vne compagnie de gens de cette ſorte. Mais Dieu par de smoyens extraordinaires, & que ie vous raconteray quand il ſera temps, m'a appris à ne tenir aucun homme pour pollu ny pour ſouillé, mais à les conſiderer tous, de quelque nation qu'ils ſoyent, pour capables de ſon ſalut, pourueu qu'ils croyent & qu'ils ſe repentent. En ſuite de cette inſtruction, ayant eſté mandé par vous, ie ſuis venu ſans contredit, & n'ay pas ſouffert qu'il ſe ſoit mis aucun empeſchement à l'accompliſſement de voſtre deſir ny à mon voyage. Vous ayant donc obtemperé comme i'ay fait auec cette prontitude & cette franchiſe laquelle vous voyés en moy, il eſt raiſonnable que ie ſçache pour quelle cauſe vous m'a-

verſ. 29. *Parquoy auſſi eſtant mãdé, ie ſuis venu ſãs doute aucune: Ie vous demande donc: Pour quelle cauſe m'aués vous mãdé.*

ués enuoyé querir, & quand ie ne la vous demanderois point comme ie fais, vous ſeriés obligés à me la dire de vous meſmes. Alors Corneille prit la parole & luy reſpondit. Il y a quatre iours à l'heure que ie te parle, que i'eſtois en ieuſne deuant Dieu, & que ie faiſois prieres en ma maiſon enuiron les trois heures apres midy, qui eſt le temps auquel vous autres Iuifs, dont i'ay embraſſé la Loy, faites des prieres ordinaires & ſolennelles. Et comme i'eſtois en cette ferueur de deuotion, voila qu'il parut deuant moy vn certain perſonnage veſtu d'vn habillement éclattant comme lumiere, dont la ſplendeur me fit iuger que c'eſtoit vn Ange du Ciel. Et le propos qu'il me tint m'épeſcha tout à feit de douter que le iugement que i'en faiſois ne fuſt veritable. Car il me dit: Corneille,

Verſ. 30. *Adonc Corneille dit: Il y a quatre iours à cette heure, que i'eſtois à neuf heures priãt en ma maiſon: adonc voicy, vn hõme ſe preſenta deuãt moi en vn veſtement blanc.*

verſ. 31. *Et dit: Corneille, ta priere eſt exaucie, & tes aumoſnes ſont en memoire deuãt Dieu,*

ta priere a eſté exaucée, & tes aumoſnes ſont venues en memoire deuant Dieu. Et bien que le parfum & les ſacrifices qu'on luy offre enuiron cette heure luy ſoyent agreables, parce que cela ſe fait ſelon ſon inſtitution; ſi eſt-ce que ces exercices de ta pieté enuers luy, & de ta charité enuers les poures, luy ſont encore beaucoup plus plaiſans, & ont infiniment plus d'efficace pour attirer ſa benediction. Il a donc reſolu en ſa miſericorde de t'en faire ſentir les effects, & m'a expreſſement ordonné de te venir aduertir de celuy à qui tu te dois adreſſer pour en faire l'épreuue par ſon miniſtere. Enuoye donc gens en Ioppe, & fai venir de là Simon, lequel eſt ſurnommé Pierre. Il eſt logé dans la maiſon de Simon, le conroyeur, auprés de la mer. Celuy là parlera à toy

vers. 32. *Enuoye dõc en Ioppe, & fais appeller Simon qui eſt ſurnommé Pierre, qui eſt logé en la maiſon de Simon conroyeur prés de la mer.*

quand il ſera venu, & te dira ce que tu dois faire. I'ay donc enuoyé vers toy prontement, afin d'apprendre de ta bouche ce que le Seigneur a ordonné; & quant à toy tu as fait choſe digne de ta charité & de ton zele de venir à ma priere, & nous t'en auons tous vne ſinguliere obligation. Pour nous, tu nous vois tous icy maintenant aſſemblés en la preſence de Dieu, l'ayans pour teſmoin de la diſpoſition de nos ames. Sçachans donc que tu és ſon ſeruiteur, & enuoyé de par luy, nous ſommes preſts d'eſcouter toutes les choſes leſquelles t'ont eſté commandées de ſa part pour les nous annoncer, & de leur rendre vne pronte & volontaire obeiſſance. Alors Pierre ayant entendu ce propos, & conſideré la naiſſance & l'eſtat de celuy de la bouche duquel il ſortoit,

Verſ 33. Parquoy i'ay incontinent enuoyé vers toy: & tu as bien faict de venir. Or maintenant nous tous ſõmes preſens deuans toy pour ouïr tout ce qui t'eſt commandé du Seigneur.

Verſ. 34. Adonc Pierre ouurit ſa bouche, & dit: En verité i'apperçois que Dieu n'eſt point accepteur de perſonnes.

n'eut plus beſoin d'autre commentaire ſur la viſion qui luy auoit eſté addreſſée, ny d'autre interpretation de l'enigme qu'elle contenoit. Il reprint donc ainſi le propos, auec l'attention & la grauité qu'on apporte à traittér des grandes choſes. I'auois bien leu, dit-il, dans les Eſcrits de Moyſe, & de quelques vns des autres Prophetes leſquels ſont venus depuis, que Dieu n'a point d'égard à l'apparence des perſonnes, & auois entendu par ces paroles qu'il eſt iuſte, & qu'il n'y a pas moyen de le corrompre ny par grace ny par preſens, en la diſtribution de ſes iugemens. Mais cela n'auoit pas empeſché pourtant que ie n'euſſe eſté preuenu comme les autres de cette opinion populaire entre ceux de ma nation, qu'il auoit tellement attaché ſa grace à ſon Iſrael, & à

la Circoncision qu'il luy auoit donnée pour seau de son alliance, qu'il en auoit absolument exclus tous les autres peuples de la terre, tellement que quoy que les autres hommes peussent faire, ils ne luy pouuoyent estre agreables s'ils n'auoyent tout à fait passé dans la communion des ceremonies des Iuifs. Maintenant ie voy pour certain que la verité de cette parole va beaucoup plus loin & plus auant que ie ne m'estois imaginé. Et qu'en quelque nation de la terre que ce soit, circoncise, ou prepu-tiée, Iuifue, ou Grecque, Scythe, ou Barbare, celuy qui craint le vray Dieu, & qui s'adonne en sincerité à exercer Iustice & charité enuers les hommes, celuy là luy est agreable, & il le regarde de bon oeil. Et il auoit bien donné quelques preuues de cette sienne affec-

Vers. 35. Mais en toute nation celuy qui le craint & fait iustice, luy est agreable.

Vers. 36. Vous sçauez la parole

tion commune à tous les hommes de la terre indifferemment, ſans auoir égard à leur origine, pourueu qu'ils s'adonnent à la vraye pieté & à la vertu, en ce qu'il auoit gratifié Melchiſedec, & Iob, & Naaman, & quelques autres, des témoignages de ſa bienveillance, ce que nous autres Iuifs, n'auions pas conſideré auec aſſés d'attention. Mais à cette heure ie comprens que c'eſtoyent les commencemens & les preſages de ce dont nous voyons l'accompliſſement. Car tout cela s'accorde auec la Parole & la doctrine laquelle il a enuoyée à ſon peuple d'Iſrael en ces derniers temps, en luy faiſant euangeliſer la paix & la reconciliation auec tous les autres peuples du monde, par noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Et Dieu auoit bien toujours declaré qu'il eſtoit le Sei-

que Dieu a enuoyée aux enfans d'Iſrael, annonçant paix par Ieſus Chriſt, lequel eſt le Seigneur de tous.

gneur de toutes les nations : mais on auoit entendu cela de la majeſté de cet empire qu'il auoit ſur elles comme createur de tout l'vniuers. A cette heure il eſt clair que c'eſt ce Ieſus Chriſt lequel eſt le Seigneur de tous les peuples, entant que les ayant tous rachetés, il a fondé le droit d'vn nouuel empire ſur eux dans vne redemption eternelle. Et ie croy que ce que ie vous dis ne vous eſt pas entierement inconnu. Car vous n'eſtes pas ſi éloignés, & la renommée de cette affaire n'eſt pas ſi petite ny ſi obſcure, que vous ne ſçachiés bien ce qui s'eſt paſſé dans toute la Iudée, ayant premierement pris dans la Galilée vn glorieux commencement, & cela depuis que le miniſtere de Iean eut éclatté parmy le peuple des Iuifs, & que ſon bapteſme y eut eſté annoncé. Sça-

Verſ. 37 *La parole aduenuë par toute Iudée, en commençant à Galilée apres le Bapteſme que Iean a preſché.*

Verſ. 38. *Comment*

uoir, comment lors que ce precurſeur du Meſſie, que les Prophetes auoyent promis, fut prés de la fin de ſa courſe, parut Ieſus, qu'on appelle de Nazareth, parce qu'encore qu'il ſoit né ailleurs, cõme les anciens oracles l'auoyent predit, c'eſt neantmoins en cette ville là qu'il a paſſé ſon enfance, & qu'il a eſté nourri. Et comment encore c'eſt luy que Dieu a fait & a declaré eſtre le Chriſt, en l'oignãt, non pas d'huile exterieure & corporelle, comme ont eſté les Rois, & les Prophetes, & les Sacrificateurs autresfois, mais de la vertu glorieuſe & immenſe du Saint Eſprit, afin qu'il accompliſt les fonctions de toutes ces trois charges enſemble, dans toute la verité & dans toute la plenitude que les types d'autrefois en ont peu repreſenter. Et en fin, comment il a

Dieu a oinct du S. Eſprit, & de vertu, Ieſus de Nazareth lequel a cheminé de lieu en autre en bien faiſant & gueriſſant tous ceux qui eſtoyent oppreſſez du diable : car Dieu eſtoit auec luy.

exercé cette diuine Commiſſion en la terre, paſſant de lieu en autre en bien faiſant à toutes ſortes de perſonnes, & deliurant entr'autres malades, dont il a gueri vn nombre infini, tous ceux qui eſtoyent maltraittés par la poſſeſſion du Malin. Car quoy qu'il y en euſt en grand nombre, & que ſon empire y ſemblaſt eſtre bien fermement eſtabli, il n'a pourtant peu reſiſter à la puiſſance de Ieſus, parce que Dieu eſtoit & auec luy, & en luy, & qu'il eſtoit Dieu luy meſme benit eternellement. Mais ce que vous n'aués entendu que de la bouche de la renommée, nous le vous pouuons certifier comme l'ayant veu de nos propres yeux. Car pource que nous auons toujours eſté auec luy pendant le temps de ſa predication en la terre, nous ſommes témoins oculaires de toutes

verſ. 39. *Et nous ſõmes testoins de toutes les choſes qu'il a faictes, tãt en la contrée des Iuifs, qu'en Ieruſalem, lequel ils ont occis, le pendant au bois.*

les choſes qu'il a faites, tant par toute l'étenduë de la contrée ou le reſte des Iuifs demeure, que meſmes dans la ville de Ieruſalem, lieu ou ſon nom a eſté plus connu qu'en aucun autre, non ſeulement à cauſe de la grandeur & de la celebrité de la ville, mais auſſi par les choſes qu'il a ſouffertes par les mains de ſes habitans. Car c'eſt là où ils l'ont mis à mort, en le pendant ignominieuſement au bois. Et ſa crucifixion ſeroit peut-eſtre ſcandaleuſe à qui n'en ſçauroit point la fin. Mais qui conſiderera qu'il a voulu ſubir en elle la malediction que nous auions meritée, afin de nous en deliurer, trouuera là dedans aſſés dequoy remedier à l'eſtonnement que peut cauſer vne ſi cruelle & ſi lamentable ſouffrance. Et quand on mettroit à part cette conſideration, le ſcan-

verſ. 40. *Dieu l'a reſſuſcité au tiers iour, & l'a donné pour eſtre manifeſté.*

dale de ſa mort doit demeurer englouti dans l'admiration de ſon retour à la vie. Car celuy là meſmes qu'on a ainſi fait mourir, Dieu là reſſuſcité des morts au troiſieme iour, & la rendu ſi illuſtre apres ſa reſurrectiõ, que la verité n'en peut deſormais eſtre reuoquée en doute. Il eſt vray que, cõme il l'auoit predit luy meſme, ce n'eſt pas à tout le peuple qu'il a eſté manifeſté quand il eſt reſſuſcité. Car apres l'auoir traitté auec tant d'indignité, & apres auoir monſtré vne haine ſi implacable & vne ſi inuincible obſtination contre ſa perſonne & contre ſa verité, le monde n'eſtoit pas digne qu'il ſe fiſt voir à luy viuant. Ioint que pendant l'economie de ſa chair, il pouuoit bien eſtre la bute de la contradiction des pecheurs, & le debouté d'entre les hommes. Mais apres qu'il a

verſ. 41. *Non point à tout le peuple, mais aux témoins paruauant ordonnez de Dieu: à nous, qui auons mangé & beu auec luy apres qu'il a eſté reſſuſcité des morts.*

eu vaincu la mort, & qu'il eſt retourné en vie, il a ſi peu eſté conuenable qu'il fuſt encore expoſé au meſpris & à l'incredulité des meſchans, qu'il n'euſt pas meſmes demeuré en cette terre baſſe vn moment, n'euſt eſté qu'il failloit qu'il donnaſt toute certitude de ſa reſurrection à ſes ſeruiteurs, afin qu'ils en peuſſent rendre teſmoignage à tout le monde. C'eſt donc à ces témoins là, que Dieu meſme auoit ordonnés pour dépoſer de la vie de ſon Fils à tout l'vniuers, c'eſt à nous, dije, qui auons beu & mangé, c'eſt à dire conuerſé en toute familiarité auec luy depuis qu'il eſt reſſuſcité des morts, qu'il s'eſt monſtré victorieux de la mort, afin que ſur le témoignage que nous en rendrions, toute la terre en demeuraſt parfaitement aſſeurée. Auſſi eſt-ce luy qui nous a

Verſ. 42. *Et nous a cõmandé de*

prescher au peuple, & que c'est luy qui est ordonné de Dieu pour estre iuge des vifs & des morts.

donné le commandement de prescher hautement à tout le peuple, & d'attester par les paroles & par les actions les plus authentiques qu'il se peut, que c'est luy qui a esté ordonné & determiné de par Dieu son Pere, pour estre le iuge souuerain, tant de ceux qui au dernier iour seront encore trouués viuans quand il apparoistra, que de ceux qui sont & qui seront desia morts, & que pour cet effect sa vertu fera retourner en vie. Et bien qu'il y ait peu que la chose a esté executée, ce n'est pourtant pas depuis peu de iours que les saints oracles en ont parlé. Tellement que si quant à nous nous sommes ordonnés pour estre tesmoins d'vne chose desia arriuée, tous les Prophetes auant nous ont esté tesmoins d'elle mesme, entant quelle deuoit aduenir. Car si vous les examinés vn peu

vers 43. *Tous les Prophetes aussi luy rendirent tesmoignage, que quicon que croira en luy, receura remission des pechez par son Nom.*

attentiuement, il ne s'en trouuera pas vn ſeul depuis le commencement iuſques à la fin, qui ne rende diſertement témoignage à ce ſouuerain Seigneur, de ce que nous enſeignons de luy en preſchant ſon Euangile: C'eſt qu'vniuerſellement tous ceux qui croiront en luy, & qui confeſſeront hautement ſon Nom, obtiendront par luy la remiſſion de tous leurs pechés, & en ſuite l'Eſprit de ſanctification & la vie. Car comme il n'y a point d'autre nom donné aux hommes par lequel ils puiſſent eſtre ſauués, auſſi n'y a-t-il aucun qui par foy ait recours à ce Nom là, à qui il ne ſoit auteur de redemption eternelle. Ceux qui s'eſtoyent aſſemblés en la maiſon de Corneille, y auoyent apporté vne excellente diſpoſition d'eſprit pour receuoir ces diuins propos: & Dieu, qui vou-

Verſ. 44. *Cõme Pierre tenoit encore ces propos, le S. Eſprit deſcendit ſur tous ceux qui oyoient la parole.*

loit rendre ſon Euangile efficacieux en la bouche de ſon ſeruiteur, accompagnant ſa predication d'vne ſinguliere vertu d'enhaut, elle produiſit vn merueilleux effect de foy dans leurs conſciences. D'où ſuiuit vne choſe extraordinaire & memorable, par laquelle Dieu teſtifia hautement que veritablement ils croyoyent. Cõmunement le bapteſme ſuiuoit alors la profeſſion de la Foy de Chriſt, & puis apres le bapteſme venoit l'impoſition des mains, & les dons miraculeux du ſaint Eſprit auec elle. Mais icy Dieu changea cet ordre pour de pertinentes raiſons. Car S. Pierre n'auoit pas encore acheué le propos où il prononçoit ces belles paroles, que le S. Eſprit, qui ſe déployoit au don des diuers langages, & en diuerſes autres grandes & merueilleuſes operations,

operations, deſcendit manifeſtement ſur tous ceux qui entendoyent ce qu'il diſoit. Et la cauſe en eſt en ce que Dieu, en anticipant le bapteſme par l'enuoy de ſon Eſprit, vouloit entre autres choſes monſtrer, que tant s'en faut que la communication de ſes graces fuſt attachée à la nation des Iuifs & à la Circonciſion, que meſmes elle ne depend pas neceſſairement de la pratique des plus auguſtes ceremonies du Chriſtianiſme. Tellement que celuy qui croit veritablement, de quelque nation qu'il ſoit, & ſous quelque diſpenſation qu'il viue, en peut eſtre participant, quand il y auroit quelque obſtacle inuincible qui l'empeſchaſt de receuoir le Saint Bapteſme. Auſſi cela produiſit-il vn merueilleux eſtonnement dans l'eſprit de ceux qui eſtoyent là pre-

Verſ. 45 Dont les fideles de la Circonciſion que

eſtoiēt venus auec Pierre, s'eſtonnerent que le don du S. Eſprit eſtoit auſſi eſpandu ſur les Gentils.

ſens. Car il n'y eut pas vn de ces Iuifs fidelles, qui eſtoyent venus de Ioppe en Ceſarée auec Pierre, qui ne fuſt raui d'admiration, de voir que le don du Saint Eſprit auoit eſté eſpandu liberalement & en abondance ſur les Gentils, meſmes auant que d'auoir eſté baptiſés, & qu'ainſi auoit auſſi eſté accomplie en eux la promeſſe de l'effuſion de l'Eſprit qui auoit eſté faite par Ioël & par les autres Prophetes. Et ce n'eſtoit pas choſe qui leur fuſt rapportée de loin, ou de laquelle ils peuſſent douter; mais qu'ils voyoiēt de leurs yeux, & qu'ils oyoyent de de leur oreilles. Car ils entendoyēt ces Gentils qui parloyent diuers langages, dont ils n'auoyent point de connoiſſance ny d'vſage auparauant, & qui magnifioyent en chacun d'eux la puiſſance & la bonté que Dieu déployoit en leur

Verſ. 46. *Car ils les oyoient parler langages, & magnifier Dieu.*

endroit. Cependant, comme Dieu auoit voulu monſtrer que la communication de ſon Eſprit ne dependoit pas d'vne ceremonie externe, mais de la foy qu'on a dans le cœur; ſon ſeruiteur voulut auſſi faire voir que pour auoir receu le Saint Eſprit il ne faut pas que ceux qui ont veritablement la foy au cœur, meſpriſent ou negligent les ceremonies qui ſont de l'inſtitution de Dieu, encore qu'elles ne ſoyent qu'exterieures. C'eſt pourquoy prenant la parole, & faiſant reflexion ſur ce qui eſtoit arriué, il tint ce langage à la compagnie, & principalement aux Iuifs. Si nous auions adminiſtré le ſaint Bapteſme aux Gentils apres auoir receu de leur bouche la profeſſion de leur foy, peut eſtre que quelcun douteroit s'il ſeroit permis apres cela de leur impoſer les mains, pour faire deſcen-

Vſ. 47. Adonc Pierre reſpondit Pourroit aucun empeſcher l'eau pour ne baptiſer ceux qui ont receu le S. Eſprit, comme nous?

dre ſur eux le ſaint Eſprit, comme pluſieurs autres le reçoiuent. Parce que le don du S. Eſprit, eſtãt vne choſe incomparablement plus excellente que le lauement de l'eau, on pourroit dire que pour auoir eſté iugés non indignes de ce qui eſt le moins precieux, il ne s'enſuiueroit pas de là qu'ils fuſſent dignes de receuoir ce qui eſt ſans contredit beaucoup plus recommandable. Mais puis que Dieu meſmes leur a communiqué ce qui notoirement eſt plus deſirable & plus diuin, ſeroit-il raiſonnable que nous leur refuſaſſions ce qui eſt beaucoup moins conſiderable ? Et puis qu'ils ont eſté traittés de meſme façon que nous en la communication des graces du S. Eſprit, les empeſcherons nous de l'eſtre pareillement en l'adminiſtration de l'eau

verſ. 48. *Et comman* du bapteſme? Cela dit & perſonne

n'y contrediſant, non tant à cauſe de l'eminence de la dignité de celuy qui parloit, qu'à cauſe de l'euidence de la choſe meſme, il commanda qu'ils fuſſent baptiſés au Nom du Seigneur Ieſus, & en la communion de ſon Euangile. Ce qui ayant eſté fait en ſa preſence & par ſon autorité, ils furent de là en auant tenus pour Chreſtiens, comme les autres fidelles d'entre les Iuifs, & incorporés dans l'Egliſe. Et alors ils prirent la hardieſſe de le prier de demeurer au moins quelques iours auec eux, afin que tout le monde ſçeuſt que deſormais le Seigneur auoit rompu la barriere qui les ſeparoit, & que leur conuerſation ne deuoit plus eſtre tenuë pour odieuſe ny pour ſcandaleuſe. Ce que Pierre leur accorda.

da qu'ils fuſſent baptiſés au Nom du Seigneur Ieſus Chriſt. Adonc ils le prierent de demeurer quelques iours auprés d'eux.

CHAP. XI.

Verſ. 1. *Or les Apoſtres & freres qui eſtoient en Iudée, ouyrent que les Gentils auſſi auoient receu la parole de Dieu.*

MAis tant s'en faut que ce grand exemple empeſchaſt les ſcrupuleux de s'offenſer de ce que les Diſciples commençoyent à auoir communication auec les Gentils, que ce leur fut, à leur aduis, plus grande matiere de ſcandale. Car les Apoſtres, & les freres qui eſtoiẽt dans la Iudée, ouïrent incontinent dire que les Gentils, leſquels eſtoiẽt en Ceſarée, auoyent receu la Parole de Dieu. Et ces ſaints Seruiteurs de noſtre Seigneur, & ceux d'entre les freres qui eſtoyent ou plus moderés, ou plus auancés en connoiſſance, ſe resjouïrent de la grace qui leur auoit eſté faite, ou à tout le moins n'en conceurent aucune

verſ. 2. *Quand donc Pierre fut remonté en Ieruſalẽ, ceux de la Circoncision debattoient contre luy.*

indignation cõtre Pierre, ny aucun mécontentement de son action. Mais quant à ceux d'entre les Iuifs qui bien qu'ils eussent embrassé la profession du Nom de Christ, estoyent neantmoins encore fort attachés aux institutions de la Loy, comme est la circoncision, & aux statuts de leus peres, ils ne peurent digerer qu'vn si grand personnage que Pierre les eust ainsi violés. Car, disoyent ils, si celuy qu'on considere comme le premier au college des Apostres passe ainsi sans difficulté par dessus les ordonnances de la Loy, qui sera-ce desormais d'entre les chrestiens qui les ait en reuerence ? Neantmoins, parce qu'il n'y auoit point d'apparence de s'en plaindre tandis qu'il estoit absent, dautant qu'il le falloit entendre, ils n'en menerent point de bruit iusques à ce qu'il fust remonté en Ie-

ruſalem. Mais quand il y fut de retour, ce qui fut peu de temps apres ſon ſejour en ceſarée, ils commencerent à en faire plainte, & à en entrer en conteſtation contre luy.

verſ. 3. *Diſans: Pourquoy es tu entréchez les hommes incirconcis. & as mangé auec eux?* Et dans la premiere aſſemblée des Apoſtres & des fidelles ou S. Pierre aſſiſta, ils luy parlerent en cette ſorte. Nous ſçauons le reſpect que nous te deuons, & ne voulons en rien deroger à l'autorité de ton miniſtere. Mais là où il y va de la pureté de la Religion, & du reſpect qui eſt deu aux inſtitutions de nos Peres, aucun ne doit prendre en mauuaiſe part ſi nous nous formaliſons quand nous les voyons alterer. Nous ne pouuons donc diſſimuler que nous n'ayons quelque mauuaiſe ſatisfaction de toy, en ce que tu és entré dans la maiſon des Gentils prepuciés, & que mangeant & beuuant auec eux

familierement, tu as tranſgreſſé la defenſe que nos anceſtres en ont faite, & qui a eſté pratiquée ſi religieuſement iuſqu'à maintenant. La charge de l'Apoſtolat eſtant ſouueraine en l'Egliſe, S. Pierre euſt bien peu s'il euſt voulu, excepter en cette occaſion, par l'autorité qu'elle luy donnoit. Sur tout pouuoit-il remonſtrer que ce n'eſtoit pas à des perſonnes particulieres à le tirer en iugement pour ce qui regardoit ſon Apoſtolat & ſes fonctions. Si les Apoſtres eſtoyent ſuiets à quelque reprehenſion, c'eſtoit à celle de leurs compagnons, qui encore n'auoyent point de iuriſdiction ſur eux, ny de puiſſance de leur commander, & ne pouuoyent agir enuers eux que par admonition fraternelle. Mais parce que ny ce ſaint ſeruiteur de Dieu, ny les autres qui eſtoyent en meſ-

Verſ. 4. *Adonc Pierre commençant, leur expoſa tout par ordre, diſant.*

me charge auec luy, n'auoyent pas à beaucoup prés tant dégard à la conſeruation de leurs priuileges, qu'à l'edification de toute l'Egliſe, & à l'inſtruction de chaque particulier, il ne mit point cela en auant, & comme s'il n'euſt eſté ſinon cõme quelcun du commun, afin de donner bon exemple à tous de rendre raiſon de leur foy & de leurs actions auec douceur, quand on la leur demanderoit, il ſe mit à leur reſpondre. Et dautant qu'il ne pouuoit pas mieux ſatisfaire à leur plainte & à leurs eſprits, que par le recit exact de ce qui s'eſtoit paſſé, il ſe prit à le leur expoſer depuis le commencement, & leur en deduiſit de point en point toute la ſuite en cette ſorte. I'eſtois, dit-il, dans la ville de Ioppe en prieres; ce qui vous doit eſtre d'abord vn bon preiugé pour mes autres actions.

verſ. 5. I'eſtois en la cité de Ioppe, faiſãt oraiſon : & eſtant rauï en mon en

Et ayant par la grace de Dieu l'eſprit épuré par ce ſaint exercice de pieté, ie fu raui en exſtaſe, & vis en cet eſtat vne telle viſion. C'eſt qu'vn vaiſſeau fait comme vne voile, ou ſi vous voulés comme vn grand linceul, lequel eſtoit lié par les quatre bouts, deſcendit du Ciel vers la terre, & s'en vint iuſques à moy. Et quand i'eus ietté les yeux dedans, & que ie vins à conſiderer attentiuement ce qui y eſtoit, ie vis qu'il y auoit des animaux à quatre pieds, des beſtes ſauuages, des reptiles, & des oiſeaux du ciel en grand nombre, tant des eſpeces que l'Eſcriture apelle nettes, que de celles que nous eſtimons ſouillées, & dont la Loy ne permet pas de manger. Comme donc i'eſtois en cette contemplation, auec beaucoup d'eſtonnement de ce ſpectacle, i'entendis vne voix qui parla à moy,

ten dement, ie vy vne viſion, vn vaiſſeau deſcendant, comme vn grand linceul, qui s'an alloit du ciel par les quatre bouts, & vint iuſques à moy.

Verſ. 6. Vers lequel ayant ietté mes yeux i'apperceu, & vay cy des animaux terreſtres à quatre pieds, & des beſtes, & des reptiles, & des oyſeaux du ciel.

Verſ. 7. I'ouy auſſi vne voix qui me dit: Pierre, leue toy, tuë, & mange.

& qui dit, Pierre, leue toy, tuë & mange indifferemment de toutes les sortes d'animaux que tu vois dans ce vaisseau. Par la reponse que ie fis à cet oracle, vous pouués iuger en quelle reuerence i'ay touſjours eu les institutions de la Loy. Car ny la voix du ciel, ny le transport de mon ame, ne furent pas capables d'effacer de mon esprit les sentimens que i'auois alors. Tellemẽt que ie respõdis sur le champ, Nullement, Seigneur: I'ay toujours respecté tes commandemens, & iamais viande quelconque, de celles que tu nous as defenduës comme polluës ou souillées, n'eſt entrée dans ma bouche. Bien que ie resistasse à la volonté de Dieu, qui m'estoit declarée par cette voix, ie croy pourtant qu'il ne le prit pas en mauuaise part, dautant que cela ne procedoit d'ailleurs que du res-

verſ. 8. Et ie dy, Seigneur, cela n'aduienne: car iamais choſe pollue ou ſouillée n'entra en ma bouche.

verſ. 9. Et pour la ſeconde fois, la voix reſpondit du Ciel: Ce que Dieu a purifié ne le dis point pollu.

pect que i'auois pour ſes ordonnances. Mais tant y a pourtant qu'il n'en demeura pas là, & que i'entendis pour la ſeconde fois la voix qui parloit du Ciel en diſant: Les choſes que Dieu a purifiées ne les tien point pour polluës. Et cela arriua par trois fois conſecutiuement, iuſques à ce qu'à la derniere le vaiſſeau ſe retira dans le ciel, d'où il eſtoit deſcendu. Ce qui eſtoit aſſés, ſi i'euſſe bien entendu la viſion, pour oſter tous ſcrupules & tous preiugés de mon eſprit. Mais ſi elle ne produiſit cet effect ſur l'heure, au moins m'en demeura-t-il vne impreſſion ſi profonde, qu'eſtant reuenu à moy i'en auois ſans ceſſe l'idée & la repreſentation deuant les yeux. Vous pouués iuger que cela tenoit mon eſprit fort attentif & fort en ſuſpens. Car d'vn coſté ie voyois bien que Dieu m'auoit vou-

verſ. 10. *Et cela ſe fit iuſques à trois fois: & derechef toutes ces choſes furent retirées au Ciel.*

lu reueler quelque choſe de ſingulierement important. Et de l'autre, la reuelation qu'il m'en auoit donnée me ſembloit ſi enigmatique & ſi difficile, que ie ne ſçauois quelle interpretation luy donner. La defenſe de l'vſage des beſtes immondes contient bien en ſoy quelque ſymbole de l'interdiction que Dieu nous a faite d'auoir en matiere de Religion aucun commerce auec les peuples pollus. Et quelques vns des Docteurs de noſtre Nation l'ont ainſi interpretée, ou au moins certes y ont ils fait de ſemblables reflexions. Mais cela ne me venoit pas alors en l'eſprit. Reſtoit donc que ie priſſe cette viſion pour vne declaration que Dieu me faiſoit que deſormais il vouloit leuer la diſtinction qu'il a miſe entre les viandes, & nous diſpenſer de ſon obſeruation. Mais ie ne pouuois

mettre en mon eſprit qu'vne ſimple viſion, apparuë dans le trãſport de mon entendement, le deuſt emporter par deſſus l'autorité d'vne Loy donnée ſi ſolennellement, & confirmée par la practique de tant de ſiecles. Ainſi ie tournois cette viſion en tous ſens, & toutesfois n'en trouuois aucun qui peuſt ſatisfaire à mes penſées. Mais Dieu me tira incontinent de cette perplexité. Car peu de temps apres que ie fus reuenu de ce tranſport, comme i'eſtois attaché à cette contemplation, voila qu'à la porte de la maiſon où i'eſtois logé, il arriua trois perſonnages, que l'on auoit enuoyés de Ceſarée vers moy. Et ils m'auoyent desja bien demandé à quelcun de la maiſon: mais neantmoins, auant qu'aucun m'en vint faire le rapport, pour me faire connoiſtre combien ſoigneuſement

Verſ. 11. *Puis voicy trois hõmes en ce meſme inſtant, ſe preſenterent en la maiſon où i'eſtois, qui eſtoient enuoyez de Ceſarée vers moy.*

Verſ. 12. *Et l'Eſprit me dict, que i'allaſſe auec eux ſans en faire difficulté: auſſi ces ſix freres icy vindrent auec moy, & entraſmes en la maiſon du perſonnage.*

tout cela eſtoit gouuerné par la Prouidence de Dieu, ſon Eſprit m'en aduertit, & me commanda de m'en aller auec eux ſans aucune heſitation, & ſans en faire aucun ſcrupule. De ſorte qu'obeïſſant à ſes inſpirations, ie partis le lendemain : & ces ſix freres que vous voyés icy preſens, & qui m'ont accompagné à mon retour en ce lieu, y vinrent auſſi auec moy, de ſorte qu'ils vous peuuent rendre bon témoignage de tout ce qui s'eſt paſſé en cette affaire. Ainſi arriuaſmes nous en Ceſarée, & entraſmes dans la maiſon du perſonnage qui m'auoit enuoyé querir. Il n'eſt pas beſoin que ie vous raconte les choſes qui arriuerent à noſtre abord; vous les pourrés ſçauoir de quelque autre bouche que de la mienne. Ie vous diray donc ſeulemẽt que ce perſonnage nõmé Corneille, Romain de nation,

Vers 13. *Lequel nous raconta, cõme il auoit veu vn Ange en ſa maiſon, qui s'eſtoit preſenté à luy, & luy auoit dit: Enuoye en Ioppe, & de-*

nation, & Centenier dans la Cohorte que l'on appelloit Italique, eſtant enquis des cauſes pour leſquelles il m'auoit mandé, nous rapporta fort particulierement comment il auoit veu vn Ange, qui s'eſtoit preſenté & apparu à luy en ſa maiſon, & qui luy auoit parlé en ces termes. Enuoye des meſſagers en Ioppe, & fai venir de là Simon, lequel eſt ſurnommé Pierre. Tu as iuſques icy appris beaucoup de choſes ſalutaires, par la lecture de Moyſe & des Propheres, & par la conuerſation auec les gens de bien d'entre les Iuifs. Mais toutes tes connoiſſances ont eſté fort imparfaites iuſqu'à maintenant, en comparaiſon des choſes qui te doiuent eſtre enſeignées par ce perſonnage. Ce ſera celuy qui te dira des paroles par leſquelles tu ſeras ſauué, toy & toute ta maiſon. Car l'Euangile

mande Simon, qui eſt ſurnommé Pierre.

ỳſ. 14. Lequel te dira des paroles, par leſquelles tu ſeras ſauué, & toy & toute ta maiſon.

qu'il annonce eſt la puiſſance de Dieu en ſalut à tout croyant. Ayãt ouï ce recit, ie connus alors certainement que c'eſtoit pour cela que la viſion m'auoit eſté addreſſée, & que Dieu m'auoit voulu apprendre que pour eſtre Gentil ou prepucié, il ne vouloit pas que l'on tint aucun homme pour profane ou pour immonde, quand il l'a purifié par la pieté. Ie commençay donc à parler à l'aſſemblée, (car il y auoit beaucoup de gens qui eſtoyent venus là pour me voir & pour m'ouïr) & à leur preſcher l'Euangile, en leur parlant de la vie, de la mort, de la reſurrection, & des offices du Seigneur Ieſus. Mais long temps auant que ie fuſſe venu à la fin du propos que ie leur voulois tenir, Dieu qui voyoit la foy auec laquelle ils l'embraſſoyent, & qui en les preuenant de ſes graces nous vouloit

Verſ. 15. *Et quand i'eu commencé à parler, le S. Eſprit deſcendit ſur eux, comme auſſi il eſtoit deſcendu ſur nous au commencement.*

oſter tout ſcrupule que nous ne les deuſſions tenir pour ſiens, enuoya des cieux le S. Eſprit qui deſcendit ſur eux tous, & qui donna des témoignages merueilleux de ſa preſence en ſes operations, en les faiſant parler diuers langages, à peu prés comme vous ſçaués qu'il eſtoit deſcendu ſur nous au commencement. Tous les aſſiſtans receurent bien vn fort grand eſtonnement de cette merueille, mais elle me donna l'occaſion en particulier d'y faire cette reflexion. Vne des dernieres paroles que noſtre Seigneur auoit prononcées eſtant encore auec nous apres ſa reſurrection, fut celle-cy: *Iean a baptiſé d'eau, mais vous ſerés baptiſés du Saint Eſprit.* Et nous auions creu alors que c'eſtoit vne promeſſe que noſtre Seigneur faiſoit à ſes plus familiers diſciples, pour leur donner cette eſperance

verſ. 16. *Lors i'eu ſoûtenan.e de la parole du Seigneur; cõme il diſoit: Iean a baptiſé d'eau, mais vous ſerez baptizez du S. Eſprit.*

que comme ils auoyent vn incomparablement plus grand Maiſtre que n'auoyent les diſciples de Iean, ils receuroyent de luy dés dons beaucoup plus auantageux, & des faueurs plus ſpeciales. Car il n'y a point de comparaiſon entre ce lauement exterieur & corporel qui ſe fait auec de l'eau, & la cõmunication de l'eſprit de Dieu, qui remplit interieurement des richeſſes de ſes graces. Quand, outre ce miracle, qui ſe fit le iour de la Pentecoſte, & qui nous illumina merueilleuſemẽt, nous auons veu que preſque vniuerſellement tous les croyans receuoyent le S. Eſprit par l'impoſition de nos mains, nous auons bien reconnu que comme l'effect de cette Promeſſe s'eſtendoit plus loin que nous ne penſions au commencement, la qualité de diſciples de noſtre Seigneur ſe deuoit eſtendre à

tous ceux qui croiroyent en luy, & qu'il n'y auoit pas lieu de la refuſer à ceux qu'il auoüoit pour ſiens d'vne façon ſi ſolennelle. Mais nous reſtreignions pourtant cela dans la nation des Iuifs, preuenus que nous eſtiõs de ces preiugés, que Dieu auoit pour toûjours exclus les Gentils de ſes alliances. Maintenant donc, diſoy-ie alors en moy meſme, que Dieu communique ſon Eſprit auſſi bien aux Gentils qu'à nous autres Iuifs, qui peut nier que cette promeſſe du Seigneur ne les regarde comme nous, qu'il ne les aduouë auſſi pour ſiens, & que nous ne les deuions reconnoiſtre pour eſtre de ſes diſciples? C'eſt la penſée que i'eus alors, c'eſt ce qui fit que ie les baptiſay au nom du Pere, & du Fils, & du Saint Eſprit, c'eſt ce qui m'obligea à ne refuir point leur conuerſation, & qui depuis m'a toûjours tenu

verſ. 37. *Puis dõc que Dieu leur a dõné la meſme grace, cõme à nous qui auons creu au Seigneur Ieſus-Chriſt : qui*

et ou ie moy qui peusse empescher Dieu?

fermement dans cette creance. Car si apres qu'ils ont creu en nostre Seigneur Iesus Christ, Dieu leur a donné vn pareil don cõme à nous, & les a seellés du Saint Esprit pour l'esperance du salut, qui estois-ie moy sinon son seruiteur qui doit suiure ses volontés? Et quelle puissance auois-je pour l'empescher d'estre liberal de ses graces à qui bon luy semble? Ces propos ainsi prononcés remplirent d'instruction & de consolation ceux qui estoyent desja bien disposés, & quant à ceux qui auoyent meu la question, ils en demeurereut satisfaicts, ce qu'ils témoignerent par leur silence. Puis tous ensemble ils se mirent d'vne voix à glorifier la puissance & la misericorde de Dieu, & disoyent les vns aux autres. Iusques icy Dieu s'estoit contenté de signaler sa charité enuers les Iuifs, & en-

vers 18. Adonc ces choses ouyes, ils s'appaiserent & glorifierent Dieu, disans: Dieu donc aussi a donné aux Gentils repentance, pour auoir vie.

uers nous particulierement, en nous appellant à la connoiſſance de ſon Saint Fils. Maintenant il eſtend auſſi ſes compaſſions ſur les Gentils, puis qu'il leur donne repentance de leur vaine conuerſation de par cy deuant, & qu'il les met par ce moyen dans le chemin de la vie bienheureuſe & eternelle. Voila quel fut le ſuccés du voyage de S. Pierre. Quant à ceux qui auoyent eſté eſpars par l'oppreſſion aduenuë à cauſe d'Eſtienne, deſquels i'ay laiſſé l'hiſtoire pour raconter ces memorables euenemens que vous aués veus cy deſſus, il eſt temps que ie rapporte auſſi ce qui arriua de leur diſperſion. Car il s'y trouuera quelques choſes fort memorables. Apres donques eſtre partis de Ieruſalem & de Iudée, d'où la crainte de la perſecution les chaſſoit, ils s'eſpandirent de coſté & d'autre & paſ-

Verſ. 19. *Ceux auſſi qui auoient eſté eſparspar la tribulatiõ aduenuë à cauſe d'Eſtienne, allerent iuſques à Phenice & Cypre, & Antioche ſans annoncer à perſonne la parole, ſinon aux Iuifs ſeulement.*

ſerent iuſques en Phenice, & en Chypre, & en Antioche, où ils porterent la ſemence de l'Euangile, mais qu'ils ſemerent diuerſement. Car ceux d'entr'eux qui n'auoyent aucun vſage ſinon de la langue qui ſe parloit communément en Iudée, ou qui eſtoyent retenus de ces ſcrupules de leur nation, de n'auoir aucune communication auec les eſtrangers, ne tindrent aucun propos de la parole de l'Euangile ſinon aux Iuifs ſeulement. Quant aux autres, dõt les vns eſtoyent Cypriots, & les autres Cyreniens, ou de quelcune de ces contrées où la langue Grecque auoit la vogue, & d'où ils eſtoyent venus en Ieruſalem pour leurs deuotions, ils en vſerent autrement. Car dautant qu'ils ſçauoyent parler Grec, & que d'ailleurs le commerce qu'ils eſtoyent neceſſairement obligés d'auoir auec les

Verſ. 20. *Or y auoit il aucuns d'ẽtr'eux, Cypriens, & Cyreniens, leſquels eſtans entrez en Antioche, parloiẽt aux Grecs, annonçã le Seigneur Ieſus.*

Grecs des lieux de leur habitation, auoit adouci en eux quelque choſe de leur auerſion naturelle contre les Gentils, quand ils furent venus en Antioche, où ils ſe rendirent pour la pluſpart, ils ne firent pas difficulté de s'addreſſer aux Grecs du lieu, & de leur annoncer l'Euangile & le nom du Seigneur Ieſus. Ce qui reüſſit tout à fait au rebours des deſſeins de l'ennemy de l'Egliſe, & contre l'attente de ceux qui la perſecutoyent en Ieruſalem. Car pource que la main du Seigneur eſtoit auec ces poures exilés, & qu'il accompagnoit leur parole de la vertu de ſa Grace, il y eut vn fort grand nombre de gens qui creurẽt par leur miniſtere, & qui ſe conuertirent à noſtre Seigneur. Tellement que pour vne Egliſe qu'on auoit voulu deſtruire en Ieruſalem, il s'en edifia quantité en d'autres

Verſ. 21. *Et la main du Seigneur eſtoit auec eux, tellemẽt qu'vn grand nombre, ayãt creu, fut conuerti au Seigneur.*

contrées, & si neantmoins celle de Ierusalem ne laissa pas de subsister, & de seruir comme de mere à former & à edifier les autres. En effect le bruit de la conuersion des Antiochiens estant venu à ses oreilles, les Apostres & les Anciens qui la gouuernoyent, iugerent que la grandeur & la celebrité de cette ville, qui estoit vne des plus florissantes de tout l'Orient, presentoit vne occasion tresfauorable d'auancer le regne de Christ. C'est pourquoy ils deputerent Barnabas pour passer iusqu'en Antioche, & pour y prendre connoissance de l'estat des choses, & y faire ce que l'edification publique & la gloire de Dieu requerroit. Luy donc estant venu, & ayant reconnu que de fait la Grace de Dieu s'estoit signalée en ce lieu là, & y auoit amené beaucoup de gens à la profession de

Vers. 22. *Dont le bruit en vint iusques aux oreilles de l'Eglise, qui estoit en Ierusalem, à raison dequoy ils enuoyerẽt Barnabas, pour aller iusques en Antioche.*

Vers. 23. *Lequel estãt arriué, & ayant veu la grace de Dieu fut ioyeux, & les exhortoit tous de perseuerer en*

l'Euangile, il en eut, comme zelateur qu'il en eſtoit, vn grand reſſentiment de ioye, & apres auoir fait en cette Egliſe ce qui y eſtoit neceſſaire pour le temps, il exhorta tous les fidelles du lieu à perſeuerer conſtamment & d'vne reſolution ſincere, ferme, & inuariable, en la communion du Seigneur. Car il eſtoit homme de bien en la conduite de ſa vie, il eſtoit rempli du Saint Eſprit, ce qui luy dõnoit vne grãde ferueur de zele pour l'auancement de la verité, il eſtoit enfin plein de foy en Ieſus Chriſt, d'où procedoit l'amour qu'il auoit pour luy, & pour tout ce qui concernoit ſa gloire. Ainſi par les ſoins des autres fidelles qui auoyent eſté en Antioche auant luy, par ceux qu'il y apporta de ſa part quant il y fut arriué, par ſes paroles exhortatoires, & par l'exemple meſme qu'il donnoit, il y eut vne

propos de cœur auec le Seigneur.

Vers. 24. *Car il eſtoit hõme de bien & plein du S. Eſprit, & de foy: & grande multitude fut adiointe au Seigneur.*

multitude fort conſiderable de perſonnes qui s'adioignit à noſtre Seigneur. Et dautant que ce perſonnage vid que la ſemence de l'Euangile pulluloit là abondamment, & que s'il eſtoit encore aſſiſté de quelque puiſſant ſecours, le regne de Dieu s'y auanceroit d'vne façon extraordinaire, il fit en cette occurrence vne choſe pleine de ſincerité, & de generoſité. Nous auons veu cy deuant que Saul fuyant la perſecution qu'on luy preparoit en Ieruſalem, & qui à ſon occaſion fuſt tombée ſur toute l'Egliſe, s'eſtoit par l'auis des freres retiré à Tarſe, où on eſperoit qu'il feroit du fruit. Or eſtant Saul tel que ie le vous ay repreſenté, il eſtoit indubitable qu'en quelque lieu qu'il ſe rencontraſt, la ferueur de ſon zele, la grandeur de ſes connoiſſances, la merueille de ſes vi-

Vers. 25. *Puis Barnabas s'en alla en Tharſe, pour cercher Saul.*

ſions,& la dignité de ſa charge, luy donneroyent vne grande autorité: de ſorte qu'il eſtoit malaiſé que le luſtre de qui que ce fuſt ne receuſt quelque eſpece de terniſſement par ſa preſence. Et neantmoins ſans auoir egard à cela, Barnabas partit exprés pour s'en aller à Tarſe le rechercher, & l'y ayant trouué il l'amena auec luy en Antioche, afin d'y trauailler coniointement en l'œuure de noſtre Seigneur. Ce qu'ils firent auec beaucoup d'aſſiduité. Car ils furent là vn an entier, ne manquant à ſe trouuer à aucune des aſſemblées qui ſe faiſoient pour le ſeruice de Dieu. Puis apres, auec grand ſuccés. Car enſeignāt, comme ils faiſoyent continuellement, ils inſtruiſirent en la connoiſſance de Chriſt vne fort grande multitude de gens, de ſorte qu'il ſe forma là vne Egliſe ſi conſiderable,

Verſ. 26. Et l'ayant trouué, il le mena en Antioche: & tout l'an entier hanterēt là auec l'Egliſe, & enſeignerent grand peuple tellemēt qu'ē Antioche les diſciples furent premierement nommés Chreſtiēs

qu'apres celle de Ierusalem il n'y en a point eu vne si illustre en tout le Leuant. Encore a-t elle esté honorée d'vne grande prerogatiue dont celle de Ierusalem ne se sauroit pas vanter. Iusques là les disciples de nostre Seigneur estoyent Chrestiens à la verité : c'est pourquoy ie les ay desja quelques fois ainsi nommés par anticipation, & ayant égard à la chose mesme. Car puis qu'il est veritablement le Christ, ceux qui embrassent la profession de son Nom, ne peuuent point estre designés d'vne façon plus conuenable que par la qualité de Chrestiens. Mais neantmoins, parce que le nom de Messie, dont le Seigneur Iesus estoit appellé par les fidelles de Ierusalem, n'est pas si propre pour en faire vn deriué que celuy de Christ, & que d'ailleurs il n'estoit pas si commun entre les

Iuifs qu'il a eſté entre les Grecs, de donner aux diſciples le nom de leurs maiſtres, y ayant eu pour vne ſecte de Sadduciens qui auoit tiré ſon nom de Sadoc en Iudée, diuerſes ſectes de Pythagoriciens, de Platoniciens, d'Ariſtoteliciens, d'Epicuriens, & autres ſemblables en la Grece, dont chacune portoit le nom du Philoſophe qu'elle reconnoiſſoit pour chef & pour fondateur, ce fut en Antioche, & non pas en Ieruſalem, que le nom de Chreſtiens fut premierement donné aux fidelles. Et ſoit que d'eux meſmes ils euſſent pris cette qualité, ſoit qu'elle leur ait eſté premierement donnée par les Grecs au milieu deſquels ils habitoyent, la Prouidence de Dieu a voulu que l'Egliſe de ſon ſaint Fils Ieſus la portaſt, & n'y a eu depuis aucun vray-croyant qui ne

Verſ. 27. En ces iours là ſaruainrent àucuns Prophetes de Ieruſalem en Antioche.

l'ait tenuë pour ſouuerainement glorieuſe. La ville d'Antioche donques eſtant deuenuë encore plus celebre entre les fidelles par l'Egliſe qui y floriſſoit, qu'elle ne l'auoit eſté iuſques alors dans le ſiecle par ſa richeſſe & par le nombre de ſes habitans, elle fut en ce temps là viſitée par beaucoup de gens, & notamment par ceux qui venoyent de l'Egliſe de Ieruſalem, qui entretenoit grande communion & correſpondance auec elle. Et meſmes il y vint des Prophetes, perſonnages ſignalés entre les Diſciples par la communication extraordinaire que Dieu leur auoit donnée des graces de ſon Eſprit. Or entre ceux là il y en auoit vn fort connu par la faculté ſinguliere qu'il auoit de predire les choſes futures, lequel eſtoit nommé Agabus. Celuy là donc predit, non par les figures de la Magie,

Ꝟſ. 28. Et vn d'eux nommé Agabus ſe leua, & ſignifia par l'Eſprit, que grande famine deuoit aduenir par tout le monde : la quelle auſſi aduint ſous Claude.

la Magie, que les gens de bien ont toujours euë en horreur ; non par l'inspection des Astres, estude que les Chrestiens ont toujours fort condannée, comme ennemie du respect deu à la Prouidence, & cõme fautrice de la creance du Destin ; non par quelques autres arts illicites, dont toutes sortes de personnes bien sensées reconnoissent assés le vice & la vanité ; mais par l'inspiration de Dieu, à qui toutes choses sont presentes, & qui ne void pas moins clairement l'auenir que le passé ; qu'il y deuoit auoir vne grande famine par toutes ces parties de la terre qui estoyent connuës dans l'enceinte & aux enuirons de l'empire Romain. Et de fait elle ne manqua pas d'arriuer sous le regne de Claude de Cesar, comme les historiens Romains mesmes le témoignent. Or en cette triste oc-

Vers. 29. Et les disci-

ples, chacun ſelon ſon pouuoir, propoſerent d'enuoyer quelque choſe pour ſubuenir aux freres demeurans en Iudée.

currence ceux d'Antioche témoignerent qu'ils eſtoyent veritablement Chreſtiens: parce que la foy en noſtre Seigneur ſe témoignant par la charité, & la charité n'ayant point d'occaſion de ſe déployer plus clairement ny plus vtilement qu'au ſoulagement de la neceſſité de ſes freres, ils firent paroiſtre la leur d'vne façon ſignalée enuers ceux de Ieruſalem. Car ſçachant que la Iudée eſtoit par les rauages qu'elle auoit ſouffers, & par diuerſes calamités qu'elle auoit experimentées, plus affligée de la famine que les autres contrées des enuirons, ioint qu'ayant receu les biens ſpirituels des fidelles de Ieruſalem, ils ſe ſentoyent obligés de leur faire part de leurs facultés terriénes & corporelles, ils firent en leur Egliſe vne collecte pour leur enuoyer. Non qu'ils impoſaſſent à aucun, comme

vne eſpece de taille, ou de contribution forcée, ce qu'il auoit à bailler. Et defait la charité n'eſt plus charité ſi elle n'eſt abſolument volontaire. Mais comme Dieu en auoit donné le moyen à celuy-cy & à celuy là, & comme il leur mit au cœur de contribuer ſelon leurs moyens, ils reſolurent chacun d'enuoyer la ſomme qui s'en recueillit, pour ſubuenir au beſoin des freres qui demeuroyent en Ieruſalem & dans la Iudée. Ce qu'ils executerent comme ils l'auoyent reſolu, & y apporterent toute la precaution & toute la circonſpection neceſſaire. Car afin que leur charité fuſt diſtribuée auec prudence, ils l'enuoyerẽt aux Anciens de Ieruſalem. Et pour faire qu'elle fuſt portée ſeurement, & ſans aucun ſoupçon d'eſtre diuertie, ils l'enuoyerent par les mains de Barnabas &

Vers. 30. *Ce qu'ils firent auſſi, l'enuoyans aux Anciẽs par les mains de Barnabas & de Saul.*

de Saul, dont la fidelité, & la sincerité estoit au dessus de toute exception & de tout reproche.

CHAP XII.

Vers. 1. *Et en ce mesme temps le Roy Herode mit les mains pour affliger aucuns de ceux de l'Eglise.*

EN ce mesme temps là s'esleua vne nouuelle tempeste contre l'Eglise de Ierusalem, qui auoit iouï de quelque calme depuis la persecution faite à l'occasion d'Estienne. Car Herode, petit fils de celuy qu'on nomme le Grand, & heritier de sa barbarie, ayant esté honoré du titre de Roy par les Empereurs, & fait Capitaine du Temple, auec plein pouuoir au gouuernement de Ierusalem, se mit à malmener par voyes de fait quelques vns de l'Eglise de là. Mais parce qu'il auoit dessein de complaire aux Iuifs, &

Vers. 2. *Et occit par glaiue Iac.*

que la violence dont il vſoit, en faiſant outrager ceux du commun des fidelles, ne les contentoit pas aſſés, ioint que c'eſt en la mort des perſonnes eminentes que les tyrans penſent monſtrer plus hautement leur autorité, il fit mourir par l'eſpée Iacques, le frere de Iean, qui tous deux eſtoyent fils de Zebedée, & que le Seigneur Ieſus auoit nommés *Enfans de tonnerre*. Il eſt vray qu'il ſe contenta de le faire décapiter en priſon, ſans le produire en ſpectacle en place publique, parce que ne le pouuant accuſer de la moindre des choſes que l'on punit par les loix, il ne ſçauoit ſi tout le monde approuueroit vne action de cette nature. Mais quand il vid que cela eſtoit extremément aggreable aux Iuifs, il ſe reſolut à paſſer toutes les bornes de la retenuë & de la pudeur, afin de s'acquerir

ques frere de Iean.

verſ. 3. Et voyant que cela plaiſoit aux Iuifs il s'auança d'auantage pour emboigner Pierre.

tout à fait leur bienueillance. Car au meurtre de Iacques il adjouſta encore ce crime icy, c'eſt qu'il commanda auſſi qu'on ſe ſaiſiſt de la perſonne de Pierre. Et dautant que c'eſtoit alors les iours des Pains ſans leuain, qui ſont incõtinent ſuiuis de la ſolẽnité de la Paſque, que l'on n'a point accouſtumé de ſouiller par le ſupplice de qui que ce ſoit, (quoy que noſtre Seigneur fut crucifié en ce temps là) il s'eſtoit propoſé de le retenir ce petit eſpace de temps. L'ayant donc pris, il le fit mettre en priſon, & afin qu'il ne trouuaſt aucun moyen d'eſchapper, il le donna à garder à quatre bandes de ſoldats, qui eſtoyent de quatre chacune, leſquelles veilloyent autour de luy de trois heures en trois heures tour à tour. Cependant ſon deſſein eſtoit de le produire au ſupplice à la veuë du peuple apres la Paſque. Pierre donques eſtoit ainſi gardé en

Verſ. 4. *Or c'eſtoit és iours des pains ſan. leuain. Et quãd il l'eut empoigné, il le mit en priſon, & le bailla àgarder â quatre quatraines de gens d'armes, le voulant produire au peuple apres la feſte de Paſque.*

verſ. 5. *Ainſi Pier.*

priſon, & ſa perte, à iuger des choſes par le iugement de la chair, paroiſſoit entierement ineuitable. Et neantmoins l'Egliſe de Ieruſalem, qui ſçauoit combien le Seigneur eſt admirable en moyens & puiſſant en force, & que dans les choſes les plus deſeſperées il ſçait bien quand il luy plaiſt tirer les ſiens de perplexité, faiſoit des prieres ardentes & continuelles à Dieu pour luy. Car outre qu'elle voyoit bien que la perſecution ne s'arreſteroit pas là, ſi Dieu ne la reprimoit, & que de ces commencemens elle preuoyoit qu'il ſuiuroit vne deſolation vniuerſelle, elle faiſoit vne conſideration particuliere de la qualité du perſonnage, & du merueilleux fruit qu'il pouuoit encore faire pour l'auancement du regne de Chriſt. Ainſi elle combattoit tant qu'elle pouuoit par ſa

re eſtoit gardé en la priſon: mais l'Egliſe faiſoit ſans ceſſe prieres à Dieu pour luy.

pieté, tant pour la deliurance de ce ſaint homme, que contre les ennemis de la verité de ſon Sauueur. Cependant il ſe paſſa pluſieurs iours qu'elle ne voyoit aucun fruit de ſes prieres, & tout ſembloit ſe diſpoſer à la ruïne de ce ſeruiteur de Dieu, quand le Seigneur, qui a les temps & les momens en ſa puiſſance, & qui pour les rendre plus illuſtre remet quelques fois à executer ſes deliurances au dernier point d'vne extreme neceſſité, luy enuoya vn ſecours inopiné, qui donna un merueilleux eſtonnement à tout le monde. Car à l'heure qu'Herode auoit reſolu de le tirer de priſon pour le faire ſouffrir en public, en cette nuict là meſme, dont on attendoit le iour pour cette execution, il le deliura d'vne façon extraordinairement miraculeuſe. Pierre eſtoit couché entre deux ſol-

Verſ. 6. *Et comme Herode le deuoit preſenter, Pierre dormoit ceſte nuict là, entre deux chaines, & les gardes deuãt l'huis gardoient la priſon.*

dats, de ſorte qu'il ne ſe pouuoit mouuoir qu'ils ne le ſentiſſent. Outre cela il dormoit, & comme il monſtroit en cela vne ſainte ſecurité, telle qu'eſt celle d'vne bonne conſcience, qui ſe remet entierement à la volonté de Dieu, auſſi ne penſoit-il point à chercher quelque moyen d'euaſion, de ſorte qu'on n'en peut rien attribuer à ſon induſtrie. Il eſtoit lié de deux chaines, qui l'attachoyent de coſté & d'autre à quelcun des membres de ces ſoldats. Tellement que quand ils euſſent eſté le plus profondemẽt endormis que l'on peut s'imaginer, il ne pouuoit ſortir de là qu'il ne les trainaſt apres luy, & qu'il ne ſe découuriſt ſoy-meſme. Enfin, deuant la porte de la priſon il y auoit vn corps de garde, qui la gardoit auec tant de vigilance, qu'il eſtoit abſolument impoſſible d'en ſortir

Verſ. 7. *Et voicy, vn Ange du Seigneur aſſiſta, & vne lumiere reſplendit en la priſon, & frappa le coſté de Pierre, & l'eſueilla, diſãt: Leue toy legerement. Et les chaines cheurent de ſes mains.*

ſans eſtre apperceu. Mais il parut bien là qu'il n'y a rien d'impenetrable à la puiſſance de Dieu, rien de ſi bien fermé à trauers quoy ſes Anges ne paſſent. Car voila, comme toutes choſes eſtoyent en cet eſtat, vn Ange du Seigneur ſuruint & ſe preſenta là dedans, & autour de luy reſplendit vne lumiere qui éclaira dans la priſon. Et cela eſtoit bien vne marque de la dignité de ſa nature & de l'excellence de ſon miniſtere, comme on le peut reconnoiſtre en ce qu'il eſt ordinaire en ſemblables apparitions. Mais il parut par l'euenement que dans les tenebres de la nuict, & dans l'obſcurité de ce cachot, cette ſplendeur deuoit encore auoir vn autre vſage. Neantmoins, quoy qu'elle fuſt éclattante, & qu'aſſés ſouuent vne grande lumiere, qui reſplendiſt tout à coup, éueille ceux là qui dor-

ment, en s'inſinuant dans leurs paupieres,& frappant la prunelle de leurs yeux, Pierre dormoit ſi profondement qu'il ne s'en apperceut point. Tellement que l'Ange s'approcha de luy, & en le frappant par le coſté il l'éueilla de ſon ſommeil, & luy fit ouïr en meſme temps ces paroles. Leue toy prontement. Et c'eſtoit bien aſſés que cela pour luy faire faire vn effort pour ſe ſouleuer. Mais c'euſt eſté inutilement s'il ne l'euſt défait de ſes chaiſnes. C'eſt pourquoy à l'aide de cette puiſſance à laquelle toutes choſes cedent dans la terre & dans les cieux, ſes chaiſnes ſe deffirent & s'écoulerent comme ſi elles euſſent fondu, & le laiſſerent en cet egard dans vne liberté toute entiere. Ne tenant donc plus à ces ſoldats, il ſe leua, & ſe tira d'entr'eux à la faueur de la lumiere. Mais parce qu'il auoit les

Verſ. 8. *Adont l'Ange luy dit: Ceins toy, & te chauſſe tes ſouliers. Ce*

qu'il fit Puis luy dit: Prens ta robbe à l'entour de toy, & me ſuy.

pieds nuds, & que d'ailleurs ſa tunique, auec laquelle il s'eſtoit couché, eſtoit vague & flottante, parce qu'il auoit laiſſé ſa ceinture, l'Ange reprenant la parole luy dit; Ceintoy, & te chauſſe de tes ſandales. Quoy que S. Pierre eſtoit ſi ſurpris qu'il ne ſçauoit s'il veilloit ou s'il dormoit, il eſtoit pourtant aſſés eueillé pour faire les choſes qui luy eſtoyent commandées. C'eſt pourquoy il obeït, & fit comme l'Ange luy diſoit. Mais parce que ſur la tunique les Iuifs auoyent accouſtumé de porter vne eſpece de robbe lõgue, ou de long manteau, & que Pierre auoit laiſſé le ſien en ſe couchant, lequel il ne reprenoit pas, tant il eſtoit eſtonné, l'Ange pourſuiuit & luy dit: Iette ta robbe ſur toy, & ne manque pas à me ſuiure. Et ſur ce l'Ange ſe mit à marcher deuant. Pierre donc

verſ. 9. *Il ſortit, & le ſuiuit, ne*

ayant pris ſa robbe, ſortit d'où il eſtoit, & le ſuiuit. Mais quelque choſe qu'il fiſt, & quoy qu'effectiuement il marchaſt, il n'eſtoit point aſſeuré pourtant ſi ce qui ſe faiſoit par l'Ange eſtoit reel & de verité; ou bien s'il voyoit quelque viſion, dans laquelle toutes ces choſes là fuſſent ſeulement repreſentées à ſa fantaiſie. Et cela ne doit pas eſtre trouué eſtrange. Car ſi parce que dans les ſonges nous auons des illuſions fort viues, & qui font grande impreſſion ſur nos eſprits, il nous arriue quelquesfois, dans la ſurpriſe des choſes grandes & extraordinaires, & qui à peine ſe perſuadent à nos entendemens, de flotter & de heſiter quelque temps, ſi nous ſongeons ou ſi nous ne ſongeons pas, iuſqu'à tant que nos facultés ſoyent vn peu plus raſſeurées; que deuons nous penſer de

ſçachant point que ce qui ſe faiſoit par l'Ange: fuſt vrai, mais cuidoit voir quelque viſion.

la conſtitution de l'eſprit de Pierre en cette occaſion, veu que d'vn coſté il auoit tant veu de viſions incomparablement plus fortes que ne peut eſtre aucun de nos ſonges dans le ſommeil, & que de l'autre la choſe qui luy arriuoit, eſtoit ſi fort hors de l'apparence de verité, & ſi eſtrangement incroyable? Ce qui nous donne la certitude de la realité de nos operations, c'eſt que nos ſens eſtant eueillés, arreſtent & fixent noſtre imagination ſur leurs obiets, de ſorte que du concours de l'imagination auec l'operation des ſens, reſulte vn ſi certain ſentiment de l'obiet, qu'il ſe perſuade de ſoy meſme. Mais dautant que noſtre imagination & nos ſens ſont habitués à certains obiets, à la proportion deſquels la couſtume ſemble auoir determiné les operations de nos puiſſances, quand

il s'en preſente quelques vns à nous qui paſſent de bien loin la meſure des ordinaires & des communs, nos facultés tombent en quelque façon en defaut, & ne ſe peuuent bien aſſeurer ſi elles agiſſent ou ſi elles n'agiſſent pas, iuſques à ce que s'eſtant excitées & fortifiées auec le temps, ces obiets extraordinaires leur ſoyent deuenus auſſi aiſés, que leur ſont ceux ſur leſquels communément elles ſe deployent. L'Ange donques & Pierre paſſerent ainſi la premiere garde, & puis apres la ſeconde, ſans que perſonne les apperceuſt, & vinrent à vne porte de fer, qui meine de la priſon dans la ville; & quand ils furent là, cette porte s'ouurit d'elle meſme deuant eux, comme ſi elle euſt eu quelque intelligence du deſſein, & qu'elle y euſt voulu rendre obeïſſance. Et quand ils furent ſortis par là, ils ſe

verſ. 10. *Quand ils eurent paſſé la premiere, & la ſeconde garde, ils vinrent à la porte de fer, qui meine en la cité. laquelle s'ouurit à eux d'elle meſme & ſortirent, & paſſirent vne ruë, & incontinent l'Ange ſe partit de lui.*

trouuerẽt tout à fait hors de la priſon, mais parce qu'ils n'en eſtoyent pas encore loin, l'Ange ne le voulut pas laiſſer là, mais le conduiſit vne ruë plus auant, dans vn endroit de la ville qui luy eſtoit plus connu, & alors tout ſubitement il ſe departit de ſa preſence. Iuſques là Pierre marchant ſous la conduite de l'Ange, & ne ſçachant s'il eſtoit en quelque exſtaſe, & s'il voyoit vne viſion ou non, ne s'eſtoit pas fort émeu. Mais quand il ſe vid abandonné, ſeul, la nuict, ne voyant plus que des obiets ordinaires, & neantmoins en quelque peril, il ne ſe pût faire ſelon nature, qu'il ne ſentiſt quelque émotion de crainte, qui ayant reueillé les puiſſances de ſon eſprit, le fit reuenir à luy meſme, & iuger certainement que c'eſtoit vne choſe reelle, & non l'idée d'vne viſion, qui s'eſtoit faite en ſon

verſ. 11. *Pierre eſtant reuenu à ſoi meſme dit: Ie ſçai maintenant pour vrai, que le Seigneur a enuoié ſon Ange, & m'a deliuré de la main d'Herode, & de toute l'attente du peuple des Iuifs.*

en ſon endroit. Mais comme la Grace preualoit en luy ſur les mouuemens de la nature, il fit incontinent reflexion ſur la cauſe de cette merueille, de ſorte que ſe raſſeurant, & admirant la Prouidence du Seigneur, il prononça ces paroles, qu'il a racontées depuis. Iuſques icy i'ay douté de la verité de ce que i'experimente, & mon eſprit eſtonné de la grandeur de ce miracle, n'a point ſceu certainement ce qu'il en deuoit penſer. Mais maintenant ie connois certainement que c'eſt le Seigneur qui a enuoyé ſon Ange, & qui m'a tiré de la main d'Herode, & de cette ignominieuſe ſouffrance à laquelle l'attente de tout le peuple des Iuifs m'auoit deſtiné. Car non ſeulement les habitans de Ieruſalem, mais vniuerſellement tous ceux qui ſont icy venus de diuers endroits pour la

celebrité de la Feſte, auoyent eſperé de me voir conduire ſur l'échaffaut, & de contenter l'auidité de leurs yeux & de leurs eſprits, du ſpectacle de mon ſupplice. Cela dit, il tourna ſes yeux de coſté & d'autre, pour reconnoiſtre l'endroit de la ville où il ſe trouuoit, & pour aduiſer en quelle maiſon de ſes amis il ſe pourroit rendre. Puis apres auoir tout conſideré, il vint en la Maiſon de cette Marie, laquelle eſtoit mere de Iean, qui eſt auſſi ſurnommé Marc, où il ne doutoit pas, à cauſe de la ſinguliere pieté de cette femme & de ſon fils, qu'il ne rencontraſt quelque nombre de fidelles en prieres. Car outre la couſtume qu'ils auoyent de s'aſſembler la nuit par les maiſons, pour vacquer à leurs exercices de pieté, dautant que de iour ils craignoyent les inquiſitions de

Verſ. 12. *Et ayant cõſideré le tout, vint en la maiſon de Marie, mere de Iean, ſurnommé Marc, où eſtoient pluſieurs aſſemblez, & faiſant oraiſõs.*

leurs ennemis & leurs ſurpriſes, il ſçauoit bien qu'ils faiſoyent des oraiſons extraordinaires à ſon occaſion. En effect il y en auoit là pluſieurs qui prioyent pour ſa deliurance en particulier, & pour la paix de toute l'Egliſe. Pierre donc s'achemina de ce coſté là, & eſtant arriué à la porte de la petite cour de deuant, (car preſque toutes les maiſons eſtoyent baſties de telle façon qu'elles auoyent au deuant vne eſpece de veſtibule découuert, les vnes plus petit & les autres plus grand, ſelon la grandeur de la maiſon meſme,) il ſe mit à frapper pour faire venir quelcun : & au bruit, vne ſeruante nõmée Rhode, comme qui diroit Roſe en françois, vint pour écouter qui ce pouuoit eſtre. Car ce leur deuoit eſtte vne choſe fort ſuſpecte que d'ouïr frapper à la porte à vne telle heure de la nuit.

Verſ. 13. *Et quand il eut frappé à l'huis de la porte, vne fille, nommée Rhode, vint pour ouyr.*

Verſ. 14 *Laquelle ayant reconneu la voix de Pierre, de ioye n'ouurit point l'huis: mais s'ecourut en la maiſon, & annonça que Pierre eſtoit deuant la porte.*

Elle demanda donc qui c'eſtoit; & Pierre ayant reſpondu, elle le connut incontinent à la parole. Car l'ayant veu d'autres fois dans la meſme maiſon, & en diuers autres lieux où ils s'aſſembloyent pour les exercices de pieté, & où S. Pierre parloit ſouuent, il ne luy eſtoit pas malaiſé de diſcerner le ton de ſa voix par les idées qui luy en eſtoyét demeurées dans la memoire. Mais l'ayant reconnu, il luy arriua ce qui arriue ſouuent à beaucoup d'autres, dans les ſubites & violentes émotions de leurs paſſions. C'eſt que ſans ſe donner loiſir d'écouter ce que leur dicteroit la raiſon, ils s'en vont où la paſſion les emporte. Car puis qu'elle connoiſſoit Pierre, elle luy deuoit ouurir, & ne le laiſſer pas languir à la porte. Et au lieu de cela, tranſportée qu'elle fût de la ioye de ſcauoir

qu'il eſtoit hors de priſon, elle n'ouurit point le porche, & courut tant qu'elle peut vers ceux qui eſtoyent au dedans, pour leur annoncer que Pierre eſtoit à la porte de deuant. Eux qui voyoyent bien à ſa contenance qu'elle ne le faiſoit pas exprés pour les abuſer d'vne fauſſe ioye, & qui de l'autre n'eſtimoyent pas qu'il y euſt la moindre apparence de raiſon en ce qu'elle diſoit, s'imaginerent qu'elle auoit l'eſprit vn peu egaré, & comme on a accouſtumé de parler fort librement à ceux que l'on ne reſpecte pas, ils luy dirent; Tu és folle. Au contraire, elle qui ſçauoit bien qu'elle ne ſe trompoit pas, perſiſtoit à affirmer bien reſolument que pour certain il eſtoit ainſi. Il pouuoit d'abord venir en l'eſprit de la compagnie, que c'eſtoit quelque meſſager que S. Pierre enuoyoit

Vſ. 15. Et ils luy dirent: Tu es hors de ſens. Mais elle affermoit qu'il eſtoit ainſi: & eux diſoient: C'eſt ſon Ange.

pour faire ſauoir de ſes nouuelles. Mais il n'y auoit point d'apparence de s'affermir en cette penſée, veu l'exactitude auec laquelle il eſtoit gardé, & qu'à l'heure qu'il eſtoit, perſonne de ſes amis ne pouuoit auoir eu de communication auec luy. Voyans donc la fermeté auec laquelle cette ſeruante parloit, & neantmoins ne ſe pouuans perſuader que ce fuſt veritablement celuy là qu'elle diſoit, il leur vint en l'imagination que ce pouuoit bien eſtre l'apparition de quelqu'vn de ces bienheureux eſprits que Dieu commet à la protection de ſes enfans : c'eſt pourquoy il y en eut quelques vns d'entr'eux qui dirent; c'eſt ſon Ange. Car outre ce que la Parole de Dieu nous enſeigne en general touchant l'employ que Dieu donne aux Anges des cieux pour la defenſe des fidelles, c'eſtoit

la creance des anciens, que Dieu en aſſignoit particulierement quelques vns à ceux qui en auoyent le plus de beſoin, comme les petis enfans, & à ceux qui eſtoyent expoſés à plus de perils pour la gloire de ſon Nom, comme ſont les grands & illuſtres perſonnages à qui il a commis quelque miniſtere extraordinaire. De ſorte que S. Pierre eſtant ſi eſtroittement gardé, qu'il n'y auoit ce ſembloit pas moyen de ſçauoir de ſes nouuelles que par la bouche de ſes ennemis, ceux là s'imaginerent que ſon Ange venoit dõner quelque aduis qui concernoit ſa conſolation ou ſa deliurance. Cependant Pierre, qui eſtoit demeuré à la porte, continuoit à heurter, tant qu'en fin ceux qui eſtoyent aſſemblés là eſtans eux meſmes ſortis de la chambre pour venir voir qui c'eſtoit, & ayans ou-

Verſ 16. *Mais Pierre continuoit à frapper: & quand ils eurent ouuert, ils le virent, & furent eſtonnez.*

uert la porte, tenans, ſelon la couſtume, de la lumiere en leurs mains, ils le virent de leurs propres yeux, & l'ayans fort bien reconnu, ils furent, autant de ioye comme d'admiration, rauis & tranſportés hors d'eux meſmes. Pierre eſtant entré dans la cour, & la porte eſtant refermée, ils ne ſe pouuoyent empeſcher de teſmoigner les vns leur ioye, les autres leurs congratulations, & ce bruit confus continua meſmes quand ils furent dans la chambre. C'eſt pourquoy apres leur auoir laiſſé euaporer cette premiere chaleur de leurs eſprits, n'eſtimant pas à propos de demeurer là bien long temps, il leur fit ſigne de la main qu'ils fiſſent ſilence pour l'écouter, & puis il leur raconta bien particulierement cõment le Seigneur l'auoit tiré de priſon par le miniſtere d'vn Ange. Puis quand

Verſ. 17. *Et luy leur ayant faict ſigne de la main qu'ils fiſſent ſilence, leur raconta comment le Seigneur l'auoit mis hors de la priſon, & leur dit: Annoncez ces choſes à Iacques, & aux freres. Puis ſortant de là, il s'en alla en vn autre lieu.*

il les en eut informés, il eut ſoin de rendre cette ioye commune aux autres fidelles, & de leur faire voir en ſon exemple ce qu'ils deuoyent eſperer de l'aſſiſtance de Dieu ; diſant pour cet effect à ceux qui eſtoyent là preſens : Annonçés ces choſes à Iacques, le Fils d'Alphée, & aux autres Apoſtres & freres, afin qu'ils en louënt Dieu auec nous. Cela dit, il ſortit de là, & ſe retira en vn autre lieu, où il peuſt eſtre plus en ſeureté, ſi on venoit à faire enqueſte de ſa perſonne. Or quelque temps apres, le iour vint, qui mit vn grand trouble entre les ſoldats à qui Pierre auoit eſté donné en garde. Car quand ils furent eueillés, & qu'ils ne le trouuerent point au milieu d'eux, voyans les portes fermées, & les gardes bien poſées, ne ſçachans qui accuſer, & ne pouuans deuiner ce qu'il eſtoit deuenu,

Verſ. 18. *Mais le iour venu, il y eut grand trouble entre les gens d'armes, pour ſçauoir que Pierre eſtoit deuenu.*

ils eſtoyent d'vn coſté merueilleuſement eſtonnés de cet accident, & de l'autre on ne ſauroit exprimer combien ils en redoutoyent la conſequence. Et ils éprouuerent incontinent que ce n'eſtoit pas ſans ſujet. Car Herode, qui le leur auoit baillé à garder, ayant apris ſon euaſion, le fit premierement ſoigneuſement rechercher, ne doutant pas, s'il le retrouuoit, qu'il ne peuſt apprendre de luy ceux qui en eſtoyent coupables. Mais quand il vit qu'il n'en pouuoit auoir de nouuelles, il fit prendre les gardes, & leur fit faire leur procés, apres les auoir examinés par interrogatoires & par queſtion ; & puis les ayant condamnés, il cõmanda qu'on les menaſt au ſupplice. Ainſi ne pouuant contenter ſa cruauté par la mort de Pierre, comme il l'auoit eſperé, il en deſchargea ſa colere ſur

verſ. 19. *Et Herode l'ayant demandé & ne le trouuant point, apres inquiſition faicte des gardes, cõmanda qu'ils fuſſent menez. Et deſcendit de Iudée en Ceſarée, où il ſeiourna.*

ces miſerables; & ſoit de chagrin, ſoit pour affaires, qu'il priſt cette reſolution, il ſortit de Ieruſalem, & deſcendit de Iudée en Ceſarée, où il ſejourna quelque temps. Les Princes qui ne prennent pas la iuſtice pour reigle de leurs actions, & qui ſe laiſſent abſolument gouuerner à l'ambition de dominer, ont toujours en teſte quelque deſſein contre leurs voiſins, principalement s'ils les voyent plus foibles qu'eux, & leurs Eſtats à leur bienſeance. Et tel eſtoit celuy duquel nous parlons, qui quelque cauſe & quelque pretexte qu'il en euſt, eſtoit en volonté de faire la guerre aux Tyriens & aux Sidoniens, quoy qu'il ne la leur euſt pas declarée. Et peut eſtre, (car ces Potentats tiennent leurs deſſeins couuerts,) qu'il eſtoit allé en Ceſarée pour s'approcher d'eux, & pour faire la guerre

Verſ. 20. *Or eſtoit-il courroucé contre les Tyriens & Sidoniens. Mais ils vinrent à luy, tous d'vn accord: & ayant gagné Blaſte, qui eſtoit Chambelan du Roy demanderẽt appointemẽt, pource que leur contrée eſtoit nourrie de celle du Roy.*

de là auec plus de commodité & d'auantage. Ceux de Tyr & de Sidon le voyans là, & ayans apris ſon deſſein, reconnurent le peril où ils eſtoyent, & qu'il leur ſeroit bien malaiſé de reſiſter à vne ſi grande puiſſance. C'eſt pourquoy ils enuoyerent conioinctement & d'vn commun accord des ambaſſadeurs vers luy. Et parce qu'ils ſçauoyent bien que ceux qui approchent de la perſonne des Princes, ont bien ſouuent beaucoup de pouuoir ſur leurs eſprits, ils gaignerent premierement par ſoumiſſions, par prieres, & par preſens, vn certain Seigneur nommé Blaſte, qui eſtoit Chambellan du Roy, & puis demanderent la paix, & par ſon interceſſion ils l'obtinrent. Peut eſtre que deux ſi puiſſantes villes eſtant bien d'accord enſemble, ne ſe ſeroyent pas ſi fort abaiſſées, que

de demander la paix à leur ennemy, s'il n'euſt point eu le moyen de les y reduire en quelque façon ſans coup frapper. Mais parce que dans tout leur territoire on ne viuoit preſque ſinon des blés & des commodités qui venoyent des terres qui eſtoyent de l'obeiſſance du Roy, ils aimerent mieux aller au deuant du mal, & le preuenir par leurs deferences. En ſuite de cela Herode voulut faire voir vne preuue de ſon bien dire & de ſa magnificence tout enſemble. Car à vn certain iour prefix, auquel il y auoit en Ceſarée vn merueilleux concours de peuple pour des Ieux publics qu'il celebroit en l'honneur de l'Enpereur, il ſe veſtit d'vne robbe royale, pourfilée de tant d'argent & auec tant d'art, que le ſoleil donnant deſſus, elle eſtincelloit & reſplendiſſoit comme vn

Verſ. 21. *Et vn certain iour ordonné, Herode veſtu de robbe royale, s'aſſit au ſiege iudicial & leur fit vne harangue.*

grand aſtre. En cet equipage il monta ſur vn haut tribunal qu'il auoit fait dreſſer exprés en lieu public & eminent, & là il harangua deuant tout le monde auec vn grãd apparat, & vne grande oſtentation de ſon eloquence. Et outre que veritablement il eſtoit facond, les peuples eſtans naturellement flatteurs, & capables de porter leur flatterie, lors qu'il eſt queſtion des Princes, iuſques à vn excés prodigieux, de ſorte que notamment en ces temps là on ne faiſoit point de ſcrupule de traitter les Roys & les Empereurs des meſmes tiltres & des meſmes honneurs que les Gentils rendoyent à ceux qu'ils appelloyent leurs Dieux immortels, la multitude qui l'écoutoit, l'ayant ouï, s'écria; Ceſte voix eſt l'oracle d'vn grand Dieu, & non pas la voix d'vn homme. C'eſtoit vne va-

vers. 22. *Dont le peuple s'eſcria: Voix de Dieu & non point d'homme.*

Vers. 23. *Et incon-*

nité inſupportable en ce Prince que d'auoir voulu parler en public en ſi pompeux appareil. Neantmoins ce ne luy eſtoit pas vn crime ſi particulier, qu'il euſt eu à cette occaſion à en attendre vne vengeance extraordinaire. Il n'eſtoit pas entierement à excuſer en ce qu'il auoit donné l'occaſion à ce peuple de prononcer des paroles blaſphematoires comme celle là. Et toutesfois, parce qu'il n'auoit ny leurs penſées, ny leurs langues dans la main, on n'euſt pas peu les luy imputer s'il en euſt conceu l'indignation qu'il deuoit, & s'il l'euſt temoignée au peuple. Mais parce qu'il auoit affecté de paroiſtre plus grand & plus glorieux qu'il ne conuient à vn mortel, qu'il auoit recherché des honneurs & des applaudiſſemens qui paſſent la condition de l'humanité, & qu'apres

tinent vn Ange du Seigneur le frappa, pource qu'il n'auoit point donné gloire à Dieu: & fut rongé de vermine, & rendit l'eſprit.

qu'on les luy eut donnés, il les approuua par ſon ſilence, & en laiſſa naiſtre de la ioye & du chatouïllement dans ſon cœur, il ne partit pas de là qu'il n'en ſentiſt la vengeance. Car à l'inſtant meſme que cela fut arriué, Dieu, qui ſe ſert quelques fois auſſi bien de ſes bons Anges pour l'execution de ſes iugemens, que pour les effects de ſa bonté, en enuoya vn des cieux, qui pource qu'Herode n'auoit pas maintenu l'honneur de ſa Diuinité, mais auoit permis qu'on le transferaſt en ſa perſonne, le frappa d'vn mal horrible en ſa nature, & eſtrangement douloureux. Outre les tourmens inſupportables qu'il luy fiſt venir dans les entrailles, il luy naſquit de la vermine dans toutes les parties de ſon corps. Et quelque ſoin qu'on peuſt apporter pour l'en nettoyer, on ne

pût

pût empeſcher qu'il n'en fuſt rongé, de ſorte qu'il rendit l'eſprit en vn eſtat qui faiſoit horreur & à luy meſme & à tout le monde. Cependant la Parole de Dieu eſtoit comme vne ſemence qui a le germe vif & pullulant, & croiſſoit plantureuſement, en ſe prouignant & prenant pied de iour en iour en grand nõbre de perſonnes. Et quant à Barnabas & à Saul, que nous auons laiſſés cy deſſus dans le voyage, où ils portoyent la collecte faite en Antioche pour les poures de la Iudée, apres qu'ils eurent accompli leur charge, & qu'ils ſe furent dignemẽt acquittés de ce miniſtere qui leur auoit eſté commis, ils s'en retournerent de Ieruſalem, & prirent auec eux Iean, ſurnommé Marc, de la mere duquel nous auons parlé cy deſſus, afin qu'il leur fuſt en aide dans les fonctions de l'Apoſtolat,

Vſ. 24. Mais la parole du Seigneur croiſſoit & ſe multiplioit.

Verſ. 25. Barnabas auſſi & Saul apres leur charge acõplie, retournerent de Ieruſalem, ayans auſſi pris auec eux Iean qui eſtoit ſurnõmé Marc.

où Dieu les addresseroit par sa Prouidence.

CHAP. XIII.

Vers. 1. *Or y auoit il en l'Eglise qui estoit en Antioche, aucuns Prophetes & Docteurs entre lesquels estoient Barnabas & Simon, qui estoit appellé Niger, & Lucius Cyrenien & Manahen, qui auoit esté nourri auec Herode le Tetrarque & Saul.*

OR Dieu ne tarde pas long temps, qu'il ne leur donnast vn employ merueilleusement glorieux, comme il apparoistra par la narration suiuante. Il y auoit en Antioche, dans l'Eglise recueillie là, quelques vns de ces ministres extraordinaires que l'on appelloit Prophetes pour lors, à cause de l'excellente faculté qui estoit en eux par le S. Esprit, d'interpreter clairement & infailliblement les anciennes Ecritures; & outre cela il y auoit quelques Docteurs, personnages inferieurs à ceux là, tant en dons qu'en autorité

& dont le ministere estoit seulemẽt ordinaire, mais recommandables pourtant à cause de leur doctrine; & tous ceux là composoyent vn notable corps. Or entre ceux de ce corps là estoyent Barnabas, & Symeon, nommé autrement Niger & Lucius appellé le Cyrenien, parce qu'il estoit d'entre ces Iuifs qui habitoyent en la coste de Cyrene, & Manahem, qui dés son enfance auoit esté nourri auec Herode le Tretarque, & qui auoit laissé sa Cour pour suiure la profession du Nom de Christ, & enfin aussi ce Saul, dont nous auons desja tant parlé. Vn iour donques, comme ils vacquoyent ensemble au seruice ordinaire du Seigneur, & qu'eux mesmes, pour rendre leurs prieres plus feruentes, & pour s'humilier deuant Dieu, ils auoyent adiousté cela de extraordinaire à leur deuotion, qu'ils in-

Vers. 2. *Eux dõques seruans en leur ministere au Seigneur, & ieusnans, le S. Esprit leur dit: separés moy Saul & Barnabas, pour l'œuure auquel ie les ay appellés*

tre eux ils celebroyent vn ieusne, le Saint Esprit, qui saisit d'vne façon non commune quelques vns de ces Prophetes qui assistoyent là, prononça par leur bouche, dans le trãsport de leur enthousiasme, cette parole en forme d'oracle ; Separés moy Barnabas & Saul, pour l'œuure auquel ie les ay appellés. Or bien qu'il n'exprimast pas diserte-ment quel estoit cet œuure là, si est-ce que par ses inspirations il en donna d'assés certaines préconnoissances à ses seruiteurs. Iusques à quelque peu de temps auparauãt, les Apostres, & les autres Ministres de l'Euangile, s'estoient contentés d'en addresser la predication aux Iuifs. Depuis, S. Pierre auoit commencé à ouurir la porte à la vocation des Gentils, par ce qui s'estoit passé dans la maison de Corneille. Mais cela auoit esté mal pris par

Vers. 3. Parquoy apres auoir ieusné & prié ils mirent les mains sur eux, & les en uoyerent.

quantité de Iuifs ſcrupuleux, & bien que S. Pierre les euſt ſatiſfaits, ſi eſt-ce que cela n'auoit pas eu grande ſuite. Quelques vns des fidelles diſperſés à cauſe de la perſecution, n'auoyent pas fait difficulté de taſcher à conuertir ceux d'entre les Grecs qui les vouloyẽt écouter, & cela n'auoit pas eſté ſans vn memorable ſuccés dans la ville d'Antioche. Mais Antioche, ville de Syrie, eſtoit en quelque façon ſur les confins de la Iudée, & non auancée dans ces contrées où l'on ne connoiſſoit du tout point le nom du Dieu d'Iſrael. De ſorte que la vocation des Gentils auoit eſté pluſtoſt comme effleurée en ſes bords, que non pas entrepriſe au fõds, ainſi qu'il eſtoit neceſſaire pour l'eſtabliſſement du regne du Sauueur du Monde. L'Eſprit de Dieu donques fit connoiſtre à ſes ſeruiteurs, qu'il

y vouloit faire trauailler tout de bon, & que c'estoit à cela qu'il destinoit le ministere de ces deux grands personnages. De sorte que connoissans l'importance de la chose, & qu'il n'auoit iamais rien esté entrepris de si grand, de si illustre, ny de si difficile en l'Vniuers, ils estimerẽt qu'il y falloit preparer ceux que Dieu y employoit par des actes extraordinaires de pieté: c'est pourquoy ils celebrerent vn ieusne solennel, & firent des prieres particulieres à cet effect, pour leur obtenir la Grace du Ciel, & sa benediction sur leur ministere. Et dautant que comme i'ay dit ailleurs, c'estoit la coustume des Iuifs, d'vser de l'imposition des mains en toutes consecrations; bien qu'ils ne conferassẽt aucune charge à Barnabas ny à Saul, parce qu'ils tenoyent immediatement de Dieu celle qu'ils a-

uoyent, ſi eſt ce que les conſacrans de par Dieu à en faire vne fonction qui auoit quelque choſe de particulierement ſignalé, ils leur impoſerent les mains, & puis les laiſſerent aller ſous la protection du Seigneur & ſous ſa conduite. Eux doncques ainſi enuoyés, non par les hommes, mais du S. Eſprit, partirent à la bonne heure, & deſcendirent à Seleucie, qui eſt vn port de la mer Mediterranée, afin de s'y embarquer: puis de là ils nauigerent en l'Iſle de Cypre, qui eſt la premiere qui ſe rencontre ſur cette mer là, à ceux qui voguent d'Orient en Occident. Le deſſein de Dieu eſtoit, comme i'ay dit, de les employer à la conuerſion des Nations, & l'euenemẽt a monſtré que c'eſtoit le but de leur miniſtere. Neantmoins, deux choſes requeroyent qu'ils allaſſent premierement dans les lieux, où il y

vers. 4. *Ceux donques enuoyés du S. Eſprit, deſcendirent en Seleucie, & de là nauigerent en Cypre.*

auoit quantité de Iuifs. L'vne eſt que comme ils auoyent eu cette prerogatiue en Iudée, que la predication de l'Euangile auoit commencé par là, ils deuoyent auoir le meſme auantage en tous autres lieux, afin de ſatiſfaire aux promeſſes que Dieu leur auoit faites par ſes alliances. L'autre eſt, qu'entre ces Iuifs il y auoit en diuers endroits bon nombre de Gentils non circoncis, mais imbus pourtant de la religion Iudaïque, & de la connoiſſance du vray Dieu, qu'il eſtoit à propos d'amener les premiers à la communion du Nom de Chriſt; tant pource que Dieu prend plaiſir à donner augmentation de ſa Grace à ceux qui en ont desja les commencemens, que dautant que ce ſeroit entre les Nations comme vne eſpece de leuain, qui aideroit à en faire leuer toute la maſſe. Parce

donc qu'il y auoit grande quantité de Iuifs en Chypre, Saul & Barnabas prirent leur route de ce coſté là, & allerent mettre pied à terre à Salamine. Cette ville eſtoit grande & celebre, & ſi remplie de ceux de la race d'Iſrael, qu'ils y auoyent pluſieurs Synagogues. Tellement que quand ces deux Apoſtres y furent venus, ils les frequenterent toutes fort ſoigneuſement, & ſe mirent incontinent à annoncer la Parole de l'Euangile au milieu d'elles. Et ils y eſtoyent ſecondés par ce Iean ſurnommé Marc; car c'eſtoit à cela, & non aux ſoins qui concernoyent leurs perſonnes, qu'ils employoyent ſon miniſtere. Et bien qu'il ne leur fuſt pas comparable ny en autorité ny en dons, il en auoit aſſés pourtant pour leur aider beaucoup à faire fructifier l'Euangile. Quand ils eurent ſejour-

verſ. 5. *Et quand ils furent en Salamis, ils annoncerent la parole de Dieu és Synagogues des Iuifs, & auoyent auſſi Iean au miniſtere.*

verſ. 6. *Puis ayans*

trauerſe iuſques en Paphe, ils trouuerent vn enchēteur faux Prophete, Iuif, qui auoit nom Bar ieſu.

né là autant de temps qu'ils iugerent expedient pour y ſemer la doctrine de ſalut, ils en voulurent auſſi rendre toute l'Iſle participante. Ils la trauerſerent donc de bout en bout, preſchant où l'occaſion s'en preſentoit, & dautant que c'eſtoit en la ville de Pephos, qui eſt preſque à l'autre bout de l'Iſle, que ſelon l'opinion des Payens, venus, ſous la protection de laquelle toute Chypre eſtoit, auoit particulierement eſtabli ſon ſiege, ils penetrerent iuſques là. Car ny plus ny moins que ſi vn excellent Medecin, voulant faire paroiſtre l'efficace de ſon art en vn lieu peſtiferé, entroit en la maiſon meſme du Sanità, pour y donner ſes antidotes, Dieu voulut que la vertu de l'Euangile de ſon Fils ſe manifeſtaſt dans l'endroit meſme où l'idolatrie & la

diſſolution auoyent l'empire le plus abſolu. Auſſi la vertu de la verité de Chriſt, & l'autorité de l'Apoſtolat y triompherent-elles magnifiquement, non de l'eſprit humain ſeulement, mais de la puiſſance du Malin meſme. Car ils trouuerent là vn certain Magicien, faux prophete, Iuif de nation, nommé Barjeſu: Lequel eſtoit auec vn Seigneur Romain, nommé Sergius Paulus, ou ſelon la terminaiſon françoiſe, Serge Paul, qui tenoit le gouuernement de l'Iſle de Cypre ou en tiltre de Proconſul, ou au moins auec la puiſſance Proconſulaire, & qui eſtoit homme prudent, & entendu dans les affaires, mais neantmoins, ſelon le vice du temps, obſedé par ce Deuin, qui auoit acquis grande reputation d'eſtre fort intelligent dans les ſciences occultes. Cela n'empeſcha pourtant pas que

verſ. 7. *Lequel eſtoit auec le Proconſul Serge Paul, hõme prudens. Ceſtui-cy ayant faict appeller Barnabas & Saul, deſiroit d'ouyr la parole de Dieu.*

l'arriuée, & la predication, & les actions de Barnabas & de Saul, ayant éclatté dans ce lieu là, le Proconsul ne fust touché de curiosité de les voir & de les ouïr: tellement que les ayãt fait appeller, il leur tesmoigna qu'il desiroit entẽdre la Parole de Dieu de leur bouche. Mais cet Elymas, c'est à dire, ce Magicien, (car telle est à l'interpreter, la signification de ce nom Arabe, dõt on l'appelloit aussi quelques fois) preuoyant bien que si ces saints hõmes acqueroyent du credit enuers Serge Paul, le sien se ruineroit entierement, & de plus, le maistre lequel il seruoit estoit l'ennemy iuré de l'Euangile de Christ, parce qu'il sappoit son empire. En partie donc pour son interest & de son propre mouuement, en partie par l'instigation de Satan, il s'opposa tant qu'il pût à l'efficace de la predica-

Vers. 8. *Mais Elymas, enchanteur (car son nom est ainsi exposé) leur resistoit, cherchant de destourner de la foy le Proconsul.*

tion, & vſa de toutes les ſuaſions & de tous les artifices imaginables, pour deſtourner le Proconſul d'embraſſer la Foy de Chriſt. Le droit but de l'Apoſtolat eſtoit d'amener les hommes à la connoiſſance du Sauueur, & à la participation du ſalut, en leur déployant deuant les yeux la lumiere de ſa Verité, & ſes compaſſions inenarrables. Pour rendre cela plus efficace & plus penetrant, Dieu les auoit ornés de merueilleux dons qui donnoyent de l'eſtonnement, & ſur tout celuy de faire des miracles & vtiles & auantageux, comme la gueriſon des malades, la reſurrection des morts, & autres ſemblables, qui ne donnoyent pas plus d'admiration par leur ſplendeur, qu'ils concilioyent de bonne volonté, par le bien qu'ils faiſoyent au monde. Et tandis qu'il y auoit eſperance

Verſ. 9. *Mais Saul qui eſt auſſi appellé Paul, eſtant remply du ſainct Eſprit, ayãt les yeux fichez ſur luy.*

que ces choses là reüssiroyent, les Apostres n'en venoyent iamais, pour surmonter les ennemis de l'Euangile du Sauueur, à se seruir de leurs autres armes. Mais quand il se trouuoit des aduersaires du regne de Christ, si desesperément determinés à luy resister, & à en empescher les progrés, qu'il estoit necessaire d'employer d'autres moyens à les debeller, alors, selon l'occasion qui s'en presentoit, & selon la connoissance que l'Esprit de Dieu leur en donnoit, ils mettoyent en vsage vne autre sorte d'autorité par laquelle Dieu auoit rendu leur Apostolat terrible. Dequoy cette occurrence fournit vn exemple extremement signalé. Car Saul, (qui estoit aussi nommé Paul, soit que de tout temps il eust eu deux noms, ce qui estoit fort commun alors, ou que ces deux noms ayant beaucoup

d'affinité quand au ſon, ce dernier, comme plus accouſtumé & plus connu, ſonnaſt mieux à l'oreille des Grecs & des Romains, & que cela l'ait mis en vſage) eſtant extraordinairement rempli des mouuemens du S. Eſprit, & regardant attentiuement ce Charlatan, comme voyant iuſques au fond la peruerſité irremediable de ſon ame: Il luy dit d'vn ton de voix plein d'indignation tout enſemble & de grauité: O homme plein de toute ſorte de fraude, & de toute ſorte de faux tours, vray enfant du Diable, diſciple inſtruit de ſa main, qui repreſentes ſon image & la malice de ſes inclinations, ennemy declaré de tout ce qui porte le nom de iuſtice, de bonté, & de verité, di moy, perſiſteras tu toujours à t'oppoſer comme ton maiſtre à l'auancement du regne de Dieu? Ne ceſſeras tu

Verſ. 10. *Dict, O plein de toute fraude, & de toute cauſtelle, fils du diable, ennemy de toute iuſtice, ne ceſſeras tu point de renuerſer les voies du Seigneur qui ſont droictes*

iamais de trauerſer & d'embarraſſer les voyes de noſtre Seigneur, afin qu'au lieu qu'elles meinent ceux qui les ſuiuent, tout droit au ſalut, tu les en deſtournes dans les chemins tortus de tes diaboliques inuentions, & les precipites en ruïne & en perdition eternelle? Mais cela ne te reüſſira pas, & ne te demeurera pas impuni long-temps. Dés cet inſtant tu t'en vas experimenter à qui c'eſt que tu as affaire. Car voila maintenant la main de Dieu eſt ſur toy pour te frapper en vengeance & en iugement: & comme tu as aueuglé les eſprits des hommes par tes ruſes, & par les illuſions de tes enchantemens, tu deuiendras aueugle quant au corps, & ſeras vne eſpace conſiderable de temps ſans voir cette lumiere du Soleil qui éclaire tout le Monde. Ces paroles n'eurent pas eſté ſi toſt pro-

Verſ. 11. *Pource maintenant voicy la main du Seigneur ſur toy & ſeras aueugle, ſans voir le Soleil iuſques à vn certain tẽps. Et incontinent obſcurité & tenebres cheurent ſur luy, & tournoyant il cherchoit qui luy baillaſt la main.*

prononcées, que l'effect s'en enſuiuit. Car ſes yeux s'obſcurcirent de telle façon en vn moment, qu'il ne voyoit goute, non plus que s'il fuſt tombé ſur luy quelque nuict horriblement ſombre & tenebreuſe. Tellement que s'eſtant voulu mettre à cheminer, & ne ſçachant où aller, il tournoyoit de coſté & d'autre en taſtonnant, & cherchoit quelcun qui vouluſt le prendre par la main pour le conduire. Si Paul, (car deſormais nous l'appellerons ainſi, ayans principalement à raconter ce qu'il a fait entre les Nations, qui le nommoyent de ce nom pluſtoſt que de l'autre.,) Si dije, Paul euſt employé quelque autre choſe que la parole pour oſter à cet enchanteur l'vſage de ſes yeux, non ſeulement il n'y euſt point eu de merueille en ſon action, mais peut-eſtre que le Proconſul l'euſt

Verſ. 12. *Adõc le Proconſul voyãt ce qui eſtoit aduenu, creut s'eſmerueillant de la doctrine du Seigneur.*

eſtimée chaſtiable. Parce qu'il n'appartient qu'à ceux qui ont l'autorité de Magiſtrat, d'infliger des peines corporelles aux delinquans: encore ne le font ils ordinairement ſinon apres auoir pris connoiſſance de leurs crimes ſelon les formes. Que donques quelcun l'entrepriſt de ſon autorité priuée, & meſmes en la preſence de celuy à qui ſeul il appartenoit de le faire en ce lieu là, c'eſt ce que nulle haine du vice, ny nul tranſport de zele pour la verité, ne pouuoit faire paſſer pour legitime ou pour excuſable. Mais dautant que de ſoy meſme la parole de l'homme, laquelle n'eſt qu'vne voix, n'a point de vertu pour produire de tels effects, & qu'ainſi il parut manifeſtement que c'eſtoit de fait Dieu qui frappoit, & qui executoit de ſa main ce qui eſtoit ainſi denoncé par ſon Apoſtre, chacun peut iuger

quel estonnement cela donna, & quelle crainte il engendra dans l'esprit de ceux qui le virent. Certes le Proconsul ayant veu ce qui estoit arriué, en fut extremement émeu, & conceut vne telle reuerence & vne telle admiration pour la doctrine du Seigneur, & pour la vertu qui l'accompagnoit, qu'il creut, & qu'il fit sur le champ declaration qu'il embrassoit la profession de l'Euangile. Cette illustre victoire sur l'ennemy de la Verité, ayant estably le regne de Christ dãs cette partie de l'Isle de Chypre, Paul & ceux qui estoyent auec luy, sçachans bien qu'ils estoyent ordonnés pour aller en diuerses autres parties del'vniuers, s'embarquerent pour se départir de Paphos, & passerent dans le Continent, où estans arriués, ils vinrent à Perge, ville de la Pamphylie. Mais quand ils fu-

vers. 13. *Et quand Paul, & ceux qui estoient auec lui furent departis de Paphe, ils vinrent à Perge ville de Pamphylie : Adonc Iean s'estant departi d'auec eux, retourna en Ierusalem.*

rent là, Iean, ſurnommé Marc, qu'ils auoyent amené pour leur aider, s'eſtant retiré d'auec eux, s'en retourna en Ieruſalem, touché ſans doute de quelque regret de quitter ſon pays de ſi loin, & redoutant les fatigues & les perils auſquels il preuoyoit qu'il ſe faudroit expoſer en continuant vn ſi long voyage.

Verſ. 14 *Et iceux departans de Perge vinrẽt en Antioche de Piſidie, là où eſtans entrés en la ſynagogue au iour du Sabbat, ils s'aſſirent.*

Partis qu'ils furent de Perge, où ils ne demeurerent pas long temps, parce qu'ils n'y trouuerent pas lieu où planter la croix de Chriſt, ils vinrent dans vne ville nommée Antioche, non celle de Syrie, d'où ils eſtoyent venus en Seleucie auparauant, mais qui eſtoit dans le pays nommé Piſidie. Et là ils trouuerent des Iuifs qui auoyent vne Synagogue, dans laquelle ils ne manquerent pas d'entrer à la premiere aſſemblée qui s'y fit ſelon la couſtume vn iour du Sabbat, &

comme s'ils n'euſſent voulu ſinon participer aux communs exercices de pieté qui s'y faiſoyent, ils s'aſſirent comme les autres. C'eſtoit la practique des Iuifs, outre les prieres qu'ils faiſoyent publiquement, de lire premierement en l'aſſemblée certains chapitres des liures de la Loy & des Prophetes, ſelon que leurs Rabbins les auoyent diuiſés & diſpoſés pour cet effect. Puis quand la lecture eſtoit acheuée, le Principal de la Synagogue, c'eſt à dire, le plus ancien d'entre ceux qui portoyent entr'eux la qualité de Docteurs, ſe mettoit à tenir quelque propos à l'aſſemblée ſur le ſujet de ce qui auoit eſté leu, tant pour expliquer la doctrine, que pour l'appliquer en exhortations & en remonſtrances, ſelon les occaſions. Que s'il ſe trouuoit dans la compagnie quelque perſonnage de leur

Verſ 15. *Adonc apres la Lecture de la Loi & des Prophetes les principaux de la Sinagogue enuoierent vers eux, diſans: Hommes freres, s'il y a en vous quelque parole d'exhortatiõ pour le peuple dites là.*

nation venu d'ailleurs, qui euſt l'apparence d'eſtre homme capable de dire quelque bonne choſe, & propre à edification, le Principal de la Synagogue, & les autres Docteurs qui eſtoyent là preſens auec luy, ne faiſoyent pas difficulté de le conuier à parler, & à dire ce qu'il auroit medité pour l'vtilité commune. Apres donques que ſuiuant cet ordre on eut acheué la lecture de la Loy & des Prophetes, les Principaux de cette Synagogue là voyans Paul & Barnabas, qui s'eſtoyent monſtrés attentifs à ce qui ſe faiſoit, & qui d'ailleurs paroiſſoyent n'eſtre pas du ſimple populaire, enuoyerent vers eux pour les prier de s'approcher, & puis quand ils furent venus, ils leur dirent fort ciuilement : Hommes freres; car nous croyons que vous eſtes Iuifs de nation comme nous; vous ſçaués l'or-

dre de nos Synagogues,& la liberté que nous donnons aux gens capables de le faire, d'y parler dans l'aſſemblée pour l'edification de tous. Or eſtimons nous que vous eſtes de ce nombre là. C'eſt pourquoy ſi vous aués par deuers vous quelque bonne parole d'exhortation, d'inſtruction, & de conſolation pour le peuple,nous vous prions de la vouloir mettre en auant, & nous vous écouterons. Quelque autorité que la charge de Paul luy donnaſt de parler,il attendoit pourtant les occaſions de le faire auec prudence,& ne vouloit pas à l'abord donner occaſion d'offenſe,comme ſi par precipitation il euſt troublé l'ordre public. A cette occaſion il s'eſtoit iuſques là tenu en ſilence,en attendant ſi on l'inuiteroit à faire ce pourquoy il eſtoit allé là. Mais quand vne fois il y eut eſté conuié,

verſ. 16. *Lors Paul ſe leua,& faiſant ſigne de la main que l'on fiſt ſilence dit: Hommes Iſraelites & vous qui craignez Dieu oyez.*

il ne perdit point de temps,& ſe leuant de ſa place, puis faiſant ſigne de la main, comme on auoit accouſtumé, il leur tint vn long propos, dont ie ne rapporteray que les chefs qui ſont eſſentiels à ſon deſſein, laiſſant à la meditation de chacun de conjecturer le reſte. Son but eſtoit premierement de les premunir contre ce preiugé ſi ordinaire & ſi commun, qu'en leur diſant quelque choſe qu'ils n'euſſẽt point encore entenduë, on vouluſt les détourner de la vraye religion apres quelque nouueauté. Puis apres, ayant à leur propoſer que le moyen d'obtenir le ſalut n'eſt pas dans la ſainteté des hommes, il leur inſinua doucement que de ſon coſté Dieu auoit toujours preuenu leurs peres par la demonſtration de ſa bonne volonté enuers eux, & que quant à eux, du leur, ils s'eſtoyent toujours

monſtrés ingrats & rebelles à ſes volontés. Apres cela, il leur voulut faire voir que Dieu les auoit toujours ſupportés, nonobſtant leurs rebellions & leurs ingratitudes, en attendant la reuelation du temps auquel il deuoit déployer ſes compaſſions infinies enuers eux en la perſonne du Meſſie qu'il leur auoit deſtiné, & que iuſques là il vſoit de patience & de longue attente, & leur tenoit la porte ouuerte à la repentance & au ſalut. Enfin il auoit deſſein de leur enſeigner que ce temps eſt arriué, & que le Meſſie eſt reuelé, & que c'eſt ce Ieſus qu'il leur annonçoit. Mais que ſi apres qu'on le leur auroit annonçé, ils venoyent à le rejetter, il n'y auroit plus deſormais à attendre pour eux ſinon des iugemens épouuantables & ſans exemple. Il dit donques: Hommes Iſraelites, poſterité des

Patriarches, membres diſperſés du peuple de Dieu; & vous Proſelytes d'entre les Gentils, qui bien que vous ne ſoyés pas circoncis, aués pourtant embraſſé la connoiſſance du vray Dieu, & appris de ſa Loy les reigles de ſon ſeruice & de ſa crainte: Preſtés audience à mon propos, & l'ecoutés auec cette attention que meritent les choſes les plus importantes. Le Dieu de ce peuple d'Iſrael, (& il dit cela aux Piſidiens, en leur monſtrant du doigt ceux qui eſtoyent de la nation Iudaïque) a de ſa pure volonté choiſi nos peres autrefois, pour traitter ſes alliances auec eux, à l'excluſion des autres hommes de la terre. Et de nos peres, les enfans de Iacob, il a formé vn peuple, qu'il a fait deſcendre en Egypte, & qu'il y a ſurhauſſé pendant certain temps auquel ils y ont ſeiourné comme vne eſpece

Vſ. 17. Le Dieu de ce peuple d'Iſrael a eſleu nos peres, & a exalté ce peuple du temps qu'ils demeuroient en la terre d'Egypte, & les fit ſortir hors d'icelle d'vn bras eſleué.

d'eſtrangers. Puis, apres que pour de bonnes raiſons il a ſouffert qu'ils y ayent eſté maltraittés, il les en a tirés par main forte, & auec vn bras haut eſtendu, faiſant des œuures merueilleuſes pour leur deliurance, alencontre de leurs ennemis. Or auoyent-ils ſans doute en cela vn aſſés grand ſujet de s'aſſeurer en ſa puiſſance, de ſe confier en ſa bonté, & de reconnoiſtre l'vne & l'autre par toutes ſortes de preuues d'vne entiere obiſſance. Mais vous ſçaués comment ils s'en acquitterent, & n'eſt pas beſoin que ie vous ramentoiue leurs impatiences, leurs murmures, & les paroles inſolentes par leſquelles ils tenterent l'Eternel. Et neantmoins il ne laiſſa pas de ſupporter leurs mauuaiſes façons de faire, auec vne infatigable patience, pendãt l'eſpace de quarante ans qu'ils tournoyerent dans le de-

verſ. 18. *Et a ſouffert leurs mœurs au deſert le temps de quarãte ans.*

Verſ. 19. *Puis ayant deſtruit ſept nations en la terre de Chanaan il leur a diſtribué leur terre par ſort.*

ſert. Et quoy qu'ils ſe fuſſent rendus indignes de l'accompliſſement des promeſſes qu'il auoit faites à leurs peres & à eux, il voulut pourtant ſe monſtrer veritable quant à luy, & les executer de bonne foy à la veuë de toute la terre. Il exterмina donc de deuant eux les Cananeens, les Hethiens, les Amorrheens, les Pherezïens, les Heuiens, les Iebuziens, & les Guirgaſciens, qui eſtoyent ſept populeuſes nations, qui poſſedoyent la terre de Canaan, laquelle il leur auoit promiſe: puis apres il la leur diſtribua par ſort, afin qu'ils la poſſedaſſent en heritage. Mais dautant qu'à toute heure ils faiſoyent quelque choſe qui luy déplaiſoit, il retardoit auſſi la pleine & entiere execution de ſa promeſſe de temps en temps. Tellement que depuis leur ſortie d'Egypte, qu'ils deuoyẽt

entrer en Canaan, ſi Dieu, à cauſe de leurs pechés, ne les euſt point arreſtés dans le Deſert, iuſques au temps que les Iebuſiens furent depoſſedés & chaſſés de la montagne de Sion, ce qui eſt la derniere conqueſte de noſtre nation, pour ſe mettre dans vne entiere poſſeſſion de cette terre, il s'eſt paſſé enuiron quatre cens cinquante ans entiers. Ce qui monſtre la fermeté de ſa bonté enuers eux, qui en fin les rendit iouiſſãs de ce qu' il leur auoit fait eſperer, nonoſtãt les obſtacles qu'ils y mettoyent par leurs meſchans actes. Apres les auoir tirés d'Egypte, & ſupportés dans le deſert, & enfin introduits dans la poſſeſſion de Canaan, leur hiſtoire nous apprend aſſés comment ils ſe ſont comportés, & qu'à cauſe de leurs mauuais deportemens ils ſont ſouuentesfois tombés entre les mains de leurs

Verſ. 20 *Et apres cela enuiron quatre cens cinquante ans, il leur donna des Iuges iuſques à Samuël le Prophete.*

ennemis, ſous vne dure & faſcheuſe ſeruitude. Et toutes-fois, ce meſme Dieu qui auoit pris le ſoin de leur protection, pour ne manquer point à ſa bonté, & ne dementir point ſa conſtance, leur donna de temps en temps des Iuges pour les deliurer, & cette façon de les gouuerner dura iuſqu'à Samuel le Prophete. Mais comme ils eſtoyent ſous le gouuernement de ce perſonnage, à qui Dieu auoit departi de tres excellentes vertus, ils ſe degouſterent de luy, ſous ombre que ſes enfans n'imitoyent pas ſes actions, & ne ſuiuoyent pas ſes traces. Ils luy demanderent donc vn Roy, qui les iugeaſt & les gouuernaſt comme les autres nations, & vous ſçaués combien Dieu eut cette demande deſagreable. Neantmoins, quand il vid que nonobſtant les remonſtrances qu'il leur faiſoit fai-

verſ. 21 *Puis apres ils demanderent vn Roy, & Dieu leur donna Saül fils de Cis, homme de la lignée de Beniamin: par l'eſpace de quarãte ans.*

re à cette occaſion, ils y perſiſtoyẽt, il ſe laiſſa fleſchir à y condeſcendre, & leur donna pour Roy Saul, fils de Kis, homme de la lignée de Benjamin, qui les gouuerna vingt années. De ſorte qu'à ioindre ce temps auec celuy auquel Samuel les auoit gouuernés & iugés ſeul, il ſe trouuera qu'ils paſſerent quarante ans en cet eſtat, Dieu ſupportant toujours leurs defauts par ſa patience. Les pechés que Saul commit, & la deſobeiſſance par laquelle il merita deſtre reprouué de Dieu, ne doiuent pas eſtre imputés à la nation. Auſſi quand Dieu l'eut debouté du Royaume, & oſté d'entre les viuans (car il attendit iuſques là à en eſtablir vn autre en ſa place) tant s'en faut qu'il fiſt tomber ſur le peuple quelque partie de la punition qu'il meritoit en cet egard, qu'il leur ſuſcita vn autre

Verſ. 22. *Et quand il fut oſté, il leur ſuſcita Dauid pour Roy duquel auſſi il leur donna teſmoignage, & dit: I'ay trouué Dauid fils de Ieſſé homme ſelõ mon cœur, lequel fera tout mõ vouloir.*

Roy incomparablement meilleur, & dont il donna luy meſme cet excellent témoignage en diſant, I'ay trouué Dauid, fils de Ieſſé, perſonnage ſelon mon cœur, lequel ne fera pas comme Saul, qui m'a reſiſté, & qui n'a pas fait ce que ie luy auois commandé. Car s'il luy arriue de faire quelque faute ſignalée; comme il y a peu de Princes qui en ſoyent exempts; tant y a que la teneur ordinaire de ſa vie, depuis le commencement iuſques à la fin, ſera telle, que l'on peut bien dire de luy, en le comparant auec l'autre, qu'il accomplira ponctuellement toutes mes volontés. Et de-

verſ. 23. *De la ſemence d'iceluy, Dieu ſelon ſa promeſſe, a fait venir le Sauueur Ieſus à Iſraël.*

fait, il a eſté ſi recommandable deuant Dieu, qu'outre qu'il l'a fait vn type bien exprés du Meſſie qu'il auoit promis, & à cauſe duquel ſeul le peuple a experimenté tant de fois les deliurances de ſa main,

il l'a

il l'a bien voulu choiſir pour luy promettre qu'il le feroit ſortir de ſes reins, & que ſa poſterité s'aſſerroit à perpetuité ſur ſon trône. Or voyés vous combien il a coulé de ſiecles depuis ce temps là, & combien noſtre nation a éprouué de calamités & de trauerſes, au milieu deſquelles elle s'eſt toûjours ſouſtenuë par l'attente de ce redempteur, de qui elle a eſperé ſa vraye & entiere deliurance. Et vous ſçaués combien ſoigneuſement nos peres & nous, auons conſerué nos genealogies, afin d'empeſcher nos tribus, & meſmes nos familles, de ſe confondre, & que quand le Meſſie apparoiſtroit, il puſt eſtre reconnu pour ſemence de Dauid. Or voicy le temps venu auquel ces eſperances ſont accomplies. Car, pour ne vous le faire pas plus long, c'eſt de la ſemence de ce Prince, que

Dieu, ſelon ſa promeſſe, a ſuſcité Ieſus, c'eſt à dire, ainſi que la ſignification de ſon nom le porte, le Sauueur, à Iſrael. Et afin qu'il ne manquaſt aucune des choſes neceſſaires à le caracteriſer, Dieu l'a fait preceder par l'auant-coureur qui auoit eſté predit par les oracles des Prophetes; Iean, que l'on a ſurnommé Baptiſte, ayant auparauãt preſché le Bapteſme de repentãce à tout le peuple d'Iſrael, lors que Chriſt n'eſtoit point encore entré dans l'exercice de ſa charge, ny par conſequent manifeſté. Et pendant tout le temps du Miniſtere de ce Prophete, il a preparé ceux qui l'alloyẽt ouïr, à receuoir celuy qui deuoit venir, & qu'il repreſentoit toujours comme eſtant desja à la porte. Mais bien que tous les temoignages qu'il luy a rendus, ſoyent authentiques, dautant qu'il eſtoit en-

verſ. 24. *Apres que Iean eut preſché le bapteſme de penitence à tout le peuple d'Iſrael deuant l'aduenemẽt d'iceluy.*

verſ. 25. *Et quand Iean acheuoit ſa courſe il diſoit: Ie ne ſuis point ceſtui là lequel vous me penſez eſtre: mais voicy, il en viẽt vn apres moy, duquel ie ne ſuis point digne de deſlier les ſoulliers de ſes pieds.*

uoyé de Dieu, ſi eſtce que celuy qu'il prononça comme il eſtoit prés de paracheuer ſa courſe, merite entre tous les autres de vous eſtre rapporté. Car ce perſonnage ayant acquis vne grande reputation dans la Iudée, tant par la ſainteté de ſa vie, que par ſa predication, il naſquit de luy dans l'eſprit de pluſieurs, des penſées ſi auantageuſes, que quelques vns enclinoyent à croire qu'il eſtoit luy meſme le Chriſt. C'eſt pourquoy, ou pour obuier à ces penſées, ou pour les arracher de l'eſprit de ceux en qui elles eſtoyent desja, contre ce que les hommes ont accouſtumé de faire à l'eſgard d'eux meſmes, il ſe compara par ces paroles auec Ieſus, & ſe mit infiniment au deſſous de luy. Pour qui me prenés vous, diſoit il, & quel me preſumés vous eſtre? Ie ne ſuis point celuy là que

vous attendés pour la conſolation d'Iſrael, & à Dieu ne plaiſe que ie ſouffre que l'on ait de moy cette penſée. Ie ne ſuis que la voix de celuy qui crie au deſert, Accouſtrés le chemin du Seigneur, & dreſſés ſes ſẽtiers. Mais il en vient vn apres moy, & il eſt desja ſi prés d'arriuer, que peu s'en faut qu'en me tournant ie ne vous le monſtre, dont la dignité de la perſonne, & l'eminence de la charge eſt ſi haut eleuée au deſſus de moy, que tant s'en faut qu'il me faille comparer à luy, que ie ne ſuis pas meſmes digne de deſlier la courroye de ſes ſouliers, ny de luy rendre les miniſteres les plus cõtemptibles. Cela eſtant ainſi, Hommes freres, dit Paul en continuant ſon propos, enfans de la race d'Abraham, à qui les promeſſes ont eſté données, & ceux qui d'entre vous craignent Dieu, & qui

Verſ. 26. *Hommes freres, enfãs de la race d'Abraham, & ceux qui entre vous craignent Dieu, la parole de ce ſalut vous eſt enuoyée.*

ſe ſont autant qu'ils ont peu, incorporés auec vous pour eſtre participans de meſmes eſperances, il ne reſte plus ſinon que nous vous diſions que c'eſt à vous qu'à eſté enuoyée la Parole qui annonce & qui confere ce ſalut. Vous me demanderés peut eſtre quel iugement on a fait de ce Ieſus en Ieruſalem, qui ſemble eſtre le ſanctuaire de l'Egliſe, & le lieu qui a les alliances de l'Eternel en depoſt. Et ſi ie vous dis que les principaux ſacrificateurs, & les Gouuerneurs du peuple, & tous les plus conſiderables de la nation, &, ſi vous le voulés ainſi, la nation meſme toute entiere, l'ont meſpriſé & l'ont reietté, vous en tirerés ſans doute quelque mauuais preiugé contre la verité de ce que ie vous annonce. Or tant s'en faut que ie vous vueille ou nier ou meſmes celer qu'il en ſoit ainſi,

verſ. 27. *Car les habitans de Ieruſalem, & leurs gouuerneurs, ne l'ayans point cognu, ont meſmes en le condamnãt accomply les paroles des Prophetes, qui ſe liſent par chacun Sabbat.*

que ie vous diray bien dauantage. Ils ont permis qu'il ait eſté accuſé deuant eux comme s'il euſt eſté vn blaſphemateur, & l'ont condamné comme tel. Mais ſi vous en voulés ſcauoir la vraye raiſon, c'eſt qu'ils eſtoyent tellement aueuglés de leurs preiugés & de leurs paſſions, qu'ils ne l'ont pas reconnu; & bien loin que cela vous doiue deſtourner de croire en ſon Nom, qu'à le bien prendre il n'y a rien qui vous doiue plus efficacement induire à le faire. Car il n'auoit pas eſté plus certainement promis que le Meſſias viendroit, & ſa perſonne & ſa charge n'auoit point eſté plus nettement & plus diſtinctement décrite, qu'il auoit eſté predit qu'il ſouffriroit, & cela non en quelque endroit de l'Ecriture qui ne vienne pas ordinairement aux oreilles ou ſous les yeux, mais en

quantiré de lieux dont l'ouïe & la lecture vous eſt ordinaire. Tellement que par la Prouidence de Dieu, il eſt arriué qu'encore que ç'ait eſté ſans y penſer, & tout au rebours de leurs intentions, ces gens ont ponctuellement accompli les paroles des Prophetes qui ſe liſent chaque Sabbat dans les Synagogues. Et bien que comme ie vous ay dit, ils l'ayent accuſé de blaſpheme, & de ſedition contre l'autorité de l'Empereur, ſi eſt-ce qu'au fonds leur conſcience leur rendoit aſſés temoignage qu'il n'y auoit aucun crime digne de mort en luy. De fait il a eſté reconnu innocent par ceux là meſmes à qui eſtoit commiſe la conſeruation de l'autorité & de la majeſté de Ceſar, qu'on luy imputoit d'auoir violée. Mais neantmoins ils ont eſté tellement tranſportés de ie ne ſçay

Verſ. 28. *Et combien qu'ils ne trouuaſſent en luy aucune cauſe de mort, ont requis Pilate qu'il le miſt à mort.*

quelle aueugle fureur, qu'ils ont requis inſtamment de Pilate, gouuerneur de la Iudée, qu'il le miſt à mort, à quoy, apres s'en eſtre excuſé diuerſes fois, il ſe laiſſa enfin aller par vne laſche & cruelle complaiſance. Et afin que vous ne penſiés pas que nous ayons honte de vous aduouër qu'il eſt mort ; apres que ſes ennemis eurent accompli toutes les choſes qui eſtoyent écrites dans les Prophetes touchant ſa crucifixion, on l'oſta du bois de la croix, & le mit-on dans vn ſepulcre ; ce qui eſt vn temoignage indubitable qu'il n'eſtoit plus entre les viuans. Mais ſi ſa mort eſt capable de vous donner quelque ſcandale, il doit eſtre leué tout à fait par ſa reſurrection. Car afin que vous le ſçachiés, Dieu l'a reſſuſcité des morts. Voulés vous donc vn plus

Verſ. 29. *Et apres auoir acõply toutes les choſes qui eſtoient eſcrites de luy, on l'a oſté du bois & mis en vn ſepulchre.*

Verſ. 30. *Mais Dieu l'a reſſuſcité des morts le tiers iour, & a eſté veu par pluſieurs iours de ceux*

indubitable teſmoignage qu'il eſt le Meſſie, comme il auoit dit, & que ſon Pere celeſte a caſſé par ce moyen la ſentence que Pilate & les Gouuerneurs de la Nation auoyẽt prononcée? Et ce que nous vous diſons n'eſt point vne fiction, ou vne choſe deſtituée de certifications authentiques. Car depuis qu'on auoit ſceu certainement qu'il eſtoit mort, & qu'il auoit eſté mis dans le tombeau, il a eſté veu, non vne fois, mais par pluſieurs iours, non par vn ou deux ſeulement, mais par tous ceux qui eſtoyent venus auec luy de Galilée, où il auoit fait ſa demeure auparauant, dans la ville de Ieruſalem, qui ſont en nombre ſi competent, qu'on ne peut plus reuoquer cette verité en doute. Et ceux là ont eſté choiſis par Dieu pour eſtre les témoins de ſa reſurrection enuers

Verſ. 31. Qui eſtoiẽt montez enſemble auec luy de Galilee en Ieruſalem, leſquels iuſques à maintenant ſont ſes teſmoins enuers le peuple.

tout le peuple qui eſt en Ieruſalem & dans la Iudée, à qui ils l'annoncent continuellement. Et quant à nous, que vous voyés icy preſens, nous auons eſté choiſis pour vous annoncer auſſi la Promeſſe qui a eſté faite à nos Peres, touchant la manifeſtation du Sauueur; Et pour vous dire qu'en fin, apres l'attente de pluſieurs ſiecles, Dieu l'a accomplie enuers nous qui ſommes leurs enfans, ayant produit en la lumiere de ce monde, & reſſuſcité, comme il a fait, ſon ſaint Fils Ieſus. Selon ce que vous ſçaués qui eſt dit au ſecond Pſeaume, que tous nos meilleurs Docteurs d'autresfois ont adapté au Meſſie, comme auſſi certes eſt-ce à luy qu'il doit eſtre rapporté; où le Pſalmiſte introduit ainſi Dieu parlant. *Tu és mon Fils, ie t'ay auiourdhuy engendré.* Ce n'eſt pas qu'il ait commencé

Verſ. 32. *Et nous auſſi veus annonçons, que quant à la promeſſe, qui a eſté faicte à nos peres.*

verſ. 33. *Dieu l'à accomplie à vos enfans, ayant ſuſcité Ieſus, cõme auſſi il eſt eſcrit au ſecond Pſeaume : Tu es mon Fils, ie t'ay auiourd'huy engendré.*

à eſtre Fils de Dieu quand il eſt reſſuſcité des morts. Car il eſt engendré de luy eternellement par la communication incomprehenſible qu'il luy a donnée de ſon eſſence. Et quant à ſa manifeſtation en chair, ſa perſonne toute entiere a porté cette qualité de Fils de Dieu dés que la nature humaine y a eſté conioincte auec la diuine. Mais c'eſt qu'eſtant enuironné d'infirmité pendant le temps de ſon économie icy bas, il a eſté méconnu, & ſur tout, qu'ayant eſté crucifié ignominieuſement, à peine a-t-on en cet eſtat veu vn ſeul rayon de ſa gloire. Au lieu qu'en ſa reſurrection, Dieu l'a fait éclatter ſi hautement, que deſormais ſa ſplendeur s'en va eſtre connuë à toute la terre. Et vous ſçaués que ſelon le ſtile de l'Ecriture, les choſes qui eſtoyent desja, mais que l'on ne connoiſſoit

pas, ſont dites commencer à eſtre quand elles viennent en euidence. Or peut eſtre me dirés vous qu'il y en a eu d'autres que Dieu a reſſuſcités, & dont aucun n'a eſté le Meſſie pourtant, comme ceux qu'Elie & Eliſée ont autresfois ramenés en vie. Ce que ie vous accorderay volontiers. Car auſſi n'eſtce pas ſimplement de ſa reſurrection que ie prouue qu'il eſt le Chriſt; c'eſt de ce qu'ayant eſté mis à mort parce qu'il ſe diſoit eſtre le Chriſt, Dieu l'a retiré du ſepulcre par ſa puiſſance. Car quelle plus certaine preuue veut on pour monſtrer qu'il l'a aduoüé pour tel, que d'auoir ainſi annullé la condemnation de mort qu'à cette occaſion il auoit ſubie? Outre cela les Prophetes ont predit que le Meſſie reſſuſciteroit des morts, non pour mourir vne autre fois, comme ceux dont nous

Verſ. 34. Et qu'il l'ayt reſſuſcité des morts, pour ne plus retourner au ſepulchre, il a dit ainſi: Ie vous donneray les ſainctetez de Dauid aſſeurées.

venons de parler, mais pour viure eternellement vne vie bien-heureuſe & glorieuſe. Et c'eſt ainſi que le Seigneur Ieſus a eſté reſſuſcité, pour ne retourner iamais dans la foſſe, où eſt le ſiege de la corruption, & pour poſſeder vn royaume d'vne durée immortelle. Selon ce que Dieu auoit dit par le Prophete Eſaie, au L V. de ſes reuelations. *Ie vous donneray les ſaintetés aſſeurées & fidelles de Dauid.* Car le mot de ſaintetés ſignifie là des *bontés* & des *benignités* extraordinaires que Dieu a promiſes à ce Prince, à ſçauoir de rendre ſon royaume eternel, & de le perpetuer en ſa ſemence. Quand donques le Meſſie aura vne fois pris les reſnes de ce royaume en la main, comment le rendroit il perpetuel s'il demeuroit luy meſme en la mort, ou ſi apres en eſtre ſorti il auoit à y retourner

Vers. 35 Et pource il dit aussi en vn autre endroit : Tu ne permettras point que ton Sainct sente corruption.

vers. 36. Car certes Dauid apres auoir seruy en son temps à la volonté de Dieu s'est endormy, & a esté mis auec ses peres, & a senty corruption.

encore ? Et c'est pourquoy Dauid mesme dit encore plus clairement en vn autre endroit; *Tu ne permettras point que ton Saint sente corruption.* Ie sçay bien que quelques vns veulent rapporter à Dauid le Pseaume XVI, où cette parolle se rencontre, & ie ne nie pas que quelques vnes des choses qu'il contient ne se puissent adapter à luy. Mais ie maintiens que pour cette sentence là, il est absolument impossible qu'elle luy conuienne. Car certes l'experience nous monstre, qu'encore que Dauid ait receu beaucoup de temoignages de la dilection de Dieu, & qu'il ait fait les volontés de l'Eternel en l'administration de son regne, si est ce qu'apres auoir serui auec affection au Conseil de Dieu pendant le temps qui luy auoit esté determiné pour cela, il s'est endormi du

ſommeil de mort, & a eſté mis auec ſes peres au tombeau, où il a ſenti la corruption à laquelle noſtre nature mortelle & corporelle eſt ſujette. Mais ce Ieſus dont nous vous parlons, que Dieu a reſſuſcité d'entre les morts, n'a point experimenté de corruption dans le ſepulcre, parce qu'il en a eſté retiré auant que de la ſentir ; & il ne l'experimentera iamais, parce que comme ie vous ay dit, il vit doreſenauant vne vie imperiſſable. Partant, Hommes freres, ce vous doit eſtre deſormais vne choſe conſtante & indubitable, que ce Ieſus lequel nous vous annonçons, eſt veritablement le Chriſt & le ſauueur, non de vos corps ſeulement, mais principalement de vos ames, non pour vous tirer de la main de vos ennemis temporels, mais pour vous eſtre auteur d'vne redemp-

Vſ. 37. *Mais celuy que Dieu a reſſuſcité, n'a point ſenty corruption.*

Verſ. 38. *Parquoy hõmes freres, qui vous ſoit notoire que par iceluy vous eſt annoncée la remiſſion des pechez & de tout ce de quoy n'auez peu eſtre iuſtifiez par la Loy de Moyſe.*

tion eternelle. Sçachés donques que c'est par luy, c'est à dire en son Nom, que vous est annoncée la remission de vos pechés, laquelle vous ne pouués auoir autrement que par son entremise. Vous n'ignorés pas comment nous sommes tous pecheurs, & qu'outre la corruption de la Nature, qui a saisi vniuersellement tout le genre humain, il n'y a aucun qui n'ait commis vne infinité de mauuaises actions, par lesquelles il a encouru l'indignation de l'Eternel, & s'est assuietti à l'execution de sa iustice vengeresse. Bonne partie de nostre nation croit qu'on peut estre iustifié de toutes ces choses là par la pratique de la Loy que Moyse nous a donnée, & par l'obseruation ponctuelle de ses commandemens. Mais ie m'asseure que vous connoissés assés la vanité de cette opinion,

vers. 39. *Quiconque croit en luy, est iustifié*

nion, & que vous ne vous flattés pas de cette penſée. Voſtre conſcience vous apprend en cõbien de ſortes vous violés les commandemens de toutes les parties de cette Loy, & ſur tout, quelle malediction nous meritons tous par la transgreſſion de la Morale. Quant à la Ceremonielle, quelle vertu eſt-ce que ſes lauemens, & ſes ſacrifices, & generalement ſes exercices corporels, les euſſions nous tous pratiqués, peuuent auoir pour purifier nos conſciences des œuvres mortes? Il faut donc renoncer à l'eſperance d'obtenir la iuſtification par là, & auoir recours à quelque autre ſatisfaction, & à quelque autre Legiſlateur, qui nous donne accés à la miſericorde du Pere celeſte. Et tel eſt celuy que nous vous euangeliſons, & duquel nous vous aſſeurons que de tout ce dont vous

ne pouués eſtre iuſtifiés par la Loy de Moyſe, quiconque croira en ſon Nom ſera iuſtifié par luy. Tellement qu'au lieu que iuſques icy pluſieurs ont fondé l'attente de leur ſalut dans les œuures de la Loy, nous vous aduertiſſons quant à nous qu'il ne la faut eſtablir qu'en la Foy du Sauueur du Monde. Or eſt-ce à vous à prendre garde de bien prés à la Parole que nous vous annonçons auiourdhuy. Ce grand ſupport dont ie vous ay dit que Dieu a vſé enuers nos peres durant les ſiecles paſſés, a eu pour fondement l'attente de la manifeſtation du ſauueur, Dieu ne voulant point executer ſur les pecheurs ſes iugemens à la rigueur, iuſques à ce qu'il euſt tenu ce qu'il en auoit promis, & qu'il euſt déployé en luy ſa grande miſericorde. Cela fait, il n'eſpargnera plus deſormais ceux qui l'au-

Verſ. 40. *Regardés dõc qu'il ne vous aduienne ce qui eſt dit és Prophetes.*

rõt rejetté, & cõme ſi par ſon enuoy il auoit épuiſé toutes ſes cõpaſſions, il fera tomber ſur les obſtinés ſes plus épouuantables vengeances. Prenés donc bien garde qu'il ne vous aduienne ce qui eſt dit dans les Prophetes. Voyés contempteurs, & vous émerueillés, & ſoyés eſtonnés & confus en vos eſprits & en vos viſages. Car ie m'en vais faire vn œuure en voſtre temps, à quoy il n'y en a point encore eu de ſemblable. Vn œuure, dije, que vous ne croiriés point s'il auoit eſté fait ailleurs que deuant vos yeux, & que vous n'en ſceuſſiés rien que par le rapport de ceux qui le vous raconteroyent. Il eſt vray que ces paroles ont eſté prononcées par Abakuk à l'occaſion de la deſolation qui deuoit arriuer au peuple par le moyen des Caldeens. Mais outre que toutes les choſes ſignalées

Verſ 41. *Voyez miſpriſeurs, & vous eſmerueillés, & ſoyez eſtonnés: car ie fais vn œuure en voſtre temps, vn œuure que vous ne croiez point ſi aucũ le vous raconte.*

qui sont dans le Vieux Testament, ont quelque égard & quelque visée sur l'accomplissement des temps; si Dieu a fait faire de telles denonciations, & si de fait il a fait tomber de tels iugemens sur son peuple à cause des pechés du temps d'alors, que deués vous presumer qu'il fera en ces derniers temps contre ceux qui auront mespriſé ce dernier effect de son incomprehensible miseri-

Vſ. 43. Puis eſtant partis de la Synagogue. ils les prierẽt qu'au Sabbat enſuiuãt ils leur annonçaſſẽt ces paroles.

corde ? Ces paroles ne firent pas vn mesme effect en tous ceux qui les ouïrent. Les principaux d'entre les Iuifs, qui estoyent pleins de preiugés pour la Loy de Moyse, ne les goustèrent aucunement, parce qu'ils s'imaginerent qu'elles tendoyent à ruiner son autorité. Quelques autres, & les Gentils proselytes, qui n'y auoyent pas du tout de si grands attachemens, & qui d'ailleurs auoyent de meilleures

diſpoſitions à la pieté, ne s'en offenſerent pas comme eux, & conceurent vn grand deſir de s'en informer dauantage. Neantmoins, ny les vns ny les autres ne témoignerent rien de leurs ſentimens ſur le champ, & ſans approuuer ny deſapprouuer ouuertement ce qui auoit eſté dit, on donna congé à l'aſſemblée. Comme donc les Iuifs furent les premiers ſortis de la Synagogue, (car ils croyoyent que cet honneur leur appartenoit) les Gentils qui eſtoyent demeurés derriere, prierent Paul & Barnabas, de leur repeter & expliquer plus amplement ces meſmes choſes, pendant les iours qu'on appelle *ſur ſemaine*, & qui ſont entre les Sabbats. Mais quand l'aſſemblée fut tout à fait ſeparée, pluſieurs des Iuifs & des Proſelytes qui ſeruoyēt à Dieu, ſuiuirent Paul & Barnabas au lieu

vers. 43. *Et quand l'aſſemblée fut departie, pluſieurs des Iuifs & &c.*

Estrangers seruans à Dieu suiuirent Paul & Barnabas, lesquels en parlans à eux, les exhorterent de perseuerer en la grace de Dieu.

où ils se retiroyent, & leur declarerent franchement qu'ils auoyent esté persuadés par les propos qu'ils auoyent ouïs, & qu'ils embrassoyẽt la doctrine de salut. Sur quoy les Apostres parlans à eux, leur firent entendre combien la perseuerance estoit necessaire, & les exhorterent puissamment à demeurer fermes en la communion du Saint Euangile, & de la Grace de Dieu. Cependant ils condescendirent volontiers à la demande que les Pisidiens leur auoyent faite, de les instruire pendant le temps de l'entre-deux des Sabbats. Et cela donna vn tel gouſt de leur doctrine, & fit venir à ceux du lieu, vn si grand desir de les voir & de les ouïr, que quand fut venu le Sabbat ensuiuant, auquel on s'assembloit dans la synagogue selon la coustume, presque toute la ville presumant qu'ils ne manqueroyent

Vers. 44. Et au Sabbat ensuiuãt presque toute la ville s'assembla pour ouyr la parole de Dieu.

pas de s'y trouuer,& d'y parler cõme auparauant, elle s'y aſſembla pour écouter la Parole de Dieu. La ſemaine d'auparauant, les Iuifs n'auoyent point fait éclatter le mécontentement qu'ils auoyent de la predication de Paul, parce qu'ils ne voyoyent point encore quelle impreſſion elle auoit faite dans les eſprits, & qu'ils eſperoyent que ne faiſant que paſſer, les idées de ce qu'il auoit dit ſeroyent incontinent effacées. Mais quand ils virent que luy & Barnabas ſejournoyent, & que plus la choſe alloit auant, plus ils s'ancroyent dans les eſprits, de ſorte que toute la ville couroit apres eux, ce qu'ils connurent par la grande foule de peuple qui couloit de toutes parts vers la ſynagogue, alors ils furent remplis d'enuie, à cauſe de la reputation

verſ. 45. *Mais les Iuifs, voyãs les trouppes, furent remplis d'enuie, & contre diſoient à ce que Paul diſoit, contrariãs & blaſphemans.*

que les Apoſtres acqueroyent, & pour taſcher à la deſtruire ils ſe mirent à contredire ce que Paul mettoit en auant. En quoy ils ſe laiſſerent tellement emporter à leur paſſion, que comme de l'enuie ils eſtoyent venus à la contradiction, de la contradiction ils paſſerent iuſques au blaſpheme, maudiſſans & deteſtans la doctrine qu'il annonçoit, comme ſi elle euſt eſté pernicieuſe & ſacrilege. Tandis qu'ils s'eſtoyent tenus en ſilence, & qu'ils auoyent couué leur paſſion dans le cœur, Paul & Barnabas auoyent doucement & prudẽment diſſimulé l'auerſion qu'ils voyoyent en eux contre l'Euangile. Car outre qu'il n'eſtoit pas beſoin de les irriter, il eſtoit beaucoup plus expedient qu'ils ſe découuriſſent eux meſmes, que non pas de donner occaſion de dire qu'on les euſt

Verſ. 46. *Adonc Paul & Barnabas conſtãment dirent : Il vous failloit premieremẽt annoncer la parole de Dieu ; mais puisque vous la deboutez, & que vous vous iugez vous-meſmes indignes de la vie eternelle, voicy nous nous tournõs vers les Gentils.*

précipités en les harcellant. Mais quand ils virent qu'ils en eſtoyent venus à ce point, que non ſeulement il n'y auoit plus rien à eſperer d'eux, mais meſmes que leur paſſion nuiroit au progrés de la doctrine de ſalut, ſi on ne s'y oppoſoit auec courage, ils s'adreſſerent à eux comme à des gens qui deſormais eſtoyent decheus du rang qu'ils tenoyent autrefois, & leur tinrent librement & hardiment ce langage. C'eſtoit bien à vous qu'il eſtoit neceſſaire par la diſpoſition de la volonté de Dieu, & par le priuilege de ſes alliances, d'annoncer la Parole du Seigneur, & de propoſer l'eſperance du ſalut. Et ſi vous l'euſſiés embraſſée comme vous deuiés, nous n'en euſſions point autrement parlé aux Gentils, ſinon en les inuitant à ſe venir ioindre à vous, pour eſtre receus en voſtre corps, &

participans de vos auantages. De ſorte que noſtre miniſtere vous euſt conſiderés comme ſon principal obiet, & n'euſt en quelque ſorte regardé les nations ſinon comme vn acceſſoire. Mais puis que vous reiettés cette diuine parole, & que par là vous monſtrés auſſi clairement que ſi vous en prononciés l'arreſt, que vous eſtes indignes de la vie eternelle qu'elle preſente, tellement que vous eſtes, pour ainſi parler, vos propres témoins, & vos propres iuges contre vous meſmes, voila, nous nous tournõs vers les Gentils, pour les conſiderer doreſenauant comme le droit but de noſtre predication, & comme la propre matiere dont nous deuons former l'Egliſe Chreſtienne. Et afin que d'vn coſté perſonne ne ſe ſcandiſe de voſtre cheute, & que de l'autre vous ne penſiés pas que nous entrepre-

Verſ. 47. Car le Seigneur le nous a ainſi commandé : Ie t'ay ordonné pour eſtre la

nions de tranſferer la grace de Dieu de vous aux Gentils ſans commiſſion, Dieu meſmes l'a ainſi predit, & le nous a ainſi commandé dans ces paroles d'Eſaye. *L'Eternel qui m'a formé dés le ventre pour eſtre ſon ſeruiteur, m'a dit que ie ramene Iacob à luy ; Mais Iſrael ne ſe raſſemble point.* Qui ne void là la prediction de l'obſtination de ce peuple à l'encontre du Meſſie? Apres quoy ſuiuent celles-cy. *Dont l'Eternel m'a dit: C'eſt peu de choſe que tu me ſois ſeruiteur pour reſtablir les tribus de Iacob, & pour reſtaurer les deſolations d'Iſrael ; Et pourtant ie t'ay donné pour lumiere aux Nations, afin que tu ſois mon ſalut iuſques au bout de la terre.* Qui ne void encore là que le Meſſie eſt ordonné pour eſtre en ſalut aux Gentils, & pour en euangeliſer l'eſperance par tout le monde ? Or nous ſommes ambaſſadeurs pour Chriſt, comme

lumiere des Gentils, afin que tu ſois ſalut iuſques au bout de la terre.

ſi Dieu exhortoit par nous, & de la Parole de cette reconciliation de l'Vniuers, de laquelle Ieſus Chriſt ſeul eſt la cauſe meritoire & le fondement, Dieu meſmes nous a conſtitués les herauts & les depoſitaires. Nonoſtant tout cela les Iuifs demeurerent obſtinés : mais les Gentils oyans ces propos de Paul, s'esjouiſſoyent grandement de la grace que Dieu leur faiſoit, & encore de ce que dés ſi long temps auparauant il auoit eſté ainſi predit par les oracles des Prophetes. Ils glorifioyent donc la Parole du Seigneur, comme eſtant le meſſage de leur adoption, & l'inſtrument de leur introduction dans l'alliance de ſalut, & n'y en auoit pas vn là qui ne parlaſt magnifiquement de l'Euangile. Que ſi neantmoint vniuerſellement tous n'y creurent pas veritablement, il ne s'en faut pas

verſ. 48. *Et les Gentils, oyans ce las'eſiouyrẽt, & glorifierẽt la parole du Seigneur: & tousceux qui eſtoient or donnez à vie eternelle, creurent.*

ſcandaliſer. Car cette vie eternelle s'offre bien à tous indifferemmẽt par la predication exterieure, comme il appert par ce que les Apoſtres en ont preſenté l'eſperance à ces Iuifs deſeſperemmẽt obſtinés: mais elle ne ſe donne ſinon à ceux qui la reçoiuent en croyant, & tous ne ſont pas ordonnés à croire pour auoir la vie. Quelques vns la reietterent fierement. Pluſieurs autres en eſtant quelque peu touchés à l'abord, magnifierent l'Euangile hautement, & puis ſe contenterent de cette premiere émotion qu'il auoit produite en leurs ames. Mais quãt à ceux que le conſeil de Dieu auoit préconnus & predeterminés à ſalut, ils creurent tous ſans exception, Dieu pour cet effect déployant en eux vne efficace extraordinaire de ſa grace. Et dautant qu'il n'y auoit pas ſeulement là des bourgeois de

verſ. 49. *Ainſi la parole du Seigneur s'eſpãdoit par toute la contrée.*

la ville de Perge, mais auſſi des habitans des contrées circonuoiſines, que leurs affaires particulieres, ou le bruit de la predication de Paul & de Barnabas, y auoit amenés, & que d'eux tous il y en auoit au moins quelques vns que Dieu auoit choiſis d'entre les autres, pour les appeller efficacement à la communion ſalutaire de ſon Fils, la Parole du Seigneur s'eſpandit par par ce moyen dans la ville premierement, puis apres dans tout le pays des enuirons, où ceux qui auoyent creu la porterent. Mais quelque auantageux ſuccés que l'Euangile euſt en ce lieu là, il n'y pût pourtant euiter la perſecution de ſes aduerſaires : & plus ce ſuccés eſtoit eclattant, & plus la haine & la paſſion de ſes ennemis s'enflamera-t-elle. Car les Iuifs, enuieux & irrités au dernier point, n'ayant

Verſ. 50. *Mais les Iuifs incitent aucunes femmes de notes & honneſtes, & les principaux de la ville, & eſmeurẽt perſecution contre Paul & Barnabas, & le iettent hors de leurs quartiers.*

pas l'autorité en main pour s'oſter eux-meſmes cet objet de chagrin & de ialouſie de deuant les yeux, treuuerent artificieuſemẽt le moyen d'y employer la puiſſance ſeculiere. Il y auoit là, comme en pluſieurs autres endroits, & dans la ville de Rome meſme, quelques femmes, Gentiles de naiſſance, mais Iuifves de creance neantmoins, & au reſte, de condition honorable, & dont les maris auoyent de l'autorité dans le pays. Abuſans donques finement de leur zele ſans connoiſſance, il les inciterent contre les Apoſtres, & par elles leurs maris, & les autres hommes de la ville qui y tenoyent le premier rãg. Tellemẽt que leur ayãt donné cette impreſſion que le ſejour de ces gens eſtoit perilleux à la ville, & menaçoit de quelque maumauuaiſe entrepriſe, & de quelque

ſedition, ils les induiſirent à perſecuter Paul & Barnabas, & enfin ils firent tant qu'ils les leur firent chaſſer de la ville & de la contrée.

Verſ. 51. *Mais ils ſecoüerent la pouldre de leurs pieds contr'eux & vinrent en Iconie.*

A l'occaſion de quoy ſe ſouuenans du commandement que le ſeigneur auoit autrefois donné à ſes diſciples, en partant ils ſecouërent la poudre de leurs pieds contre les Iuifs, & contre les autres incrédules habitans de cette region, afin de donner à entendre qu'ils auoyent conuerſé auec eux auparauant, & qu'ils eſtoyent venus en leur pays, pour les inuiter à ſalut, dequoy la poudre de leur terre, qui s'eſtoit attachée à leurs pieds, portoit témoignage: Mais que puis qu'ils rejettoyent le Seigneur Ieſus, & chaſſoyent indignement de leur ville ſes ambaſſadeurs, & que par ce moyen ils attiroyent ſur eux la colere de l'Eternel,

ternel, ils ne vouloyent plus auoir auec eux commerce ny communication quelconque. Afin que quand le iugement de Dieu tomberoit ſur cette terre là, qui ne le pouuoit euiter, il ne les ſuiuiſt pas quant à eux, à cauſe de ce qui s'en eſtoit attaché à leurs perſonnes. Ainſi ils s'en allerent de là, & vinrent en Iconie, ville de la Lycaonie, non éloignée du lieu où le mont Taurus fait vn pli. Cependant, cela n'empeſcha pas que les Diſciples que les Apoſtres auoyent faits, & qui demeurerent en ces quartiers là, n'y fuſſent remplis de ioye & de ſatisfaction, & qu'il n'y iouïſſent en abondance des graces du Saint Eſprit. Car ny la haine des ennemis de l'Euangile, ne pouuoit pas empeſcher qu'il ne les aſſeuraſt de la remiſſion de leurs pechés, & de la poſſeſſion de la vie eternelle

Verſ. 52. *Et les diſciples eſtoient remplis de ioye & du S. Eſprit.*

par noſtre Seigneur Ieſus Chriſt: Ny le depart de ces grands ſeruiteurs de Dieu, ne leur rauiſſoit pas la preſence des dons miraculeux de l'Eſprit, dont Dieu auoit couronné la foy de ſes éleus, & ſeellé autentiquement en eux la gloire de ſa verité celeſte.

Fin de la Premiere Partie.

vous conuertiſſez au Dieu viuãt, qui a fait le ciel & la terre, la mer & toutes les choſes qui y ſont.

pas ſeulemẽt ſurpris d'eſtonnemẽt, à cauſe de la freneſie de ce peuple, mais ils furent comme tranſportés d'indignation, à cauſe de ſon idolatrie, & du ſacrilege qu'il commetoit. Ils deſchirerent donc leurs habillemens, ainſi que l'on fait quand on eſt extraordinairement émeu de colere & de triſteſſe meſlées enſemble, & comme en ces grandes émotions de l'eſprit, le corps eſt auſſi beaucoup plus incité que de couſtume en ſes mouuemens, ils n'allerent pas au deuant de cette multitude pas à pas, ils n'y coururent pas meſme doucement, comme on fait quand on a quelque peu de haſte, où qu'on veut témoigner quelque vehemence d'affection, ils ſaillirent au milieu de la foule, & s'y ietterent comme par tranſport, & s'écrians à haute voix, ils leur tinrent ce langage. O pauures mi-

etſ. 15. Lequel és

ſerables hommes, pourquoy faites vous cela ? Quelle opinion aués vous de la Divinité, que vous nous eſtimiés dignes des honneurs qu'il luy faut rendre ? Il n'y a point dans les cieux de creatures, quelles qu'elles ſoyent, qui meritent ny Temples, ny Sacrifices, ny autels, & vous voulés offrir vos victimes à ceux qui rampẽt ſur la terre ! Nous ſommes auſſi hommes comme vous, meſmes paſſions nous agitẽt, meſmes infirmités nous enuironnent, nous ſommes ſujets à meſmes conditions. Que trouvés vous donques en voſtre nature qui peuſt eſtre vn objet capable de ce que vous nous deferés ? Or tant s'en faut, que nous le receuions, ou que nous ſoyons venus vers vous pour rechercher quelque choſe de ſemblable, qu'au contraire, nous vous annonçons, & vous exhortons,

temps paſſez a laiſſé tous les Gentils cheminer en leurs voyes.

BS2625 .A531 v.1
Paraphrase sur les Actes des saints
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00066 2843